



Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Métiers de l'Audiovisuel

Options:

Gestion de la production

Métiers de l'image

Métiers du son

Techniques d'ingénierie et exploitation des équipements

Métiers du montage et de la postproduction

Septembre 2014

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche

Arrêté du 4 juin 2013

**portant définition et fixant les conditions de délivrance du
brevet de technicien supérieur « métiers de l'audiovisuel »**
**Options : Gestion de la production, métiers de l'image, métiers du son, techniques
d'ingénierie et exploitation des équipements, métiers du montage et de la postproduction**

NOR : ESRS1312234A

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n° 95-665 du 9 mai 1995 modifié portant règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 9 mai 1995 fixant les conditions d'habilitation à mettre en œuvre le contrôle en cours de formation en vue de la délivrance du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel, et du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 9 mai 1995 relatif au positionnement en vue de la préparation du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel et du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 24 juin 2005 fixant les conditions de dispenses d'unités au brevet de technicien supérieur ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative « communication graphique et audiovisuel » en date du 4 février 2013 ;

Vu l'avis du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 13 mai 2013 ;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de l'Education du 16 mai 2013 ;

Arrête

Article 1

La définition et les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « métiers de l'audiovisuel » Options : Gestion de la production, métiers de l'image, métiers du son, techniques d'ingénierie et exploitation des équipements, métiers du montage et de la postproduction sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

Article 2

Le référentiel des activités professionnelles, le référentiel de certification et les unités constitutives du référentiel de certification du brevet de technicien supérieur « métiers de l'audiovisuel » sont définis en annexe I au présent arrêté.

Les unités communes au brevet de technicien supérieur « métiers de l'audiovisuel » et à d'autres spécialités de brevet de technicien supérieur ainsi que les dispenses d'épreuves accordées conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 juin 2005 susvisé, sont définies en annexe I au présent arrêté.

Article 3

La formation sanctionnée par le brevet de technicien supérieur « métiers de l'audiovisuel » comporte des stages en milieu professionnel dont les finalités et la durée exigée pour se présenter à l'examen sont précisées à l'annexe II au présent arrêté.

Article 4

En formation initiale sous statut scolaire, les enseignements permettant d'atteindre les compétences requises du technicien supérieur sont dispensés conformément à l'horaire hebdomadaire figurant en annexe III au présent arrêté.

Article 5

Le règlement d'examen est fixé en annexe IV au présent arrêté. La définition des épreuves ponctuelles et des situations d'évaluation en cours de formation est fixée en annexe V au présent arrêté.

Article 6

Pour chaque session d'examen, la date de clôture des registres d'inscription et la date de début des épreuves pratiques ou écrites sont arrêtées par le ministre chargé de l'enseignement supérieur.

La liste des pièces à fournir lors de l'inscription à l'examen est fixée par le ou les recteurs en charge de l'organisation de l'examen.

Article 7

Chaque candidat s'inscrit à l'examen dans sa forme globale ou dans sa forme progressive conformément aux dispositions des articles 16, 23, 23 bis, 24 et 25 du décret du 9 mai 1995 susvisé.

Dans le cas de la forme progressive, le candidat précise les épreuves ou unités qu'il souhaite subir à la session pour laquelle il s'inscrit.

Le brevet de technicien supérieur « métiers de l'audiovisuel » est délivré aux candidats ayant passé avec succès l'examen défini par le présent arrêté conformément aux dispositions du titre III du décret du 9 mai 1995 susvisé.

Article 8

Les correspondances entre les épreuves de l'examen organisées conformément à l'arrêté du 3 juillet 2002 modifié fixant les conditions de délivrance des brevets de technicien supérieur « métiers de l'audiovisuel » et les épreuves de l'examen organisées conformément au présent arrêté sont précisées en annexe VI au présent arrêté.

La durée de validité des notes égales ou supérieures à 10 sur 20 obtenues aux épreuves de l'examen subi selon les dispositions de l'arrêté du 3 juillet 2002 précité et dont le candidat demande le bénéfice dans les conditions prévues à l'alinéa précédent, est reportée dans le cadre de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté conformément à l'article 17 du décret susvisé et à compter de la date d'obtention de ce résultat.

Article 9

La première session du brevet de technicien supérieur « métiers de l'audiovisuel » organisée conformément aux dispositions du présent arrêté aura lieu en 2016.

La dernière session du brevet de technicien supérieur « métiers de l'audiovisuel » organisée conformément aux dispositions de l'arrêté du 3 juillet 2002 précité, aura lieu en 2015. A l'issue de cette session l'arrêté du 3 juillet 2002 précité est abrogé.

Article 10

La directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République.

Fait le 4 juin 2013

Pour la ministre et par délégation

Par empêchement de la directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

Le chef du service de la stratégie de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
J.M. JOLION

Paru au Journal officiel de la République française **du 13 juillet 2013**

Paru au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche et au Bulletin officiel de l'Education nationale **n°30 du 25 juillet 2013.**

Sommaire

| | | |
|-----------------|---|-----------------|
| Annexe 1 | Référentiel du diplôme | page 7 |
| | I-a Référentiel des activités professionnelles | page 11 |
| | I-b Référentiel de certification | page 53 |
| | Relation compétences tâches "gestion de production" | page 54 |
| | Relation compétences tâches "métiers de l'image" | page 57 |
| | Relation compétences tâches "métiers du son" | page 59 |
| | Relation compétences tâches "techniques d'ingénierie et exploitation des équipements" | page 62 |
| | Relation compétences tâches "métiers du montage et de la postproduction" | page 64 |
| | Définition des compétences par option et par domaine fonctionnel | page 66 |
| | Relation entre les compétences et les savoirs | page 69 |
| | Relations entre les savoirs et les niveaux d'approfondissement | page 118 |
| | Définition des savoir-faire | page 126 |
| | Programme de culture audiovisuelle et artistique | page 165 |
| | Programme de physique | page 168 |
| | Conditions d'obtention des dispenses d'unités | page 180 |
| | Unités constitutives du diplôme | page 18 |
| Annexe 2 | Stage en entreprise | page 192 |
| Annexe 3 | Grilles horaires | page 197 |
| Annexe 4 | Règlement d'examen | page 198 |
| Annexe 5 | Définition des épreuves | page 203 |
| Annexe 6 | Tableau de correspondances entre épreuves-unités | page 220 |
| | Tableau de correspondances entre épreuves des différentes options | page 223 |

ANNEXE 1

Référentiel du diplôme

ANNEXE 1a : référentiel des activités professionnelles

Le contexte professionnel

L'Audiovisuel est un secteur économique complexe qui connaît aujourd'hui de profondes évolutions dues à l'évolution du marché de la communication qui associe les différents médias (télévision, radio et internet) et s'appuie sur le développement des technologies numériques. Ce secteur regroupe l'ensemble des activités qui contribuent :

- à la production d'œuvres ou de produits associant ou non images et sons : production télévisuelle, radiophonique, cinématographique, réalisation de « news » ;
- à leur diffusion à destination du grand public ou à des publics plus restreints comme les entreprises.

Les entreprises de l'audiovisuel sont composées à la fois de grandes sociétés nationales et privées et de nombreuses PME/PMI. Leurs personnels techniques sont issus majoritairement du BTS audiovisuel, environ 85% à 90% des techniciens sont titulaires du BTS audiovisuel dans les grandes sociétés, ils accèdent à des fonctions de niveau supérieur (encadrement, professionnalité plus importante).

Compte tenu des exigences de qualité nécessaires au traitement de l'information pour que les usagers puissent accéder simultanément aux images sur des médias variés (téléviseurs haute définition, Smartphones), les technologies de captation, de diffusion et de trucage convergent toutes vers le numérique. Les moyens de production sont maintenant distribués par un système entièrement numérique, l'information à traiter (image, son) est complètement dématérialisée, son transport et sa diffusion s'appuient sur des structures de réseaux.

Quel que soit le secteur d'activité, les situations professionnelles sont variées : diversité des productions (fiction, documentaire, reportage d'actualité, habillage, bandes-annonces, clip, captation de spectacle ou d'événement...), diversité des techniques et des moyens mis en œuvre. Les entreprises souhaitent un décloisonnement des apprentissages pour obtenir davantage de polyvalence des techniciens dans les métiers de l'audiovisuel, améliorer leurs possibilités d'évolution et appréhender les évolutions technologiques qui apparaissent avec les technologies tridimensionnelles (images stéréographiques, son).

Les évolutions du secteur :

Les bouleversements liés à la généralisation des technologies numériques présentes à chaque étape de la chaîne audiovisuelle impactent le processus de création et l'organisation du travail. Les problématiques informatiques nécessitent de revoir tout le processus de la chaîne de production et de diffusion. Comme tout est dématérialisé, il existe des enjeux de qualité sur la captation, la sauvegarde, la sécurisation des informations, la transmission et la postproduction. Par contre il devient extrêmement important de pouvoir proposer des indicateurs qui permettent de diffuser les contenus dans le cadre de la VOD ou de l'internet et la connaissance des marqueurs de type XML devient incontournable. Dans le futur immédiat, la transmission se fera directement par les flux numériques au travers des réseaux publics et tous les transferts vidéo, entre la caméra et le poste de montage se feront en numérique. À l'avenir le montage pourra se faire à distance avec des données distribuées (Cloud). L'externalisation du stockage et du calcul sera une réalité.

Il existe des nouveaux métiers comme « data manager » pour assurer les opérations de sécurisation, de sauvegarde, d'archivage, et vérifier toutes les procédures de sécurité. Pour préparer les techniciens à ces métiers, il est nécessaire d'aborder en formation la gestion de l'informatique et des réseaux. Cette étude doit s'appuyer sur une partie « traitement du signal » nécessaire à la compréhension des tâches de captation et de diffusion et à l'amélioration de la compréhension des principes physiques qui guident l'électronique de la vidéo.

Les contraintes de compétitivité conduisent à réduire les équipes et à exiger une polyvalence importante chez les techniciens. Cependant, les possibilités offertes par l'usage du numérique sont plus importantes en terme de cadrage, de montage et de trucage et nécessitent de maintenir des compétences artistiques.

Pour assurer la mise en œuvre, l'assistance et la maintenance des systèmes numériques, il est nécessaire d'échanger avec des équipes internationales en langue anglaise. La plupart du temps la maintenance, se concrétise par une intervention en ligne sur les systèmes.

Les évolutions des compétences et des pratiques

La réalisation d'un projet audiovisuel est le produit d'une équipe. Cependant, au-delà de la notion traditionnelle de travail en équipe, inhérente à l'audiovisuel, l'apparition et le développement du travail coopératif ou "collaboratif" en réseau induisent des changements dans la méthodologie à adopter et dans la répartition des activités.

La formation du BTS audiovisuel doit s'appuyer sur une culture ouverte, à la fois artistique, technologique et économique favorisant l'adaptation aux contextes de travail variés et aux évolutions d'un marché en perpétuelle mutation ; elle doit inciter à développer des pratiques de veille technologique et économique.

Les évolutions de l'option « gestion de la production » :

Le gestionnaire de la production assure l'interface entre le client, la chaîne de télévision ou la société de production. Il doit posséder une culture technologique et appréhender toute la chaîne de production (Workflow), de la captation à la diffusion du produit. La gestion de projet est au centre des besoins et il est primordial de développer dans la formation la gestion et la planification de projet audiovisuel. Pour que ce technicien puisse travailler en équipe et assurer une programmation et un suivi efficace des opérations et des contrats, il est nécessaire qu'il possède les connaissances des différentes technologies utilisées dans un projet.

La diversité des situations professionnelles suppose une capacité d'ouverture et de dialogue. L'appropriation d'un vocabulaire commun, la connaissance des modes de fabrication et de diffusion permettent à chaque intervenant de se situer, de s'intégrer et de s'adapter dans la chaîne audiovisuelle. La formation repose sur des bases communes d'enseignement modulées par des niveaux taxonomiques adaptés aux besoins exprimés par les entreprises du secteur.

Les évolutions de l'option « métiers de l'image » :

Le métier de chef opérateur reste un objectif pour les techniciens de l'image, mais cet objectif ne peut être atteint sans étapes intermédiaires. Les évolutions du métier sont dues à la numérisation et à la gestion des fichiers, qui partent de la caméra, vers les postes de montage (Fichiers « Raw ») avec toujours de nouveaux formats. Au niveau de la captation, il est nécessaire de comprendre les possibilités offertes par la caméra pour réduire les traitements de l'image en postproduction. Ces contraintes comprennent, les formats, la colorimétrie, les possibilités de « trucage ». Les personnes embauchées actuellement ne sont plus de simples cadres, mais des techniciens polyvalents, capables d'assurer la gestion des fichiers sur la totalité du processus de la captation au montage. Le chef opérateur doit savoir comment visualiser les captations et les différents supports de restitution.

Les évolutions de l'option « son » :

Le métier « chef opérateur » reste un objectif pour les techniciens du son. Cet objectif ne peut être atteint sans étapes intermédiaires. Ce métier reste encore très masculin (Le nombre de jeunes filles ne dépasse pas les 20%). Les jeunes seront formés au travail de direct (notamment du type radiophonique) : gérer le stress et les aléas, être capable de réactions adaptées et savoir organiser le travail en condition de directs. L'association du son et du multimédia (photo, vidéo, web, data,...) sera sûrement plus présente dans les années à venir. Un renforcement de la formation sur la connaissance des systèmes numériques/informatiques adaptés au domaine audiovisuel et multimédia (réseaux et serveurs) est proposé.

Sur le plan technologique, les techniciens doivent connaître les possibilités offertes par les processeurs multicanaux (« dolby » par exemple), la gestion des volumes sonores et leur mesure. La

gestion du parc HF devient une partie du métier. Les compétences acquises permettent de comprendre les principes de la transmission HF. Ils peuvent caractériser les signaux fréquentiels, les bandes de fréquences, les canaux, les débits avec les différents standards de transmission analogiques (pour le son) et numériques (usage de l'analyseur de spectre) pour mixer par exemple 80 microphones. Ils seront en mesure de maîtriser les réseaux audio (Ethersound ou WiFi par exemple).

Les évolutions de l'option « techniques d'ingénierie et d'exploitation des équipements » :

La formation proposée évolue vers une meilleure connaissance des bases de la transmission des signaux et des techniques numériques. Comme les supports de tournage sont dématérialisés, l'enregistrement sur les bancs numériques introduit de nouvelles problématiques concernant la synchronisation des flux audio et vidéo. Cela nécessite d'approfondir les notions de réseau, de codage et de décodage de l'information. En production, aujourd'hui, les opérations de sécurisation, de sauvegarde, d'archivage, et la vérification de toutes les procédures de sécurité sont importantes, elles garantissent l'intégrité des données.

Les évolutions de l'option « montage et postproduction » :

Le technicien « monteur » débute sa carrière professionnelle en qualité « d'assistant monteur » et accède à la fonction de « chef monteur » au travers de différentes étapes telles que :

- montage de news,
- montage de reportage,
- montage de documentaires,
- montage de fictions.

Certains monteurs peuvent atteindre les fonctions de « réalisateur ».

Les évolutions technologiques sont centrées sur les notions de réseaux et de « workflow ». Les supports cassettes laissent la place aux stockages distribués des données (« cloud computing »). Les projets audiovisuels présentent un habillage avec une évolution vers le « compositing », l'infographie, le trucage, les incrustations complexes. Les évolutions technologiques concernent également les formats de diffusion ainsi que les nouveaux moyens de la haute définition (HD).

ANNEXE 1 a : REFERENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Appellation du diplôme : BTS Métiers de l'audiovisuel

L'appellation « BTS Métiers de l'audiovisuel » fait référence à un secteur d'activité « l'Audiovisuel ». Il est l'un des secteurs d'activité les plus dynamiques de l'économie européenne. Il se distingue, par un mouvement d'internationalisation et d'intégration de paysages audiovisuels porté par l'évolution importante des progrès technologiques.

Les domaines clés de son travail correspondent aux cinq secteurs suivants :

- radio,
- télévision,
- cinéma,
- vidéo, DVD,
- nouveaux média de l'Internet.

Champ d'activité : « Gestion de production »

- L'appellation « gestion de la production » fait référence à une fonction indispensable à la réalisation d'un projet audiovisuel quels que soient son ampleur, le secteur d'activité concerné ou les techniques mises en œuvre.

A. CHAMP D'ACTIVITÉ

1. Définition :

Le technicien supérieur en Audiovisuel option « Gestion de la production » contribue à la mise en place et au suivi administratif, juridique et financier d'un projet en participant à la réunion et la gestion des moyens matériels, humains et financiers nécessaires.

Dans le cadre de sa spécialité et en fonction du degré d'autonomie dont il dispose, il analyse la situation, évalue les besoins, met en place les moyens, planifie et organise, assure la logistique, contrôle l'évolution et le déroulement du projet en veillant au respect de l'enveloppe budgétaire.

2. Contexte professionnel :

Secteurs d'activités :

Production :

- Production audiovisuelle ou cinématographique,
- Production de commande ou institutionnelle (Sociétés de production, Services intégrés d'entreprises),
- Production multimédia,
- Production de spectacles et manifestations culturelles.

- Prestation de service ou prestation technique :

- Prestataires techniques en son, vidéo ou multimédia,
- Prestataires en postproduction (montage, effets spéciaux...),
- Agences de publicité, Communication ou Événementiel.

Distribution :

- Edition de supports audiovisuels et multimédia,
- Diffusion : Chaînes de télévision, Web-TV, salles de spectacles,

- Distribution commerciale (Vente, diffusion de programmes).

Emplois concernés :

Les appellations varient selon les secteurs d'activités, les entreprises, l'existence ou non d'accords salariaux ou de conventions collectives. Qu'il s'agisse de contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée, les principales qualifications sont les suivantes :

- Assistant de production,
- Attaché ou adjoint de Production,
- Adjoint de Chef d'atelier de production ou de Chargé de Production,
- Responsable de plannings,
- Régisseur.

En fonction de son potentiel et de l'expérience professionnelle acquise, le titulaire du diplôme pourra évoluer vers les fonctions de :

- Chef d'atelier de Production,
- Chargé de Production,
- Administrateur de Production,
- Régisseur général.

Environnement :

Le milieu professionnel regroupe les opérateurs publics et privés constituant le « paysage audiovisuel » : producteurs, prestataires, distributeurs, éditeurs, diffuseurs ainsi qu'un certain nombre d'intervenants et organismes spécialisés : CSA - CNC - organismes de gestion de droits.

La régulation des activités est assurée par l'ensemble des dispositifs juridiques et réglementaires nationaux, communautaires et internationaux.

Les processus techniques font appel à un éventail de technologies, modes et supports de fabrication et de diffusion permettant d'envisager des exploitations variées du produit ou de l'œuvre audiovisuelle.

3. Délimitation et pondération des activités :

Le technicien supérieur en audiovisuel option « gestion de la production » collabore aux différentes étapes d'un projet en contribuant :

- à son analyse,
- à sa préparation,
- au suivi de la fabrication,
- au suivi de l'exploitation commerciale.

Il exerce son activité sous la responsabilité d'un producteur ou d'un responsable de production, en relation permanente et en étroite collaboration avec des équipes artistiques et techniques qui peuvent, selon la complexité du projet, impliquer un grand nombre de professionnels spécialisés.

Il veille à optimiser la circulation des informations nécessaires au bon déroulement du projet- Pour cela, il a recours aux outils de communication issus des nouvelles technologies. Il a régulièrement recours à l'anglais dans ses relations avec l'environnement ou pour utiliser la documentation professionnelle.

Dans certains cas, il apporte son concours à la gestion de la structure permanente qui l'emploie.

Variations :

L'organisation générale, le statut et le fonctionnement de l'entreprise, la nature et l'ampleur du projet déterminent la répartition et l'étendue des activités. Le suivi d'une production peut ainsi être assuré par un seul responsable ou conjointement par différents professionnels de la spécialité.

La responsabilité et l'autonomie du technicien supérieur Métiers de l'audiovisuel option « gestion de la production » varient en fonction de ces différents critères. Selon les cas, il assiste le responsable, assure les tâches liées à la production ou prend en charge l'activité. Son intervention peut être centrée sur une des étapes de la chaîne de production ou spécialisée en fonction d'objectifs particuliers : coordination et logistique, suivi administratif, etc..

D'une manière générale, sa culture artistique et technique doit lui permettre de situer les contraintes du projet et d'adapter connaissances et méthodes de travail à la situation professionnelle.

Profil et qualités :

L'insertion et l'évolution professionnelles requièrent compétences et connaissances spécifiques, mais également des capacités :

- de communication,
- d'adaptation,
- d'intégration,
- d'organisation,
- de négociation,

ainsi que des qualités personnelles de rigueur et de méthode.

Le titulaire du diplôme peut parfois exercer ses fonctions sur des lieux d'enregistrement, de tournage ou de captation. Cette activité de terrain nécessite disponibilité et mobilité ainsi que des rythmes et durées de travail modulables.

B. FONCTION 1 : COMMUNICATION

Il s'agit de créer, entretenir et suivre les relations avec les personnes, partenaires et organismes concernés à chaque étape d'un projet de production ; de collecter, traiter et diffuser les informations nécessaires.

1. ACTIVITÉ 1.1 : COMMUNIQUER, FORMULER

a. Tâches associées :

- T1.1 : Assurer les contacts professionnels oralement et par écrit.
- T1.2 : Constituer et suivre les documents et dossiers nécessaires.
- T1.3 : Formuler suggestions et propositions.
- T1.4 : Préparer et organiser les réunions, établir le compte-rendu.
- T1.5 : Rendre compte en temps réel.
- T1.6 : Assurer la circulation de l'information.
- T1.7 : Utiliser les outils de communication liés aux nouvelles technologies.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Dossier de production, comptes rendus, documents annotés,
- Informations et consignes écrites et orales,
- Fichiers informatisés ou non,
- Documentations et annuaires spécialisés,

- Informatique, technologies de l'information et de la communication,
- Logiciels bureautique et spécialisés, progiciels.

Autonomie, responsabilité :

- Sous la direction du producteur ou du responsable de production.
- En collaboration ou en relation avec :
 - Responsables et membres des équipes techniques et artistiques,
 - Services spécialisés dans l'entreprise ou extérieurs,
 - Intervenants actuels/potentiels : partenaires, prestataires, organismes, médias.
- Activité peu normalisable supposant autonomie et responsabilité dans :
 - l'analyse et l'adaptation à la situation,
 - la recherche, la sélection et le traitement des informations jugées utiles,
 - le choix et l'utilisation des moyens et ressources existants.
- Conséquences directes ou indirectes de tout dysfonctionnement ou erreur sur les résultats attendus.

Résultats attendus

Les informations pertinentes sont transmises en temps voulu et intégrées au fur et à mesure de l'évolution du projet.

Les conflits et les contentieux sont anticipés ou gérés.

La qualité de relation et l'ambiance de travail les plus propices au déroulement du projet sont assurés.

Les contacts professionnels peuvent être assurés en anglais.

C. FONCTION 2 : ANALYSE DU PROJET

L'analyse consiste à répertorier et évaluer les éléments permettant de décider de la poursuite ou non du projet en tenant compte du contexte et des contraintes, ce peut nécessiter la mise en place préalable de moyens permettant de finaliser la conception du projet.

1. ACTIVITÉ 2.1 : ÉTUDIER LE PROJET ET ÉVALUER SA FAISABILITE

a. Tâches associées :

T2.1.1 : Répertorier les contraintes artistiques, éditoriales, économiques, juridiques, matérielles, techniques du projet et évaluer leurs conséquences.

T2.1.2 : Évaluer financièrement les hypothèses de travail : propositions/options.

T2.1.3 : Rechercher et évaluer les financements potentiels.

T2.1.4 : Préparer et suivre les dossiers nécessaires au montage financier (aides, partenariats).

b. Conditions d'exercices

Moyens et ressources

- Dossier de production, comptes-rendus, documents de base annotés (scénario, note d'intention, cahier de charges...),
- Informations et consignes écrites et orales,
- Connaissance des grandes options de fabrication, des supports et moyens à mettre en œuvre,
- Bases de calcul : Tarifs, catalogues, grilles de salaires, coûts moyens,
- Expérience professionnelle,
- Informatique, technologies de l'information et de la communication,
- Logiciels bureautiques et spécialisés, progiciels.

Environnement :

- Sous la direction du producteur ou du responsable de production.
- Travail en collaboration ou en relation avec :

- Auteurs, réalisateur, responsables des équipes techniques et de réalisation,
- Partenaires potentiels et organismes d'aide.

Autonomie et responsabilité :

- Autonomie dans la recherche et la collecte des informations à partir des directives données, l'organisation et le suivi quotidien des dossiers,
- Responsabilité dans la transmission et le contrôle des informations collectées,
- Propositions et suggestions lors des prises de décisions.

Résultats attendus :

Les impératifs artistiques et techniques sont pris en compte.
L'enveloppe budgétaire prévisionnelle (devis et plan de financement) est évaluée, en cohérence avec le contexte professionnel et les options de travail choisies.
Les informations nécessaires à la prise de décision sont réunies.

2. ACTIVITÉ 2.2 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DU PROJET

a. Tâches associées :

- T2.2.1 : Réunir informations et documentations.
- T2.2.2 : Chiffrer le coût du développement.
- T2.2.3 : Réunir et mettre en place les moyens financiers, juridiques et matériels nécessaires au, développement.
- T2.2.4 : Préparer et suivre les dossiers pour les partenaires potentiels.
- T2.2.5 : Préparer les éléments permettant d'établir les contrats.

b. Conditions d'exercices

Moyens et ressources :

- Connaissance des aspects éditoriaux, juridiques, financiers, commerciaux, matériels et techniques concernant le projet,
- Informations et consignes écrites et orales,
- Documentations et annuaires spécialisés,
- Tarifs,
- Informatique, technologies de l'information et de la communication,
- Logiciels bureautique et spécialisés, progiciels.

Environnement :

- Sous la direction du producteur ou du responsable de production.
- Travail en collaboration ou en relation avec :
- Services spécialisés dans l'entreprise ou extérieurs,
- Auteurs.
- Partenaires potentiels et organismes d'aide.

Autonomie et responsabilité :

- Autonomie dans la recherche et la collecte des informations à partir des directives données, l'organisation et le suivi quotidien des dossiers,
- Responsabilité de la logistique à mettre en place.

Résultats attendus :

Les informations et documents nécessaires à la prise de décision sont réunis.
Le dossier de présentation du projet est constitué.

D. FONCTION 3: PRÉPARATION

La fonction consiste à évaluer l'ensemble des moyens financiers, humains, techniques et matériels nécessaires à la réalisation du projet, à les réunir et les organiser en tenant compte à la fois du contexte juridique et administratif et des objectifs de rentabilité.

1. ACTIVITÉ 3.1: PRÉPARER FINANCIEREMENT LE PROJET

a. Tâches associées :

- T3.1.1 : Chiffrer le devis ou préparer les éléments permettant le chiffrage.
- T3.1.2 : Négocier les devis intermédiaires avec fournisseurs (internes et externes) et prestataires.
- T3.1.3 : Négocier les autorisations et achats de droits (extraits, images, sons).
- T3.1.4 : Réunir les informations et les documentations relatives aux financements.

b. Conditions d'exercices :

Moyens et ressources :

- Dossier de production, comptes-rendus,
- Dépouillement précis des documents (scénario, cahier des charges),
- Liste détaillée des moyens nécessaires ou devis spécialisés par postes,
- Informations écrites ou orales concernant les contrats et accords négociés,
- Fichiers informatisés ou non,
- Bases de calcul : tarifs, catalogues, grilles de salaires, coûts moyens,
- Notices et textes réglementaires,
- Connaissance des supports et processus de fabrication,
- Expérience professionnelle,
- Informatique, technologies de l'information et de la communication,
- Logiciels bureautiques et spécialisés, progiciels.

Liaisons, relations :

- Sous la responsabilité du producteur ou du responsable de production.
- Travail en collaboration ou en relation avec :
 - Responsables des équipes techniques et de réalisation,
 - Fournisseurs et prestataires,
 - Organismes spécialisés.

Autonomie et responsabilité :

- Autonomie et responsabilité variables en fonction de la situation de travail et des objectifs à atteindre :
- Consultations préalables avant négociation ; initiatives possibles dans le cadre des directives reçues,
- Autonomie dans l'organisation et le suivi quotidien des dossiers.

Résultats attendus

Le budget (devis - plan de financement) est défini, en cohérence avec le contexte professionnel et les choix artistiques et techniques.
Les contrats et engagements tiennent compte de l'enveloppe budgétaire.
Les moyens financiers sont réunis.

2. ACTIVITÉ 3.2 : PRENDRE EN COMPTE LES ASPECTS JURIDIQUES DU PROJET

a. Tâches associées :

- T3.2.1 : Collecter les informations permettant d'établir les contrats :
Auteurs, acteurs, techniciens, figurants,
Locations de lieux, matériels et accessoires, prestations de service,
Contrats d'assurances spécifiques matériel et personnel.
- T3.2.2 : Préparer ou établir les contrats.
- T3.2.3 : Obtenir les autorisations nécessaires aux activités : douanes, visas, consentements des personnes lieux de tournages, stationnement des véhicules-
- T3.2.4 : Obtenir les autorisations préalables à l'intégration d'éléments préexistants (éléments d'archives, images, sons, extraits).
- T3.2.5 : Effectuer les déclarations légales, administratives et réglementaires.

b. Conditions d'exercices :

Moyens et ressources

- Dossier de production, comptes-rendus, documents annotés,
- Informations et consignes écrites ou orales,
- Fichiers informatisés ou non,
- Documentations, annuaires spécialisés,
- Textes réglementaires et conventionnels, conventions collectives,
- Expérience professionnelle,
- Informatique, technologies de l'information et de la communication,
- Logiciels bureautiques et spécialisés, progiciels.

Liaisons, relations :

- Sous la direction du producteur ou du responsable de production.
- Travail en collaboration ou en relation avec :
 - Services juridiques internes à l'entreprise ou extérieurs,
 - Equipes techniques et de réalisation,
 - Fournisseurs et prestataires,
 - Organismes spécialisés.

Autonomie et responsabilité :

- Autonomie dans la collecte et la transmission des informations, l'organisation et le suivi quotidien des dossiers.
- Responsabilité variable en fonction de la nature des activités : peut avoir entièrement en charge les autorisations et déclarations nécessaires, le contrôle des obligations.

Résultats attendus :

Les contrats sont établis en cohérence avec les orientations du projet et dans le respect de la législation.
Les obligations légales, réglementaires, administratives et contractuelles sont respectées.
Les risques de contentieux sont anticipés.

3. ACTIVITÉ 3.3 : ORGANISER ET PLANIFIER UN PROJET DE PRODUCTION

a. Tâches associées:

- T3.3.1 : Mettre en place et utiliser des outils d'organisation (planning prévisionnel) et/ou de gestion de projet.
- T3.3.2 : Participer au choix des moyens matériels et techniques nécessaires au projet.
- T3.3.3 : Prévoir/lister les techniques, supports et stockages à mettre en œuvre.

T3.3.4 : Organiser les repérages.

T3.3.5 : Réserver studios, matériels, décors et lieux de tournage, moyens de transmission, personnels artistiques et techniques.

T3.3.6 : Prévoir la logistique: hébergement, repas, transport matériels et personnels, gardiennage, sécurité des lieux, des biens et des personnes.

T3.3.7 : Coordonner les activités liées aux autres projets.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Dossier de production, comptes-rendus, documents annotés,
- Informations et consignes écrites ou orales, demandes internes ou extérieures,
- Fichiers informatisés ou non,
- Documentations et annuaires spécialisés,
- Connaissance des supports, des processus de fabrication et de diffusion,
- Expérience professionnelle,
- Informatique, technologies de l'information et de la communication,
- Logiciels bureautiques ou spécialisés, progiciels.

Liaisons, relations :

- Sous la direction du producteur ou du responsable de production.
- Travail en collaboration ou en relation avec :
 - Responsables et membres des équipes techniques et de réalisation,
 - Services commerciaux, techniques ou administratifs de l'entreprise,
 - Intervenants, partenaires, prestataires.

Autonomie et responsabilité :

- Autonomie et responsabilité dans le choix, la mise en place des outils et méthodes, l'organisation et la coordination des aspects matériels et logistiques, le suivi quotidien des dossiers,
- Consultations préalables selon les conséquences des choix à effectuer,
- Responsabilité de la circulation des informations collectées.

Résultats attendus :

Les informations et contraintes sont centralisées et intégrées.

Les moyens matériels et techniques sont mis en place en veillant à leur optimisation.

Les choix sont en cohérence avec les orientations artistiques, techniques et l'enveloppe budgétaire.

Les données réglementaires et contractuelles sont prises en compte.

Le cahier des charges et les contraintes de temps sont respectés.

E. FONCTION 4 : SUIVI DE FABRICATION OU DE MISE EN OEUVRE

La fonction consiste à gérer et optimiser les moyens mis en œuvre, en veillant au respect de la réglementation et en tenant compte des orientations artistiques, éditoriale, techniques et économiques du projet.

1. ACTIVITÉ 4.1: ORGANISER, COORDONNER ET GÉRER

a. Tâches associées :

T4.1.1 : Etablir les feuilles de service ou tout document organisant l'activité.

T4.1.2 : Assurer la logistique.

T4.1.3 : Contrôler et suivre les délais, l'organisation matérielle et les moyens mis en œuvre.

T4.1.4 : Suivre les rendus : restitution des matériels, objets et supports loués ou prêtés.

T4.1.5 : Classer et archiver dossiers et supports.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Dossier de production, comptes-rendus et documents annotés,
- Informations et consignes écrites et orales,
- Fichiers informatisés ou non,
- Documentations et annuaires spécialisés,
- Connaissance des supports, processus de fabrication et de diffusion,
- Expérience professionnelle,
- Informatique, technologies de l'information et de la communication,
- Logiciels bureautique et spécialisés, progiciels.

Liaisons, relations :

- Sous la direction du producteur ou du responsable de production.
- Travail en collaboration ou en liaison avec :
 - Responsables et membres des équipes techniques et de réalisation,
 - Intervenants, partenaires, prestataires,
 - Services juridique, financier, comptable dans l'entreprise ou extérieurs,
 - Organismes spécialisés,
 - Assureurs.

Autonomie et responsabilité :

- Autonomie et responsabilité pour la prise en charge et le suivi des aspects matériel et logistique, la gestion des imprévus,
- Autonomie dans la collecte et le contrôle des informations, le suivi quotidien des dossiers et des activités,
- Consultations préalables selon les conséquences des choix à effectuer,
- Certains dysfonctionnements ou erreurs d'organisation peuvent avoir des implications financières et relationnelles importantes.

Résultats attendus :

Les aléas matériels, financiers et humains sont anticipés ou gérés.
Les étapes de fabrication sont coordonnées du point de vue organisationnel et technique.
Les réglementations et engagements contractuels sont respectés.
Le cahier des charges, les délais et l'enveloppe budgétaire sont respectés.
La conformité du produit est contrôlée dans ses aspects artistique, technique et juridique.

2. ACTIVITÉ 4.2 : ASSURER LE SUIVI FINANCIER ET JURIDIQUE

a. Tâches associées :

- T4.2.1 : Anticiper, analyser et contrôler les écarts par rapport aux prévisions, gérer la trésorerie.
T4.2.2 : Assurer le suivi et la régularisation des régies.
T4.2.3 : Préparer les règlements et les éléments permettant d'établir le bilan financier et les comptes de production.
T4.2.4 : Etablir ou contrôler les documents nécessaires aux déclarations légales et réglementaires, aux formalités et le suivi de droits au règlement des contentieux.
T4.2.5 : Suivre et contrôler l'élaboration du générique et des mentions légales.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Dossier de production, comptes-rendus et documents annotés,
- Informations et consignes écrites et orales,
- Fichiers informatisés ou non,
- Documentations et annuaires spécialisés,
- Connaissance des supports, processus de fabrication et de diffusion,
- Expérience professionnelle,
- Informatique, technologies de l'information et de la communication,
- Logiciels bureautique et spécialisés, progiciels.

Liaisons, relations :

- Sous la direction du producteur ou du responsable de production.
- Travail en collaboration ou en liaison avec :
 - Responsables et membres des équipes techniques et de réalisation,
 - Intervenants, partenaires, prestataires,
 - Services juridique, financier, comptable dans l'entreprise ou extérieurs,
 - Organismes spécialisés,
 - Assureurs.

Autonomie et responsabilité :

- Autonomie et responsabilité variables selon les objectifs à atteindre : gestion des régies, suivi et contrôle de certains coûts, établissement de documents commerciaux et de déclarations,
- Autonomie dans la collecte et le contrôle des informations, le suivi quotidien des dossiers et des activités.

Résultats attendus :

Les aléas matériels, financiers et humains sont anticipés ou gérés.
 Les étapes de fabrication sont coordonnées du point de vue organisationnel et technique.
 Les réglementations et engagements contractuels sont respectés.
 Le cahier des charges, les délais et l'enveloppe budgétaire sont respectés.
 La conformité du produit est contrôlée dans ses aspects artistique, technique et juridique.

F. FONCTION 5 : EXPLOITATION DU PRODUIT

Cette fonction consiste à collaborer à tout ou partie des activités liées à l'édition, la distribution, la diffusion multi-supports commerciale ou non commerciale d'œuvres et produits audiovisuels.

1. ACTIVITÉ 5.1 : PRÉPARER, ARCHIVER

a. Tâches associées :

- T5.1 : Préparer les éléments nécessaires à la promotion, la diffusion ou la livraison du produit.
- T5.2 : Envisager différentes formes d'exploitation du produit ou de l'œuvre.
- T5.3 : Préparer ou établir les contrats.
- T5.4 : Préparer la répartition des droits d'auteurs et droits voisins.
- T5.5 : Archiver, conserver et gérer les supports et les éléments.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Dossier de projet, comptes rendus, documents annotés,
- Informations et consignes écrites et orales,
- Informations concernant les contrats et engagements,
- Fichiers informatisés ou non,
- Documentations et annuaires spécialisés,
- Expérience professionnelle,

- Informatique, technologies de l'information et de la communication,
- Logiciels bureautique et spécialisés, progiciels.

Liaisons, relations :

- Sous la direction du producteur ou du responsable de production.
- Travail en collaboration ou en relation avec :
 - Producteur ou responsable de production,
 - Services juridiques, commerciaux, financiers et comptables de l'entreprise ou extérieurs,
 - Auteurs, réalisateur,
 - Partenaires, prestataires,
 - Diffuseurs,
 - Organismes spécialisés,
 - Médias.

Autonomie et responsabilité :

- Autonomie dans la recherche et la collecte des informations à partir des directives données, l'organisation et le suivi quotidien des dossiers,
- Consultations préalables pour la définition des orientations à prendre,
- Propositions et suggestions lors de la prise de décision.

Résultats attendus :

L'exploitation du produit est assurée.

Les contraintes de rentabilité et le retour sur investissement sont pris en compte.

Les obligations légales et contractuelles sont respectées.

G. FONCTION 6 : GESTION DE LA STRUCTURE PERMANENTE

Cette fonction consiste à collaborer à la gestion de l'entreprise employeur, s'agissant de contrats de travail à durée déterminée ou indéterminée, en relation ou non avec un projet de production.

1. ACTIVITÉ 6.1 : PLANIFIER, DÉCLARER

a. Tâches associées :

- T6.1 : Mettre en place et utiliser des outils d'organisation et de gestion.
- T6.2 : Planifier l'utilisation des moyens matériels et humains.
- T6.3 : Participer à la gestion du personnel permanent.
- T6.4 : Assurer les déclarations auprès des organismes.
- T6.5 : Préparer les bons de commande et les règlements.
- T6.6 : Suivre les comptes de production.
- T6.7 : Préparer les éléments comptables.
- T6.8 : Contribuer à la veille technologique correspondant au secteur d'activité.

b. Conditions d'exercice :

- **Moyens et ressources :**
 - Informations et consignes écrites et orales,
 - Fichiers informatisés ou non,
 - Documentations et annuaires spécialisés,
 - Textes réglementaires, conventions collectives,
 - Expérience professionnelle,
 - Informatique, technologies de l'information et de la communication,
 - Logiciels bureautique et spécialisés, progiciels.
- Liaisons, relations :

- Sous la direction du producteur ou du responsable de production.
- Travail en collaboration ou en relation avec :
 - Producteur ou responsable de production,
 - Services spécialisés (commerciaux, juridiques, financiers et comptables) dans l'entreprise ou extérieurs,
 - Organismes spécialisés.

Autonomie et responsabilité :

- Autonomie dans la mise en place des outils et méthodes,
- Autonomie dans le suivi quotidien des dossiers et des documents nécessaires à la gestion et au respect de la réglementation,
- Responsabilité dans la collecte, le contrôle et la transmission des informations,
- Consultations préalables pour toute activité autre que la gestion courante de la structure.

Résultats attendus :

Les obligations légales et sociales sont respectées.

Les informations et documents fournis permettent d'assurer la gestion commerciale, financière et comptable de l'entreprise.

Champ d'activité : « métiers de l'image »

A. CHAMP D'ACTIVITÉ

1. Définition :

Le titulaire du BTS des Métiers de l'Audiovisuel/ « métiers de l'image » a la charge de mettre en œuvre les moyens de captation de l'image, il est capable d'assurer la mise en forme des prises de vues d'un programme audiovisuel.

Les pratiques professionnelles, que recouvre ce champ d'activité, s'appuient sur une culture ouverte, acquise dans les domaines artistiques, sportifs et de l'information et de la communication, c'est un professionnel des techniques de l'image et de son traitement.

2. Contexte professionnel :

Secteurs d'activités concernés :

Sociétés de production audiovisuelle,
Prestataires techniques (Production/postproduction, communication, évènement),
Chaîne de télévision nationale, régionale, locale, généraliste ou thématique, web Tv, diffuseurs.

Emplois concernés :

Les appellations varient selon les secteurs d'activité, les entreprises, l'existence ou non d'accords salariaux ou de conventions collectives. Qu'il s'agisse de contrat de travail majoritairement à durée déterminée. Les principales qualifications sont les suivantes :

- Technicien de reportage :
- Opérateur de prise de vues/cadreur,
- Technicien lumière (Audiovisuel, événementiel):

En fonction de son potentiel et de l'expérience professionnelle acquise, le titulaire du Diplôme pourra évoluer vers les fonctions de :

- Assistant opérateur,
- Chef Opérateur lumière/Directeur de la photo [*en évolution de carrière*],
- Régisseur lumière (événementiel et arts du spectacle),
- JRI /Journaliste Reporteur d'Image [à l'issue d'une *formation complémentaire aux métiers du journalisme*],
- Opérateurs spécifiques de l'image (steadycam, grues, paramétrage, automates),
- Etalonneur,
- Monteur/chef monteur/truquiste,
- de nouveaux métiers émergents comme stéréographe en fonction de leur implantation dans les métiers de l'audiovisuel.

Environnement :

Professionnel spécialisé, impliqué techniquement et artistiquement dans le processus global de la réalisation d'un programme audiovisuel, le technicien Image intervient sous la responsabilité d'un réalisateur, d'un chef de car ou d'un responsable éditorial- L'exercice de ce métier requiert des compétences professionnelles ainsi que des qualités personnelles permettant de bien communiquer et de travailler en équipe.

B. FONCTION 1 : ANALYSE DE LA PRODUCTION

La fonction « Analyse de la production » consiste à interpréter une demande, situer les besoins et les contraintes, recueillir, comprendre, traiter des données, proposer des outils, organiser son travail, dialoguer, s'informer, informer.

1. ACTIVITÉ 1.1 : LIRE, ANALYSER, COMPRENDRE

a. Tâches associées :

- T1.1.1 : Lire, analyser et comprendre les documents de production, interpréter les demandes de la production.
- T1.1.2 : Identifier et comprendre la production en référence aux différents genres de productions existant sur le marché.
- T1.1.3 : Analyser les contraintes et spécificités techniques du projet, mesurer le travail à effectuer et sa faisabilité, déterminer les besoins.
- T1.1.4 : Proposer des solutions et des outils.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Documents de production (cahier des charges, découpage technique, conducteur),
- Matériels et ressources disponibles,
- Connaissance des matériels et documentations techniques,
- Connaissance des conditions de tournage.

Autonomie, responsabilité :

- Interpréter les demandes artistiques et techniques de la production,
- Estimer et envisager les équipements nécessaires à la captation,
- Communiquer au sein de l'équipe.

Résultats attendus :

- La demande est analysée dans un contexte de production et de diffusion.

C. FONCTION 2 : PREPARATION ET SUIVI

La fonction « Préparation » consiste à rendre les outils opérationnels et à organiser les ressources.

1. ACTIVITÉ 2.1 : PRÉPARER AVANT LE TOURNAGE

a. Tâches associées :

- T2.1.1 : Participer aux repérages du lieu de tournage.
- T2.1.2 : Prévoir l'organisation des lieux de tournage.
- T2.1.3 : Etablir les plans d'implantation caméra et lumière, définir et lister les moyens nécessaires.
- T2.1.4 : Préparer et conditionner le matériel en fonction du lieu d'utilisation et des nécessités de transport.
- T2.1.5 : Effectuer les tests et essais permettant de définir le paramétrage caméra au tournage.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Parc matériel professionnel : mesure de la lumière, caméras, accessoires, support d'enregistrement, lumière et machinerie, station de postproduction et outils de visualisation et de contrôle (oscilloscope, « vecteurscope », moniteur de référence...).
- Studio, éléments de décor, doublure lumière,
- Notices et documentations techniques (en anglais éventuellement).
- Dialogue avec l'équipe de tournage.

Responsabilité :

- En collaboration avec l'équipe de tournage.

- Participer au choix du matériel utilisé.
- Prévoir et réserver le matériel nécessaire (caméras, objectifs, éclairages, machineries).

Résultats attendus :

Les propositions sont pertinentes, évolutives et adaptées au projet.

2. ACTIVITÉ 2.2 : PRÉPARER LA MISE A DISPOSITION DU MEDIA ET ASSURER SON SUIVI

a. Tâches associées :

- T2.2.1 : Effectuer les sauvegardes, les acquisitions et les transferts par le réseau des médias enregistrés.
- T2.2.2 : Participer à la phase d'étalonnage numérique des images en vue d'obtenir les rendus esthétiques recherchés.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Outils professionnels (plates-formes informatiques, réseaux, logiciels, périphériques, lecteurs de médias),
- Supports d'enregistrement,
- Documentations spécifiques, synoptiques.

Responsabilité :

- Réaliser les essais indispensables afin de s'assurer de la cohérence des outils, de la faisabilité et de la maîtrise des rendus recherchés,
- Informer le service de maintenance de dysfonctionnements éventuels.

Résultats attendus :

- Les outils sont opérants.
- Les images sont conformes au cahier des charges et mises à disposition.
- Un rapport des captations est établi.

D. FONCTION 3 : CAPTATION

La fonction « Captation » consiste à mettre en œuvre les moyens nécessaires à la captation.

1. ACTIVITÉ 3 : MISE EN ŒUVRE DE LA CAPTATION

a. Tâches associées :

- T3.1.1 : Mettre en place des outils nécessaires au dispositif d'effets visuels (trucage, incrustation, capture de mouvement, cibles de référence...), gestion de l'incrustations.
- T3.1.2 : Mettre en place la lumière.
- T3.1.3 : Mesurer, régler et gérer des effets lumière,
- T3.1.4 : Effectuer les prises de vue des fonds de décor (découverte photo, décor, matte-painting) et participer à l'intégration des éléments images en vue d'un trucage, régler les effets visuels.
- T3.1.5 : Installer et régler la machinerie, exécuter ou coordonner les mouvements d'appareil.
- T3.1.6 : Effectuer le paramétrage et les réglages des caméras, participer au calibrage des retours image.
- T3.1.7 : Mettre en œuvre les outils de prise de vues, assurer le cadrage des images et leur enregistrement.
- T3.1.8 : Lire et interpréter les images enregistrées des points de vue technique et artistique
- T3.1.9 : Rédiger les rapports de tournage.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Matériels (caméras, lumière, machinerie, mesure, contrôle image),
- Studios de prise de vue,
- Moyens et personnels engagés pour le tournage,
- Connaissance des matériels et documentations techniques.

Autonomie, responsabilité :

Sous les directives du réalisateur :

- Travailler en relation avec le décorateur et le maquilleur,
- Apprécier et régler les effets visuels à l'image (lumière, incrustation...),
- Assumer la responsabilité artistique et technique du cadre,
- Produire des contenus image répondant aux exigences de la production (adéquation au sujet, valeurs informative, illustrative et narrative des images, respect de la personne et du droit à l'image...),
- Diagnostiquer les difficultés imprévues, proposer une solution ou une alternative et la mettre en œuvre,
- Participer au visionnage des rushes,
- Evaluer la pertinence des contenus image et établir les éléments manquants pour répondre à la demande,
- Critiquer la qualité des images (qualité technique et composition, lumière) en vue d'éventuelles reprises, en respectant le planning de tournage.
- Respecter les règles de sécurité (sécurité électrique et travaux en hauteur).

Résultats attendus:

Le technicien sait mettre en œuvre les dispositifs de prise de vue et d'éclairage en toute sécurité.

Le technicien participe à la gestion des médias et à la rédaction des rapports de tournage.

Le résultat est conforme aux attentes du réalisateur et/ou de la production.

E. Fonction 4 : ENTRETIEN DU MATERIEL ET GESTION DES CONSOMMABLES

Cette fonction consiste à gérer des moyens, évaluer, suivre et communiquer.

ACTIVITÉ 4 : Entretenir le matériel et gérer les consommables

a. Tâches associées :

T4.1 : Commander le matériel et les fournitures de prise de vue et d'éclairage.

T4.2 : Gérer les stocks.

T4.3 : Effectuer une maintenance de niveau 2 (norme NFX 60-010), détecter et signaler les pannes éventuelles aux services techniques.

T4.4 : Participer à la veille technologique.

b. Conditions d'exercice :

Ressources, moyens :

- Outils/logiciels de gestion de stocks
- Appareils de mesure et de contrôle
- Notices techniques
- Budget.

Responsabilités :

- S'assurer de la disponibilité et du bon fonctionnement des matériels image.
- Identifier et exprimer des défauts techniques au service maintenance.
- Assurer une maintenance de niveau 2 (norme NFX 60-010).

Résultats attendus :

Le parc matériel image est opérationnel (disponibilité, état de fonctionnement) ; des propositions sont faites sur les possibilités et/ou nécessités de renouvellement des équipements en tenant compte de l'évolution technologique.

Champ d'activité : « Métiers du son »

Le titulaire du Brevet de Technicien Supérieur des Métiers de l'Image et du Son, option « métiers du son », a la charge lors de productions audiovisuelles de la captation sonore, du montage son, du mixage, de l'illustration sonore et de la diffusion sonore.

A. CHAMP D'ACTIVITÉ

1. Définition :

Il existe une grande diversité des postes et des appellations possibles en fonction des secteurs d'activités précités. C'est pour cela que la commission a recentré son travail autour du poste « d'opérateur du son » (OPS) dans lequel on retrouve toutes les tâches génériques aux emplois concernés.

2. Contexte professionnel :

Secteur d'activités concernées :

- Société de production audiovisuelle,
- Prestataire technique (tournage et Postproduction- Communication-Événement),
- Chaînes de télévision généraliste, thématique, nationale, régionale, locale, Web-TV,
- La production audio,
- Les prestations de service (sonorisation),
- Les diffuseurs et radio-diffuseurs,
- Les structures culturelles (théâtres).

Emplois concernés :

- Opérateur de prise de sons (prise de son, mixage),
- Mixeur antenne (prise de son, mixage),
- Monteur son,
- Habillage sonore (prise de son, mixage),
- Assistant studio (prise de son, mixage, exploitation),
- Sonorisateur retour/façade de faible puissance (prise de son, mixage),
- Régisseur son (prise de son, mixage).

En fonction de son potentiel et de l'expérience professionnelle acquise, le titulaire du diplôme pourra évoluer vers les fonctions de :

- Mixeur post-production (mixage)
- Ingénieur du son (prise de son, mixage)
- Chef opérateur son.

Environnement :

Sous la responsabilité d'un responsable de production et/ou d'un responsable artistique.

Conditions d'exercice/profil :

Professionnel spécialisé, impliqué techniquement et artistiquement dans le processus global de la réalisation d'un programme audiovisuel, le technicien son intervient sous la responsabilité d'un réalisateur, d'un ingénieur son ou d'un responsable éditorial ou artistique- L'exercice de ce métier requiert des compétences professionnelles ainsi que des qualités humaines permettant de bien communiquer et de travailler en équipe.

B. FONCTION 1 : ANALYSE

1. ACTIVITÉ 1.1 : ANALYSER

a. Tâches associées :

T1.1.1 : Analyser les documents de production.

T1.1.2 : Interpréter les demandes artistiques.

T1.2.1 : Dégager les grandes options concernant le son (en particulier le choix des filières de production, des technologies et des supports).

T1.2.2 : Choisir et/ou proposer les équipements, les procédures, et concevoir les méthodes adaptées à la situation (tournage, mixage, diffusion...) en collaboration avec le réalisateur, le journaliste, le rédacteur, le chroniqueur, le directeur artistique, le musicien, dans un contexte financier donné et en fonction de la destination du programme.

T1.2.3 : Élaborer les schémas et synoptiques d'installation des équipements son (choix des matériels et des standards), quel que soit le support ou le genre de production (émission radiophonique, enregistrement discographique, plateau de télévision, évènementiel, sonorisation, bande sonore d'une fiction, d'une publicité, d'un documentaire).

T1.2.4 : Choisir et/ou proposer les emplacements d'installation des équipements son.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

Documents de production (synopsis, note d'intention, scénario, découpage, story board, interviews, commentaires additionnels, rapports de script, rapports son, conducteur, devis, comptes-rendus, documents annotés) :

- Informations et consignes orales (éventuellement en anglais),
- Les propositions et les choix effectués se font en collaboration avec l'équipe de production, la direction artistique (ou le réalisateur), les autres techniciens, et les interprètes,
- Les coûts de fabrication et de diffusion sont optimisés,
- Prévision des besoins probables d'une production (en temps d'occupation des moyens et en consommation de fongibles) en fonction des standards de production, éventuellement en gérer la planification,
- Evaluation des besoins en personnel (constitution de « l'équipe son »),
- Prise en compte de l'acoustique des locaux, des implantations et des mouvements (interprètes, décors, projecteurs, caméra...), selon les indications de mise en scène et celles fournies par les schémas et les synoptiques d'installation, le conducteur ou le découpage.

Autonomie, responsabilité :

La vérification permanente de la faisabilité du travail demandé.

Résultats attendus :

L'analyse de la demande est posée.

Les aspects culturel, esthétique, économique et technique de la demande sont analysés.

Une première estimation de l'ampleur du travail est quantifiée.

La faisabilité est acquise ou dénoncée. Les solutions proposées sont techniquement, artistiquement et financièrement viables, et font l'objet de documents écrits.

C. FONCTION 2 : PRÉPARATION ET INSTALLATION

1. ACTIVITÉ 2.1 : PRÉPARER ET INSTALLER LES ÉQUIPEMENTS SON.

a. Tâches associées :

- T.2.1: Participer aux repérages du lieu de production.
- T.2.2: Assurer la préparation, le conditionnement et la logistique du matériel
- T.2.3: Assurer l'installation du matériel.
- T.2.4: Paramétrer les systèmes.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Matériels impliqués (analogique, numérique, informatique et H.F.),
- Documents techniques généraux (principalement en anglais) - (grille d'affectation, synoptiques, documentations techniques, fiche technique de groupe ou d'orchestre, feuilles de mixage),
- Informations et consignes orales (éventuellement en anglais).

Autonomie, responsabilité :

En collaboration avec l'équipe de tournage :

- Participer au choix du matériel utilisé,
- Prévoir et réserver le matériel nécessaire.

Résultats attendus :

Les propositions sont pertinentes, évolutives et adaptées au projet.
Le matériel est testé et opérationnel.

D. FONCTION 3 : CAPTATION DU SON

1. ACTIVITÉ 3.1 : CAPTER LE SON

a. Tâches associées :

- T3.1 : Analyser les éléments sonores à capter d'un point de vue qualitatif.
- T3.2 : Définir l'ensemble des moyens nécessaires à la captation (choix des micros, traitements à appliquer aux différents signaux audio).
- T3.3 : Réaliser la prise de son et les vérifications nécessaires pendant l'enregistrement ou la diffusion : mise en œuvre de l'ensemble des équipements son (notamment pour les appareils de mixage, les appareils d'enregistrement, les microphones, les appareils de contrôle...) afin d'assurer que les normes soient respectées, et que le rendu soit conforme au projet.
- T3.4 : Rédiger un rapport d'enregistrement, un rapport-son, des feuilles de piste.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Documents de production.
- Documents techniques généraux (principalement en anglais).
- Informations et consignes orales (éventuellement en anglais).
- Une connaissance suffisante des moyens de prise de vues, d'éclairage, et de montage.
- L'ensemble des matériels de prise de son.
- Les éléments sonores.

Autonomie, responsabilité :

- Obtention des qualités techniques et artistiques les mieux adaptées au programme, compte-tenu de la nature des sources sonores (niveaux, dynamique, spectre, timbre...), des contraintes acoustiques des lieux et de celles induites par tous les autres intervenants et matériels.
- En fonction des normes en vigueur, il s'agit de tirer le meilleur parti possible des performances et des limites du matériel utilisé, afin de fournir un programme qui puisse s'insérer techniquement et artistiquement dans l'environnement pour lequel il est prévu.
- Le travail de mise au point, effectué au cours de répétitions ou d'essais-son, peut donner lieu à la rédaction d'un script ou conducteur-son.
- Adaptations à l'acoustique des lieux (voire sa correction).
- Gestion des moyens humains et matériels liés au plateau, à la scène ou au studio, pour ce qui relève de sa compétence,
- Travail en harmonie avec les autres professions de l'audiovisuel, les comédiens et les musiciens, tout en faisant respecter ses contraintes artistiques et techniques.

Résultats attendus :

Une bonne qualité artistique et technique des signaux captés dans un respect des normes d'enregistrement et de diffusion.

E. FONCTION 4 : TRAITEMENT ET RÉALISATION

1. ACTIVITÉ 4.1 : TRAITER ET RÉALISER LA POSTPRODUCTION DU SON

a. Tâches associées :

- T4.1 : Analyser les éléments sonores d'un point de vue qualitatif.
- T4.2 : Définir l'ensemble des moyens et gérer les ressources.
- T4.3 : Réaliser le montage son et préparer le mixage selon les indications artistiques (du réalisateur et/ou du monteur) afin d'obtenir le rendu souhaité
- T4.4 : Réaliser le mixage selon les indications artistiques (du réalisateur et/ou du monteur) afin d'obtenir le rendu souhaité, tout en respectant les normes techniques fixées.
- T4.5 : Assurer la finalisation de la production sonore (report, masterisation, exportations...)

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Documents de production,
- Documents techniques généraux (principalement en anglais),
- Informations et consignes orales (éventuellement en anglais),
- L'ensemble des matériels impliqués,
- Les éléments sonores.

Autonomie, responsabilité :

- Prise en compte de la demande artistique
- Sélection des passages enregistrés à conserver.
- Montage des sons.
- Prises de son complémentaires (postsynchronisation ou doublage, bruitage, effets...).
- Ecoute critique et contrôle du mixage dans les conditions prévues de diffusion (de multicanal à mono, à travers les codec).
- Réalisation des PAD audio.

- Travail en harmonie avec les autres professions de l'audiovisuel, les comédiens et les musiciens, tout en faisant respecter ses contraintes artistiques et techniques.

Résultats attendus :

Le montage son et le mixage réalisés correspondent aux demandes artistiques et aux contraintes de diffusion.

F. FONCTION 5 : MISE EN ŒUVRE DES RÉSEAUX D'ORDRE, SONORISATION ET DIFFUSION

1. ACTIVITÉ 5.1 : METTRE EN PLACE LES RÉSEAUX D'ORDRES

a. Tâches associées :

- T5.1.1 : Réaliser en accord avec le réalisateur et les différents intervenants techniques la hiérarchisation du système d'ordre.
- T5.1.2 : Implanter le système d'ordre.
- T5.1.3 : Paramétrer les systèmes.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources ;

- Documents de la production.
- Documents techniques généraux (principalement en anglais)- (feuilles de patch, grilles d'affectation, synoptiques, documentations techniques, fiches techniques de groupe ou d'orchestre, feuilles de mixage),
- Informations et consignes orales (éventuellement en anglais),
- Matériels impliqués (analogique, numérique, informatique et H.F.).

Autonomie, responsabilité :

- Encadrement de l'équipe son, et répartition des tâches affectées à chacun,
- Fiabilisation du système d'ordre,
- Prévision de systèmes de secours (redondance du système).

Résultats attendus :

Le bon fonctionnement du système d'ordre.
Une hiérarchisation correcte de l'information.

2. ACTIVITÉ 5.2 : RÉALISER DES SONORISATIONS DE PETITE PUISSANCE (Sonorisation et retour plateau)

a. Tâches associées

- T5.2.1 : Analyser les éléments sonores d'un point de vue qualitatif.
- T5.2.2 : Corriger ou s'adapter à l'acoustique des lieux.
- T5.2.3 : Sécuriser les matériels
- T5.2.4 : Paramétrer les systèmes
- T5.2.5 : Assurer la diffusion sonore

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Documents de la production.
- Documents techniques généraux (principalement en anglais ; feuilles de patch, grilles d'affectation, synoptiques, documentations techniques, fiches techniques de groupe ou d'orchestre, feuilles de mixage),
- Informations et consignes orales (éventuellement en anglais),
- Matériels impliqués (analogique, numérique, informatique et H.F.).

Autonomie, responsabilité :

- Gestion des moyens humains et matériels liés au plateau, à la scène ou au studio, pour ce qui relève de sa compétence,
- Travail en harmonie avec les autres professions de l'audiovisuel, les comédiens et les musiciens, tout en faisant respecter ses contraintes artistiques et techniques,
- Sécurité du public : niveaux sonores et accrochage des systèmes de diffusion,
- Respect artistique et technique du signal à diffuser (Balance, dynamique, absence de Larsen).

Résultats attendus :

Les modulations sonores sont diffusées en respectant au mieux l'intégrité artistique et technique de ces modulations.

Le matériel est sécurisé.

La législation sur les nuisances sonores est respectée.

3. ACTIVITÉ 5.3 : RÉCUPÉRER OU TRANSFÉRER LES ÉLÉMENTS SONORES TRAITÉS

a. Tâches associées :

- T5.3.1 : Analyser la demande et les éléments sonores d'un point de vue qualitatif et quantitatif
- T5.3.2 : Assurer l'exploitation du matériel et des logiciels de transfert audio
- T5.3.3 : Aligner la chaîne de diffusion audio et la mise aux normes des signaux.
- T5.3.4 : Paramétrer les codecs et assurer la conversion de format des fichiers audio

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Les éléments sonores traités et éventuellement les métadonnées associées,
- Les supports de transmission,
- Les capacités des serveurs,
- Les systèmes de duplication et leurs supports,
- Documents de la production,
- Documents techniques généraux (principalement en anglais ; grille d'affectation, synoptiques),
- Informations et consignes orales (éventuellement en anglais).

Autonomie, responsabilité :

- Analyse des éléments sonores d'un point de vue qualitatif,

- En fonction des contraintes liées au vecteur de transmission, respect de l'intégrité artistique et technique du signal (bande passante, débit, codec),
- Mise en place, en relation avec l'expéditeur ou le destinataire, des procédures d'échange de médias et de métadonnées dans les différentes phases de postproduction (mixage/montage), ou de contribution.

Résultats attendus :

Le signal audio (et éventuellement les métadonnées associées) est récupéré, transmis, diffusé, ou dupliqué dans les meilleures conditions et dans le respect des normes utilisées.

G. FONCTION 6 : ARCHIVAGE ET MAINTENANCE

1. ACTIVITÉ 6.1 : PRÉPARER ET/OU ASSURER L'ARCHIVAGE DES ÉLÉMENTS SONORES ET MÉTADONNÉES D'UNE PRODUCTION

a. Tâches associées :

T6.1.1 : Assurer un archivage organisé et documenté.

T6.1.2 : Assurer la pérennité de l'archivage.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Les éléments sonores,
- Les métadonnées (feuilles de mixage, EDL, TC, Time line, automatisations),
- Documents de la production,
- Informations et consignes orales (éventuellement en anglais).

Autonomie, responsabilité :

Organisation et documentation de l'archivage.

Résultats attendus :

Les éléments sonores ainsi que leurs métadonnées associées sont correctement archivés, et facilement réutilisables.

2. ACTIVITÉ 6.2 : GARANTIR LA SURETÉ DE FONCTIONNEMENT (Maintenance)

a. Tâches associées :

T6.2.1 : Identifier l'origine d'une panne.

T6.2.2 : Assurer un niveau 2 de maintenance (norme NF EN 13306 X 60 319)

T6.2.3 : Procéder aux interventions d'urgences en cas d'un dysfonctionnement matériel ou logiciel.

T6.2.4 : Appliquer le plan d'entretien et de maintenance tel qu'il est défini avec le responsable de l'entreprise ou de la production et en tenir le journal.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Notices techniques,
- Maîtrise des appareils impliqués,
- Documents techniques généraux (principalement en anglais),
- Informations et consignes orales (éventuellement en anglais),
- Appareils de maintenance et de mesure adaptés,
- Connaissance des normes et des signaux de base.

Autonomie, responsabilité :

- Maintien aux normes les matériels,
- Remplacement ou contournement le matériel défectueux dans la chaîne sonore,
- Appels aux différents modes de maintenance (SAV, service de maintenance, Hot line, FAQ),
- Prévisions de renouvellement, d'évolution du matériel et des logiciels, et plans d'investissements,
- Gestion des équipements, des accessoires et des stocks de fongibles.

Résultats attendus :

Les pannes sont prévenues, ou contournées dans des délais brefs, et les appareils sont maintenus aux normes.

Champ d'activité : « Techniques d'ingénierie et exploitation des équipements »

A. CHAMP D'ACTIVITÉ

1. Définition :

Le titulaire du BTS Audiovisuel, option « techniques d'ingénierie et exploitation des équipements », contribue à la détermination, la coordination technique, la mise en œuvre et l'exploitation des équipements relatifs à un projet donné- De ses activités doivent résulter des choix décisifs tenant compte des impératifs artistiques, techniques, institutionnels, commerciaux et financiers de la production.

Il doit également garantir:

La sûreté et le bon fonctionnement des équipements et des systèmes en participant à leur maintenance préventive et corrective, la qualité technique du signal et du flux.

Dans cette optique, il doit communiquer aux responsables et autres membres de l'équipe du projet les informations techniques indispensables, contribuer à la gestion des stocks, entretenir des relations avec les SAV des constructeurs, savoir répondre à une assistance technique « hot line », assurer une veille technologique.

Le domaine d'action et de responsabilité du « technicien d'ingénierie » l'oblige à communiquer et à se confronter régulièrement avec les autres membres de l'équipe (responsables, membres des équipes de production, de réalisation), tout au long du déroulement du projet; il en résulte que le technicien option « techniques d'ingénierie et exploitation des équipements » doit posséder une bonne culture littéraire et artistique notamment dans le domaine de l'audiovisuel.

2. Contexte professionnel :

Secteurs d'activités

Production audiovisuelle,
Prestation de service (production et postproduction),
Distributeurs et/ou revendeurs de matériels,
Chaîne de télévision, sociétés de production et de diffusion de « Web TV », diffuseur.

Emplois concernés

Les appellations varient selon les secteurs d'activités, les entreprises, l'existence ou non d'accords salariaux ou de conventions collectives- Qu'il s'agisse de contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée, les principales qualifications sont les suivantes :

Technicien duplication,
Technicien de laboratoire
Technicien d'exploitation de régie finale,
Technicien d'ingénierie,
Technicien d'exploitation vidéo,
Technicien de reportage,
Technicien de trafic,
Technicien de studio,
Technicien maintenance,
Responsable location,
Ingénieur vision.

En fonction de son potentiel et de l'expérience professionnelle acquise, le titulaire du diplôme pourra évoluer vers les fonctions :

Responsable nodal et transmissions,
Truquiste (en direct),
Coordinateur technique,
Chef d'équipements (chef de, car),
Responsable du service de maintenance.

B. FONCTION 1 : ANALYSE

La fonction d'analyse consiste à interpréter la demande, en situer les besoins et contraintes, et proposer les solutions et les outils adaptés.

1. ACTIVITÉ 1.1 ANALYSER LA DEMANDE

a. Tâches associées :

T1.1.1 : Analyser les documents de production.

T1.1.2 : Interpréter les demandes artistiques, techniques, éditoriales, commerciales, institutionnelles, financières du donneur d'ordres.

T1.1.3 : Recenser les moyens techniques disponibles.

T1.1.4 : Identifier les ressources extérieures nécessaires.

T1.1.5 : Instaurer un dialogue avec les principaux acteurs de la production afin de dégager les grandes options techniques conformes aux impératifs artistiques et financiers.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Documents de production (budget, cahier des charges, conducteur, réunion préparatoire, rapports d'étapes, bon de commande),

- Equipements disponibles,
- Ressources extérieures (moyens de transmissions, archives, gestion des duplex, arrivées, départs).

Autonomie, responsabilité :

- Sous la responsabilité du directeur technique, responsable d'exploitation, chargé de production...
- En accord avec:
 - Le Service Planning
 - Le Responsable d'Exploitation
 - Le directeur du service Production
 - Le directeur Technique
- En relation avec les responsables commerciaux, et les clients de l'entreprise
- En relation avec les fournisseurs (et services après-vente)
- En relation avec les donneurs d'ordres
- En étroite collaboration avec les responsables techniques et membres des équipes de production et de réalisation.

Résultats attendus :

Les solutions et les outils sont proposés, en tenant compte du contexte professionnel et de toutes les contraintes liées au projet
 Identification des formats associés aux flux d'entrée et constitution des livrables.

2. ACTIVITÉ 1.2 : ANALYSER LA FAISABILITE

a. Tâches associées :

- T1.2.1 : Choisir les équipements nécessaires en fonction des contraintes du projet, des repérages techniques, des caractéristiques techniques et des conditions d'exploitation audiovisuelle.
 T1.2.2 : Déterminer les compatibilités des moyens et des équipements au sein de la chaîne technique
 T1.2.3 : Entretenir les relations nécessaires avec les autres partenaires, cela afin de mener à bien le projet
 T1.2.4 : Sélectionner les configurations les plus performantes en respectant le cadre budgétaire.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Documents de production (Echéancier, cahier des charges, conducteur, réunion préparatoire, rapports d'étapes),
- Equipements disponibles,
- Ressources extérieures (moyens de transmissions, archives, gestion des duplex, arrivées, départs),
- Documentation technique (généralement en anglais),
- Résultats de l'analyse de la demande (étape précédente),
- Dialogue avec le donneur d'ordres et les autres corps de métier.

Autonomie, responsabilité :

- Sous la responsabilité du directeur technique, responsable d'exploitation, chargé de production
- En accord avec:
 - Le Service Planning,
 - Le Responsable d'Exploitation,
 - Le directeur du service Production,
 - Le directeur Technique.

- En relation avec les responsables commerciaux, et les clients de l'entreprise,
- En relation avec les fournisseurs (et services après-vente),
- En relation avec les donneurs d'ordres,
- En étroite collaboration avec les responsables techniques et membres des équipes de production et de réalisation.

Résultats attendus :

Les solutions techniques et les outils correspondants sont proposés.
La conformité et la cohérence avec le cahier des charges sont vérifiées.

C. FONCTION 2 : PRÉPARATION ET INSTALLATION DES SYSTÈMES TECHNIQUES

Cette fonction consiste à constituer la chaîne technique image et son requisite et à en garantir son fonctionnement.

1. ACTIVITÉ 2.1 : PRÉPARER, CONFIGURER UN ENSEMBLE D'ÉQUIPEMENTS ET S'ASSURER DE SON BON FONCTIONNEMENT

a. Tâches associées :

- T2.1 : Assurer la responsabilité du fonctionnement du système audiovisuel : Etude/conception du système, élaboration du synoptique du système, mise en place, câblage, alimentation en énergie, climatisation (il s'agit uniquement d'évaluer les besoins), mise en service, vérification.
- T2.2 : Effectuer la mesure et vérifier la mise en conformité des signaux (respect des normes, tests et réglages).
- T2.3 : Pour les outils informatiques:
- installer, configurer, paramétrer les logiciels (remises à jour, « plug-ins »),
 - évaluer, adapter les besoins et les performances nécessaires (cartes graphiques, espace RAM, disque dur, interfaces...),
 - vérifier et tester les « sets-ups » des équipements, les signaux en entrée et sortie en s'assurant de la compatibilité des différents systèmes interconnectés.
- T2.4 : Pour les liaisons et les accès aux ressources partagées :
- vérifier la disponibilité des canaux de transmission de l'information,
 - vérifier la qualité de la transmission de l'information,
 - vérifier que le routage est assuré,
 - vérifier la disponibilité des espaces de stockage et de streaming.
- T2.5 : Vérifier le bon état de fonctionnement des équipements.
- T2.6 : Préparer les effets spéciaux et les déclinaisons-
- T2.7 : Conserver l'intégrité des données ou du signal aux interfaces entre systèmes.
- T2.8 : Préparer et conditionner le matériel en fonction du lieu d'utilisation et de sa disponibilité.
- T2.9 : Assurer la sécurité des personnes et des matériels en réalisant des câblages adéquats et protégés (une certification électrique est par conséquent indispensable).

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Equipements et logiciels impliqués (analogiques, numériques, haute définition),
- Supports d'enregistrement, de transmission et de stockage (archivage),
- Réseaux locaux et distants,
- Outils de suivi à l'exploitation.

Autonomie, responsabilité :

- Sous la responsabilité du directeur technique, responsable d'exploitation, chargé de production
- En accord avec:
 - Le Service Planning
 - Le Responsable d'Exploitation
 - Le directeur du service Production
 - Le directeur Technique
- En relation avec les responsables commerciaux, et les clients de l'entreprise
- En relation avec les fournisseurs (et services après-vente)
- En relation avec les donneurs d'ordres
- En étroite collaboration avec les responsables techniques et membres des équipes de production et de réalisation.

Résultats attendus :

Le système est opérationnel et les éléments préparatoires en conformité avec la demande sont fournis dans les délais imposés.

D. FONCTION 3 : EXPLOITATION

La fonction consiste à mettre en œuvre et contrôler les différents éléments de la chaîne technique image et son au cours de leur exploitation et de réaliser les vérifications nécessaires à leur bon fonctionnement.

1. ACTIVITÉ 3.1 : METTRE EN ŒUVRE LES ÉQUIPEMENTS ET LES EXPLOITER

a. Tâches associées :

- T3.1.1 : S'adapter aux demandes en fonction des outils disponibles.
- T3.1.2 : Mettre en œuvre les moyens de réception, d'enregistrement et d'acquisition numériques.
- T3.1.3 : Mettre en œuvre les moyens de trucage et d'effets spéciaux.
- T3.1.4 : Exploiter les moyens de duplication, de transfert, de diffusion et de compression.
- T3.1.5 : Contrôler en permanence le bon fonctionnement des équipements.
- T3.1.6 : Effectuer les réglages en cours d'exploitation selon les nécessités techniques et artistiques.
- T3.1.7 : Diagnostiquer les difficultés imprévues, proposer une solution de remplacement et la mettre en œuvre.
- T3.1.8 : Evaluer la qualité du résultat au plan technique et esthétique, en vue d'éventuelles interventions.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Cahier des charges
- Equipements et logiciels impliqués (analogiques, numériques haute définition, réseaux haut débit):
 - Equipements de captation
 - Acquisition numérique
 - Equipements de commutation, de routage et de transfert
 - Equipements de communication distante
- Equipements de trucage et effets spéciaux
- Equipements d'enregistrement et systèmes d'archivage
- Métrologie : appareils et logiciels de mesures
- Documentations techniques (papier ou électronique)

Autonomie, responsabilité :

- Sous la responsabilité du directeur technique, responsable d'exploitation, chargé de production
- En accord avec:

- Le Service Planning
- Le Responsable d'Exploitation
- Le directeur du service Production
- Le directeur Technique
- En relation avec les responsables commerciaux, et les clients de l'entreprise
- En relation avec les fournisseurs (et services après-vente)
- En relation avec les donneurs d'ordres
- En étroite collaboration avec les responsables techniques et membres des équipes de production et de réalisation.

Résultats attendus :

Le cahier des charges et les délais sont respectés.

2. ACTIVITÉ 3.2 : ASSURER LA FLUIDITE DU TRAFIC ET LA COMPATIBILITÉ DES SIGNAUX EN ENTRÉE ET EN SORTIE

a. Tâches associées :

T3.2.1 : Assurer les liaisons entre le site d'exploitation et l'extérieur.

T3.2.2 : Effectuer la diffusion et/ou l'enregistrement du produit à partir d'un équipement fixe ou mobile, local ou distant.

T3.2.3 : Gérer la réception et l'envoi de faisceaux terrestres, satellites, streaming en respectant les procédures.

T3.2.4 : Administrer les serveurs et réseaux (la bande passante, l'allocation des ressources, le stockage de masse, la sauvegarde, la gestion des accès protégés).

T3.2.5 : Assurer les transferts vers le serveur et contrôler la qualité.

T3.2.6 : Définir les priorités et hiérarchiser les échanges entre le serveur et les postes de travail.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Outils de commutations audio/vidéo,
- Equipements de trafic : ordres, interfaces de liaison (fibres optiques),
- Equipements de réception : antennes, paraboles satellite,
- Prestataires et opérateurs nationaux et internationaux (procédures de diffusion),
- Régies de diffusion,
- Equipements et supports de diffusion,
- Réseaux, serveurs et terminaux,
- Outils de suivi à l'exploitation.

Autonomie, responsabilité :

- Sous la responsabilité du directeur technique, responsable d'exploitation, chargé de production
- En accord avec:
 - Le Service Planning.
 - Le Responsable d'Exploitation.
 - Le directeur du service Production.
 - Le directeur Technique.
- En relation avec les responsables commerciaux, et les clients de l'entreprise.
- En relation avec les fournisseurs (et services après-vente).
- En relation avec les donneurs d'ordres.
- En étroite collaboration avec les responsables techniques et membres des équipes de production et de réalisation.

Résultats attendus :

- La qualité et la conformité des informations sont garanties le long de la chaîne d'exploitation.
- Les informations image, son et métadonnées sont acheminées au sein du système de production.
- La sécurité des liaisons et des interfaces est garantie.
- Les allocations horaires attribuées sont respectées.

3. ACTIVITÉ 3.3 : COMMUTATIONS DES SOURCES ET TRANSFERT DES ÉLÉMENTS

a. Tâches associées :

T3.3.1 : Assurer les commutations au nodal.

T3.3.2 : Effectuer en régie les enchaînements en direct ou en enregistrement entre les plateaux et les sources disponibles.

T3.3.3 : Assurer la sécurisation de certains points sensibles de l'installation (redondances et dérivations : régie normale, régie secours).

T3.3.4 : Interconnecter des sources hétérogènes.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Equipements et logiciels dédiés aux mélanges et trucages:
 - Grilles et logiciels de commutation,
 - Mélangeurs vidéo, consoles son,
 - Banques d'images, serveurs,
 - Systèmes informatisés d'automatisation, de programmation.
- Outils de suivi à l'exploitation.

Autonomie, responsabilité :

- Sous la responsabilité du directeur technique, responsable d'exploitation, chargé de production,
- En accord avec:
 - Le Service Planning,
 - Le Responsable d'Exploitation,
 - Le directeur du service Production,
 - Le directeur Technique.
- En relation avec les responsables commerciaux, et les clients de l'entreprise,
- En relation avec les fournisseurs (et services après-vente),
- En relation avec les donneurs d'ordres,
- En étroite collaboration avec les responsables techniques et membres des équipes de production et de réalisation.

Résultats attendus :

Les enchaînements sont conformes au cahier des charges.

Les éléments transférés sont contrôlés en permanence,

Les consignes provenant du réalisateur, producteur, journaliste,... sont analysées comprises et respectées.

Les informations au sein de plusieurs conversations sont interprétées et discernées.

Les solutions d'urgences selon la nécessité sont proposées et/ou appliquées.

4. ACTIVITÉ 3.4 : CONFORMER ET VÉRIFIER LE PRODUIT FINI EFFECTUER DES EFFETS EN DIRECT

a. Tâches associées :

T3.4.1 : Mettre en œuvre les effets conçus et mis en mémoire-

T3.4.2 : Effectuer des effets en direct- Utiliser des éléments graphiques et sonores d'illustration et en assurer l'animation.

T3.4.3 : Effectuer la conformation des produits, en relation avec un réalisateur ou un monteur-

T3.4.4 : Préparer le PAD en analysant les caractéristiques et la qualité technique des images.

T3.4.5 : S'assurer de la conformité du PAD.

T3.4.6 : Masteriser et/ou dupliquer des produits dans différents formats et supports et en effectuer la vérification.

T3.4.7 : Effectuer l'assemblage en bout à bout de séquences ou d'émission.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Equipements, logiciels dédiés aux effets et trucages, et moyens de créations graphiques:
 - Eléments constituant du produit final (rushes, banques d'images, etc.),
 - Machines de lectures et d'enregistrements,
 - Mélangeurs vidéo, générateurs d'effets, synthétiseurs d'écriture,
 - Consoles son, banque audio, DAT, CD.
- Champs relationnel : travail en collaboration avec les monteurs, réalisateurs mixeurs,
- Liste des normes de diffusion à respecter,
- Outils de suivi à l'exploitation.

Autonomie, responsabilité :

- En accord avec:
 - Le Service Planning,
 - Le Responsable d'Exploitation,
 - Le directeur du service Production,
 - Le directeur Technique.
- Assumer les choix proposés.

Résultats attendus :

Le produit fini respecte les normes de diffusion ou d'exploitation.

Les effets spéciaux souhaités sont rendus.

E. FONCTION 1 : GESTION ET ENTRETIEN (MAINTENANCE)

Il appartient au technicien de maintenir les installations et de gérer les équipements et les stocks.

1. ACTIVITÉ 4.1 : GARANTIR LA SURETÉ DE FONCTIONNEMENT

a. Tâches associées :

T4.1.1 : Entretien et maintenir aux normes les Equipements et systèmes.

- T4.1.2 : Identifier l'origine d'une panne sur un équipement ou un système.
- T4.1.3 : Appliquer une procédure pour identifier un constituant ou un équipement défectueux.
- T4.1.4 : Appliquer une procédure d'exploitation informatique pour installer ou réinstaller une application spécifique.
- T4.1.5 : Utiliser un appareil de mesure.
- T4.1.6 : Analyser le résultat d'une mesure.
- T4.1.7 : Effectuer la maintenance des différents équipements techniques.
- T4.1.8 : Informer, communiquer et assurer une veille technologique (salons, littérature spécialisée, etc.).
- T4.1.9 : Assurer les moyens de prévoyance (stocks, cartes, pièces de rechange).
- T4.1.10 : Entretenir les relations avec les SAV des constructeurs.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Connaissance technique approfondie des technologies et des Equipements,
- Suivi des Equipements (carnet d'entretien),
- Liaison avec la « hot line »,
- Notices techniques (généralement en anglais),
- Catalogues, tarifs et coûts moyens,
- Procédures,
- Outils de contrôle et de surveillance,
- Appareils et logiciels de mesures adaptés-

Autonomie, responsabilité :

- En accord avec:
 - Le Service Planning,
 - Le Responsable d'Exploitation,
 - Le directeur du service Production,
 - Le directeur Technique.
- Garantir le bon fonctionnement après entretien ou réparation auprès des utilisateurs,
- Commander les pièces de rechange et valider celle ci auprès du responsable technique.

Résultats attendus :

Un plan préventif concerté d'entretien régulier des équipements, assure la disponibilité des équipements et systèmes.

En cas de pannes ou défaillances, le technicien intervient afin de restaurer la disponibilité des systèmes.

Si les problèmes rencontrés sont insolubles, les personnes compétentes sont prévenues.

2. ACTIVITÉ 4.2 : GARANTIR LA DISPONIBILITÉ DES CONSOMMABLES ET PARTICIPER AU RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPEMENTS

a. Tâches associées :

- T4.2.1 : Lire et comprendre une notice technique en français et en anglais.
- T4.2.2 : Assurer la maintenance des logiciels (mise à jour des versions).
- T4.2.3 : Assurer la maintenance de niveau 3 (selon norme NFX 60-010) des équipements et des systèmes (analogiques, numériques/informatiques).
- T4.2.4 : Assurer la formation des utilisateurs (première prise en mains technique).
- T4.2.5 : Assurer la recette des équipements (Participation aux tests et essais lors de la réception de nouveaux équipements).
- T4.2.6 : Participer aux choix technologiques et à la préparation des investissements.

T4/2.7 : Gérer les équipements, les accessoires et les stocks de consommables (tenue à jour de l'inventaire, vérification des conditions de stockage ou de conservation).

T4.2.8 : Planifier les approvisionnements en consommables et garantir le renouvellement des stocks.

T4.2.9 : Suivre l'état du parc matériel, et fournir des indicateurs pertinents pour les décisions de renouvellement (usures, frais de maintenance).

T4.2.10 : Participer aux prévisions de renouvellement et d'évolution des équipements.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Notices techniques (hardware et software)
- Connaissances des pratiques professionnelles des autres métiers
- Communication en anglais technique
- Budget d'investissement et de fonctionnement
- Catalogues, tarifs
- Notions de gestion de stocks

Autonomie, responsabilité :

- En accord avec:
 - Le Service Planning
 - Le Responsable d'Exploitation
 - Le directeur du service Production
 - Le directeur Technique
- Répondre à tout moment sur l'état des stocks auprès des responsables

Résultats attendus :

Le parc de matériels existant ainsi que son renouvellement est géré.

La communication entre fournisseurs et utilisateurs est parfaitement assurée.

Champ d'activité : «Métiers du montage et de la postproduction »

A. CHAMP D'ACTIVITÉ

Définition :

Le titulaire du BTS Audiovisuel: option « Métiers du montage et de la postproduction » a la charge de concevoir, mettre en œuvre, en forme, réaliser le montage et la postproduction d'une œuvre ou d'un programme audiovisuel selon les indications d'un réalisateur et en tenant compte des contraintes de production. Les pratiques professionnelles que recouvre ce champ d'activité, s'appuient sur une culture générale, notamment acquise dans les champs de la télévision, du cinéma, de l'internet, de la littérature, des arts plastiques et sonores... Il a la capacité d'anticiper les besoins de la réalisation quelque soit le type de programme (fiction, documentaire, reportage, actualité...). Il doit travailler en réseau, maîtriser le « workflow » et, de manière plus générale, les techniques et les technologies de l'image et du son. Le titulaire du BTS Audiovisuel: option « Métier du montage et de la postproduction » participe à la construction du sens d'un programme (articulation des niveaux sémantiques présents dans les plans), grâce à l'utilisation d'outils spécifiques et de supports appropriés autorisant la diffusion et la reproductibilité.

1. Contexte professionnel :

Secteurs d'activités :

Société de production audiovisuelle

Prestataire technique (postproduction- communication-événement)

Chaîne de télévision généraliste, thématique, nationale, régionale, locale, Web-TV

Emplois concernés :

Monteur
Assistant monteur
Monteur truquiste

En fonction de son potentiel, de formations complémentaires et de l'expérience professionnelle acquise, le titulaire du diplôme pourra évoluer vers les fonctions :

Chef monteur
Etalonneur
Stéréographe
Infographiste
Réalisateur

2. Délimitation des activités, profil :

Professionnel spécialisé, le monteur intervient sous la responsabilité d'un réalisateur, d'un producteur, d'un journaliste et/ou d'un responsable de post production ou d'un chef de projet effets visuels. Intégré dans l'équipe de réalisation d'un programme audiovisuel, son intervention s'articule avec celle des autres professionnels spécialisés engagés dans le projet. Il répond à une demande pour laquelle lui sont spécifiés des besoins et précisées des contraintes.

Son métier requiert des compétences professionnelles, mais aussi des qualités humaines : créativité, sensibilité artistique, curiosité technologique, capacité à s'intégrer dans une équipe de production et dans une entreprise, à communiquer, à respecter une ligne éditoriale, à développer une argumentation et à convaincre.

B. FONCTION 1 : Analyse de la production

La fonction d'analyse de la production consiste à interpréter la demande, en situer les besoins et contraintes et proposer les solutions et les outils adaptés.

1. ACTIVITÉ 1.1 S'appropriier et traiter les informations initiales de la production

a. Tâches associées :

T1.1.1 : Lire et interpréter les documents de production

T1.1.2 : Dégager le genre, les intentions, la construction, le traitement du projet.

T1.1.3 : Révéler les éléments distinctifs de l'œuvre ou du programme audiovisuel et dégager l'écriture, le style, le rythme général du montage.

T1.1.4 : Identifier et comprendre les attentes, les destinataires du projet, les modes de diffusion désignés par le réalisateur et les responsables de la production.

T1.1.5 : Mesurer le travail demandé, compléter les informations et proposer des orientations.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Documents de la production (synopsis, scénario, note d'intention, découpage, story-board, interviews, commentaire additionnel, rapport de scripts, de tournage...);
- Équipements disponibles ;
- Repères cinématographiques et audiovisuels, culturels, éditoriaux, esthétiques, sociologiques et techniques.

Autonomie, responsabilité :

- Autonomie dans la collecte des informations nécessaires à l'interprétation des demandes ;
- Responsabilité de l'interprétation des demandes artistiques, et techniques, du réalisateur ou du producteur ;

Résultats attendus :

- L'analyse de l'œuvre ou du programme audiovisuel est posée dans son contexte culturel, esthétique et technique ;
- Le produit est situé dans son contexte de production et de diffusion ;
- Des hypothèses de mise en forme sont formulées ;
- L'ampleur du travail de montage est estimée.

2. ACTIVITÉ 1.2 : Participer à l'élaboration de la production

a. Tâches associées :

T1/2/1 : Participer à la définition des moyens et procédures de montage en fonction des implications artistiques, techniques, financières et juridiques du projet.

T1/2/2 : Répertoire les éléments visuels et sonores (rushes), graphiques, info graphiques, typographiques, propres aux opérations de montage, de postproduction et de finition ;

T1/2/3 : Situer le travail demandé dans l'organisation de la chaîne de production (Workflow) en échangeant des informations avec les autres métiers amont (tournage), et aval (postproduction son, diffusion, supports...) et, si c'est nécessaire, avec les autres monteurs et les graphistes ;

T1/2/4 : Participer à l'harmonisation du processus de fabrication (formats, fichiers, media...).

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Documents de production ;
- Échanges avec le directeur de production, le réalisateur, le journaliste et le responsable de post production ;
- Les hypothèses de mise en forme ;
- Estimation du travail de montage ;
- Planning de la production (fiches, tableaux, base de données...) ;
- disponibilité des outils professionnels de montage.

Autonomie, responsabilité :

- Responsabilité dans la définition des contraintes (matérielles, temporelles)
- Responsabilité avec les directeurs de production et de post-production dans le choix des outils et des temps de travail
- Autonome dans l'organisation de la chronologie de son travail en accord avec le planning

Résultats attendus :

- Les outils sont définis et choisis
- Les méthodes, procédures, chronologie de travail sont fixées
- L'habillage, les effets visuels, sont choisis et les éléments à concevoir et à réaliser sont déterminés
- Les charges de travail sont quantifiées.

C. FONCTION 2 : Préparation du montage

La fonction « Préparation du montage » consiste à rendre les outils opérationnels, à organiser des ressources, à émettre des hypothèses.

1. ACTIVITÉ 2.1 : Configurer les outils

a. Tâches associées :

T2/1/1 : Effectuer les connexions, mises en route, réglages, initialisations des matériels de montage et des périphériques en respectant les recommandations et/ou les réglementations normes techniques de fabrication.

T2/1/2 : Vérifier les configurations en respectant le « Workflow » :

- les outils informatiques,
- les paramètres logiciels ;
- la disponibilité des réseaux,
- les accès protégés (identification, mot de passe...),
- les espaces « disque » nécessaires et alloués (espaces de travail, redondances...),
- les performances des cartes graphiques,
- les capacités de calcul et des espaces mémoires (RAM, cache...),
- les capacités des sauvegardes,
- les options nécessaires (« Plug-ins »)
- Etc.

T2/1/3 : Vérifier et tester les « set-ups » des équipements, les signaux en entrée et en sortie.

T2/1/3 : Assurer la sécurité des personnes et des biens.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Équipements professionnels :
 - réseaux (locaux et/ou de transmission) ;
 - logiciels ;

- périphériques (équipements de mesure et de captation, sources multimédias) ;
- unités de stockage.
- Documentations spécifiques, synoptiques...

Autonomie, responsabilité :

- Réaliser les essais indispensables afin de s'assurer de la cohérence des outils, de la faisabilité et de la maîtrise des rendus recherchés.
- Informer le service de maintenance de dysfonctionnements éventuels.

Résultats attendus :

- Les outils sont opérants.
- Les configurations sont adaptées à chacune des étapes du montage et paramétrées par le monteur.

1. ACTIVITÉ 2.2 : Analyser et classer les images et les sons

a. Tâches associées :

T2/2/1 : Visionner, identifier, classer et indexer les rushes en s'aidant des rapports de tournage,

T2/2/2 : Établir un état du contenu des rushes en imaginant l'agencement et le montage des plans en fonction des documents de production et des échanges avec le réalisateur. On veillera aux possibilités de continuité et de raccord en appréciant pour chaque plan ou prise :

- la qualité intrinsèque des images et des sons ;
- le rythme des mouvements et de l'action ;
- l'équilibre et la composition des cadrages, la lumière, le rendu des couleurs ;
- l'expression et la présence des personnes dans les scènes captées ;

T2/2/3 : Détecter les défauts rémanents (synchronisme image/son, rupture de Temps Codé, cadrage, raccord, rendu des couleurs, stéréographie, altérations d'image, de son...) et proposer des solutions.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources:

- Documents de production ;
- Les médias (rushes, éléments sonores, infographie, etc.) disponibles ;
- Outils professionnels.

Autonomie, responsabilité :

- Rechercher et choisir les médias qui seront montés en accord avec le réalisateur ;
- Élaborer et sauvegarder la liste des médias ;
- Élaborer la liste des médias qui devront être préparés sur des postes spécifiques.

Résultats attendus :

- Les médias du montage sont sélectionnés et classés.

1. ACTIVITÉ 2.3 : Partager, regrouper les ressources d'un projet

a. Tâches associées :

T2/3/1 : Vérifier auprès des personnels impliqués dans le projet, la disponibilité et la compatibilité de tous les éléments issus du tournage, des éléments complémentaires nécessaires à l'habillage, aux effets visuels, à la bande sonore et des éléments graphiques ;

T2/3/2 : Assurer la gestion des unités de partage et de stockage.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Les médias sélectionnés, classés et indexés;
- Échanges avec l'ensemble des personnels impliqués dans le projet ;
- Outils professionnels.

Autonomie, responsabilité :

- Transférer ou numériser en choisissant une qualité d'image et de son adaptée aux procédures de montage et aux possibilités de stockage ;
- Corriger, si possible et si nécessaire, les signaux (niveaux, colorimétrie...) lors de la numérisation ;
- Effectuer tous les reports et transferts nécessaires sur les supports adaptés ;
- Organiser les media des projets en utilisant une terminologie compréhensible.

Résultats attendus :

- Les médias du projet sont validés et compatibles.
- Les espaces de partage et de stockage alloués sont optimisés au regard du projet.

D. FONCTION 3 : Conception et réalisation du montage des images et des sons

La fonction "Conception et réalisation" consiste à élaborer et à proposer des scénarii en échangeant avec le réalisateur, le directeur de production ou le journaliste.

1. ACTIVITÉ 3.1 : Concevoir un montage en mettant en œuvre des techniques de narration

a. Tâches associées :

T3/1/1 : Élaborer par approches successives une progression d'images et de sons adaptée au type de produit (documentaire, reportage, actualités, remontage d'émission télévisée, de direct, d'événementiel, fiction, bande annonce, habillage, publicité, "sitcom", clip, "talk-show", institutionnel...) et conforme aux choix artistiques du réalisateur, en tenant compte du public visé ;

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Documents de production
- Les médias retenus
- Les Outils professionnels de montage

Autonomie, responsabilité :

- Utiliser les procédés d'écriture et les codes assurant la continuité ou la rupture entre les images, entre les images et les sons et affiner cette progression en recherchant un rythme visuel et sonore efficace.

Résultats attendus :

- Des hypothèses visuelles, sonores, sémantiques sont formulées.
- Les propositions sont pertinentes, diversifiées, évolutives, adaptées à la demande.
- Les choix scénographiques, la charte graphique sont respectés.

2. ACTIVITÉ 3.2 : Construire le montage

a. Tâches associées :

T3/2/1 : Mettre en forme le montage, en totalité ou en partie selon la nature du projet ;

- T3/2/2 : Définir et préciser d'éventuels tournages de raccords
T3/2/3 : Proposer des alternatives, des versions différentes du montage
T3/2/4 : Sélectionner et caler les couches nécessaires au « compositing »

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Les médias retenus ou partiellement montés

Autonomie, responsabilité :

- Apprécier progressivement le rendu obtenu, lors de visionnages réguliers des séquences, par des échanges constants avec le réalisateur ;
- Présenter et défendre les choix de montage ;
- Informer le responsable du planning des dépassements éventuels (temps de travail...) consécutifs à l'évolution du montage.

Résultats attendus :

- Le planning de montage est respecté ou modifié.
- Le montage est validé.

3. ACTIVITÉ 3.3 : Constituer la bande sonore et préparer le mixage

a. Tâches associées :

- T3/3/1 : Définir, en accord avec soit le réalisateur, soit le monteur son et le mixeur, les séquences à bruiteur, à illustrer musicalement, les éléments sonores (ambiances, voix, documents d'archives, bruitages, musique, etc.), constitutifs de la bande son et participer à leur recherches ;
T3/3/2 : Effectuer le montage des sons directs, et/ou de sons additionnels par rapport aux images en les organisant pour faciliter le travail de mixage ;
T3/3/3 : Exporter les éléments sonores et les images de travail en vue de la postproduction son.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Les médias retenus ou partiellement montés

Autonomie, responsabilité :

- Participer au mixage avec une oreille critique pour qu'il soit conforme aux intentions artistiques du réalisateur sans être responsable du rendu ;
- Sélectionner et monter les sons directs ;
- Sélectionner et mixer, dans le cas de montages simples en vidéo, les différentes sources sonores pour livrer un prêt à diffuser (P.A.D).

Résultats attendus :

- L'univers sonore créé est signifiant, en interaction avec les images.
- Les exports des "media-son", au format adéquat vers les outils de postproduction son, via les réseaux ou sur tout support approprié, sont assurés.
- Le montage des images est mis à disposition du monteur son et/ou du mixeur sur le support de son choix.

E. FONCTION 4 : Conception et composition des images multicouches

La fonction “Conception et composition” consiste à assembler des éléments, à représenter et décliner, à travailler en équipe.

1. ACTIVITÉ 4.1 : Préparer le “compositing”

a. Tâches associées :

T4/1/1 : Effectuer les acquisitions et les imports nécessaires

T4/1/2 : En respectant la méthodologie, la chronologie du travail à effectuer en totalité ou, le plus souvent, en partie:

- Traiter graphiquement les images (design graphique, animations, choix typographiques, 2D, 3D, mise en page, en volume, en matière, en texture, en dynamique...);
- Retoucher, restaurer, modifier les images (fixes ou animées);
- Générer des découpes d'éléments fixes ou dynamiques (rotoscopie), des masques et tester l'incrustation;
- Suivre et récupérer, d'un plan sur un autre, le déplacement d'un ou de plusieurs points de référence d'une image donnée, d'un objet, d'un mouvement de caméra (“tracking”);
- Vérifier l'intégration des fonds de décors (découverte photo, “matte-painting”, création de décor...), des objets virtuels, des éléments modélisés par le graphiste.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Story-board
- Les éléments à traiter, le montage « off-line » ou « on-line »
- Outils de numérisation, de « compositing » multicouches et de traitement graphique

Autonomie, responsabilité :

- Respecter et interpréter tout à la fois les choix plastiques du réalisateur et/ou du concepteur graphique lors de la préparation des éléments.

Résultats attendus :

- Chaque élément réalisé s'intègre au processus de fabrication en tenant compte des opérations précédentes et suivantes et respecte la chronologie de travail
- Dans la chaîne de fabrication, les différents fichiers sont compatibles entre les stations de travail

1. ACTIVITÉ 4.2 : Composer une séquence multicouche

a. Tâches associées:

T4/2/1 : Composer une image à partir des éléments composites en gérant plusieurs couches de travail ;

T4/2/2 : Proposer, si demandé, des déclinaisons du concept de l'habillage.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Story-board
- Résultats de l'étape précédente
- Outils de “compositing” multicouches et de traitement graphique

Autonomie, responsabilité :

- Assurer, en les composant entre eux, l'agencement spatial et dynamique des éléments en préservant la composition et l'équilibre de l'image, la lumière, les textures, les couleurs, le rythme de l'action dans les raccords.

Résultats attendus :

- Le meilleur rendu est recherché dans l'univers plastique et fonctionnel du produit
- Validation du travail après visionnages et concertations avec le réalisateur, le producteur, le directeur des effets spéciaux, les infographistes associés, etc.

F. FONCTION 5 : Étalonnage, conformation et finition

La fonction consiste à finaliser le produit en qualité conforme à la demande et à le faire valider

1. ACTIVITÉ 5.1 : “ Effectuer la conformation ”

a. Tâches associées :

- T5/1/1 : Effectuer, avec une station de travail et/ou les équipements linéaires d'une salle spécialisée, la postproduction en conformant le produit.
- T5/1/2 : Réaliser, intégrer, ajuster, les effets visuels, les images multicouches, les transitions et les trucages.

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Rushes, éléments divers
- Montage « off-line »
- Listes d'édition
- Outils de montage professionnels.

Autonomie, responsabilité :

- Respecter la composante artistique du montage, le concept de l'habillage, les impératifs du prêt à diffuser (P.A.D) du « Master » (formats d'image demandés par le diffuseur ou le producteur, cadence d'image...)

Résultats attendus :

- Le produit est finalisé et conforme à la demande.

2. ACTIVITÉ 5.2 : “ Assurer les finitions ”

a. Tâches associées :

- T5.2.1 : Effectuer l'étalonnage, les corrections colorimétriques
- T5.2.2 : Insérer les titrages, sous titrages, l'audiodescription, les éléments graphiques associés à la diffusion, effectuer le « chapitrage » et préparer, voir prendre en charge « l'authoring ».
- T5.2.3 : Corriger les défauts
- T5.2.4 : Encoder les fichiers selon les types de production et de diffusion

b. Conditions d'exercice :

Moyens et ressources :

- Fichiers divers (texte...)
- Outils professionnels

Autonomie, responsabilité :

- Respecter la charte graphique du produit, les choix typographiques d'édition: mise en page, animation (« roll », « crawl », « reveal »...), bandeaux, couleurs, polices, attributs de caractères (bordure, ombre,

extrude...), les impératifs du prêt à diffuser (audiodescription, sous-titrage, « authoring ») et du « Master » (niveaux des signaux, colorimétrie...).

Résultats attendus :

- Le produit fini est visionné, présenté et accepté.

G. FONCTION 6 : Gestion des équipements et des sauvegardes, communication

La fonction consiste à gérer les équipements et les sauvegardes, d'en évaluer la disponibilité et d'en assurer le suivi en échangeant avec les différents intervenants.

a. Tâches associées

T6.1.1 : S'assurer en permanence de la disponibilité des moyens de montage et de postproduction

T6.1.2 : Suivre les reports sur tous les supports

T6.1.3 : Nommer, étiqueter, classer les différents supports, préparer et suivre leur archivage

T6.1.4 : Sauvegarder les données et les métadonnées du projet sur les espaces et supports appropriés

T6.1.5 : Établir un état des travaux effectués (matériels, temps, consommables...)

T6.1.6 : Localiser et diagnostiquer les dysfonctionnements des outils (enregistreurs, disques durs, stations de travail...) afin de donner toute indication utile au service de maintenance et/ou à l'assistance (maintenance selon la norme NF EN13306).

b. Conditions d'exercice :

- **Moyens et ressources :**

- Les supports
- Le projet
- Les outils de suivi de production
- Les outils de montage et de postproduction
- Les liaisons avec les dispositifs d'assistance

Autonomie, responsabilité :

- Assurer le suivi et les sauvegardes du projet
- Diagnostiquer des dysfonctionnements et en rendre compte
- Rendre compte, le cas échéant, de son travail sur le projet (résultats atteints, collaboration avec le réalisateur, le producteur, adéquation des outils, travail en équipe, éléments fournis...) dans le cadre de son contexte professionnel.

Résultats attendus :

- La pérennité du montage et de la postproduction est assurée.
- Les équipements restent opérationnels.
- Les comptes rendus et les retours d'expériences sont effectués

ANNEXE 1b : Référentiel de certification

Relations entre les compétences et les tâches

A. Option « Gestion de la production »

| | | C1 | C2 | C3 | C4 | C5 | C6 | C7 | C8 | C9 | C10 | C11 | C12 | C13 | C14 | C15 | C16 | C17 | C18 | C19 | C20 | C21 | C22 | C23 | C24 | C25 | C26 | C27 | C28 |
|---|--------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| A1 - Communication | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Communiquer, formuler | T1.1 | x | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T1.2 | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T1.3 | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T1.4 | | x | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T1.5 | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T1.6 | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A2 – Analyse du projet | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Étudier le projet et évaluer sa faisabilité | T2.1.1 | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T2.1.2 | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T2.1.3 | | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T2.1.4 | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Contribuer au développement du projet | T2.2.1 | | | x | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T2.2.2 | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T2.2.3 | | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T2.2.4 | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T2.2.5 | | | | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| | | C1 | C2 | C3 | C4 | C5 | C6 | C7 | C8 | C9 | C10 | C11 | C12 | C13 | C14 | C15 | C16 | C17 | C18 | C19 | C20 | C21 | C22 | C23 | C24 | C25 | C26 | C27 | C28 | |
|--|--------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|--|
| | 5 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A3 - Préparation | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Préparer financièrement le projet | T3.1.1 | | | | | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T3.1.2 | | | | | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T3.1.3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | x | | | |
| | T3.1.4 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Prendre en compte les aspects juridiques du projet | T3.2.1 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T3.2.2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T3.2.3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T3.2.4 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T3.2.5 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Organiser et planifier un projet de production | T3.3.1 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T3.3.2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T3.3.3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T3.3.4 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| | | C1 | C2 | C3 | C4 | C5 | C6 | C7 | C8 | C9 | C10 | C11 | C12 | C13 | C14 | C15 | C16 | C17 | C18 | C19 | C20 | C21 | C22 | C23 | C24 | C25 | C26 | C27 | C28 | | |
|---|--------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|--|--|
| | T3.3.5 | | | | | | | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T3.3.6 | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T3.3.7 | | | | | | | | | | | | | | | | | x | x | | | | | | | | | | | | |
| A4 – Suivi de fabrication ou de mise en oeuvre | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Organiser, coordonner et gérer | T4.1.1 | | | | | | | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T4.1.2 | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T4.1.3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | |
| | T4.1.4 | | | | | | | | | | | | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | |
| | T4.1.5 | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Assurer le suivi financier et juridique | T4.2.1 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | x | | | | | | | | | |
| | T4.2.2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | x | | | | | | | | |
| | T4.2.3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | x | x | | | | | | |
| | T4.2.4 | | | | | | | | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T4.2.5 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A5 – Exploitation du programme | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| | | C1 | C2 | C3 | C4 | C5 | C6 | C7 | C8 | C9 | C10 | C11 | C12 | C13 | C14 | C15 | C16 | C17 | C18 | C19 | C20 | C21 | C22 | C23 | C24 | C25 | C26 | C27 | C28 |
|--|------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Préparer et archiver | T5.1 | | | | | | | | | | | | | | | | | x | | | | | | | | | | | |
| | T5.2 | | | | | | | | | | | | | | | | | x | | | | | | | | | | | |
| | T5.3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | x | | | | | |
| | T5.4 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | x | | | |
| | T5.5 | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| A6 – Gestion de la structure permanente | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Planifier, déclarer | T6.1 | | | | | | | | | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | |
| | T6.2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | x | | | x |
| | T6.3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | x | x | | | |
| | T6.4 | | | | | | | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T6.5 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T6.6 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T6.7 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T6.8 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

B. Option « Métiers de l'image »

| | | C1 | C2 | C3 | C4 | C5 | C6 | C7 | C8 | C9 | C10 | C11 | C12 | C13 | C14 | C15 | C16 | C17 | C18 | C19 | C20 | C21 | C22 | C23 | C24 | C25 | C26 | C27 | C28 |
|---|--------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| F1 - ANALYSE DU PRODUCTION | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Étudier le projet, évaluer sa faisabilité et le situer dans un contexte | T1.1.1 | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | x |
| | T1.1.2 | x | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | x |
| | T1.1.3 | | x | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | x |
| | T1.1.4 | | | x | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | x |

| | | C1 | C2 | C3 | C4 | C5 | C6 | C7 | C8 | C9 | C10 | C11 | C12 | C13 | C14 | C15 | C16 | C17 | C18 | C19 | C20 | C21 | C22 | C23 | C24 | C25 | C26 | C27 | C28 | |
|--|--------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|--|
| F2 – PREPARATION ET SUIVI | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Préparation avant le tournage | T2.1.1 | | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T2.1.2 | | | | X | X | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | X | | | |
| | T2.1.3 | | | | X | | X | X | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T2.1.4 | | | | | | | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T2.1.5 | | | | | | | | X | X | | X | | | | | X | | | | | | | | | | | | | |
| Préparer à la mise à disposition du média et assurer son suivi | T2.2.1 | | | | | | | | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T2.2.2 | | | | | | | | | | | | X | | | | | | | | | | | | | | X | | X | |
| F3 - CAPTATION | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Préparer et mettre en place un dispositif d'effets visuels. Préparer et effectuer des prises de vue | T3.1.1 | | | | | | | X | X | | | | | X | | | X | | | | | | | | | | | | | |
| | T3.1.2 | | | | | | | | | | | | | X | X | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T3.1.3 | | | | | | | | | | | | | X | X | | | | | | | | | | | | X | | | |
| | T3.1.4 | | | | | | | | | | | | | | | X | | | | X | | | | | | | | | X | |
| | T3.1.5 | | | | | | | | | | | | | | | | X | | | | | | | | | | | | | |
| | T3.1.6 | | | | | | | | | | | | | | | | | | X | | | | | | | | | | | |
| | T3.1.7 | | | | | | | | | | | | | | | | X | | | X | | | | | | | | | X | |

| | | C1 | C2 | C3 | C4 | C5 | C6 | C7 | C8 | C9 | C10 | C11 | C12 | C13 | C14 | C15 | C16 | C17 | C18 | C19 | C20 | C21 | C22 | C23 | C24 | C25 | C26 | C27 | C28 |
|---|--------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| | 7 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T3.1.8 | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | X | | | | | | | X |
| | T3.1.9 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | X | | | | | X | | |
| F4 – ENTRETIEN DU MATERIEL ET GESTION DES CONSOMMABLES | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Organiser, vérifier et gérer. Assurer la veille technologique | T4.1 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | X | | | | X | | |
| | T4.2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | X | | | | | |
| | T4.3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | X | | | | |
| | T4.4 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | X | | | |

C. Option « Métiers du son »

| | | C1.1 | C1.2 | C1.3 | C2.2 | C2.3 | C3.1 | C3.2 | C3.4 | C4.1 | C4.2 | C4.3 | C5.1.1 | C5.2.1 | C5.3.1 | C5.3.2 | C6.1 | C6.2.1 | C6.2.2 |
|--------------------------------|--------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|--------|--------|--------|--------|------|--------|--------|
| | | C1 | C2 | C3 | C4 | C5 | C6 | C7 | C8 | C9 | C10 | C11 | C12 | C13 | C14 | C15 | C16 | C17 | C18 |
| C1 – ANALYSE DU PROJET | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| ANALYSE | T1.1.1 | X | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T1.1.2 | X | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T1.2.1 | | X | X | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T1.2.2 | | X | X | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T1.2.3 | | X | X | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T1.2.4 | | X | X | | | | | | | | | | | | | | | |
| C2 - PRÉPARATION | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| PRÉPARATION ET INSTALLATION | T2.1 | | X | X | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T2.2 | | | | X | | | | | | | | | | | | | | |
| | T2.3 | | | | | X | | | | | | | | | | | | | |
| | T2.4 | | | | | X | | | | | | | | | | | | | |

| C3 - CAPTATION DU SON | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--------|--|--|--|--|--|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| CAPTATION | T3.1 | | | | | | X | | | | | | | | | |
| | T3.2 | | | | | | | X | | | | | | | | |
| | T3.3 | | | | | | | X | | | | | | | | |
| | T3.4 | | | | | | X | | X | | | | | | | |
| C4 - TRAITEMENT ET RÉALISATION | | | | | | | | | | | | | | | | |
| TRAITEMENT ET REALISATION | T4.1 | | | | | | | | X | | | | | | | |
| | T4.2 | | | | | | | | | X | X | | | | | |
| | T4.3 | | | | | | | | | X | X | | | | | |
| | T4.4 | | | | | | | | | X | X | | | | | |
| | T4.5 | | | | | | | | | X | | | | | | |
| C5 - MISE EN ŒUVRE DES RÉSEAUX D'ORDRE, SONORISATION ET DIFFUSION | | | | | | | | | | | | | | | | |
| RESEAU D'ORDRE | T5.1.1 | | | | | | | | | | | X | | | | |
| | T5.1.2 | | | | | | | | | | | X | | | | |
| | T5.1.3 | | | | | | | | | | | X | | | | |
| SONORISATIONS PETITES PUISSANCES | T5.2.1 | | | | | | X | | | | | | | | | |
| | T5.2.2 | | | | | | | | | | | | X | | | |
| | T5.2.3 | | | | | | | | | | | | X | | | |
| | T5.2.4 | | | | | | | | | | | | X | | | |
| | T5.2.5 | | | | | | | | | | | | X | | | |
| RECUPERATION ET TRANSFERTS | T5.3.1 | | | | | | | | | | | | X | | | |
| | T5.3.2 | | | | | | | | | | | | | X | | |
| | T5.3.3 | | | | | | | | | | | | | X | | |
| | T5.3.4 | | | | | | | | | | | | | X | | |
| C6 - MAINTENANCE ET ARCHIVAGE | | | | | | | | | | | | | | | | |
| MAINTENANCE ET ARCHIVAGE | T6.1.1 | | | | | | | | | | | | | | X | |
| | T6.1.2 | | | | | | | | | | | | | | X | |
| | T6.2.1 | | | | | | | | | | | | | | X | |
| | T6.2.2 | | | | | | | | | | | | | | | X |
| | T6.2.3 | | | | | | | | | | | | | | | X |

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--------|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|---|
| | T6.2.4 | | | | | | | | | | | | | | | | | | X |
|--|--------|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|---|

D. Option « Techniques d'ingénierie et exploitation des équipements »

| | | C1 | C2 | C3 | C4 | C5 | C6 | C7 | C8 | C9 | C10 | C11 | C12 | C13 | C14 | C15 | C16 | C17 | C18 | C19 | C20 | C21 | C22 | C23 | C24 | C25 | C26 | C27 | C28 | C29 | C30 | C31 | C32 | C33 | C34 | C35 | C36 | C37 | C38 | C39 | | | | | | | | | |
|--|--------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|--|--|---|--|--|--|--|--|--|
| D1-Analyse du projet | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Analyser la demande | T1.1.1 | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T1.1.2 | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T1.1.3 | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T1.1.4 | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T1.1.5 | | | | x | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Analyser la faisabilité | T1.2.1 | | | | x | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T1.2.2 | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T1.2.3 | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T1.2.4 | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| D2-Préparation | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Préparer, configurer un ensemble d'équipements et s'assurer de son bon fonctionnement. | T2.1 | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T2.2 | | | | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T2.3 | | | | | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T2.4 | | | | | | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T2.5 | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T2.6 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T2.7 | | | | | | | | | | | x | | | | x | | | | | | | | | | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T2.8 | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T2.9 | | | | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| D3-Exploitation. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Mettre en œuvre les équipements et les exploiter. | T3.1.1 | | | | | | | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T3.1.2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T3.1.3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | x | | | | | | |
| | T3.1.4 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T3.1.5 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T3.1.6 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T3.1.7 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T3.1.8 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Assurer la fluidité du trafic et la compatibilité des | T3.2.1 | | | | | | | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T3.2.2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T3.2.3 | | | | | | | | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T3.2.4 | | | | | | | | | | | | | | | x | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

E. Option « Métier du montage et de la postproduction »

| | | C1 | C2 | C3 | C4 | C5 | C6 | C7 | C8 | C9 | C10 | C11 | C12 | C13 | C14 | C15 | C16 | C17 | C18 | C19 | C20 | C21 | C22 | C23 | C24 | C25 | C26 | C27 | C28 |
|--|--------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| E1 : ANALYSE DU PROJET | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| S'approprier et traiter les informations initiales de la production | T1.1.1 | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T1.1.2 | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T1.1.3 | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T1.1.4 | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T1.1.5 | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Participer à l'élaboration de la production | T1.2.1 | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T1.2.2 | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T1.2.3 | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T1.2.4 | | | | | X | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| E2 - PREPARATION | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Configurer les outils | T2.1.1 | | | | | | | X | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T2.1.2 | | | | | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T2.1.3 | | | | | | | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T2.1.4 | | | | | | | | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Analyser et classer les images et les sons | T2.2.1 | | | | | | | | | X | | | X | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T2.2.2 | | | | | | | | | | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | |
| | T2.2.3 | | | | | | | | | | | | | X | | | | | | | | | | | | | | | |
| Partager, regrouper les ressources d'un projet | T2.3.1 | | | | | X | X | | | | | | | | | | X | | | | | | | | | | | | |
| | T2.3.2 | | | | | | | | | | | | | | X | | | | | | | | | | | | | | |
| E3- CONCEPTION ET REALISATION DU MONTAGE ET DES SONS. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Concevoir un montage en mettant en œuvre des techniques de narration | T3.1.1 | | | | | | | | | | | | | | | X | | | | | | | | | | | | | |
| Construire le montage. | T3.2.1 | | | | | | | | | | | | | | | | | X | | | | | | | | | | | |
| | T3.2.2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | X | | | | | | | | | |
| | T3.2.3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | X | | | | | | | | |
| | T3.2.4 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | X | | | | | | | |

Définition des compétences par option et par domaine fonctionnel

| | Option : Gestion de la production | Option : Métiers de l'image | Option : Métiers du son | Option : Technique ingénierie exploitation | Option : Montage et postproduction |
|--|--|---|-------------------------|---|--------------------------------------|
| Domaine Fonctionnel Communication | | | | | |
| | C1, C2, C3, C4 | C26 | | | |
| | | | | | |
| Domaine Fonctionnel Analyse du projet | Analyse du projet | Analyse du projet | Analyse du projet | Analyse du projet | Analyse du projet |
| | C5, C6, C7, C8 | C1,C2,C3,C4,C26 | C1,C2,C3 | C1,C2,C4,C5 | C1,C2,C3,C4,C5,C6 |
| | C3, C5, C7, C8, C9, C10 | | | | |
| Domaine Fonctionnel Préparation | Préparation | Préparation | Préparation | Préparation | Préparation |
| | C8, C11, C24 | C4,C5,C6,C7,C8,C9,C10, C11 | C2,C3,C4,C5,C6 | C6,C7,C9,C10,C11,C12,C14, C17,C19 | C7,C8,C10,C11 |
| | C6, C10, C12, C13 | C12,C15,C26,C28 | | | C5,C6,C8,C12,C13,C14,C15 |
| | C4, C14, C15, C16, C17, C18 | | | | |
| Domaine Fonctionnel Fabrication et exploitation | Suivi de fabrication ou de mise en œuvre | Captation de l'image | Captation du son | Exploitation | Conception et réalisation du montage |
| | C1, C4, C14, C18 | C2,C7,C8,C13,C14,C15,C16,C17, C18,C19,C20,C21,C26,C27,C28 | C6,C7,C8 | C12,C13,C15,C20,C21,C22 C23,C24,C26,C27,C31 | C15,C17,C18,C19,C20, |

| | | | | |
|--|-----------------------------|--|-----------------------------|----------|
| | C6, C13, C19, C20, C21, C22 | | C8, C30, C31, C32, C33, C34 | C21, C22 |
|--|-----------------------------|--|-----------------------------|----------|

| | | | | | |
|---|--|-------------------------|--|--|---|
| Domaine Fonctionnel Fabrication et exploitation | Exploitation du programme | | Traitement et réalisation | | Conception et composition des images multicouches |
| | C1, C17, C23, C24 | | C9, C10, C11 | | C5, C6, C19, C23, C24 |
| Domaine Fonctionnel Fabrication et exploitation | | | Mise en œuvre des réseaux d'ordre, sonorisation et diffusion | | Étalonnage, conformation et finition |
| | | | C12, C13, C14, C15 | | C5, C5, C25, C26 |
| Domaine Fonctionnel Maintenance, gestion et archivage | Gestion de la structure permanente | Maintenance et gestion | Maintenance et archivage | Maintenance et gestion | Gestion des équipements et des sauvegardes. |
| | C13, C15, C19, C20, C22, C25 C26, C27, C28 | C22, C23, C24, C25, C26 | C16, C17, C18 | C10, C11, C18, C35, C36, C37 | C5, C6, C27, C28 |
| | | | | C1, C8, C11, C16, C17, C18, C19, C20, C35, C36, C37, C38, C39 | |

Relations entre les compétences et les savoirs

A. Option « Gestion de la production »

| C1 Collecter, organiser, numériser, archiver et actualiser les informations relatives à un projet audiovisuel | |
|---|---|
| T1.1 – T1.2 – T4.1.5 – T5.5 | |
| Savoirs | Savoir-faire |
| <p>A23 Législation Informatique et Libertés. A24 Performance du/des postes de travail informatique(s) (processeur, chipset, cartes graphiques, capacités des sauvegardes, périphériques). A26 Fonctionnalités des systèmes de gestion de bases de données. E1 Moyens de stockage et d'archivage : (NAS - SAN, bande, disque optique...), sécurité des données. E3 Gestion des <i>media</i> numériques (DMAM). E4 Formats de métadonnées. E5 Formats média-numériques (compressé ou non). E7 Règles de nommage des données, types de nomenclature pour lister, identifier et indexer. L8 Sécurité des lieux et locaux d'archivage.</p> | <p>SF01 Mettre à jour les bases de données (clients, prestataires, fournisseurs techniciens...). SF02 S'assurer de l'exactitude des informations. SF03 Effectuer les déclarations et les traitements préalables à la CNIL. SF04 Organiser, compléter et actualiser les dossiers. SF05 Archiver de manière organisée les documents et les supports sous forme matérielle ou dématérialisée.</p> |
| C2 Produire et diffuser efficacement l'information aux différents acteurs du projet audiovisuel | |
| T1.1 – T1.4 – T1.5 – T1.6 | |
| <p>A4 Workflow. A5 Vocabulaire technique et expression en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle. A6 Fonctionnalités des outils bureautiques (traitement de texte, tableur, PréAO, DAO). A22 Fonctionnalités des outils de communication numérique et de travail collaboratif. E5 Formats média-numériques (compressé ou non). E6 Formats de fichiers d'échange et de transport. E7 Règles de nommage des données, types de nomenclature pour lister, identifier et indexer.</p> | <p>SF06 Utiliser une expression écrite ou orale conforme aux usages. SF07 Confirmer les lieux et horaires des réunions. SF08 Rédiger le compte rendu en conformité avec les propos échangés. SF09 Diffuser le compte rendu à l'ensemble des collaborateurs concernés. SF10 Sélectionner les informations à diffuser et cibler les destinataires. SF11 Transmettre l'information en temps voulu. SF12 Choisir les moyens de diffusion adaptés. SF13 Vérifier la diffusion de l'information.</p> |
| C3 Formuler des propositions dans le cadre d'une réflexion collective | |
| T1.3 – T2.2.1 | |
| <p>A5 Vocabulaire technique et expression en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle. A16 Sémiologie du son et de l'image. A20 Techniques d'expression artistique. A21 Techniques de narration des différents genres de production. A28 Mise en place d'une démarche de</p> | <p>SF14 Effectuer un choix pertinent des interlocuteurs et adapter son dialogue. SF15 Instaurer un climat de travail favorisant l'écoute active et l'empathie. SF16 Compléter les informations et la documentation. SF17 Favoriser la créativité des acteurs du projet par une démarche de type remue-méninges, carte heuristique... SF18 Proposer des solutions originales et adaptées.</p> |

| | |
|--|--|
| réflexion collective. B19 Gestion d'équipes. | |
| C4 Assurer la logistique du projet audiovisuel (réunions, tournages) et veiller à la sécurité des personnes et des biens | |
| T1.4 – T3.3.6 – T4.1.2 | |
| A3 Principe de planification d'un projet (plan de tournage, post-production et diffusion, archivage). A22 Fonctionnalités des outils de communication numérique et de travail collaboratif. B3 Assurance des risques professionnels. B6 Gestion et coordination des ressources humaines d'un projet. B7 Gestion et coordination techniques d'un projet. B10 Gestion et coordination logistiques d'un projet. B12 Droit du travail et droit social. L3 Protection des personnes et des biens au niveau électrique. L4 Niveaux d'habilitation électrique. L6 Gestes et postures. L8 Sécurité des lieux et locaux d'archivage. L9 Prévention des risques du travail en hauteur (sécurité des biens et personnes). L10 Prévention des risques de chutes des équipements implantés en hauteur (sécurité des biens et personnes). L11 Sécurité et contraintes dues au transport national et international. L12 Réglementation des établissements recevant du public (ERP). | SF19 Réserver et vérifier les lieux et horaires des réunions et de tournages. SF20 Assurer la logistique des réunions en présentiel, par audioconférence ou par visioconférence. SF21 Identifier les prestataires ou les services qui fournissent les moyens. SF22 Assurer la logistique des tournages. SF23 Assurer la sécurité des biens et des personnes. |
| C5 Rédiger un dossier de synthèse fidèle, complet et conforme aux attentes des partenaires | |
| T2.1.4 – T2.2.4 | |
| A1 Genres de production. A5 Vocabulaire technique et expression en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle. A6 Fonctionnalités des outils bureautiques (traitement de texte, tableur, PréAO, DAO). A22 Fonctionnalités des outils de communication numérique et de travail collaboratif. | SF24 Adapter le dossier à la production. SF25 Recouper les informations afin de s'assurer de leur pertinence. SF26 Extraire les informations utiles. SF27 Anticiper l'attente des partenaires. SF28 Rendre des dossiers conformes aux attentes des partenaires potentiels et faire le suivi. |
| C6 Identifier les différents acteurs du projet audiovisuel | |
| T2.1.1 – T3.2.1 – T4.2.5 | |
| A13 Pratiques de production, post-production et de diffusion. B3 Assurance des risques professionnels. B4 Droit et gestion des contrats commerciaux. B6 Gestion et coordination des ressources humaines d'un projet. B12 Droit du travail et droit social. | SF29 Identifier l'ensemble des intervenants. SF30 Rechercher les informations nécessaires pour rédiger les documents. SF31 Établir la liste du générique dans le respect des obligations juridiques et des usages professionnels. SF32 S'assurer de la conformité du choix des acteurs du projet par rapport à ses spécificités. |

| | |
|---|---|
| B13 Droit d'auteur, droits voisins et code de la propriété intellectuelle. B15 Connaissances juridiques et usages professionnels des mentions légales. B16 Contrats de l'audiovisuel. | |
| C7 Chiffrer de manière détaillée, complète et sincère le coût d'un projet audiovisuel | |
| T2.1.2 – T2.2.2 | |
| A1 Genres de production. A2 Modes de diffusion. B8 Gestion et coordination financières d'un projet. | SF33 Avoir une vue financière sur les différentes options. SF34 Rendre des chiffrages sincères et complets. SF35 Établir des devis en conformité avec la nature du projet. |
| C8 Identifier, sélectionner et solliciter des financements pour développer des projets | |
| T2.1.3 – T2.2.3 – T3.1.4 | |
| A1 Genres de production. A2 Modes de diffusion. B1 Gestion administrative d'une structure permanente. B8 Gestion et coordination financières d'un projet. B9 Gestion et coordination administratives d'un projet. | SF36 Préparer les éléments du dossier de financement. SF37 Exercer une veille sur les moyens de financement. SF38 Établir le plan de financement. SF39 Mettre en place les moyens financiers nécessaires au développement. |
| C9 Exploiter les informations d'une base de données | |
| T2.2.1 | |
| A23 Législation Informatique et Libertés. A26 Fonctionnalités des systèmes de gestion de bases de données. E4 Formats de métadonnées. E7 Règles de nommage des données, types de nomenclature pour lister, identifier et indexer. | SF01 Mettre à jour les bases de données (clients, prestataires, fournisseurs techniciens...) SF04 Organiser, compléter et actualiser les dossiers. SF26 Extraire les informations utiles. |
| C10 Préparer, rédiger et contrôler les contrats | |
| T2.2.5 – T3.2.2 | |
| B4 Droit et gestion des contrats commerciaux. B11 Droit et gestion des contrats. B12 Droit du travail et droit social. B13 Droit d'auteur, droits voisins et code de la propriété intellectuelle. B14 Accords collectifs et professionnels, principes de la répartition des droits. B16 Contrats de l'audiovisuel. B17 Législation relative aux droits des personnes. B18 Règles administratives ou juridiques applicables à l'occupation des lieux de tournage. | SF30 Rechercher les informations nécessaires pour rédiger les documents. SF40 Rédiger des contrats. SF41 Tenir compte de la législation en vigueur. |
| C11 Comparer différentes propositions commerciales et sélectionner la plus adaptée aux contraintes du projet | |
| T3.1.1 – T3.1.2 | |
| B5 Négociation commerciale. B8 Gestion et coordination financières d'un projet. | SF42 Lire et analyser des devis. SF43 Argumenter le choix des devis. SF44 Obtenir le meilleur rapport qualité/prix. |
| C12 Identifier, demander et obtenir les autorisations nécessaires à la production et à | |

| | |
|--|--|
| l'exploitation du projet | |
| T3.2.3 – T3.2.4 | |
| B13 Droit d'auteur, droits voisins et code de la propriété intellectuelle. B17 Législation relative aux droits des personnes. B18 Règles administratives ou juridiques applicables à l'occupation des lieux de tournage. L11 Sécurité et contraintes dues au transport national et international. L12 Réglementation des établissements recevant du public. | SF45 Obtenir les autorisations nécessaires aux activités. SF46 Obtenir les autorisations dans les délais impartis. |
| C13 Conduire le projet en respectant les obligations légales, fiscales et sociales | |
| T3.2.5 – T4.2.4 – T4.2.5 – T6.4 | |
| A13 Pratiques de production, post-production et de diffusion. B3 Assurance des risques professionnels. B11 Droit et gestion des contrats. B12 Droit du travail et droit social. B13 Droit d'auteur, droits voisins et code de la propriété intellectuelle. B14 Accords collectifs et professionnels, principes de la répartition des droits. B15 Connaissances juridiques et usages professionnels des mentions légales. B16 Contrats de l'audiovisuel. B17 Législation relative aux droits des personnes. B18 Règles administratives ou juridiques applicables à l'occupation des lieux de tournage. B22 Éléments de fiscalité. | SF30 Rechercher les informations nécessaires pour rédiger les documents. SF31 Établir la liste du générique dans le respect des obligations juridiques et des usages professionnels. SF47 Anticiper les situations liées aux déclarations et demandes d'autorisation. SF48 Renseigner les documents et s'assurer de leur destination. SF49 Encadrer juridiquement le projet en cours de réalisation. SF50 S'assurer de la conformité du projet. SF51 Rédiger correctement les déclarations et les envoyer dans les délais. |
| C14 Planifier le projet dans ses différentes dimensions (ressources humaines, matérielles et financières) et mettre en évidence le chemin critique | |
| T3.3.1 – T3.3.5 – T4.1.1 | |
| A3 Principe de planification d'un projet (plan de tournage, post-production et diffusion, archivage). A4 Workflow. A6 Fonctionnalités des outils bureautiques (traitement de texte, tableur, PréAO, DAO). A12 Contenu d'un rapport de tournage. A25 Fonctionnalités des progiciels de gestion. B6 Gestion et coordination des ressources humaines d'un projet. B7 Gestion et coordination techniques d'un projet. B10 Gestion et coordination logistiques d'un projet. L11 Sécurité et contraintes dues au transport national et international. | SF52 Prendre en compte les disponibilités des différents acteurs du projet. SF53 Veiller à la disponibilité des lieux et des matériels. SF54 Répartir et hiérarchiser les charges de travail. SF55 Respecter le planning prévisionnel et les contraintes du projet. SF56 Rédiger pour chaque service une feuille de service. SF57 Identifier les chemins critiques. |

| C15 Appréhender la dimension technique du projet | |
|--|--|
| T3.3.2 – T3.3.3 – T6.1 | |
| <p>A4 Workflow</p> <p>A7 Représentations d'un schéma fonctionnel</p> <p>A8 Représentation des schémas d'implantation</p> <p>A13 Pratiques de production, post-production et de diffusion.</p> <p>A18 Acoustique des lieux de production</p> <p>A24 Performance du/des postes de travail informatique(s) (processeur, chipset, cartes graphiques, capacités des sauvegardes, périphériques).</p> <p>B7 Gestion et coordination techniques d'un projet.</p> <p>C1 Principe de caractérisation du signal analogique (bande passante et rapport signal sur bruit)</p> <p>C3 Principe de caractérisation du signal numérique (diagramme de l'œil, « Jitter » constellations)</p> <p>C4 Canal de transmission (capacité, débit)</p> <p>C5 Multiplexage temporel et fréquentiel</p> <p>C6 Transmission du signal en bande de base et en bande transposée</p> <p>C7 Supports de transmission (filaire, hertzien, optique) et connectique associée</p> <p>C8 Techniques de compressions</p> <p>C9 Interfaces numériques (SDI SD et HD, HDMI, IEE1394, AES...)</p> <p>C10 Normes d'exploitation des signaux</p> <p>C11 Dispositifs (appareils et logiciels) de contrôles, surveillance, mesures et réglages (vidéo, couleurs interdites, lumière..).</p> <p>C12 Appareils de mesure audio (vecteur scope audio, phasemètre, Peak program meter, loudness meter, True peak meter, sonomètre, analyseur de spectre).</p> <p>D1 Moyens d'éclairage.</p> <p>D2 Moyens de captation, son, image.</p> <p>D3 Moyens de montage.</p> <p>D4 Moyens d'affichage.</p> <p>D5 Modalités de calibrage et d'étalonnage des moyens d'affichage.</p> <p>D6 Dispositifs de commutation de brassage.</p> <p>F1 Moyens de diffusion (streaming, DVD, Blu Ray).</p> <p>F2 Moyens de transmission (émetteur DBD ; émetteur fibre, liaison HF).</p> <p>F3 Moyens de réception (IRD, SETUP BOX, récepteur DVB, liaison HF ...).</p> <p>F4 Moyens de transmission audio.</p> <p>F5 Equipements d'émission et de réception : antennes, paraboles satellites,</p> | <p>SF58 Identifier les besoins de matériels et leur installation (physique, informatique).</p> <p>SF59 Coordonner la mise en place des moyens matériels du projet.</p> <p>SF60 Choisir des techniques et supports de stockage des éléments adaptés.</p> <p>SF61 Faire une veille technologique sur les techniques de stockage.</p> |

| | |
|---|--|
| <p>positionneur, analyseur de spectre démodulateur.</p> <p>E1 Moyens de stockage et d'archivage: (NAS - SAN, bande, disque optique...), sécurité des données.</p> <p>E2 Matériels de lecture et d'enregistrement (SD et HD - sur bande - sur disque optique - sur carte mémoire - sur disque dur).</p> <p>E3 Gestion des media numériques (DMAM).</p> <p>E4 Formats de métadonnées.</p> <p>E5 Formats média-numériques (compressé ou non).</p> <p>G1 Techniques de prise de vue.</p> <p>G2 Techniques d'éclairage.</p> <p>G6 Technologie des caméras.</p> <p>G7 Technologie des objectifs des caméras, optiques.</p> <p>G8 Voies de commande des caméras et reports.</p> <p>G10 Machinerie.</p> <p>I1 Systèmes de réseaux d'ordre.</p> <p>I2 Logiciels de configuration de matrice d'ordre.</p> <p>I3 Caractéristiques des équipements de captation audio</p> <p>I4 Caractéristiques des équipements de montage audio.</p> <p>I5 Caractéristiques des équipements de traitement audio (timbre, dynamique, temporel).</p> <p>I6 Caractéristiques des équipements de mixage.</p> <p>I7 Caractéristiques des équipements de diffusion audio (enceintes).</p> <p>I8 Logiciels de configuration des systèmes de diffusion.</p> <p>I9 Techniques et méthodologie de captation audio.</p> <p>I10 Organisation d'une séance d'enregistrement.</p> <p>I14 Codage et décodage audio.</p> <p>J1 Techniques de montage audiovisuel.</p> <p>J2 Caractéristiques des logiciels de montage.</p> <p>J3 Traitements graphiques.</p> <p>J4 Techniques et outils de compositing.</p> <p>J7 Techniques d'autoring DVD et Blu-Ray, finalisation.</p> <p>K1 Modèle OSI</p> <p>K2 Topologie des réseaux</p> <p>K3 Infrastructures des réseaux locaux et étendus (éthernet, fiberchannel, etc.)</p> <p>K4 Protocoles (ARP, TCP/IP, HTTP, HTTPS, FTP, FTPS, etc.)</p> <p>K6 Systèmes d'exploitation serveurs (gestion des usagers, gestion des services,</p> | |
|---|--|

| | |
|--|---|
| <p>sécurité) K7 Sécurité (intrusion, pertes de données, couverture des risques, prévention des risques, etc.). K8 Systèmes d'exploitation des postes client. L1 Production de l'énergie électrique L2 Distribution de l'énergie électrique (monophasé, triphasé, régime de neutre)</p> | |
| <p>C16 Sélectionner des lieux adaptés aux contraintes artistiques et techniques du projet</p> | |
| <p>T3.3.4</p> | |
| <p>A8 Représentation des schémas d'implantation A18 Acoustique des lieux de production B7 Gestion et coordination techniques d'un projet. B10 Gestion et coordination logistiques d'un projet. D4 Moyens d'affichage. D5 Modalités de calibrage et d'étalonnage des moyens d'affichage. L1 Production de l'énergie électrique L2 Distribution de l'énergie électrique (monophasé, triphasé, régime de neutre) L3 Protection des personnes et des biens au niveau électrique L8 Sécurité des lieux et locaux d'archivage L11 Sécurité et contraintes dues au transport national et international L12 Réglementation des établissements recevant du public.</p> | <p>SF62 Choisir des locaux adaptés au tournage. SF63 Identifier les situations d'exploitation sur les lieux repérés. SF64 Anticiper sur les situations critiques.</p> |
| <p>C17 Préparer la diffusion et l'exploitation du vidéogramme</p> | |
| <p>T3.3.7 – T5.1 – T5.2</p> | |
| <p>A1 Genres de production. A2 Modes de diffusion. A4 Workflow A6 Fonctionnalités des outils bureautiques (traitement de texte, tableur, PréAO, DAO). A13 Pratiques de production, post-production et de diffusion. B23 Communication et promotion commerciales. C4 Canal de transmission (capacité, débit) C6 Transmission du signal en bande de base et en bande transposée C7 Supports de transmission (filaire, hertzien, optique) et connectique associée C8 Techniques de compressions D4 Moyens d'affichage. D5 Modalités de calibrage et d'étalonnage des moyens d'affichage. F1 Moyens de diffusion (streaming, DVD, Blue Ray). F2 Moyens de transmission (émetteur DBD ; émetteur fibre, liaison HF).</p> | <p>SF65 Estimer les besoins potentiels. SF66 Planifier l'exploitation du programme. SF67 Préparer la promotion et livraison du programme. SF68 Évaluer les options en termes d'impacts commerciaux et financiers. SF69 Contribuer au cycle de vie du programme.</p> |

| | |
|--|---|
| F3 Moyens de réception (IRD, SETUP BOX, récepteur DVB, liaison HF ...). F4 Moyens de transmission audio. F5 Équipements d'émission et de réception : antennes, paraboles satellites, positionneur, analyseur de spectre démodulateur. J7 Techniques d'autoring DVD et Blu-Ray, finalisation. | |
| C18 Suivre le déroulement du projet, faire respecter les délais et faire face aux imprévus | |
| T3.3.7 – T4.1.3 – T4.1.4 | |
| A4 Workflow A7 Représentations d'un schéma fonctionnel A25 Fonctionnalités des progiciels de gestion. B6 Gestion et coordination des ressources humaines d'un projet. B7 Gestion et coordination techniques d'un projet. B10 Gestion et coordination logistiques d'un projet. B19 Gestion d'équipes. | SF70 Faire respecter les délais. SF71 Apporter son aide en cas de retard ou compléter des moyens qui manqueraient. SF72 Assurer la fluidité de la réalisation des activités. SF73 Lister les matériels, leur origine, et les délais de location ou restitution. |
| C19 Contrôler la conformité des dépenses engagées avec le budget du projet | |
| T4.2.1 – T6.6 | |
| A25 Fonctionnalités des progiciels de gestion. B8 Gestion et coordination financières d'un projet. B20 Gestion budgétaire (plan de trésorerie, prévisionnel et réalisé). B21 Gestion comptable et financière. | SF74 Encadrer le projet dans le budget alloué. SF75 Maitriser et valider les dépassements. SF76 Comprendre les différentes lignes des comptes. SF77 Mettre à jour les comptes en fonction de la réalisation du projet SF78 Restituer l'information et apporter des mesures correctives. |
| C20 Procéder à des enregistrements et imputations comptables simples | |
| T4.2.2 – T6.7 | |
| A25 Fonctionnalités des progiciels de gestion. B21 Gestion comptable et financière. | SF79 Fournir une image fidèle et sincère de la situation comptable. SF80 Enregistrer à l'aide d'un logiciel ou d'un tableur les factures d'achats et de ventes. SF81 Suivre les relevés de banque et le cahier de caisse. SF82 Mettre à jour les comptes SF83 Participer à la préparation des documents comptables. |
| C21 Gérer la trésorerie et les règlements en tenant compte des différentes échéances | |
| T4.2.3 | |
| B1 Gestion administrative d'une structure permanente. B20 Gestion budgétaire (plan de trésorerie, prévisionnel et réalisé). B21 Gestion comptable et financière. | SF84 Recevoir et classer de manière exhaustive les factures des fournisseurs. SF85 S'assurer de l'exactitude de la rédaction de la commande et du montant pour les règlements. SF86 Régler les fournisseurs en temps et en heure SF87 Fournir au service comptable les éléments pour établir les comptes. |
| C22 Gérer la facturation (émission des factures, suivi, règlement et archivage) | |
| T4.2.3 – T6.5 | |
| B1 Gestion administrative d'une structure permanente. B20 Gestion budgétaire (plan de trésorerie, prévisionnel et réalisé). | SF05 Archiver de manière organisée les documents et les supports sous forme matérielle ou dématérialisée. SF88 Fournir au service comptable les éléments pour établir les comptes. |

| | |
|--|--|
| B21 Gestion comptable et financière. | SF 89 Émettre les factures. SF90 Assurer le suivi des règlements. |
| C23 Céder les droits d'exploitation du vidéogramme | |
| T5.3 | |
| A13 Pratiques de production, post-production et de diffusion. B13 Droit d'auteur, droits voisins et code de la propriété intellectuelle. B14 Accords collectifs et professionnels, principes de la répartition des droits. B16 Contrats de l'audiovisuel. | SF91 Participer à la rédaction du contrat ou à la collecte des informations. SF92 Sécuriser la vie du programme dans son exploitation. |
| C24 Identifier les bénéficiaires de droits, négocier ces droits et gérer leur répartition | |
| T3.1.3 - T5.4 | |
| A6 Fonctionnalités des outils bureautiques (traitement de texte, tableur, PréAO). B8 Gestion et coordination financières d'un projet. B5 Négociation commerciale. B13 Droit d'auteur, droits voisins et code de la propriété intellectuelle. B14 Accords collectifs et professionnels, principes de la répartition des droits. | SF93 Lister les droits à gérer. SF94 Utiliser un tableur ou autre moyen de suivi des droits. SF95 Négocier les autorisations et les droits au meilleur prix. |
| C25 Préparer et contribuer au recrutement | |
| T6.2 - T6.3 | |
| B2 Outils de gestion et d'organisation d'une structure de production. B6 Gestion et coordination des ressources humaines d'un projet. B12 Droit du travail et droit social. B14 Accords collectifs et professionnels, principes de la répartition des droits. L4 Niveaux d'habilitation électrique. | SF96 Constituer une équipe de travail. SF97 Mettre en synergie les compétences. |
| C26 Accompagner l'accueil des nouveaux salariés et mettre en synergie les compétences | |
| T6.3 | |
| A22 Fonctionnalités des outils de communication numérique et de travail collaboratif. B6 Gestion et coordination des ressources humaines d'un projet. B19 Gestion d'équipes. | SF98 Répartir le travail en attribuant les moyens nécessaires et diffuser les consignes de travail nécessaires. SF99 Mettre en synergie les compétences. |
| C27 Assurer une veille informationnelle | |
| T6.8 | |
| B24 Gestion et actualisation de l'information et intelligence économique. Methodologies de veille (technologique, économique et juridique). | SF100 Effectuer une veille technologique. SF101 Recenser les concurrents, les innovations technologiques et organisationnelles, l'évolution du cadre juridique, les opportunités et menaces du secteur. |
| C28 S'assurer de l'adéquation des besoins et moyens dans l'entreprise | |
| T6.2 | |
| A24 Performance du/des postes de travail informatique(s) (processeur, chipset, cartes graphiques, capacités des sauvegardes, périphériques). A25 Fonctionnalités des progiciels de gestion. B2 Outils de gestion et d'organisation | SF102 Répartir le travail en attribuant les moyens nécessaires et diffuser les consignes de travail nécessaires. SF103 Assurer la gestion du matériel. |

| | |
|--|--|
| <p>d'une structure de production.</p> <p>B19 Gestion d'équipes.</p> <p>K6 Systèmes d'exploitation serveurs (gestion des usagers, gestion des services, sécurité)</p> <p>K7 Sécurité (intrusion, pertes de données, couverture des risques, prévention des risques, etc.).</p> <p>K8 Systèmes d'exploitation des postes client.</p> <p>L7 Ergonomie du poste de travail.</p> <p>L8 Sécurité des lieux et locaux d'archivage</p> | |
|--|--|

B. Option « Métiers de l'image »

| | |
|--|--|
| C1 : S'approprier le dossier initial | |
| T1.1.1 , T.1.1.2 | |
| Savoirs | Savoirs faire |
| A1 Genre de production A2 Mode de diffusion A3 Principe de planification d'un projet plan de tournage, post-production et diffusion, archivage) A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle A13 Pratiques de production, postproduction et diffusion A14 Culture et histoire de l'image et du son A16 Sémiologie de l'image et du son | SF 1.1 Mobiliser ses connaissances culturelles et artistiques en relation avec le projet. SF 1.2 Comprendre et interpréter la demande technique et les intentions de réalisation ou de production. |
| C2 : Situer le projet dans son contexte | |
| T1.1.2 , T1.1.3 , T3.1.8 | |
| A1 Genre de production A2 Mode de diffusion A14 Culture et histoire de l'image et du son A16 Sémiologie de l'image et du son A17 Esthétiques visuelles et sonores | SF 1.2 Comprendre et interpréter la demande technique et les intentions de réalisation ou de production. SF 1.3 Déterminer le genre ; formuler une analyse argumentée des objectifs de la production |
| C3 : Inventorier les contraintes techniques de la production | |
| T1.1.3 , T1.1.4 | |
| A1 Genre de production A2 Mode de diffusion A13 Pratiques de production, postproduction et diffusion A14 Culture et histoire de l'image et du son A17 Esthétiques visuelles et sonores | SF 1.2 Comprendre et interpréter la demande technique et les intentions de réalisation ou de production. SF 1.4 Préciser les contraintes et estimer les moyens et le temps nécessaires à la phase de tournage du projet (contraintes liées au choix de réalisation et de production) |
| C4 : Choisir les moyens adaptés aux contraintes techniques de la production | |
| T1.1.4 , T2.1.2 , T2.1.3 | |
| A13 Pratiques de production, postproduction et diffusion A22 Fonctionnalités des outils de communication numérique et de travail collaboratif D1 Les moyens d'éclairage. D2 Les moyens de captation L1 Production d'énergie électrique et alimentations autonomes | SF 1.5 Proposer des moyens permettant de respecter la demande artistique de la production. SF 1.7 Choisir des outils répondant à la demande et compatibles avec les contraintes techniques, spatiales, temporelles, financières et de sécurité. SF 2.5 Proposer et discuter des choix de mise en image avec le réalisateur |

| | |
|--|---|
| L2 Distribution de l'énergie électrique | |
| C5 : Sélectionner, inventorier et relever les informations nécessaires à la mise en œuvre du tournage | |
| T2.1.1 , T2.1.2 | |
| A12 Elaboration de documents A22 Fonctionnalités des outils de communication numérique et de travail collaboratif D1 Les moyens d'éclairage. D2 Les moyens de captation. L1 Production d'énergie électrique et alimentations autonomes L2 Distribution de l'énergie électrique L3 Protection des personnes et des biens au niveau électrique L6 Gestes et postures L8 Sécurité des lieux et locaux L9 Prévention des risques du travail en hauteur L10 Prévention des risques de chute des équipements implantés en hauteur G4 Mesures de la lumière : thermo colorimétrie, éclairage, luminance, colorimétrie G1 Techniques de prise de vues G2 Techniques d'éclairage G7 Technologie des objectifs de caméras, optiques G10 La machinerie | SF 2.1 Savoir localiser et relever les informations indispensables à la préparation (données, mesures...) SF 2.2 Savoir rédiger un compte rendu de repérages (relevés, données, plans, photos...) |
| C6 : Planifier et organiser l'installation des équipements en anticipant les risques liés à la mise en œuvre du tournage. | |
| T2.1.2 , T2.1.3 | |
| L1 Production d'énergie électrique et alimentations autonomes L2 Distribution de l'énergie électrique L3 Protection des personnes et des biens au niveau électrique L6 Gestes et postures L8 Sécurité des lieux et locaux L9 Prévention des risques du travail en hauteur L10 Prévention des risques de chute des équipements implantés en hauteur G10 La machinerie | SF 2.3 Choisir les dispositifs de sécurité adaptés aux risques et prévoir leur mise en place. SF 2.4 Synchroniser les opérations et organiser le déroulement du tournage en tenant compte du repérage et des dispositifs de sécurité |
| C7 : Concevoir le dispositif de prise de vue | |
| T2.1.3 , T2.1.5 , T3.1.1 | |
| A8 Représentation de schéma d'implantation A11 Logiciels de DAO A12 Elaboration de documents A19 Scénographie et découpage technique | SF 2.5 Proposer et discuter des choix de mise en image avec le réalisateur SF 2.6 Définir les emplacements caméra et les focales en fonction des demandes de réalisation, des choix production, et des données du |

| | |
|--|--|
| <p>A22 Fonctionnalités des outils de communication numérique et de travail collaboratif D2 Les moyens de captation. G6 Technologie des caméras L1 Production d'énergie électrique et alimentations autonomes L2 Distribution de l'énergie électrique L3 Protection des personnes et des biens au niveau électrique</p> | <p>repérage. SF 2.8 Rédiger un plan au sol d'implantation caméra. SF 2.9 Rédiger une liste de matériels définissant précisément les équipements et consommables nécessaires (à destination du chargé de production)</p> |
| <p>C8 : Concevoir le dispositif lumière</p> | |
| <p>T2.1.3 , T2.1.5 , T3.1.1</p> | |
| <p>A8 Représentation de schéma d'implantation A11 Logiciels de DAO A12 Elaboration de documents A22 Fonctionnalités des outils de communication numérique et de travail collaboratif D1 Les moyens d'éclairage. D2 Les moyens de captation. G3 Spécificités, caractéristiques de l'éclairage studio G4 Mesures de la lumière G5 système de contrôle d'éclairage G6 Technologie des caméras L1 Production d'énergie électrique et alimentations autonomes L2 Distribution de l'énergie électrique L3 Protection des personnes et des biens au niveau électrique</p> | <p>SF2.3 Choisir les dispositifs de sécurité adaptés aux risques et prévoir leur mise en place. SF2.5bis Proposer et discuter des choix de mise en lumière avec le réalisateur SF2.7 Définir les sources de lumières et leur implantation en fonction de la demande artistique, des données du repérage, et des outils de tournage envisagés. SF2.8bis Rédiger un plan de feu (implantation lumière) avec les symboles usuels. SF2.9 Rédiger une liste de matériel définissant précisément les équipements et consommables nécessaires (à destination du chargé de production)</p> |
| <p>C9 : Réceptionner, vérifier et préparer les équipements</p> | |
| <p>T2.1.4</p> | |
| <p>A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle D1 Les moyens d'éclairage. D2 Les moyens de captation. D4 Moyens d'affichage E1 Supports de stockage et d'archivage: (NAS- SAN, bande, disque optique...), sécurité des données G10 Machinerie</p> | <p>SF2.10 Inventorier le matériel à mettre en œuvre SF2.11 Vérifier les fonctionnalités des équipements SF2.12 Soigner le conditionnement du matériel pour éviter toute détérioration lors du transport et de la manutention.. SF2.13 S'appropriier les documentations techniques (français, anglais)</p> |
| <p>C10 : Définir, réaliser et apprécier des essais en vue de paramétrer la caméra au tournage</p> | |
| <p>T2.1.5</p> | |
| <p>D1 Les moyens d'éclairage. D2 Les moyens de captation. D4 Moyens d'affichage E1 Supports de stockage et d'archivage: (NAS- SAN, bande ,disque optique...),</p> | <p>SF2.14 Proposer et conduire une série d'essais gradués (menus caméra) et estimer les limites opérationnelles des réglages caméra SF2.15 Apprécier qualitativement les effets des réglages sur le rendu image (sur un moniteur de référence), vis à vis de la demande artistique</p> |

| | |
|---|---|
| <p>sécurité des données E2 Matériel de lecture et d'enregistrement G10 Machinerie</p> | <p>SF2.16 Proposer, discuter et valider les paramétrages caméra.</p> |
| <p>C11 : Sauvegarder les médias et métadonnées sur des unités de stockage externes, sur supports amovibles ou sur réseau et les mettre à disposition de la postproduction image</p> | |
| <p>T2.2.1</p> | |
| <p>C2 Paramètres de la chaîne d'acquisition du signal. C10 Normes d'exploitation des signaux. E2 Matériel de lecture et d'enregistrement. E3 Gestion des médias numériques (DMAM). E4 Formats de métadonnées. E5 Formats média-numériques (compressés ou non). E6 Formats de fichiers d'échange et de transport. E7 Règles de nommage des données. C8 Techniques de compression E1 Moyens de stockage et d'archivage (NAS, SAN, supports...) K2 Topologie des réseaux. K3 Infrastructure des réseaux locaux et étendus. A4 Workflow A24 Performance du poste de travail informatique (capacités, périphériques..)</p> | <p>SF2.17 Interconnecter les équipements de post production (lecteurs, enregistreurs, station de postproduction) en choisissant les interfaces les mieux adaptées au maintien de la qualité d'image. SF2.18 Effectuer l'acquisition des médias et des données auxiliaires sur station informatique en respectant les paramètres de codage prévus par la postproduction. SF2.19 Sécuriser les contenus vidéo et les données auxiliaires en les sauvegardant rationnellement sur les espaces de stockage du réseau.</p> |
| <p>C12 : Etalonner une œuvre audiovisuelle</p> | |
| <p>T2.2.2</p> | |
| <p>J6 Caractéristiques des logiciels d'étalonnage et de corrections colorimétriques. C10 Normes d'exploitation des signaux. C11 Dispositifs (appareils et logiciels) de contrôle, surveillance, mesure et réglage (vidéo, couleurs, lumière). E5 Formats média-numériques (compressés ou non). D5 Modalités de calibrage et d'étalonnage des moyens d'affichage. J2 Caractéristiques des logiciels de montage</p> | <p>SF2.20 Choisir les traitements logiciels adaptés aux corrections et rendus recherchés dans l'image. SF2.15 Apprécier qualitativement les effets des réglages sur le rendu image (sur un moniteur de référence), vis à vis de la demande artistique SF2.21 Contrôler la conformité des signaux aux normes d'exploitation pour la diffusion.</p> |
| <p>C13 : Conception et organisation d'un tournage en studio permettant de réaliser des effets d'incrustation.</p> | |
| <p>T3.1.1 , T3.1.2</p> | |

| | |
|---|--|
| <p>B7 Gestion et coordination technique d'un projet B10 Gestion et coordination logistique d'un projet D1 Les moyens d'éclairage. D2 Les moyens de captation. D4 Moyens d'affichage D5 Modalités de calibrage et d'étalonnage des affichages E1 Supports de stockage et d'archivage: (NAS- SAN, bande ,disque optique...), sécurité des données E2 Matériel de lecture et d'enregistrement E3 Gestion des médias numériques E6 Formats de fichiers et d'échange G1 Tehniques de prise de vue G2 Techniques d'éclairage G3 Spécificité de l'éclairage en studio G4 Mesure de la lumière G5 Système de contrôle d'éclairage (jeu d'orgue) G6 Technologie des caméras G7 Technologie des objectifs G8 Voies de commande des caméras et reports G9 Réglage d'exploitation des caméras G10 Machinerie H3 Réglages d'exploitation H4 Dispositifs de trucage et d'effets de direct (mélangeur) H5 Technique et méthodologie de trucage en direct</p> | <p>SF3.1 Visualiser et analyser les caractéristiques des éléments image disponibles puis déterminer les placements de caméra et les focales permettant une cohérence de l'incrustation (perspective, mouvements, échelles, axes...) SF3.2 Mettre en œuvre et relier au mélangeur les sources vidéo permettant la lecture des images numériques participant à l'effet, en respectant la compatibilité entre les différents équipements et/ou systèmes interconnectés. SF3.3 Communiquer avec le réalisateur et discuter des ajustements de l'effet recherché, proposer des solutions techniques adaptées. SF3.4 Organiser le plateau de tournage en exploitant au mieux l'espace disponible pour respecter l'objectif artistique et les contraintes de sécurité. (position des personnages et action à filmer, fonds d'incrustation fixes et mobiles, éléments de décor, fonds visuels, maquettes...) SF3.5 Mettre en place et relier les caméras à la régie, assurer les réglages d'exploitation via les voies de commande (balances, niveaux...). SF3.31 Assurer les réglages optiques, mécaniques et électroniques pendant le tournage en vue d'enregistrer des images exploitables (ped et supports, balances, focale, compléments optiques, mise au point, filtres, diaphragme...) SF 3.6 Réaliser et régler l'effet sur le mélangeur (incrustation...) en intégrant les différents flux vidéo y participant (caméras, images lues...)</p> |
|---|--|

C 14 : Installer un dispositif d'éclairage en assurant la sécurité des biens et des personnes

T3.1.2 , T3.1.3

| | |
|--|---|
| <p>D1 Les moyens d'éclairage. L1 Production d'énergie électrique et alimentations autonomes L2 Distribution de l'énergie électrique L3 Protection des personnes et des biens au niveau électrique L3 Protection des personnes et des biens au niveau électrique L4 Niveaux d'habilitation électrique L5 Distribution courant faible (CEM conduite et rayonnée...) L6 Gestes et postures L8 Sécurité des lieux et locaux L9 Prévention des risques du travail en hauteur</p> | <p>SF 3.7 Mettre en place les structures temporaires pour l'accrochage des équipements d'éclairages (pieds, éléments de ponts, supports...) en respectant les règles de sécurité (travaux en hauteur et chute d'objets). SF3.8 Manœuvrer les structures mobiles (motorisées ou manuelles) en respectant les règles de sécurité. SF 3.9 Accrocher les projecteurs et accessoires d'éclairage sur les structures permanentes et temporaires en respectant rigoureusement les procédures spécifiques et les règles de sécurité. SF 3.10 Réaliser la distribution de l'énergie électrique et le câblage de puissance des équipements d'éclairage (projecteurs, gradateurs...), effectuer le raccordement au réseau et la mise sous tension de l'installation. SF 3.11 Effectuer le câblage des liaisons de télécommandes, mettre en place la console et assurer le contrôle</p> |
| <p>L10 Prévention des risques de chute des équipements implantés en hauteur G2 Techniques d'éclairage G3 Spécificité de l'éclairage en studio G4 Mesure lumière</p> | |

| | |
|--|---|
| G5 Système de contrôle d'éclairage | |
| C15 : Exploiter les équipements d'éclairage et de mesure, régler les effets lumière. | |
| T2.1.5 , T3.1.3 | |
| D1 Moyens éclairage G2 Techniques d'éclairage G3 Spécificité de l'éclairage en studio G4 Mesure lumière G5 Système de contrôle d'éclairage L6 Gestes et postures L8 Sécurité des lieux et locaux L9 Prévention des risques du travail en hauteur L10 Prévention des risques de chute des équipements implantés en hauteur | SF3.12 Effectuer les mesures de lumières a l'aide des instruments (niveau en lumière incidente et réfléchie, colorimétrie) en vue de régler les effets et d'apporter des corrections sur les sources. SF3.13 Observer et apprécier visuellement les effets lumière, interpréter les mesures, prévoir les résultats à l'image. SF3.14 Régler les projecteurs pour obtenir les niveaux et contrastes correspondants aux effets lumière recherchés, ajuster les champs éclairés, corriger les sources (gélamines, diffusion, cinéfoil...) SF3.15 Adapter les réglages aux évolutions de la lumière naturelle en cours de tournage. SF3.16 Programmer les effets statiques et dynamiques sur la console, régler les transitions, assurer la conduite lumière pendant la captation SF3.17 Evaluer la conformité technique du dispositif d'éclairage SF3.32 Coordonner les actions des assistants (câbles, travelling, lumière...), assurer la sécurité de l'équipe de tournage et des personnes filmées. |
| C 16 : Concevoir et réaliser les prises de vue nécessaires à la construction d'effets vidéo (trucages, incrustations) | |
| T3.1.1 , T3.1.4 , T3.1.7 | |
| G1 Techniques de prise de vue G6 Technologie des caméras G7 Technologie des objectifs G8 Voies de commande des caméras et reports G9 Réglage d'exploitation des caméras G10 Machinerie E5 Format des médias numériques H3 Réglages d'exploitation H4 Dispositifs de trucage et d'effets de direct (mélangeur) H5 Technique et méthodologie de trucage en direct | SF3.18 Choisir des éléments visuels permettant une mise en image pertinente vis-à-vis de l'utilisation prévue par la production (lieu, saison, heure...) SF3.19 Adapter les choix de prise de vue pour permettre une cohérence visuelle des images dans l'utilisation envisagée (axes, perspective, échelles de plan, mouvement, lumière). SF3.20 Cadrer et enregistrer les images en accord avec la demande artistique et en prévoyant leur intégration optimale dans la chaine de traitement choisie (résolution, proportions, codage...) SF3.30 Dialoguer avec le réalisateur ou le journaliste pour définir les contenus à mettre en images. SF3.31 Assurer les réglages optiques, mécaniques et électroniques pendant le tournage en vue d'enregistrer des images exploitables (pied et supports, balances, focale, compléments optiques, mise au point, filtres, diaphragme...) SF3.32 Coordonner les actions des assistants (câbles, travelling, lumière...), assurer la sécurité de l'équipe de tournage et des personnes filmées. SF3.33 Valider ou répéter les prises de vues au fur et à mesure de la progression du tournage. |
| C17 : Installer et superviser la machinerie en assurant la sécurité des biens et des personnes | |
| T3.1.5 | |

| | |
|--|---|
| <p>G10 Machinerie G6 Technologie des caméras G7 Technologie des objectifs G8 Voies de commande des caméras et reports L6 Gestes et postures L7 Ergonomie du poste de travail L8 Sécurité des lieux et locaux L9 Prévention des risques du travail en hauteur L10 Prévention des risques de chute des équipements implantés en hauteur</p> | <p>SF3.21 Positionner les dispositifs de machinerie permettant les prises de vues souhaitées et répondant aux contraintes du tournage. SF3.22 Dialoguer avec le réalisateur et les assistants machinerie pour le choix et la mise au point des mouvements. SF3.23 Mettre en œuvre les différents supports de caméra et les dispositifs de mise en mouvement en assurant la sécurité. SF3.24 Effectuer les différents réglages mécaniques (compensation, équilibrages, fluidité...) SF3.25 Proposer et répéter les mouvements, Coordonner les actions des assistants de machinerie. SF3.32 Coordonner les actions des assistants (câbles, travelling, lumière...), assurer la sécurité de l'équipe de tournage et des personnes filmées.</p> |
| <p>C18 : Maitriser les réglages préparatoires à la prise de vue (caméra et enregistrement).</p> | |
| <p>T3.1.6</p> | |
| <p>C11 Dispositifs de contrôle, mesures et réglages D2 Les moyens de captation. D4 Moyens d'affichage D5 Modalités de calibrage et d'étalonnage des affichages G6 Technologie des caméras G7 Technologie des objectifs G8 Voies de commande des caméras et reports G9 Réglage d'exploitation des caméras E2 Matériel de lecture et d'enregistrement</p> | <p>SF3.26 Régler les paramètres avancés des caméras en vue de contrôler les caractéristiques de l'image enregistrée (colorimétrie, rendu des contrastes, latitude d'exposition...) SF3.27 Régler les paramètres d'enregistrement des images (codage, résolution, balayage, cadence, métadonnées...) en respectant la demande de la production. SF3.28 Effectuer les vérifications et réglages optiques avant tournage (tirage optique) SF 3.29 Calibrer les retours image à l'aide de signaux de référence.</p> |
| <p>C19 : Opérer les prises de vue et coordonner les actions, en respectant la sécurité.</p> | |
| <p>T3.1.7 , T3.1.4</p> | |
| <p>A16 Sémiologie de l'image et du son A17 Esthétique visuelle A19 Scénographie et découpage technique A20 Techniques d'expression artistique A21 Techniques de narration G1 Techniques de prise de vue G6 Technologie des caméras G7 Technologie des objectifs G8 Voies de commande des caméras et reports C11 Dispositifs de contrôle E2 Matériel de lecture et d'enregistrement L6 Gestes et postures L9 Prévention des risques du travail en hauteur</p> | <p>SF3.30 Dialoguer avec le réalisateur ou le journaliste pour définir les contenus à mettre en images. SF3.31 Assurer les réglages optiques, mécaniques et électroniques pendant le tournage en vue d'enregistrer des images exploitables (pied et supports, balances, focale, compléments optiques, mise au point, filtres, diaphragme...) SF3.32 Coordonner les actions des assistants (câbles, travelling, lumière...), assurer la sécurité de l'équipe de tournage et des personnes filmées. SF3.33 Valider ou répéter les prises de vues enregistrées au fur et à mesure de la progression du tournage. SF3.20 Cadrer et enregistrer les images en accord avec la demande artistique et en prévoyant leur intégration optimale dans la chaîne de traitement choisie (résolution, proportions, codage...).</p> |
| <p>C20 : Adapter les choix de prise de vue au genre du programme en respectant la demande artistique le cadre juridique.</p> | |
| <p>T3.1.8</p> | |

| | |
|--|---|
| A21 Techniques de narration G1 Techniques de prise de vue A16 Sémiologie de l'image et du son A17 Esthétique visuelle A19 Scénographie et découpage technique B17 Législation relative aux autorisations nécessaires au tournage. | SF1.2 Comprendre et interpréter la demande technique et les intentions de réalisation ou de production. SF3.34 Dialoguer avec le réalisateur ou le journaliste pour définir la mise en images des actions. SF3.35 Proposer et enregistrer des images assurant une illustration suffisante et adaptée du sujet et en accord avec la demande artistique. SF3.36 Proposer et enregistrer des images permettant de construire une continuité narrative au montage. |
| | SF3.37 Proposer des prises de vues alternatives et complémentaires en vue d'enrichir les possibilités au montage. SF3.38 Surveiller les contenus cadrés et respecter le droit d'auteur, l'autorisation de tournage et le droit à l'image. |
| C21 : Rapporter du tournage les informations nécessaires à la continuité de la production | |
| T3.1.9 | |
| A8 Représentation des schémas d'implantation A11 Dessin Assisté par Ordinateur A12 Elaboration de documents techniques (rapport de tournage) | SF3.41 Inventorier les travaux effectués et ceux à refaire. SF3.42 Repérer les problèmes ou incohérences de mise en image apparues au tournage et préciser les solutions adoptées. SF3.43 Noter les paramètres techniques du tournage et les modifications apportées par rapport à la prévision pour permettre une éventuelle reprise du tournage. SF3.44 Signaler les contenus pouvant être sujets à réserve vis-à-vis de la diffusion. SF3.45 Rédiger un compte rendu détaillé et structuré consignait l'ensemble des informations à rapporter du tournage. |
| C22 : Gérer une commande de matériel. | |
| T 4.1 | |
| D1 Les moyens d'éclairage. D2 Les moyens de captation G10 Machinerie | SF3.46 Définir précisément les équipements, options, accessoires et quantités à commander. |
| C 23 : S'assurer de la disponibilité des équipements et consommables. | |
| T 4.2 | |
| A6 Outils de bureautique (tableur excel, PREAO...) | SF3.47 Inventorier les besoins en équipements et consommables SF3.48 Organiser et maintenir le rangement du magasin |
| C24 : Diagnostiquer et rapporter les dysfonctionnements sur les équipements. | |
| T 4.3 | |
| B24 Veille technologique H6 Détecter et signaler des défauts L4 Habilitation électrique L8 S132 S133 S134 | SF3.49 Détecter une panne sur un équipement, indiquer clairement les pannes et défauts sur les appareils et les câbles. SF3.50 Transmettre les informations de diagnostic de panne au service de maintenance SF3.51 Effectuer des réparations mécaniques et électriques mineures sur les équipements, remplacer des connecteurs et conducteurs vissés ou soudés. |
| C 25 : Analyser les évolutions technologiques | |
| T 4.4 | |
| B24 Veille technologique | SF3.52 S'appropriier les possibilités et les tendances de l'évolution technologique. |

| | |
|--|--|
| | SF3.53 Identifier et consulter régulièrement les supports d'information spécialisés |
| C 26 : Communiquer avec l'équipe de production, tant du point de vue technique qu'artistique. | |
| T1.1.1 , T1.1.2 , T1.1.3 , T1.1.4 , T2.1.2 , T2.2.2 , T3 .1.3 , T3.1.9 , T4.1 | |
| A1 Genre de production A2 Mode de diffusion A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation | SF1.6 Communiquer ses besoins aux acteurs de la production SF2.2 Rédiger un compte rendu de repérages (relevés, données, plans, photos...) SF2.5 Proposer et discuter des choix de mise en image avec le réalisateur |
| professionnelle A13 Pratiques de production, postproduction et diffusion A14 Culture et histoire de l'image et du son A16 Sémiologie de l'image et du son A17 Esthétiques visuelles et sonores A22 Fonctionnalités des outils de communication numérique et de travail collaboratif D1 Les moyens d'éclairage. D2 Les moyens de captation L1 Production d'énergie électrique et alimentations autonomes L2 Distribution de l'énergie électrique L3 Protection des personnes et des biens au niveau électrique L6 Gestes et postures L8 Sécurité des lieux et locaux L9 Prévention des risques du travail en hauteur L10 Prévention des risques de chute des équipements implantés en hauteur G1 Techniques de prise de vues G2 Techniques d'éclairage G3 Spécificités, caractéristiques de l'éclairage studio G4 Mesures de la lumière G5 Système de contrôle d'éclairage G6 Technologie des caméras G7 Technologie des objectifs de caméras, optiques G10 La machinerie | SF2.8 Rédiger les plans caméra et lumière avec les symboles usuels. SF2.9 Rédiger une liste de matériel définissant précisément les équipements et consommables nécessaires (à destination du chargé de production) SF2.16 Proposer, discuter et valider les paramétrages caméra SF3.22 Dialoguer avec le réalisateur et les assistants machinerie pour le choix et la mise au point des mouvements. SF3.44 Signaler les contenus pouvant être sujets à réserve vis-à-vis de la diffusion. SF3.45 Rédiger un compte rendu détaillé et structuré consignait l'ensemble des informations à rapporter du tournage. SF3.50 Transmettre les informations de diagnostic de panne au service de maintenance |
| C 27 : Faire appel aux techniques d'expression pour produire des images adaptée au genre du programme (reportage, documentaire, fiction...). | |
| T3.1.4 , T3.1.7 | |
| A1 Genre de production A2 Mode de diffusion A5 Vocabulaire technique et | SF3.19 Adapter les choix de prise de vue pour permettre une cohérence visuelle des images dans l'utilisation envisagée (axes, perspective, échelles de plan, mouvement, lumière). |
| communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle A13 Pratiques de production, | SF3.20 Cadrer et enregistrer les images en accord avec la demande artistique et en prévoyant leur intégration optimale dans la chaîne de traitement choisie (résolution, proportions, codage...) SF3.33 Valider ou répéter les prises de vues au fur et à mesure de la |

| | |
|--|--|
| <p>postproduction et diffusion A14 Culture et histoire de l'image et du son A16 Sémiologie de l'image et du son A17 Esthétiques visuelles et sonores D2 Les moyens de captation</p> | <p>progression du tournage</p> |
| <p>C28 : Analyser et critiquer le rendu visuel d'une image vis-à-vis de la demande esthétique</p> | |
| <p>T3.1.8 , T2.2.2</p> | |
| <p>A1 Genre de production A2 Mode de diffusion A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle A13 Pratiques de production, postproduction et diffusion A14 Culture et histoire de l'image et du son A16 Sémiologie de l'image et du son A17 Esthétiques visuelles et sonores</p> | <p>SF2.15 Apprécier qualitativement les effets des réglages sur le rendu image (sur un moniteur de référence), vis à vis de la demande artistique SF3.39 Apprécier la qualité et la cohérence des images enregistrées sur les plans techniques et artistiques vis-à-vis des demandes de la production. SF3.40 Evaluer la pertinence des contenus image vis-à-vis de la postproduction.</p> |

C. Option « Métiers du son »

| C1 Rechercher et identifier les informations et contraintes du projet | |
|---|---|
| T1.1.1 / T1.1.2 | |
| Savoirs | Savoirs faire |
| <p>A1 Genres de production A2 Modes de diffusion A3 Principe de planification d'un projet plan de tournage, post-production et diffusion, archivage) A4 Workflow A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle A6 Fonctionnalités des outils bureautiques (traitement de texte, tableur, PréAO, DAO) A13 Pratiques de production, postproduction et de diffusion. A14 Histoire du son et de l'image A15 Musicologie, organologie. A16 Sémiologie du son et de l'image A17 Esthétiques sonores et visuelles</p> | <p>S.F1.1.1 Interpréter la demande et les intentions de réalisation ou de production. SF1.1.2 Identifier le programme et sa finalité (fiction, reportage...) SF1.1.3 Mobiliser ses connaissances culturelles et artistiques en relation avec le projet</p> |
| C2 Envisager des solutions techniques en fonction des besoins de la production | |
| T1.2.1 / T1.2.2 / T1.2.3 / T1.2.4 / T2.1 | |
| <p>A1 Genres de production A2 Modes de diffusion A4 Workflow A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle A6 Fonctionnalités des outils bureautiques (traitement de texte, tableur, PréAO, DAO) A7 Représentations d'un schéma fonctionnel A8 Représentation des schémas d'implantation A10 Représentations d'un schéma de câblage A11 Fonctionnalités des logiciels de DAO A13 Pratiques de production, postproduction et de diffusion. A18 Acoustique des lieux de production A19 Scénographie et méthodologie du découpage technique C10 Normes d'exploitation des signaux C12 Appareils de mesure audio (vecteur scope audio, phasemètre, Peak program meter, loudness meter, True peak meter, sonomètre, analyseur de spectre) D6 Dispositifs de commutation de brassage</p> | <p>SF1.1.4 Constituer une première banque d'informations relatives au projet. SF1.1.5 Compléter les informations du dossier de production. SF1.1.6 Évaluer qualitativement les éléments et/ou la matière sonore. SF1.1.7 Justifier les choix des équipements, des procédures et des méthodes au regard des contraintes de la production. SF1.1.8 Communiquer sur les moyens utilisés (anglais, français) SF1.1.9 Établir les schémas d'installation et des listes de matériel. SF1.1.10 Informer la gestion de la production SF1.1.11 Évaluer la faisabilité de la production en proposant éventuellement plusieurs solutions alternatives SF1.1.12 Réaliser les plans d'installation</p> |

| | |
|---|---|
| <p>F4 Moyens de transmission audio I3 Caractéristiques des équipements de captation audio I4 Caractéristiques des équipements de montage audio I5 Caractéristiques des équipements de traitement audio (timbre, dynamique, temporel) I6 Caractéristiques des équipements de mixage I7 Caractéristiques des équipements de diffusion audio (enceintes) K2 Topologie des réseaux K3 Infrastructures des réseaux locaux et étendus (éthernet, fiberchannel, etc.) L1 Production d'énergie électrique et alimentation autonome L2 Distribution de l'énergie électrique (monophasé, triphasé, régime de neutre) L3 Protection des personnes et des biens au niveau électrique L4 Niveaux d'habilitation électrique L5 Règles de l'art dans le câblage (CEM conduite et rayonnée...) L6 Gestes et postures L7 Ergonomie du poste de travail L9 Prévention des risques du travail en hauteur (sécurité des biens et des personnes) L10 Prévention des risques de chutes des équipements implantés en hauteur (sécurité des biens et des personnes)</p> | |
| <p>C3 Evaluer et valider la faisabilité du projet et communiquer les résultats de son analyse</p> | |
| <p>T1.2.1 / T1.2.2 / T1.2.3 / T1.2.4 / T2.1</p> | |
| <p>A1 Genres de production A2 Modes de diffusion A4 Workflow A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle A6 Fonctionnalités des outils bureautiques (traitement de texte, tableur, PréAO, DAO) A11 Fonctionnalités des logiciels de DAO A13 Pratiques de production, postproduction et de diffusion. A18 Acoustique des lieux de production D6 Dispositifs de commutation de brassage F4 Moyens de transmission audio I3 Caractéristiques des équipements de captation audio I4 Caractéristiques des équipements de montage audio I5 Caractéristiques des équipements de</p> | <p>SF1.1.5 Compléter les informations du dossier de production. SF1.1.7 Justifier les choix des équipements, des procédures et des méthodes au regard des contraintes de la production. SF1.1.8 Communiquer sur les moyens utilisés (anglais, français) SF1.1.10 Informer la gestion de la production SF1.1.11 Évaluer la faisabilité de la production en proposant éventuellement plusieurs solutions alternatives SF1.1.12 Réaliser les plans d'installation définitifs.</p> |

| | |
|--|--|
| <p>traitement audio (timbre, dynamique, temporel) I6 Caractéristiques des équipements de mixage I7 Caractéristiques des équipements de diffusion audio (enceintes) K2 Topologie des réseaux K3 Infrastructures des réseaux locaux et étendus (éthernet, fiberchannel, etc.) L1 Production d'énergie électrique et alimentation autonome L2 Distribution de l'énergie électrique (monophasé, triphasé, régime de neutre) L3 Protection des personnes et des biens au niveau électrique L4 Niveaux d'habilitation électrique L5 Règles de l'art dans le câblage (CEM conduite et rayonnée...) L6 Gestes et postures L7 Ergonomie du poste de travail L9 Prévention des risques du travail en hauteur (sécurité des biens et des personnes) L10 Prévention des risques de chutes des équipements implantés en hauteur (sécurité des biens et des personnes) B7 Gestion et coordination technique d'un projet B8 Gestion et coordinations financières d'un projet B10 Gestion et coordination logistique d'un projet B12 Droit du travail et droit social B13 Droit d'auteur, droits voisins et code de la propriété intellectuelle B18 Règles administratives ou juridiques applicables à l'occupation des lieux de tournage B19 Gestion d'équipes B24 Gestion et actualisation de l'information et intelligence économique. Méthodologie de veille.</p> | |
| <p>C4 Établir les ressources et l'architecture techniques nécessaires au projet</p> | |
| <p style="text-align: center;">T2.2</p> | |
| <p>A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle A6 Fonctionnalités des outils bureautiques (traitement de texte, tableur, PréAO, DAO) C12 Appareils de mesure audio (vecteur scope audio, phasemètre, Peak program meter, loudness meter, True peak meter,</p> | <p>SF2.2.1 Lister et réserver le matériel et les consommables SF2.2.2 Vérifier son bon fonctionnement SF2.2.3 Rendre transportable</p> |

| | |
|--|---|
| <p>sonomètre, analyseur de spectre) F4 Moyens de transmission audio I3 Caractéristiques des équipements de captation audio I4 Caractéristiques des équipements de montage audio I5 Caractéristiques des équipements de traitement audio (timbre, dynamique, temporel) I6 Caractéristiques des équipements de mixage I7 Caractéristiques des équipements de diffusion audio (enceintes) L11 Sécurité et contraintes dues au transport national et international</p> | |
| C5 Implanter, configurer, appliquer les procédures et tester les équipements son | |
| T2.3 / T2.4 | |
| <p>A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle A9 Règle de lecture de plans bâtiments C10 Normes d'exploitation des signaux C12 Appareils de mesure audio (vecteur scope audio, phasemètre, Peak program meter, loudness meter, True peak meter, sonomètre, analyseur de spectre) D6 Dispositifs de commutation de brassage F4 Moyens de transmission audio I3 Caractéristiques des équipements de captation audio I4 Caractéristiques des équipements de montage audio I5 Caractéristiques des équipements de traitement audio (timbre, dynamique, temporel) I6 Caractéristiques des équipements de mixage I7 Caractéristiques des équipements de diffusion audio (enceintes) K2 Topologie des réseaux K3 Infrastructures des réseaux locaux et étendus (éthernet, fiberchannel, etc.) L1 Production d'énergie électrique et alimentation autonome L2 Distribution de l'énergie électrique (monophasé, triphasé, régime de neutre) L3 Protection des personnes et des biens au niveau électrique L4 Niveaux d'habilitation électrique L5 Règles de l'art dans le câblage (CEM conduite et rayonnée,...) L6 Gestes et postures L7 Ergonomie du poste de travail L9 Prévention des risques du travail en</p> | <p>SF2.3.1 Maîtriser les méthodes et procédures d'installation des équipements. SF2.3.2 Utiliser les documents techniques préparés en amont (schémas d'installation, synoptiques, etc.) SF2.4.1 Paramétrer les systèmes en fonction des contraintes, recommandations, réglementations et normes en vigueur. SF2.4.2 Tester l'installation et contrôler la conformité aux contraintes et réglementations en vigueur</p> |

| | |
|---|--|
| <p>hauteur (sécurité des biens et des personnes) L10 Prévention des risques de chutes des équipements implantés en hauteur (sécurité des biens et des personnes)</p> | |
| <p>C6 Ecouter et analyser tant du point de vue objectif que subjectif les sources sonores</p> | |
| <p>T3.1 / T3.4 / T5.2.1</p> | |
| <p>A3 Principe de planification d'un projet plan de tournage, post-production et diffusion, archivage) A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle A13 Pratiques de production, postproduction et de diffusion. A14 Histoire du son et de l'image A15 Musicologie, organologie. A16 Sémiologie du son et de l'image A17 Esthétiques sonores et visuelles A18 Acoustique des lieux de production</p> | <p>SF1.1.6 Evaluer qualitativement les éléments et/ou la matière sonore. SF3.4.1 Etablir les rapports de production liés au son (feuilles de séances, feuilles de pistes, rapport-son.).</p> |
| <p>C7 Gérer et mettre en œuvre les outils de captation sonore</p> | |
| <p>T3.2 / T3.3</p> | |
| <p>A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle A13 Pratiques de production, postproduction et de diffusion. A14 Histoire du son et de l'image A15 Musicologie, organologie. A16 Sémiologie du son et de l'image A17 Esthétiques sonores et visuelles A18 Acoustique des lieux de production C10 Normes d'exploitation des signaux C12 Appareils de mesure audio (vecteur scope audio, phasemètre, Peak program meter, loudness meter, True peak meter, sonomètre, analyseur de spectre) D6 Dispositifs de commutation de brassage E1 Moyens de stockage et d'archivage: (NAS - SAN, bande, disque optique...), sécurité des données E4 Formats de métadonnées E5 Formats média-numériques (compressé ou non) E6 Formats de fichiers d'échange et de transport E7 Règles de nommage des données, types de nomenclature pour lister, identifier et indexer F4 Moyens de transmission audio I3 Caractéristiques des équipements de captation audio</p> | <p>SF3.2.1 Choisir et adapter au mieux les moyens techniques de captation sonore en fonction des contraintes SF3.2.2 Aménager le lieu de production et adapter les équipements en fonction des contraintes SF3.3.1 Rendre opérationnels les équipements utilisés pour la captation SF3.3.2 Opérer des choix d'emplacement de micros SF3.3.3 Organiser la séance. SF3.3.4 Effectuer les prises de son et le traitement des sources sonores dans un souci de rendu conforme à l'esprit du projet et en fonction du niveau de qualité requis</p> |

| | |
|--|---|
| <p>I5 Caractéristiques des équipements de traitement audio (timbre, dynamique, temporel)</p> <p>I6 Caractéristiques des équipements de mixage</p> <p>I7 Caractéristiques des équipements de diffusion audio (enceintes)</p> <p>I9 Techniques et Méthodologie de captation audio</p> <p>I10 Organisation d'une séance d'enregistrement</p> <p>I11 Techniques et Méthodologie traitement sonore</p> <p>I13 Techniques et Méthodologie du mixage</p> <p>K2 Topologie des réseaux</p> <p>K3 Infrastructures des réseaux locaux et étendus (éthernet, fiberchannel, etc.)</p> | |
| <p>C8 Valider et finaliser la captation</p> | |
| <p style="text-align: center;">T3.4</p> | |
| <p>A3 Principe de planification d'un projet plan de tournage, post-production et diffusion, archivage)</p> <p>A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle</p> <p>A13 Pratiques de production, postproduction et de diffusion.</p> | <p>SF3.4.1 Procéder à une écoute critique tant du point de vue objectif que subjectif.</p> <p>SF3.4.2 Etablir les rapports de production liés au son (feuilles de séances, feuilles de pistes, rapport-son,).</p> |
| <p>C9 Analyser les medias image et son fournis en vue de la postproduction du son</p> | |
| <p style="text-align: center;">T4.1</p> | |
| <p>A3 Principe de planification d'un projet plan de tournage, post-production et diffusion, archivage)</p> <p>A13 Pratiques de production, postproduction et de diffusion.</p> <p>A14 Histoire du son et de l'image</p> <p>A15 Musicologie, organologie.</p> <p>A16 Sémiologie du son et de l'image</p> <p>A17 Esthétiques sonores et visuelles</p> | <p>SF1.1.1 Interpréter la demande et les intentions de réalisation ou de production.</p> <p>SF1.1.3 Mobiliser ses connaissances culturelles et artistiques en relation avec le projet</p> <p>SF1.1.6 Evaluer qualitativement les éléments et/ou la matière sonore</p> |
| <p>C10 Utiliser et gérer les moyens techniques et ressources spécifiques à la postproduction du son</p> | |
| <p style="text-align: center;">T4.2 / T4.3 / T4.4 / T4.5</p> | |
| <p>A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle</p> <p>A6 Fonctionnalités des outils bureautiques (traitement de texte, tableur, PréAO, DAO)</p> | <p>SF4.2.1 Déterminer les méthodes et les stratégies de post-production.</p> <p>SF4.2.2 Rendre opérationnels les équipements nécessaires à la post-production.</p> <p>SF4.2.3 Classer les sons et établir la base de données (banques de son...)</p> <p>SF4.3 Organiser, monter, traiter voire pré-mixer les sons en vue du</p> |

| | |
|--|--|
| <p>A13 Pratiques de production, postproduction et de diffusion. A18 Acoustique des lieux de production C10 Normes d'exploitation des signaux C12 Appareils de mesure audio (vecteur scope audio, phasemètre, Peak program meter, loudness meter, True peak meter, sonomètre, analyseur de spectre) E1 Moyens de stockage et d'archivage : (NAS - SAN, bande, disque optique...), sécurité des données E4 Formats de métadonnées E5 Formats média-numériques (compressé ou non) E6 Formats de fichiers d'échange et de transport E7 Règles de nommage des données, types de nomenclature pour lister, identifier et indexer F4 Moyens de transmission audio I3 Caractéristiques des équipements de captation audio I4 Caractéristiques des équipements de montage audio I5 Caractéristiques des équipements de traitement audio (timbre, dynamique, temporel) I6 Caractéristiques des équipements de mixage I7 Caractéristiques des équipements de diffusion audio (enceintes) I11 Techniques et méthodologie traitement sonore I12 Techniques et méthodologie du montage son I13 Techniques et méthodologie du mixage</p> | <p>mixage final SF4.4.1 Effectuer les pré-mixages, et les mixages en respectant les contraintes et les choix techniques et artistiques SF4.4.2 Respecter l'intégrité artistique et technique du signal en fonction des contraintes liées aux vecteurs de diffusion SF4.4.3 Assurer la mise en conformité du produit final avec les normes de diffusion SF4.4.4 Ecouter et analyser le produit final SF4.5.1 Effectuer les dernières étapes de la production (report final [layback]), copies, mastering, PAD, vérification du produit dans des conditions autres que celles mises en œuvre...) SF4.5.2 Assurer la compatibilité descendante en vue d'une utilisation autre du produit (exportation de fichiers / sessions, formats de mixage, environnement technique...).</p> |
| <p>C11 Communiquer avec l'équipe de production tant du point de vue technique qu'artistique</p> | |
| <p>T4.2 / T4.3 / T4.4</p> | |
| <p>A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle A6 Fonctionnalités des outils bureautiques (traitement de texte, tableur, PréAO, DAO) A13 Pratiques de production, postproduction et de diffusion. A18 Acoustique des lieux de production C10 Normes d'exploitation des signaux C12 Appareils de mesure audio (vecteur scope audio, phasemètre, Peak program meter, loudness meter, True peak meter, sonomètre, analyseur de spectre) E1 Moyens de stockage et d'archivage: (NAS - SAN ,bande ,disque optique...), sécurité des données</p> | <p>SF4.2.1 Déterminer les méthodes et les stratégies de post-production. SF4.2.2 Rendre opérationnels les équipements nécessaire à la post-production. SF4.2.3 Classer les sons et établir la base de données (banques de son...) SF4.3 Organiser, monter, traiter voire pré-mixer les sons en vue du mixage final SF4.4.1 Effectuer les pré-mixages, et les mixages en respectant les contraintes et les choix techniques et artistiques SF4.4.2 Respecter l'intégrité artistique et technique du signal en fonction des contraintes liées aux vecteurs de diffusion SF4.4.3 Assurer la mise en conformité du produit final avec les normes de diffusion SF4.4.4 Ecouter et analyser le produit final</p> |

| | |
|---|---|
| <p>E4 Formats de métadonnées E5 Formats média-numériques (compressé ou non) E6 Formats de fichiers d'échange et de transport E7 Règles de nommage des données, types de nomenclature pour lister, identifier et indexer I3 Caractéristiques des équipements de captation audio I4 Caractéristiques des équipements de montage audio I5 Caractéristiques des équipements de traitement audio (timbre, dynamique, temporel) I6 Caractéristiques des équipements de mixage I7 Caractéristiques des équipements de diffusion audio (enceintes) I11 Techniques et méthodologie traitement sonore I12 Techniques et méthodologie du montage son I13 Techniques et méthodologie du mixage</p> | |
| <p>C12 Analyser la demande, utiliser et gérer les moyens techniques et les ressources spécifiques des systèmes d'ordre</p> | |
| <p>T5.1.1 / T5.1.2 / T5.1.3</p> | |
| <p>A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle A6 Fonctionnalités des outils bureautiques (traitement de texte, tableur, PréAO, DAO) A9 Règles de lecture de plans bâtiments A10 Représentations d'un schéma de câblage A11 Fonctionnalités des logiciels de DAO A7 Représentations d'un schéma fonctionnel A19 Scénographie et méthodologie du découpage technique A8 Représentation des schémas d'implantation A9 Règle de lecture de plans bâtiments D6 Dispositifs de commutation de brassage I1 Systèmes de réseaux d'ordre I2 Logiciels de configuration de matrice d'ordre K2 Topologie des réseaux K3 Infrastructures des réseaux locaux et étendus (éthernet, fiberchannel, etc.) L1 Production d'énergie électrique et alimentation autonome</p> | <p>SF5.1.1 Définir l'arborescence des hiérarchies du système d'ordre SF5.1.2 Maîtriser les méthodes et les procédures d'installation des équipements. SF5.1.3 Utiliser les documents techniques préparés en amont (schémas d'installation, synoptiques, etc.) SF5.1.4 Assurer la mise en réseau et la hiérarchie du système d'ordres SF5.1.5 Administrer le réseau d'ordre SF5.1.6 Expliquer les possibilités et la bonne utilisation des ordres aux différents intervenants</p> |

| | |
|--|---|
| <p>L2 Distribution de l'énergie électrique (monophasé, triphasé, régime de neutre) L3 Protection des personnes et des biens au niveau électrique L4 Niveaux d'habilitation électrique L5 Règles de l'art dans le câblage (CEM conduite et rayonnée,...)</p> | |
| C13 Mettre en œuvre les outils de la diffusion sonore | |
| T5.2.2 / T5.2.3 / T5.2.4 / T5.2.5 | |
| <p>A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle A9 Règle de lecture de plans bâtiments A18 Acoustique des lieux de production C10 Normes d'exploitation des signaux C12 Appareils de mesure audio (vecteur scope audio, phasemètre, Peak program meter, loudness meter, True peak meter, sonomètre, analyseur de spectre) D6 Dispositifs de commutation de brassage F4 Moyens de transmission audio I3 Caractéristiques des équipements de captation audio I5 Caractéristiques des équipements de traitement audio (timbre, dynamique, temporel) I6 Caractéristiques des équipements de mixage I7 Caractéristiques des équipements de diffusion audio (enceintes) I8 Logiciels de configuration des systèmes de diffusion K2 Topologie des réseaux K3 Infrastructures des réseaux locaux et étendus (éthernet, fiberchannel, etc.) L1 Production d'énergie électrique et alimentation autonome L2 Distribution de l'énergie électrique (monophasé, triphasé, régime de neutre) L3 Protection des personnes et des biens au niveau électrique L4 Niveaux d'habilitation électrique L5 Règles de l'art dans le câblage (CEM conduite et rayonnée,...) L6 Gestes et postures L7 Ergonomie du poste de travail L9 Prévention des risques du travail en hauteur (sécurité des biens et des personnes) L10 Prévention des risques de chutes des équipements implantés en hauteur (sécurité des biens et des personnes) L12 Réglementation des établissements recevant du public (ERP)</p> | <p>SF3.3.4 Effectuer les prises de son et le traitement des sources sonores dans un souci de rendu conforme à l'esprit du projet. SF4.4.1 Effectuer les pré-mixages, et les mixages en respectant les contraintes et les choix techniques et artistiques SF5.2.1 Choisir et adapter les moyens techniques de diffusion sonore en fonction des contraintes SF5.2.2 Aménager le lieu de production et adapter les équipements en fonction des contraintes SF5.2.3 Respecter les réglementations de sécurité SF5.2.4 Installer les matériels de diffusion sonore en fonction des contraintes SF5.2.5 Gérer le patch SF5.2.6 Rendre opérationnels les équipements utilisés pour la diffusion SF5.2.7 Organiser et gérer les balances SF5.2.8 Réaliser la diffusion sonore, la sonorisation dans un souci de respect des choix techniques et artistiques SF5.2.9 Ecouter et analyser le rendu de la diffusion sonore</p> |

| | |
|---|--|
| | |
| C14 Analyser les spécificités des transferts et / ou du vecteur de diffusion | |
| T5.3.1 | |
| <p>A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle</p> <p>A6 Fonctionnalités des outils bureautiques (traitement de texte, tableur, PréAO, DAO)</p> <p>A13 Pratiques de production, postproduction et de diffusion.</p> <p>C10 Normes d'exploitation des signaux</p> <p>C12 Appareils de mesure audio (vecteur scope audio, phasemètre, Peak program meter, loudness meter, True peak meter, sonomètre, analyseur de spectre)</p> <p>D6 Dispositifs de commutation de brassage</p> <p>E1 Moyens de stockage et d'archivage: (NAS - SAN, bande, disque optique...), sécurité des données</p> <p>E4 Formats de métadonnées</p> <p>E5 Formats média-numériques (compressés ou non)</p> <p>E6 Formats de fichiers d'échange et de transport</p> <p>E7 Règles de nommage des données, types de nomenclature pour lister, identifier et indexer</p> <p>F4 Moyens de transmission audio</p> <p>I5 Caractéristiques des équipements de traitement audio (timbre, dynamique, temporel)</p> <p>I7 Caractéristiques des équipements de diffusion audio (enceintes)</p> <p>K2 Topologie des réseaux</p> <p>K3 Infrastructures des réseaux locaux et étendus (éthernet, fiberchannel, etc.)</p> | <p>SF1.1.6 Evaluer qualitativement et quantitativement les éléments et/ou la matière sonore.</p> <p>SF1.1.7 Justifier les choix des équipements, des procédures et des méthodes au regard des contraintes de la production.</p> <p>SF1.1.8 Communiquer sur les moyens utilisés (anglais, français)</p> <p>SF1.1.9.Établir les schémas d'installation et des listes de matériel.</p> |
| C15 Gérer et utiliser les moyens et ressources nécessaires à l'encodage audio pour le transfert et / ou la diffusion | |
| T5.3.2 / T5.3.3 / T5.3.4 | |
| <p>A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle</p> <p>A13 Pratiques de production, de postproduction et de diffusion.</p> <p>C10 Normes d'exploitation des signaux</p> <p>C12 Appareils de mesure audio (vecteur scope audio, phasemètre, Peak program meter, loudness meter, True peak meter, sonomètre, analyseur de spectre)</p> <p>D6 Dispositifs de commutation de brassage</p> <p>E1 Moyens de stockage et d'archivage:</p> | <p>SF2.4.1 Paramétrer les systèmes en fonction des contraintes, recommandations, réglementations et normes en vigueur.</p> <p>SF4.4.2 Respecter l'intégrité artistique et technique du signal en fonction des contraintes liées aux vecteurs de diffusion</p> <p>SF5.3.1 Assurer le transfert (import, export, streaming...) des données audio en tenant compte des compatibilités entre équipements.</p> <p>SF5.3.2 Convertir les fichiers audio validés artistiquement, selon les normes techniques en vigueur</p> <p>SF5.3.3 Paramétrer les codecs.</p> |

| | |
|---|---|
| <p>(NAS - SAN, bande, disque optique...), sécurité des données</p> <p>E4 Formats de métadonnées</p> <p>E5 Formats média-numériques (compressés ou non)</p> <p>E6 Formats de fichiers d'échange et de transport</p> <p>E7 Règles de nommage des données, types de nomenclature pour lister, identifier et indexer</p> <p>F4 Moyens de transmission audio</p> <p>I5 Caractéristiques des équipements de traitement audio (timbre, dynamique, temporel)</p> <p>I7 Caractéristiques des équipements de diffusion audio (enceintes)</p> <p>I14 Codage et décodage audio</p> <p>K2 Topologie des réseaux</p> <p>K3 Infrastructures des réseaux locaux et étendus (éthernet, fiberchannel, etc.)</p> | |
| <p>C 16 Analyser, gérer et utiliser les moyens et les ressources spécifiques au stockage et à l'archivage des données audio</p> | |
| <p style="text-align: center;">T6.1.1 / T6.1.2</p> | |
| <p>A3 Principe de planification d'un projet plan de tournage, post-production et diffusion, archivage)</p> <p>A4 Workflow</p> <p>A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle</p> <p>A6 Fonctionnalités des outils bureautiques (traitement de texte, tableur, PréAO, DAO)</p> <p>E1 Moyens de stockage et d'archivage: (NAS - SAN ,bande ,disque optique...), sécurité des données</p> <p>E6 Formats de fichiers d'échange et de transport</p> <p>K2 Topologie des réseaux</p> <p>K3 Infrastructures des réseaux locaux et étendus (éthernet, fiberchannel, etc.)</p> <p>L8 Sécurité des lieux et locaux d'archivage</p> | <p>SF6.1.1 Assurer l'organisation et l'indexation et des données (documents, métadonnées...)</p> <p>SF6.1.2 Assurer le stockage et l'archivage des données audio liées à la production</p> <p>SF6.1.3 Mettre en œuvre des solutions d'archivage fiables dans le temps</p> |
| <p>C 17 Diagnostiquer un dysfonctionnement dans le cadre d'une maintenance curative</p> | |
| <p style="text-align: center;">T6.2.1</p> | |
| <p>A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle</p> <p>C12 Appareils de mesure audio (vecteur scope audio, phasemètre, Peak program meter, loudness meter, True peak meter, sonomètre, analyseur de spectre)</p> | <p>SF6.2.1 Constater les dysfonctionnements</p> <p>SF6.2.2 Déduire les sources de défauts</p> |

| | |
|---|--|
| <p>D6 Dispositifs de commutation de brassage F4 Moyens de transmission audio I3 Caractéristiques des équipements de captation audio I4 Caractéristiques des équipements de montage audio I5 Caractéristiques des équipements de traitement audio (timbre, dynamique, temporel) I6 Caractéristiques des équipements de mixage I7 Caractéristiques des équipements de diffusion audio (enceintes) K2 Topologie des réseaux K3 Infrastructures des réseaux locaux et étendus (éthernet, fiberchannel, etc.) L1 Production d'énergie électrique et alimentation autonome L2 Distribution de l'énergie électrique (monophasé, triphasé, régime de neutre) L3 Protection des personnes et des biens au niveau électrique L4 Niveaux d'habilitation électrique L5 Règles de l'art dans le câblage (CEM conduite et rayonnée...)</p> | |
| <p>C 18 Garantir l'opérationnalité d'un système dans le cadre d'une maintenance curative et préventive.</p> | |
| <p>T6.2.2 / T6.2.3 / T6.2.4</p> | |
| <p>A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle A6 Fonctionnalités des outils bureautiques (traitement de texte, tableur, PréAO, DAO) C12 Appareils de mesure audio (vecteur scope audio, phasemètre, Peak program meter, loudness meter, True peak meter, sonomètre, analyseur de spectre) D6 Dispositifs de commutation de brassage F4 Moyens de transmission audio I3 Caractéristiques des équipements de captation audio I4 Caractéristiques des équipements de montage audio I5 Caractéristiques des équipements de traitement audio (timbre, dynamique, temporel) I6 Caractéristiques des équipements de mixage I7 Caractéristiques des équipements de diffusion audio (enceintes) K2 Topologie des réseaux K3 Infrastructures des réseaux locaux et</p> | <p>SF6.2.3 Organiser les opérations de maintenance de niveau 2 (préventif) SF6.2.4 Réaliser un document d'intervention SF6.2.5 Après détection du défaut, remplacer l'élément défectueux et tester le système. SF6.2.6 Effectuer des tests de mise en route et de bon fonctionnement. SF6.2.7 Effectuer ou sous-traiter la mesure préventive SF6.2.8 Participer et/ou planifier les opérations d'entretien et de maintenance. SF6.2.9 Collaborer avec les prestataires et les fournisseurs</p> |

| | |
|--|--|
| <p>étendus (éthernet, fiberchannel, etc.)</p> <p>L1 Production d'énergie électrique et alimentation autonome</p> <p>L2 Distribution de l'énergie électrique (monophasé, triphasé, régime de neutre)</p> <p>L3 Protection des personnes et des biens au niveau électrique</p> <p>L4 Niveaux d'habilitation électrique</p> <p>L5 Règles de l'art dans le câblage (CEM conduite et rayonnée...)</p> | |
|--|--|

D. Option « Technique d'Ingénierie et Exploitation des équipements »

| | |
|--|---|
| C1 S'approprier le dossier initial | |
| T1.1.1-T4.2.1 | |
| Savoirs | Savoir-faire |
| <p>A1 Genre de production A2 Mode de diffusion A3 Principe de planification d'un projet plan de tournage, postproduction et diffusion, archivage) A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle L1. Production d'énergie électrique et alimentation autonome D1 Les moyens d'éclairage. D2 Les moyens de captation. D3 Les moyens de montage H1 Chaîne de traitement, de production et de diffusion. F1 Moyens de diffusion (Streaming, DVD, Blu Ray...) F3 Moyens de réception (IRD, SETUP BOX, Récepteur DVB, liaison HF...) D4 Moyens d'affichage E1 Moyens de stockage et d'archivage: (NAS - SAN, bande, disque optique...), sécurité des données G10 Machineries (steady, travelling, grue...)</p> | <p>SF01 Comprendre et interpréter la demande technique et les intentions de réalisation ou de production. SF02 Mobiliser ses connaissances culturelles artistiques et techniques en relation avec le projet SF03 Identifier les possibilités des équipements.</p> |
| C2 Identifier le besoin en réponse aux demandes de la production | |
| T1.1.2-T1.1.4 | |
| <p>A1 Genre de production A2 Mode de diffusion</p> | <p>SF04 Identifier les besoins SF05 Collecter des informations complètes. SF06 Formuler une analyse argumentée</p> |
| C3 Situer le projet dans son contexte | |
| T1.2.2 | |
| <p>L1. Production d'énergie électrique et alimentation autonome D1 Les moyens d'éclairage. D2 Les moyens de captation. D3 Les moyens de montage. D6 Dispositifs de commutation de brassage E1 Moyens de stockage et d'archivage: (NAS - SAN, bande, disque optique...), sécurité des données F1 Moyens de diffusion (Streaming, DVD, Blu Ray,...) F3 Moyens de réception (IRD, SETUP BOX, Récepteur DVB, liaison HF ...) D4 Moyens d'affichage S5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à</p> | <p>SF07 Rechercher des solutions de manière non exhaustive SF08 Respecter les contraintes et argumenter les solutions envisagées. SF09 Choisir les solutions et les outils conformes aux besoins exprimés. SF10 Communiquer sur les moyens utilisés (anglais, français). SF11 Élaborer une carte heuristique.</p> |

| | |
|--|---|
| l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle | |
| C4 Choisir des solutions | |
| T1.1.3-T1.1.5 – T1.2.1- T1.2.4 | |
| L1. Production d'énergie électrique et alimentation autonome D1 Les moyens d'éclairage. D2 Les moyens de captation. D3 Les moyens de montage E1 Moyens de stockage et d'archivage : (NAS - SAN, bande, disque optique...), sécurité des données F1 Moyens de diffusion (Streaming, DVD, Blu Ray...) F3 Moyens de réception (IRD, SETUP BOX, Récepteur DVB, liaison HF...) D4 Moyens d'affichage H2 Procédures et contraintes d'exploitation H3 Réglages d'exploitation C4 Canal de transmission (capacité, débit) E6 Formats de fichiers d'échange et de transport C8 Techniques de compression H1 Chaîne de traitement, de production et de diffusion C7 Supports de transmission (filaire, hertzien, optique) et connectique associée C4 Canal de transmission (capacité, débit) C6 Transmission du signal en bande de base et en bande transposée C5 Multiplexage temporel et fréquentiel H4 Dispositifs de trucage et d'effets de direct (mélangeur, DVE...) | SF12 Proposer des solutions et des outils conformes aux besoins exprimés. SF13 Argumenter le choix des solutions |
| C5 Communiquer avec les principaux acteurs | |
| T1.1.5 – T1.2.3 | |
| A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle | SF14 Choisir les moyens de communication adaptés SF15 Communiquer sur les moyens utilisés (anglais, français) |
| C6 : Prendre en compte et traduire les contraintes | |
| T1.2.1-T2.1. | |
| K5 Diagramme de déploiement A7 Représentations d'un schéma de câblage A8 Fonctionnalités des logiciels de DAO K1 Modèle OSI | SF16 Elaborer les différents synoptiques relatifs aux travaux d'ingénierie. SF17 Caractériser l'information (débit, format) SF18 S'approprier la documentation technique. |
| C7 : Réunir et organiser les ressources et éléments nécessaires au projet. | |
| T2.5-T2.8 | |
| L1. Production d'énergie électrique et alimentation autonome D1 Les moyens d'éclairage. D2 Les moyens de captation. D3 Les moyens de montage. D4 Moyens d'affichage H1 Chaîne de traitement, de production et | SF19 Préparer le matériel et le conditionner en fonction du lieu d'utilisation et de sa disponibilité. |

| | |
|---|--|
| <p>de diffusion D6 Dispositifs de commutation de brassage E1 Moyens de stockage et d'archivage: (NAS - SAN, bande, disque optique...), sécurité des données F1 Moyens de diffusion (Streaming, DVD, Blu Ray...) F3 Moyens de réception (IRD, SETUP BOX, Récepteur DVB, liaison HF...)</p> | |
| <p>C8 : Mettre en place et rendre opérant les moyens de production, de postproduction et de diffusion.</p> | |
| <p style="text-align: center;">T4.2.1</p> | |
| <p>L1. Production d'énergie électrique et alimentation autonome D1 Les moyens d'éclairage. D2 Les moyens de captation. D3 Les moyens de montage. D4 Les moyens d'affichage</p> <p>F1 Moyens de diffusion (Streaming, DVD, Blu Ray...) F3 Moyens de réception (IRD, SETUP BOX, Récepteur DVB, liaison HF...) D4 Moyens d'affichage E1 Moyens de stockage et d'archivage: (NAS - SAN, bande, disque optique...), sécurité des données A4 Workflow (« Cycle de vie du produit ») C10 Normes d'exploitation des signaux</p> <p>C8 Techniques de compressions E6 Formats de fichiers d'échange et de transport K3 Infrastructures des réseaux locaux et étendus (éthernet, fiberchannel, etc.) K4 Protocoles (ARP, TCP/IP, HTTP, HTTPS, FTP, FTPS, etc.) K6 Systèmes d'exploitation serveurs (gestion des usagers, gestion des services, sécurité) K7 Sécurité (intrusion, pertes de données, couverture des risques, prévention des risques, etc.).</p> | <p>SF20 Respecter La compatibilité entre les différents équipements et/ou systèmes interconnectés. SF21 Installer les équipements, réaliser les connections conformément à la description du système technique donnée (schéma de câblage, schéma d'implantation intégrant la notion d'ergonomie) en respectant les règles de sécurité. SF22 Assurer la mise en réseau des équipements et/ou des systèmes SF23 Equilibrer la distribution électrique</p> |
| <p>C9 : Veiller à la sécurité des biens et des personnes</p> | |
| <p style="text-align: center;">T2.9</p> | |
| <p>K7 Sécurité (intrusion, pertes de données, couverture des risques, prévention des risques, etc.). L2 Distribution de l'énergie électrique (monophasé, triphasé, régime de neutre) L5 Règles de l'art dans le câblage (CEM conduite et rayonnée...)</p> | <p>SF24 Réaliser une installation (du point de vue sécurité) conforme à la réglementation en vigueur. SF25 Assurer la sécurisation des points sensibles.</p> |

| | |
|--|--|
| C10 : Vérifier la mise en conformité des signaux tout au long de la chaîne de production, de postproduction et de diffusion. | |
| T2.2-T2.7-T4.1.5 | |
| <p>C11 Dispositifs (appareils et logiciels) de contrôles, surveillance, mesures et réglages (vidéo, couleurs interdites, lumière...).</p> <p>C12 Appareils de mesure audio (vecteur scope audio, phasemètre, Peak program meter, loudness meter, True peak, sonomètre, analyseur de spectre)</p> <p>C3 Principe de caractérisation du signal numérique (diagramme de l'œil, « Jitter » constellations)</p> <p>C2 Paramètres de la chaîne d'acquisition du signal</p> <p>C1 Principe de caractérisation du signal analogique (bande passante et rapport signal sur bruit)</p> | <p>SF26 Effectuer les mesures nécessaires au bon fonctionnement du système (avant exploitation).</p> <p>SF27 Analyser et interpréter les résultats de ces mesures.</p> <p>SF28 Effectuer les réglages d'exploitation.</p> <p>SF29 Vérifier l'intégrité des données ou des signaux aux différentes interfaces et le respect des normes.</p> <p>SF30 Configurer le poste d'ingénieur vision.</p> |
| C11 : Mettre en place et paramétrer les outils informatiques d'un poste | |
| T2.3-T4.1.4-T4.2.1-T4.2.2 | |
| <p>S74 Modalités de calibrage et d'étalonnage des moyens d'affichage</p> <p>K8 Systèmes d'exploitation des postes client.</p> <p>A24 Performances du/des postes de travail informatique(s) (processeur, chipset, cartes graphiques, capacités des mémoires, capacités des sauvegardes, périphériques),</p> <p>J2 Caractéristiques des logiciels de montage</p> <p>J5 Options des logiciels de montage et compositing (« Plug-ins », paramétrage, modèles).</p> | <p>SF31 Configurer (« set-ups ») et tester les équipements,</p> <p>SF32 Organiser l'ergonomie du poste de travail.</p> |
| C12 : Administrer le réseau | |
| T2.4 -T3.2.4 | |
| <p>K2 Topologie des réseaux</p> <p>K3 Infrastructures des réseaux locaux et étendus (éthernet, fiberchannel, etc.)</p> <p>K4 Protocoles (TCP/IP, HTTP, HTTPS, FTP, FTPS, etc.)</p> <p>K6 Systèmes d'exploitation (gestion des usagers, gestion des services, sécurité).</p> <p>K7 Sécurité (intrusion, pertes de données, couverture des risques, prévention des risques, etc.).</p> <p>K8 Systèmes d'exploitation des postes client.</p> <p>K9 Langages à balises (HTML, XML).</p> <p>H1 Chaîne de traitement, de production et de diffusion</p> | <p>SF33 Administrer les serveurs et les réseaux.</p> <p>SF34 Gérer l'espace occupé par les données.</p> |
| C13 : Gérer le « Workflow » | |
| T3.1.1 – T3.2.1-T3.2.3-T3.2.6 | |
| <p>A27 Structure des bases de données</p> <p>A4 Workflow (« Cycle de vie du</p> | <p>SF35 Respecter les processus.</p> <p>SF36 Vérifier l'état des supports (Acquisition, fabrication, diffusion)</p> |

| | |
|---|---|
| produit » C10 Normes d'exploitation des signaux C1 Principe de caractérisation du signal analogique (bande passante et rapport signal sur bruit) | SF37 Vérifier les contenus des « play list » SF38 Anticiper sur les situations à risque dans l'archivage |
| C14 Gérer le « Dataflow » | |
| T2.7 | |
| K9 Les langages à balises (HTML, XML). E5 Formats média-numériques (compressé ou non) E6 Formats de fichiers d'échange et de transport | SF39 Administrer les méta-données liées au signal (audio, video, droits, etc.). SF40 Contrôler l'intégrité des données. |
| C15 : Gérer le « Médiaflow » | |
| T3.2.5 | |
| E6 Formats de fichiers d'échange et de transport H1 Chaîne de traitement, de production et de diffusion. D6 Dispositifs de commutation de brassage C11 Dispositifs (appareils et logiciels) de contrôles, surveillance, mesures et réglages (vidéo, couleurs interdites, lumière...) C12 Appareils de mesure audio (vecteur scope audio, phasemètre, Peak program meter, loudness meter, True peak, sonomètre, analyseur de spectre) | SF41 Contrôler en permanence les éléments « transférés ». SF42 Contrôler et assurer la qualité et la conformité des informations (image, son et métadonnées) le long de la chaîne d'exploitation. SF43 Assurer les commutations au nodal. SF44 Etablir des fiches de tests, de résultats de mesures. |
| C16 : Réceptionner les équipements | |
| T4.2.5 | |
| C11 Dispositifs (appareils et logiciels) de contrôles, surveillance, mesures et réglages (vidéo, couleurs interdites, lumière...) C12 Appareils de mesure audio (vecteur scope audio, phasemètre, Peak program meter, loudness meter, True peak, sonomètre, analyseur de spectre) | SF45 Effectuer les mesures nécessaires au bon fonctionnement du système. SF46 Appliquer les procédures d'identification d'éléments défectueux. SF47 Assurer la recette des matériels SF48 Effectuer les tests et essais. |
| C17 : Mettre en place et paramétrer les dispositifs de trucage et d'effets. | |
| T2.6-T4.2.1 | |
| H4 Dispositifs de trucage et d'effets de direct (mélangeur, DVE...) G3 Spécificités de l'éclairage en studio dans le cas de l'incrustation d'une personne. G4 Techniques de mesures : réflectométrie, thermo colorimétrie, éclairage, luminance, colorimétrie G5 Système de contrôle d'éclairage (« jeux d'orgue »). G6 Technologie des caméras G8 Voies de commande des caméras et reports G9 Réglage d'exploitation des caméras | SF49 Tester les effets, SF50 Respecter les choix esthétiques et les contraintes techniques. SF51 Rédiger les documents relatifs à la préparation et à l'exécution des effets spéciaux (générateurs d'effets spéciaux ou stations informatiques dédiées). SF52 L'installation (configurations des équipements, éclairage) permet de réaliser l'effet recherché conformément aux intentions artistiques. |

| | |
|--|--|
| | |
| C18 : Lister les matériels et les consommables. | |
| T4.1.9-T4.2.7 | |
| <p>A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle</p> <p>L1 Production d'énergie électrique et alimentation autonome</p> <p>D1 Les moyens d'éclairage.</p> <p>D2 Les moyens de captation.</p> <p>D3 Les moyens de montage.</p> <p>D4 Les moyens d'affichage</p> <p>H1 Chaîne de traitement, de production et de diffusion</p> <p>D6 Dispositifs de commutation de brassage</p> <p>F1 Moyens de diffusion (Streaming, DVD, Blu Ray...)</p> <p>F3 Moyens de réception (IRD, SETUP BOX, Récepteur DVB, liaison HF...)</p> <p>E1 Moyens de stockage et d'archivage: (NAS - SAN, bande, disque optique...), sécurité des données</p> <p>G10 Machineries (steady, travelling, grue...)</p> | <p>SF53 Réserver des matériels, opérationnels et transportables (technique, assurance, transport, consommables, gestion...)</p> |
| C19 : Tester les matériels | |
| T2.5-T2.8-T4.2.5-T4.2.9 | |
| <p>A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle</p> <p>L1 Production d'énergie électrique et alimentation autonome</p> <p>D1 Les moyens d'éclairage.</p> <p>D2 Les moyens de captation.</p> <p>D3 Les moyens de montage</p> <p>S73 Dispositifs de commutation de brassage</p> <p>F1 Moyens de diffusion (Streaming, DVD, Blu Ray...)</p> <p>F3 Moyens de réception (IRD, SETUP BOX, Récepteur DVB, liaison HF ...)</p> <p>E1 Moyens de stockage et d'archivage: (NAS - SAN, bande, disque optique...), sécurité des données</p> <p>G10 Machineries (steady, travelling, grue...)</p> | <p>SF54 Réceptionner les matériels</p> <p>SF55 Préparer le matériel avec précision et exhaustivité et le conditionner en fonction du lieu et des conditions d'utilisation.</p> |
| C20 : Rendre opérant les équipements de réception, d'enregistrement et d'acquisition | |
| T3.1.2-T3.2.2-T4.2.1 | |

| | |
|---|--|
| <p>F5 Equipements de réception :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Antennes, paraboles satellites -Positionneur -Analyseur de spectre -Démodulateur <p>E1 Moyens de stockage et d'archivage: (NAS - SAN, bande, disque optique...), sécurité des données</p> <p>F1 Moyens de diffusion (Streaming, DVD, Blu Ray...)</p> <p>F3 Moyens de réception (IRD, SETUP BOX, Récepteur DVB, liaison HF...)</p> | <p>SF56 Assurer et gérer les flux et les compatibilités entre équipements. SF57 Mettre en œuvre et rendre opérationnel le système (régie, car de transmission / réception, etc.).</p> |
| C21 : Assurer la qualité de service des moyens d'exploitation | |
| T3.1.7 -T3.1.8 - T3.2.5 | |
| <p>D6 Dispositifs de commutation de brassage</p> <p>H1 Chaîne de traitement, de production et de diffusion</p> <p>H2 Procédures et contraintes d'exploitation</p> <p>C4 Canal de transmission (capacité, débit)</p> <p>E6 Formats de fichiers d'échange et de transport</p> <p>E7 Règles de nommage des données, types de nomenclature pour lister, identifier et indexer</p> <p>C8 Techniques de compressions</p> | <p>SF58 Choisir les moyens adaptés aux besoins exprimés (support, format, codec, etc.)</p> |
| C22 : Assurer la supervision des équipements | |
| T3.1.5 | |
| <p>C11 Dispositifs (appareils et logiciels) de contrôles, surveillance, mesures et réglages (vidéo, couleurs interdites, lumière...).</p> <p>C12 Appareils de mesure audio (vecteur scope audio, phasemètre, Peak program meter, loudness meter, True peak, sonomètre, analyseur de spectre)</p> <p>C10 Normes d'exploitation des signaux</p> | <p>SF59 Effectuer les mesures nécessaires au bon fonctionnement du système.</p> <p>SF60 Diagnostiquer les dysfonctionnements au travers des procédures d'identification.</p> <p>SF61 Analyser les résultats des mesures et les interpréter Établir des comptes-rendus d'incidents précisant les « écarts »</p> |
| C23 : Exploiter les équipements | |
| T3.1.4-T3.1.6 | |
| <p>C11 Dispositifs (appareils et logiciels) de contrôles, surveillance, mesures et réglages (vidéo, couleurs interdites, lumière...).</p> <p>C12 Appareils de mesure audio (vecteur scope audio, phasemètre, Peak program meter, loudness meter, True peak, sonomètre, analyseur de spectre)</p> <p>G6 Technologie des caméras</p> <p>G8 Voies de commande des caméras. et report</p> <p>G10 Machinerie (steady, travelling, grue...)</p> | <p>SF62 Respecter les intensions artistiques</p> <p>SF63 Veiller à la cohérence de la qualité de ses images</p> |

| | |
|---|--|
| <p>G9 Réglage d'exploitation des caméras G7 Technologie des objectifs des caméras, optiques G1 techniques de prises de vue G2 techniques d'éclairage H3 Réglages d'exploitation G5 Système de contrôle d'éclairage (« jeux d'orgue »).</p> | |
| <p>C24 : Adapter les moyens, mettre en œuvre des solutions alternatives.</p> | |
| <p>T3.1.7</p> | |
| <p>H1 Chaîne de traitement, de production et de diffusion H2 Procédures et contraintes d'exploitation D6 Dispositifs de commutation de brassage</p> | <p>SF64 Rendre opérationnelles les alternatives techniques ou/et organisationnelles proposées. SF65 Etablir des comptes rendus d'intervention précisant les « écarts » par rapport aux solutions prévues et/ou au planning prévisionnel SF66 Expliquer les impacts d'une solution alternative.</p> |
| <p>C25 : Interconnecter les équipements en vue de l'échange ou de la transmission de flux d'information</p> | |
| <p>T2.2, T2.4, T2.7, T3.2.1, T3.2.3, T3.2.5, T3.3.1, T3.3.2, T3.3.4, T4.1.1, T4.1.5, T4.1.6,</p> | |
| <p>C7 Supports de transmission (filaire, hertzien, optique) et connectique associée C4 Canal de transmission (capacité, débit) C6 Transmission du signal en bande de base et en bande transposée C5 Multiplexage temporel et fréquentiel D6 Les dispositifs de commutation, de brassage. C11 Dispositifs (appareils et logiciels) de contrôles, surveillance, mesures et réglages (vidéo, couleurs interdites, lumière...) C12 Appareils de mesure audio (vecteur scope audio, phasemètre, Peak program meter, loudness meter, True peak, sonomètre, analyseur de spectre) F5 Equipements de réception : - Antennes, paraboles satellites - Positionneur - Analyseur de spectre - Démodulateur F1 Moyens de diffusion (Streaming, DVD, Blu Ray...) F3 Moyens de réception (IRD, SETUP BOX, Récepteur DVB, liaison HF...)</p> | <p>SF67 Réaliser la liaison. SF68 Identifier les signaux à transmettre.</p> |
| <p>C26 : Réceptionner ou envoyer les flux d'information.</p> | |
| <p>T3.2.2-T3.2.3-T3.2.5</p> | |
| <p>A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle L2 Distribution de l'énergie électrique (monophasé, triphasé, régime de neutre). C7 Supports de transmission (filaire, hertzien, optique) et connectique associée</p> | <p>SF69 Assurer la gestion de la réception ou de l'envoi du flux d'information en respectant les procédures.</p> |

| | |
|--|--|
| <p>C4 Canal de transmission (capacité, débit) C6 Transmission du signal en bande de base et en bande transposée C5 Multiplexage temporel et fréquentiel . D6 Les dispositifs de commutation, de brassage. C11 Dispositifs (appareils et logiciels) de contrôles, surveillance, mesures et réglages (vidéo, couleurs interdites, lumière...).</p> <p>C12 Appareils de mesure audio (vecteur scope audio, phasemètre, Peak program meter, loudness meter, True peak, sonomètre, analyseur de spectre)</p> <p>F5 Equipements de réception : - Antennes, paraboles satellites -Positionneur -Analyseur de spectre -Démodulateur</p> <p>F1 Moyens de diffusion (Streaming, DVD, Blu Ray...) F3 Moyens de réception (IRD, SETUP BOX, Récepteur DVB, liaison HF...) D6 Dispositifs de commutation de brassage</p> | |
|--|--|

C27 : Superviser les échanges entre les postes de travail et le serveur

T3.2.6

| | |
|---|--|
| <p>C8 Techniques de compressions C3 Principe de caractérisation du signal numérique (diagramme de l'œil, « Jitter » constellations) A4 « Workflow» (Cycle de vie du produit) C10 Normes d'exploitation des signaux K2Topologie des réseaux C7 Supports de transmission (filaire, hertzien, optique) et connectique associée C4 Canal de transmission (capacité, débit) C6 Transmission du signal en bande de base et en bande transposée C5 Multiplexage temporel et fréquentiel . D6 Dispositifs de commutation de brassage S126 Protocoles (TCP/IP, HTTP, HTTPS, FTP, FTPS, etc.) K6 Systèmes d'exploitation (gestion des usagers, gestion des services, sécurité) K7 Sécurité (intrusion, pertes de données, couverture des risques, prévention des risques, etc.). E1 Moyens de stockage et d'archivage : (NAS - SAN, bande, disque optique...), sécurité des données</p> <p>E2 Matériels de lecture et d'enregistrement SD et HD :</p> | <p>SF70 Définir la priorité des sources en fonction des évènements SF71 Evaluer les débits d'information et hiérarchiser les priorités.</p> |
|---|--|

| | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Sur bande - Sur disque optique - Sur cartes « mémoire - Sur disque dur) | |
| C28 : Connaître l'organisation du nodal, et répondre à la demande de communication | |
| T3.1.1 | |
| <p>H1 Chaîne de traitement, de production et de diffusion H2 Procédures et contraintes d'exploitation D6 Dispositifs de commutation de brassage: C4 Canal de transmission (capacité, débit) E6 Formats de fichiers d'échange et de transport C8 Techniques de compressions F1 Moyens de diffusion (Streaming, DVD, Blu Ray...) F3 Moyens de réception (IRD, SETUP BOX, Récepteur DVB, liaison HF...) F5 Equipements de réception :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Antennes, paraboles satellites - Positionneur - Analyseur de spectre - Démodulateur | <p>SF72 Effectuer la commutation en sécurité sans interférer avec les autres liaisons</p> |
| C29 : Mettre en œuvre les conducteurs (régie finale ou réalisation d'émissions). | |
| T3.3.2 | |
| <p>H1 Chaîne de traitement, de production et de diffusion H2 Procédures et contraintes d'exploitation D6 Dispositifs de commutation de brassage : C4 Canal de transmission (capacité, débit) E6 Format de fichiers d'échange et de transport C8 Techniques de compressions D6 Dispositifs de commutation de brassage F1 Moyens de diffusion (Streaming, DVD, Blu Ray...) F3 Moyens de réception (IRD, SETUP BOX, Récepteur DVB, liaison HF...) F5 Equipements de réception :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Antennes, paraboles satellites - Positionneur - Analyseur de spectre - Démodulateur | <p>SF73 Assurer l'enchaînement entre plateaux ou l'enregistrement. SF74 Exploiter les possibilités de la régie et du mélangeur.</p> |
| C30 : Anticiper les situations de dysfonctionnement pour assurer la continuité de service. | |
| T3.3.3 | |
| <p>D6 Dispositifs de commutation de brassage) F1 Moyens de diffusion (Streaming, DVD, Blu Ray...)</p> | <p>SF75 Identifier les points sensibles de l'installation. SF76 Ajouter au système en place des solutions de sécurité SF77 Communiquer avec les utilisateurs (en anglais ou français)</p> |

| | |
|--|--|
| <p>F3 Moyens de réception (IRD, SETUP BOX, Récepteur DVB, liaison HF...)</p> <p>F5 Equipements de réception :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Antennes, paraboles satellites - Positionneur - Analyseur de spectre - Démodulateur <p>K3 Infrastructure des réseaux locaux et étendus (éthernet, fiberchannel, etc.)</p> <p>K4 Protocoles (TCP/IP, HTTP, HTTPS, FTP, FTPS, etc.)</p> <p>K6 Systèmes d'exploitation (gestion des usagers, gestion des services, sécurité).</p> | |
| <p>C31 : Assurer les « trucages » nécessaires au programme</p> | |
| <p style="text-align: center;">T3.1.3– T3.4.1-T3.4.2</p> | |
| <p>H4 Dispositifs de trucage et d'effets de direct (mélangeur, DVE...)</p> <p>G3 Spécificités et caractéristiques de l'éclairage en studio</p> <p>G4 Techniques de mesures : réflectométrie, thermo colorimétrie, éclairage, luminance, colorimétrie.</p> <p>G5 Système de contrôle d'éclairage (« jeux d'orgue »).</p> <p>G1 Techniques de prises de vue</p> <p>G2 Techniques d'éclairage</p> | <p>SF78 Rechercher les effets</p> <p>SF79 Mettre en œuvre les effets</p> <p>SF80 Evaluer la conformité technique de l'ensemble</p> <p>SF81 Travailler en collaboration avec le réalisateur</p> |
| <p>C32 : Mettre en conformité les signaux</p> | |
| <p style="text-align: center;">T3.4.3</p> | |
| <p>A1 Genre de production</p> <p>A2 Mode de diffusion</p> <p>A3 Principe de planification d'un projet plan de tournage, postproduction et diffusion, archivage)</p> <p>S54 Normes d'exploitation des signaux</p> <p>E6 Format de fichier d'échange et de transports</p> <p>C8 Techniques de compression</p> <p>C7 Supports de transmission (filaire, hertzien, optique) et connectique associée</p> <p>C4 Canal de transmission (capacité, débit)</p> <p>C1 Principe de caractérisation du signal analogique (bande passante et rapport signal sur bruit)</p> <p>C5 Multiplexage temporel et fréquentiel .</p> <p>D6 Dispositifs de commutation de brassage</p> <p>H2 Procédures et contraintes d'exploitation</p> <p>H1 Chaîne de traitement, de production et de diffusion :</p> <p>S62 Canal de transmission (capacité, débit)</p> <p>E1 Moyens de stockage et d'archivage: (NAS - SAN, bande, disque optique...), sécurité des données</p> | <p>SF82 Mesurer le signal</p> <p>SF83 Paramétrer une caméra</p> <p>SF84 Utiliser les outils de correction.</p> <p>SF85 Argumenter les résultats obtenus.</p> |

| | |
|---|--|
| <p>E2 Matériels de lecture et d'enregistrement (SD et HD :- Sur bande - Sur disque optique - Sur cartes « mémoire - Sur disque dur)</p> | |
| <p>C33 : Analyser et normaliser le support</p> | |
| <p>T3.4.4 – T3.4.5 – T3.4.6</p> | |
| <p>C11 Dispositifs (appareils et logiciels) de contrôles, surveillance, mesures et réglages (vidéo, couleurs interdites, lumière...).</p> <p>C12 Appareils de mesure audio (vecteur scope audio, phasemètre, Peak program meter, loudness meter, True peak, sonomètre, analyseur de spectre)</p> <p>S84 Format de fichiers d'échange et de transport</p> <p>C8 Techniques de compression</p> <p>S54 Normes d'exploitation des signaux</p> <p>E1 Moyens de stockage et d'archivage : (NAS - SAN, bande, disque optique...), sécurité des données</p> <p>E2 Matériels de lecture et d'enregistrement (SD et HD :- Sur bande - Sur disque optique - Sur cartes « mémoire - Sur disque dur)</p> | <p>SF86 Analyser la demande, SF87 Faire les mesures. SF88 Répertorier les défauts et les corriger en respectant le travail du monteur et la demande artistique SF89 Travailler en collaboration avec le monteur et le technicien son SF90 Rendre conforme le PAD en respectant la norme de diffusion et renseigner la fiche PAD.</p> |
| <p>C34 : Archiver des éléments de programme</p> | |
| <p>T3.4.6-T3.4.7</p> | |
| <p>S97 Procédures d'exploitation Contraintes d'exploitation</p> <p>S98 Chaîne d'exploitation : environnement de travail:</p> <p>S62 Canal de transmission (capacité, débit)</p> <p>S84 Format de fichiers d'échange et de transport</p> <p>C8 Techniques de compression</p> <p>S73 Dispositifs de commutation de brassage</p> <p>C11 Dispositifs (appareils et logiciels) de contrôles, surveillance, mesures et réglages (vidéo, couleurs interdites, lumière..).</p> <p>C12 Appareils de mesure audio (vecteur scope audio, phasemètre, Peak program meter, loudness meter, True peak, sonomètre, analyseur de spectre)</p> <p>E1 Moyens de stockage et d'archivage: (NAS - SAN, bande, disque optique...), sécurité des données</p> <p>E2 Matériels de lecture et d'enregistrement SD et HD : - Sur bande - Sur disque optique - Sur cartes « mémoire - Sur disque dur</p> | <p>SF91 Indexer des éléments de programme SF92 Classifier et assembler des éléments.</p> |

| | |
|---|---|
| | |
| C35: Garantir l'opérationnalité d'un système dans le cadre d'une maintenance préventive. | |
| T4.1.1 – T4.1.5-T4.1.6 – T4.1.9 – T4.1.10 – T4.2.2-T4.2.7 – T4.2.8 | |
| <p>A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle</p> <p>S54 Normes d'exploitation des signaux</p> <p>S97 Procédures d'exploitation et contraintes d'exploitation</p> <p>S98 Chaîne d'exploitation : Environnement de travail:</p> <p>S7 Représentations d'un schéma de câblage</p> <p>L1 Production d'énergie électrique et alimentation autonome</p> <p>D1 Les moyens d'éclairage.</p> <p>D2 Les moyens de captation.</p> <p>D3 Les moyens de montage</p> <p>S73 Dispositifs de commutation de brassage</p> <p>F1 Moyens de diffusion (Streaming, DVD, Blu Ray...)</p> <p>F3 Moyens de réception (IRD, SETUP BOX, Récepteur DVB, liaison HF...)</p> <p>E1 Moyens de stockage et d'archivage: (NAS - SAN, bande, disque optique...), sécurité des données</p> <p>G10 Machineries (steady, travelling, grue...):</p> <p>S62 Canal de transmission (capacité, débit)</p> <p>S84 Format de fichiers d'échange et de transport</p> <p>C8 Techniques de compression</p> | <p>SF93 Planifier les opérations d'entretien et de maintenance.</p> <p>SF94 Utiliser les outils de gestion de stock</p> <p>SF95 Effectuer des tests de bon fonctionnement.</p> <p>SF96 Effectuer la mesure préventive</p> <p>SF97 Sous-traiter la mesure préventive</p> |
| C36 : Diagnostiquer un dysfonctionnement dans le cadre d'une maintenance curative | |
| T4.1.2 – T4.1.3 – T4.1.5 – T4.1.6-T4.1.7-T4.2.3 | |
| <p>A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle</p> <p>D6 Dispositifs de commutation de brassage</p> <p>C11 Dispositifs (appareils et logiciels) de contrôles, surveillance, mesures et réglages (vidéo, couleurs interdites, lumière...).</p> <p>C12 Appareils de mesure audio (vecteur scope audio, phasemètre, Peak program meter, loudness meter, True peak, sonomètre, analyseur de spectre)</p> <p>S97 Procédures d'exploitation contraintes d'exploitation</p> <p>S98 Chaîne d'exploitation : environnement de travail</p> | <p>SF98 Constater les dysfonctionnements</p> <p>SF99 Déduire les sources de défauts et agir avec méthode.</p> <p>SF100 Organiser les opérations de maintenance de niveau 3 (changement d'élément défectueux)</p> <p>SF101 Après détection du défaut, remplacer l'élément défectueux et tester le système.</p> <p>SF102 Réaliser un document d'intervention</p> <p>SF103 Estimer le coût de la maintenance</p> |

| | |
|--|--|
| <p>A7 Représentations d'un schéma fonctionnel S99 Réglages d'exploitation L1. Production d'énergie électrique et alimentation autonome D1 Les moyens d'éclairage. D2 Les moyens de captation. D3 Les moyens de montage D4 Les moyens d'affichage D6 Les dispositifs de commutation de brassage F1 Les moyens de diffusion (Streaming, DVD, Blu Ray...) F3 Les moyens de réception (IRD, SETUP BOX, Récepteur DVB, liaison HF...) E1 Les moyens de stockage et d'archivage: (NAS - SAN, bande, disque optique...), sécurité des données G10 Machineries (steady, travelling, grue...) S62 Canal de transmission (capacité, débit) S84Format de fichiers d'échange et de transport C8 Techniques de compression</p> | |
| <p>C37 : Maintenir les compétences techniques de l'équipe des utilisateurs</p> | |
| <p>T4.1.8-T4.2.1-T4.2.4</p> | |
| <p>A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle S97 Procédures d'exploitation et contraintes d'exploitation S98 Chaîne d'exploitation : environnement de travail L1 Production d'énergie électrique et alimentation autonome D1 Les moyens d'éclairage. D2 Les moyens de captation. D3 Les moyens de montage D4 Les moyens d'affichage D6 Les dispositifs de commutation de brassage F1 Moyens de diffusion (Streaming, DVD, Blu Ray,...) F3 Moyens de réception (IRD, SETUP BOX, Récepteur DVB, liaison HF ...) E1 Moyens de stockage et d'archivage: (NAS - SAN, bande, disque optique...), sécurité des données G10 Machineries (steady, travelling, grue,...)</p> | <p>SF104 Former les utilisateurs avec une présentation systémique et adaptée au public concerné.</p> |
| <p>C38 : Mettre en œuvre les configurations techniques dans le cadre d'une recette</p> | |
| <p>T4.2.1-T4.2.5</p> | |

| | |
|---|--|
| <p>A11 Fonctionnalités des logiciels de DAO C9 Interfaces numériques (SDI SD et HD, HDMI, IEE1394, AES...) C11 Dispositifs (appareils et logiciels) de contrôles, surveillance, mesures et réglages (vidéo, couleurs interdites, lumière...).</p> <p>C12 Appareils de mesure audio (vecteur scope audio, phasemètre, Peak program meter, loudness meter, True peak, sonomètre, analyseur de spectre)</p> <p>C10 Normes d'exploitation des signaux L4 Niveaux d'habilitation électrique C3 Principe de caractérisation du signal numérique (diagramme de l'œil, « Jitter » constellations)</p> <p>A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle</p> <p>L1. Production d'énergie électrique et alimentation autonome D1 Les moyens d'éclairage. D2 Les moyens de captation. D3 Les moyens de montage D4 Les moyens d'affichage D6 Dispositifs de commutation de brassage F1 Les moyens de diffusion (Streaming, DVD, Blu Ray...) F3 Les moyens de réception (IRD, SETUP BOX, Récepteur DVB, liaison HF ...) E1 Les moyens de stockage et d'archivage: (NAS - SAN, bande, disque optique...), sécurité des données G10 Machineries (steady, travelling, grue...) L2 Distribution de l'énergie électrique (monophasé, triphasé, régime de neutre) L5 Règles de l'art dans le câblage (CEM conduite et rayonnée...) L12 La réglementation des établissements recevant du public</p> | <p>SF105 Contrôler les divers équipements et les câblages correspondants par rapport à la commande. SF106 Collaborer avec les prestataires et les fournisseurs SF107 Réaliser les tests de mise en route SF108 Paramétrer les machines.</p> |
| <p>C39 : Rechercher de manière non exhaustive des solutions compatibles avec les projets d'investissement</p> | |
| <p>T4.2.6 – T4.2.9 – T4.2.10</p> | |
| <p>A5 Vocabulaire technique et communication en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle H2 Procédures et contraintes d'exploitation H1 Chaîne de traitement, de production et de diffusion L1 Production d'énergie électrique et</p> | <p>SF109 Fournir des indicateurs pertinents pour les décisions de renouvellement (usures, frais de maintenance). SF110 Participer aux procédures d'appel d'offre. SF111 Faire un choix, l'argumenter, le justifier techniquement et financièrement parmi des solutions proposées SF112 Donner des indications précises sur les nouvelles orientations techniques.</p> |

| | |
|--|--|
| <p>alimentation autonome D1 Les moyens d'éclairage. D2 Les moyens de captation. D3 Les moyens de montage D4 Moyens d'affichage D6 Dispositifs de commutation de brassage F2 Moyens de transmission (Emetteur DVB, Emetteur Fibre, liaison HF...) F1 Moyens de diffusion (Streaming, DVD, Blu Ray...) F3 Moyens de réception (IRD, SETUP BOX, Récepteur DVB, liaison HF...) E1 Moyens de stockage et d'archivage: (NAS - SAN, bande, disque optique...), sécurité des données G10 Machineries (steady, travelling, grue...)</p> | |
|--|--|

E Option « Métier du montage et de la postproduction »

| | |
|--|--|
| C1 S'approprier le dossier initial | |
| T1.1.1 – T1.1.4 | |
| Savoirs | Savoir-faire |
| A1 Genres de production A2 Modes de diffusion A3 Principe de planification d'un projet plan de tournage, postproduction et diffusion, archivage A4 Workflow A16 Sémiologie du son et de l'image | SF1 Interpréter la demande et les intentions de la réalisation ou de la production SF2 Répondre aux attentes des différents intervenants de la production. |
| C2 Analyser les besoins de la production | |
| T1.1.2 - T 1.2.1 | |
| A1 Genres de production. A13 Pratiques de production, postproduction et de diffusion. A16 Sémiologie du son et de l'image. D3 Moyens de montage. J1 Techniques de montage audiovisuel. H2 Procédures et contraintes d'exploitation. | SF3 Formaliser les intentions de réalisation SF4 Proposer des solutions qui répondent aux attentes de la production |
| C3 Sélectionner les médias afin de proposer des solutions de narration | |
| T1.1.3 – T1.2.2 | |
| A16 Sémiologie du son et de l'image. A21 Techniques de narration des différents genres de production. E7 Règles de nommage des données, types de nomenclature pour lister, identifier et indexer. | SF5 Analyser les médias et proposer des solutions de narration pertinentes. SF6 Répertoire l'ensemble des médias concourant à la production |
| C4 Estimer le temps et les moyens liés au travail demandé | |
| T1.1.5 - T1.2.3 | |
| A4 Workflow. A13 Pratiques de production, postproduction et de diffusion. B7 Gestion et coordination techniques d'un projet. | SF7 Établir une concordance entre estimation et réalité de la production SF8 Analyser le travail à réaliser au regard de la production SF9 Répondre aux attentes des divers intervenants de la production |
| C5 Gérer les dataflow | |
| T1.2.4 – T2.3.1 – T4.1.1 – T5.2.3 – T5.2.4 – T6.1.3 | |
| A1 Genres de production A2 :Modes de diffusion A4 Workflow A13 Pratiques de production A27 Structure des bases de données C2 Paramètres de la chaîne d'acquisition du signal C8 Techniques de compressions C10 Normes d'exploitation des signaux C11 Dispositifs (appareils et logiciels) de | SF10 Rendre les médias compatibles et opérants avec la chaîne de traitement numérique considérée SF11 Posséder les médias en amont de la production SF12 Préparer une œuvre audiovisuelle pour la diffusion SF13 Améliorer la qualité de la production SF14 Élaborer la stratégie de traçabilité d'une œuvre audiovisuelle |

| | |
|--|--|
| <p>contrôles, surveillance, mesures et réglages (vidéo, couleurs interdites, lumière...).</p> <p>E1 Moyens de stockage et d'archivage : (NAS - SAN, bande, disque optique...), sécurité des données</p> <p>E3 Gestion des médias numériques (DMAM)</p> <p>E4 Formats de métadonnées</p> <p>E5 Formats média-numériques (compressé ou non)</p> <p>E6 Formats de fichiers d'échange et de transport postproduction et de diffusion.</p> <p>E7 Règles de nommage des données, types de nomenclature pour lister, identifier et indexer</p> <p>J2 Caractéristiques des logiciels de montage</p> <p>J7 Techniques d'autoring DVD et Blu-Ray, finalisation.</p> | |
| <p>C 6 : Gérer le médiaflow</p> | |
| <p>T1.2.4 - T2.3.1 – T3.3.3 – T4.1.1 - T5.2.3 – T5.2.4 – T6.1.2 – T6.1.3</p> | |
| <p>A4 Workflow.</p> <p>A13 Pratiques de production, postproduction et de diffusion.</p> <p>A27 Structure des bases de données.</p> <p>C2 Paramètres de la chaîne d'acquisition du signal.</p> <p>C8 Techniques de compressions.</p> <p>C10 Normes d'exploitation des signaux.</p> <p>E 3 Gestion des médias numériques (DMAM).</p> <p>E4 Formats de métadonnées</p> <p>E5 Formats média-numériques (compressés ou non)</p> <p>E6 Formats de fichiers d'échange et de transport</p> <p>E7 Règles de nommage des données, types de nomenclature pour lister, identifier et indexer</p> <p>F1 Moyens de diffusion (Streaming, DVD, Blu Ray...).</p> <p>I14 Codage et décodage audio.</p> <p>J2 Caractéristiques des logiciels de montage.</p> | <p>SF10 Rendre les médias compatibles et opérants avec la chaîne de traitement numérique considérée</p> <p>SF14 Élaborer la stratégie de traçabilité d'une œuvre audiovisuelle</p> <p>SF15 transférer des médias dans leur intégrité.</p> <p>SF16 Assurer l'intégrité artistique d'une œuvre audiovisuelle quel que soit le support utilisé.</p> |
| <p>C7 : Assurer la mise en réseau des matériels</p> | |
| <p>T2.1.1</p> | |

| | |
|---|---|
| <p>A10 Représentations d'un schéma de câblage C4 Canal de transmission (capacité, débit) C5 Multiplexage temporel et fréquentiel C9 Interfaces numériques (SDI SD et HD, HDMI, IEE1394, AES...) C10 Normes d'exploitation des signaux K2 Topologie des réseaux K3 Infrastructures des réseaux locaux et étendus (éthernet, fiberchannel, etc. K4 Protocoles (ARP, TCP/IP, HTTP, HTTPS, FTP, FTPS, etc.) K6 Systèmes d'exploitation (gestion des usagers, gestion des services, sécurité) K7 Sécurité (intrusion, pertes de données, couverture des risques, prévention des risques, etc.).</p> | <p>SF 17 Relier les postes de travail aux systèmes informatiques.</p> |
| <p>C8 : Assurer la mise en œuvre du/des postes de travail</p> | |
| <p style="text-align: center;">T2.1.1 – T2.1.2</p> | |
| <p>A4 Workflow. A24 Performances du/des postes de travail informatique(s) (processeur, chipset, cartes graphiques, capacités des mémoires, capacités des sauvegardes, périphériques). C11 Dispositifs (appareils et logiciels) de contrôles, surveillance, mesures et réglages (vidéo, couleurs interdites, lumière...), D3 Moyens de montage D4 Moyens d'affichage E1 Moyens de stockage et d'archivage: (NAS - SAN ,bande ,disque optique...), sécurité des données. J2 Caractéristiques des logiciels de montage K6 Systèmes d'exploitation (gestion des usagers, gestion des services, sécurité)) K7 Sécurité (intrusion, pertes de données, couverture des risques, prévention des risques, etc.).</p> | <p>SF18 Rendre opérationnelles les composantes du poste de travail . SF19 Rendre opérationnel le poste de montage en fonction du travail demandé</p> |
| <p>C9 : Organiser l'ergonomie du poste de travail</p> | |
| <p style="text-align: center;">T2.2.1</p> | |
| <p>D5 Modalités de calibrage et d'étalonnage des moyens d'affichage L7 Ergonomie du poste de travail</p> | <p>SF20 Adapter le poste de travail à l'utilisateur</p> |

C10 : Assurer la continuité du traitement de l'information, la qualité de service

| | |
|--|--|
| T2.1.3 | |
| J5 Options des logiciels de montage et compositing («Plug-ins», paramétrage, modèles). | SF21 Assurer la fluidité et la compatibilité des signaux |
| C11 : Veiller à la sécurité des biens et des personnes | |
| T2.1.4 | |
| L1 Production de l'énergie électrique L3 Protection des personnes et des biens au niveau électrique L4 Niveaux d'habilitation électrique | SF22 Réaliser une installation (du point de vue sécurité) conforme à la réglementation en vigueur |
| C12 : Agencer des médias suivant des critères de tri | |
| T2.2.1 | |
| E3 Gestion des médias numériques (DMAM) E7 Règles de nommage des données, types de nomenclature pour lister, identifier et indexer | SF23 Sélectionner et ordonner des médias pour une utilisation efficace. |
| C13 : Dégager les qualités techniques et artistiques des rushes de production | |
| T2.2.2 – T2.2.3 | |
| A16 Sémiologie du son et de l'image A20 Techniques d'expression artistique. C11 Dispositifs (appareils et logiciels) de contrôles, surveillance, mesures et réglages (vidéo, couleurs interdites, lumière...) I5 : Caractéristiques des équipements de traitement audio (timbre, dynamique, temporel) J1 : Techniques de montage audiovisuel | SF24 Décrire précisément les qualités intrinsèques des rushes de production. SF25 Repérer les défauts techniques d'un média et y remédier. |
| C14 Gérer et utiliser les ressources spécifiques au stockage | |
| T2.3.2 | |
| B7 Gestion et coordination techniques d'un projet. E1 Moyens de stockage et d'archivage: (NAS - SAN, bande, disque optique...), sécurité des données | SF26 Mettre en œuvre des solutions de stockage fiables |
| C15 : Dégager la structure générale du montage. | |
| T3.1.1 | |
| A1 Genres de production A16 Sémiologie du son et de l'image A20 Techniques d'expressions artistiques. A21 : Techniques de narration des différents genres de production J1 Techniques de montage audiovisuel | SF27 Effectuer un pré-montage |
| C16 : S'assurer de la faisabilité du projet | |
| T2.3.1 | |
| E3 Gestion des médias numériques (DMAM) E4 Formats de métadonnées E5 Formats média numériques | SF10 Rendre les médias compatibles et opérants avec la chaîne de traitement numérique considérée SF11 Posséder les médias en amont de la production |

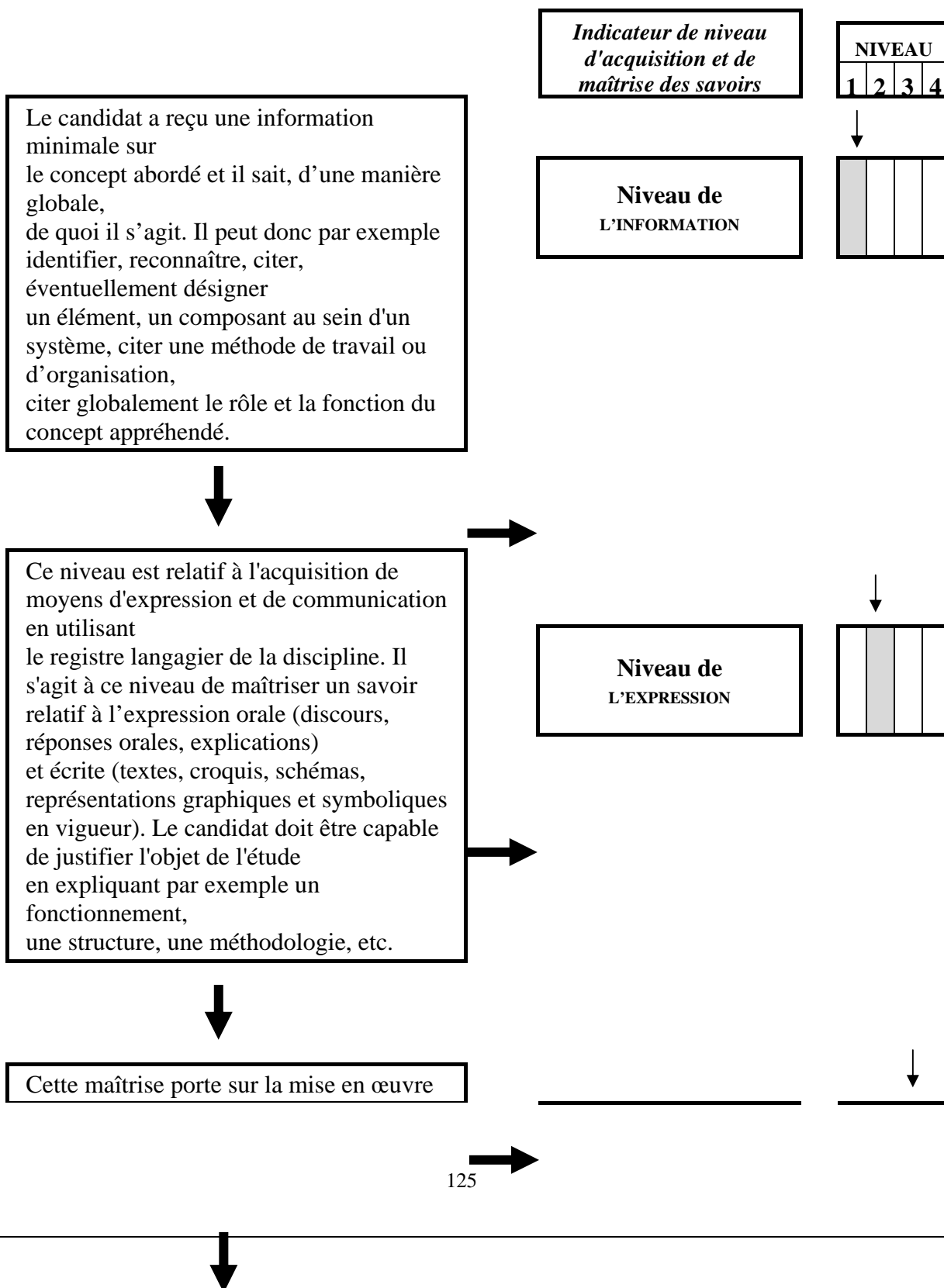
| | |
|--|---|
| (comprimé ou non) | |
| C17 : Raccorder les images et les sons de la structure générale en vue du résultat final | |
| T3.2.1 | |
| A16 Sémiologie du son et de l'image A20 Techniques d'expressions artistiques. A21 Techniques de narration des différents genres de production J1 Techniques de montage audiovisuel | SF 28 Effectuer une maquette élaborée |
| C18 : Analyser les plans visuels ou sonores manquants et proposer des solutions | |
| T3.2.2 | |
| A4 Workflow A 16 : Sémiologie du son et de l'image A 20 : Techniques d'expression artistiques. A 21 : Techniques de narration des différents genres de production J1 : Techniques de montage audiovisuel J4 : Techniques et outils de compositing. | SF 29 Interpeller la production sur des problématiques de raccords |
| C19 : Etre force de propositions | |
| T3.2.3 – T4.2.2 | |
| A1 : Genres de production. A2 Modes de diffusion. A13 Pratiques de production, postproduction et de diffusion. A16 Sémiologie du son et de l'image. A20 Techniques d'expressions artistiques. A21 Techniques de narration des différents genres de production J1 Techniques de montage audiovisuel | SF30 Proposer les différentes possibilités narratives SF31 Proposer des déclinaisons des éléments composites |
| C20 : Préparer les étapes ultérieures de post-production | |
| T3.2.4 | |
| A13 Pratiques de production, postproduction et de diffusion.. J4 Techniques et outils de compositing | SF32 Faciliter les étapes ultérieures de post-production |
| C21 : Analyse des besoins en éléments sonores | |
| T3.3.1 | |
| A15 Musicologie, organologie A16 Sémiologie du son et de l'image A17 Esthétiques sonores et visuelles A20 Techniques d'expressions artistiques. A21 Techniques de narration des différents genres de production I11 Techniques et méthodologie du traitement sonore | SF33 Enrichir le montage sonore. |
| C22 : Placer les éléments sonores | |
| T3.3.2 | |

| | |
|---|---|
| <p>A15 Musicologie, organologie A16 Sémiologie du son et de l'image A17 Esthétiques sonores et visuelles A20 Techniques d'expressions artistiques. A21 Techniques de narration des différents genres de production I11 Techniques et méthodologie du traitement sonore. J1 Techniques de montage audiovisuel. J2 Caractéristiques des logiciels de montage.</p> | <p>SF34 Préparer la post-production son.</p> |
| <p>C23 : Définir les traitements les plus appropriés à la mise en œuvre du compositing</p> | |
| <p style="text-align: center;">T4.1.2</p> | |
| <p>A13 Pratiques de production, postproduction et de diffusion. C 2 Paramètres de la chaîne d'acquisition du signal C10 Normes d'exploitation des signaux E5 Formats média-numériques (compressé ou non) E7 Règles de nommage des données, types de nomenclature pour lister, identifier et indexer J2 Caractéristiques des logiciels de montage</p> | <p>SF35 Préparer les éléments au processus de fabrication</p> |
| <p>C24 : Générer des images multicouches</p> | |
| <p style="text-align: center;">T4.2.1</p> | |
| <p>A16 Sémiologie du son et de l'image. J2 Caractéristiques des logiciels de montage. J3 Traitements graphiques J 4 : Techniques et outils de compositing. J5 Options des logiciels de montage et compositing («Plug-ins», paramétrage, modèles).</p> | <p>SF36 Élaborer des compositions d'images conforme aux attentes de la production</p> |
| <p>C25 : Conformer un produit audiovisuel</p> | |
| <p style="text-align: center;">T5.1.1 – T5.1.2</p> | |
| <p>A4 Workflow. A13 Pratiques de production, postproduction et de diffusion. A24 Performances du/des postes de travail informatique(s) (processeur, chipset, cartes graphiques, capacités des mémoires, capacités des sauvegardes, périphériques) C2 Paramètres de la chaîne d'acquisition du signal E1 Moyens de stockage et d'archivage: (NAS - SAN, bande, disque optique...), sécurité des données E5 Formats média-numériques (compressé ou non) J2 Caractéristiques des logiciels de montage</p> | <p>SF37 Contrôler les sources du produit audiovisuel à finaliser dans leur qualité finale. SF38 Adapter les divers traitements réalisés en vue de la conformation.</p> |

| | |
|---|--|
| <p>J4 Techniques et outils de compositing J5 Options des logiciels de montage et compositing («Plug-ins», paramétrage, modèles).</p> | |
| <p>C26 : Finaliser un produit audiovisuel</p> | |
| <p>T5.2.1 – T5.2.2</p> | |
| <p>C11 Dispositifs (appareils et logiciels) de contrôles, surveillance, mesures et réglages (vidéo, couleurs interdites, lumière...), D5 Modalités de calibrage et d'étalonnage des moyens d'affichage J2 Caractéristiques des logiciels de montage J4 Techniques et outils de compositing J5 Options des logiciels de montage et compositing («Plug-ins», paramétrage, modèles).</p> | <p>SF39 Respecter la composante artistique du montage de l'œuvre audiovisuelle. SF40 Réaliser l'habillage d'un produit audiovisuel.</p> |
| <p>C27 : Rendre compte de l'utilisation des ressources liées au projet</p> | |
| <p>T6.1.1 – T6.1.4 - T6.1.5</p> | |
| <p>A1 Genres de production A2 Modes de diffusion A4 Workflow A13 Pratiques de production, postproduction et de diffusion. A20 Techniques d'expression artistique E1 Moyens de stockage et d'archivage : (NAS - SAN, bande, disque optique...), sécurité des données E3 Gestion des médias numériques (DMAM) E6 Formats de fichiers d'échange et de transport E7 Règles de nommage des données, types de nomenclature pour lister, identifier et indexer</p> | <p>SF13 Améliorer la qualité de la production SF41 Proposer un contrôle de chaque étape d'un projet dans toutes ses dimensions. SF42 Améliorer le workflow .</p> |
| <p>C28 : Diagnostiquer un dysfonctionnement dans le cadre d'une maintenance curative</p> | |
| <p>T6.1.6</p> | |
| <p>A4 Workflow B24 Gestion et actualisation de l'information. Méthodologie de veille (technologique, économique et juridique)</p> | <p>SF43 Répertoire les dysfonctionnements et proposer des informations pertinentes au service de maintenance.</p> |

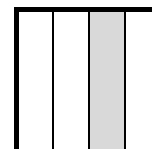
Relations entre les savoirs et les niveaux d'approfondissement (par option)

Spécification des niveaux d'acquisition et de maîtrise des savoirs



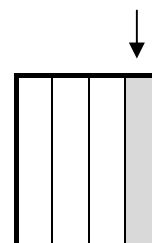
de techniques, d'outils, de règles et de principes en vue d'un résultat à atteindre. C'est le niveau d'acquisition de savoir-faire

**Niveau de
LA MAÎTRISE D'OUTILS**



Il vise à poser puis à résoudre les problèmes dans un contexte global industriel. Il correspond à une maîtrise totale de la mise en œuvre d'une démarche en vue d'un but à atteindre. Il intègre des compétences élargies, une autonomie minimale

**Niveau de
LA MAÎTRISE
MÉTHODOLOGIQUE**



| Nu méro | SAVOIRS | Précisions | Option TIEE | Option SON | Option IMAGE | Option MONTAGE | Option Gestion de la production |
|---|--|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------------------------|
| | | | Niveau Taxonomique | Niveau Taxonomique | Niveau Taxonomique | Niveau Taxonomique | Niveau Taxonomique |
| Les Niveaux Taxonomiques vont de 1 à 4 | | | Niveau | Niveau | Niveau | Niveau | Niveau |
| APPROPRIATION ET PREPARATION DU PROJET | | | Taxonomique | Taxonomique | Taxonomique | Taxonomique | Taxonomique |
| A 1 | Genres de production | | 3 | 3 | 4 | 3 | 3 |
| A 2 | Modes de diffusion | | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 |
| A 3 | Principe de planification d'un projet plan de tournage, postproduction et diffusion, archivage) | | 3 | 3 | 2 | 3 | 4 |
| A 4 | Workflow | Processus industriel et/ou administratif | 4 | 4 | 3 | 4 | 3 |
| A 5 | Vocabulaire technique et expression en français et en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans une situation professionnelle | | 4 | 4 | 4 | 4 | 4 |
| A 6 | Fonctionnalités des outils bureautique (Tableur, traitement de texte, PREAO, DAO ¹) | 1 : DAO : Retouche de l'image, assemblage d'objets graphiques | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 |
| A 7 | Représentations d'un schéma fonctionnel | | 4 | 3 | 2 | 3 | 1 |
| A 8 | Représentation des schémas d'implantation | | 4 | 3 | 4 | 2 | 1 |
| A 9 | Règles de lecture des plans de bâtiments | | 3 | 2 | 3 | 2 | 1 |
| A 10 | Représentations d'un schéma de câblage | | 4 | 3 | 2 | 4 | |
| A 11 | Fonctionnalités des logiciels de DAO ² | 2 : DAO : représentation des différents schémas | 4 | 3 | 3 | 2 | |
| A 12 | Contenu d'un rapport de tournage | | 2 | 3 | 4 | 2 | 2 |

| | | | | | | | |
|--------------------------|---|------------------------|---|---|---|---|---|
| A 13 | Pratiques de production, postproduction et de diffusion. | | 3 | 3 | 3 | 4 | 3 |
| A 14 | Histoire du son et de l'image | | 2 | 3 | 4 | 3 | |
| A 15 | Musicologie, organologie | | 2 | 3 | 1 | 2 | |
| A 16 | Sémiologie du son et de l'image | | 3 | 3 | 4 | 4 | 2 |
| A 17 | Esthétiques sonores et visuelles | | 2 | 3 | 4 | 4 | |
| A 18 | Acoustique des lieux de production | | 2 | 3 | 1 | 2 | 1 |
| A 19 | Scénographie et méthodologie du découpage technique | | 2 | 2 | 4 | 2 | |
| A 20 | Techniques d'expression artistique | Jeu d'acteur | 3 | 4 | 4 | 4 | 2 |
| A 21 | Techniques de narration des différents genres de production | | 3 | 3 | 3 | 4 | 2 |
| A 22 | Fonctionnalités des outils de communication numérique et de travail collaboratif | | 3 | 3 | 2 | 3 | 3 |
| A 23 | Législation informatique et libertés. | | 3 | 3 | 2 | 2 | 3 |
| A 24 | Performances du/des postes de travail informatique(s) (processeur, chipset, cartes graphiques, capacités des mémoires, capacités des sauvegardes, périphériques), | | 4 | 3 | 3 | 4 | 2 |
| A 25 | Fonctionnalités des progiciels de gestion | | 1 | 1 | 1 | | 3 |
| A 26 | Fonctionnalités des systèmes de gestion de bases de données | | 3 | 2 | 1 | 3 | 3 |
| A 27 | Structure des bases de données | Mis en œuvre dans DMAM | 3 | 2 | 2 | 3 | |
| A 28 | Mise en place d'une démarche de réflexion collective. | | 2 | 2 | 3 | 2 | 2 |
| GESTION DE PROJET | | | | | | | |
| B 1 | Gestion administrative d'une structure permanente. | | 2 | 2 | 2 | 2 | 3 |
| B 2 | Outils de gestion et d'organisation d'une structure de production. | | 1 | 1 | 2 | 2 | 3 |
| B 3 | Assurance des risques professionnels. | | 3 | 2 | 2 | 2 | 4 |
| B 4 | Droit et gestion des contrats commerciaux. | | 2 | 2 | 1 | | 3 |
| B 5 | Négociation commerciale. | | 2 | 1 | 1 | | 3 |
| B 6 | Gestion et coordination des ressources humaines d'un projet. | | 2 | 2 | 2 | | 4 |
| B 7 | Gestion et coordination techniques d'un projet. | | 3 | 3 | 2 | 3 | 2 |
| B 8 | Gestion et coordination financières d'un projet. | | 2 | 2 | 2 | | 4 |
| B 9 | Gestion et coordination administratives d'un projet. | | 2 | 2 | 1 | | 4 |
| B 10 | Gestion et coordination logistiques d'un projet. | | 3 | 3 | 2 | 3 | 4 |
| B 11 | Droit et gestion des contrats. | | 2 | 1 | 2 | 2 | 3 |

| | | | | | | | |
|----------------|--|--|---|---|---|---|---|
| B 12 | Droit du travail et droit social. | | 3 | 3 | 3 | 2 | 4 |
| B 13 | Droit d'auteur, droits voisins et code de la propriété intellectuelle. | | 3 | 3 | 3 | 3 | 4 |
| B 14 | Accords collectifs et professionnels, principes de la répartition des droits. | | 2 | 2 | 2 | 2 | 4 |
| B 15 | Connaissances juridiques et usages professionnels des mentions légales. | | 3 | 2 | 2 | 2 | 4 |
| B 16 | Contrats de l'audiovisuel. | | 3 | 3 | 3 | 3 | 4 |
| B 17 | Législation relative aux droits des personnes. | | 3 | 3 | 4 | | 3 |
| B 18 | Règles administratives ou juridiques applicables à l'occupation des lieux de tournage. | | 3 | 2 | 3 | | 4 |
| B 19 | Gestion d'équipes. | | 2 | 2 | 2 | | 3 |
| B 20 | Gestion budgétaire (plan de trésorerie, prévisionnel et réalisé). | | 2 | 2 | 1 | 2 | 4 |
| B 21 | Gestion comptable et financière. | | 1 | 1 | 1 | 2 | 3 |
| B 22 | Éléments de fiscalité. | | 1 | 1 | 1 | | 3 |
| B 23 | Communication et promotion commerciales. | | 1 | 2 | 1 | | 3 |
| B 24 | Gestion et actualisation de l'information. Méthodologie de veille (technologique, économique et juridique) | | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 |
| SIGNAUX | | | | | | | |
| C 1 | Principe de caractérisation du signal analogique (bande passante et rapport signal sur bruit) | | 4 | 4 | 4 | 4 | 1 |
| C 2 | Paramètres de la chaîne d'acquisition du signal | Echantillonnage, quantification, etc. | 4 | 4 | 4 | 4 | |
| C 3 | Principe de caractérisation du signal numérique (diagramme de l'œil, « Jitter » constellations) | | 4 | 2 | 3 | 3 | 1 |
| C 4 | Canal de transmission (capacité, débit) | | 4 | 4 | 3 | 4 | 2 |
| C 5 | Multiplexage temporel et fréquentiel | | 4 | 4 | 3 | 4 | 2 |
| C 6 | Transmission du signal en bande de base et en bande transposée | | 4 | 4 | 3 | 3 | 2 |
| C 7 | Supports de transmission (filaire, hertzien, optique) et connectique associée | | 4 | 4 | 3 | 3 | 2 |
| C 8 | Techniques de compressions | Toutes solutions de compressions, son et image | 4 | 4 | 4 | 4 | 2 |

| | | | | | | | | |
|---|----|---|--|---|---|---|---|---|
| C | 9 | Interfaces numériques (SDI SD et HD, HDMI, IEE1394, AES...) | | 4 | 4 | 4 | 4 | 2 |
| C | 10 | Normes d'exploitation des signaux | | 4 | 4 | 4 | 4 | 2 |
| C | 11 | Dispositifs (appareils et logiciels) de contrôles, surveillance, mesures et réglages (vidéo, couleurs interdites, lumière...). | | 4 | 2 | 4 | 4 | 2 |
| C | 12 | Appareils de mesure audio (vecteur scope audio, phasemètre, Peak program meter, loudness meter, True peak meter, sonomètre, analyseur de spectre) | | 3 | 4 | 2 | 3 | 2 |
| INSTALLATION DES MOYENS ET DES OUTILS AUDIO et VIDEO | | | | | | | | |
| D | 1 | Moyens d'éclairage (sources, corrections) | | 2 | 2 | 4 | 2 | 2 |
| D | 2 | Moyens de captation, son, image | | 4 | 4 | 4 | 2 | 2 |
| D | 3 | Moyens de montage | Capacité de la machine, carte de capture, | 3 | 3 | 3 | 4 | 2 |
| D | 4 | Moyens d'affichage | | 3 | 2 | 4 | 4 | 2 |
| D | 5 | Modalités de calibrage et d'étalonnage des moyens d'affichage | | 3 | 2 | 4 | 4 | 1 |
| D | 6 | Dispositifs de commutation de brassage | | 4 | 4 | 3 | 3 | 1 |
| STOCKAGE | | | | | | | | |
| E | 1 | Moyens de stockage et d'archivage: (NAS - SAN ,bande ,disque optique...), sécurité des données | Notions de hiérarchie du stockage de l'information (HSM) | 4 | 3 | 3 | 4 | 3 |
| E | 2 | Matériels de lecture et d'enregistrement (SD et HD : sur bande, sur disque optique, sur cartes mémoire, sur disque dur) | | 4 | 3 | 4 | 4 | 2 |
| E | 3 | Gestion des médias numériques (DMAM) | | 4 | 3 | 3 | 4 | 2 |
| E | 4 | Formats de métadonnées | | 4 | 3 | 4 | 4 | 1 |
| E | 5 | Formats média-numériques (compressés ou non) | | 4 | 4 | 4 | 4 | 3 |
| E | 6 | Formats de fichiers d'échange et de transport | | 4 | 3 | 4 | 4 | 3 |
| E | 7 | Règles de nommage des données, types de nomenclature pour lister, identifier et indexer | | 3 | 3 | 3 | 4 | 2 |
| TRANSMISSIONS | | | | | | | | |
| F | 1 | Moyens de diffusion (Streaming, DVD, Blu Ray...) | | 4 | 4 | 3 | 4 | 2 |

| | | | | | | | | |
|--------------------|----|--|--|---|---|---|---|---|
| F | 2 | Moyens de transmission (Emetteur DVB, Emetteur Fibre, liaison HF...) | | 4 | 3 | 3 | 3 | 2 |
| F | 3 | Moyens de réception (IRD, SETUP BOX, récepteur DVB, liaison HF...) | | 4 | 3 | 3 | 3 | 2 |
| F | 4 | Moyens de transmission audio | Réseaux audio, dispositifs HF | 2 | 4 | 2 | 3 | 2 |
| F | 5 | Equipements d'émission et de réception : antennes, paraboles satellites, positionneur, analyseur de spectre démodulateur | | 3 | 2 | 1 | 3 | 2 |
| IMAGE | | | | | | | | |
| G | 1 | techniques de prise de vue | | 3 | 2 | 4 | 2 | 2 |
| G | 2 | techniques d'éclairage | | 3 | 1 | 4 | 2 | 2 |
| G | 3 | Spécificités et caractéristiques de l'éclairage en studio | | 3 | 1 | 4 | 2 | |
| G | 4 | Techniques de mesures : réflectométrie, thermo colorimétrie, éclairage, luminance, colorimétrie. | | 3 | 1 | 4 | | |
| G | 5 | Système de contrôle d'éclairage (« jeux d'orgue »). | | 3 | 1 | 4 | | |
| G | 6 | Technologie des caméras | | 3 | 2 | 4 | 2 | 2 |
| G | 7 | Technologie des objectifs des caméras, optiques | | 3 | 1 | 4 | 2 | 2 |
| G | 8 | Voies de commande des caméras et reports | | 3 | 1 | 4 | | 1 |
| G | 9 | Réglage d'exploitation des caméras | | 4 | 1 | 4 | 2 | |
| G | 10 | Machinerie (steady, travelling, grue...) | | 3 | 1 | 3 | 2 | 2 |
| REGIE VIDEO | | | | | | | | |
| H | 1 | Chaîne de traitement, de production et de diffusion | | 4 | 2 | 3 | 4 | |
| H | 2 | Procédures et contraintes d'exploitation | | 4 | 2 | 2 | 3 | |
| H | 3 | Réglages d'exploitation | | 4 | 1 | 3 | 2 | |
| H | 4 | Dispositifs de trucage et d'effets de direct (mélangeur, DVE...) | | 4 | 1 | 3 | 3 | 2 |
| H | 5 | Techniques et méthodologies de trucages de direct | | 4 | 1 | 3 | 3 | |
| H | 6 | Méthodes de recherche de défauts, | Câblage et configuration de l'installation | 4 | 1 | 3 | 2 | |
| SON | | | | | | | | |
| I | 1 | Systèmes de réseaux d'ordre | | 2 | 4 | 2 | | 2 |
| I | 2 | Logiciels de configuration de matrice d'ordre | | 2 | 4 | 1 | | 1 |

| | | | | | | | | |
|---|----|---|--|---|---|---|---|---|
| I | 3 | Caractéristiques des équipements de captation audio | | 3 | 4 | 3 | 2 | 1 |
| I | 4 | Caractéristiques des équipements de montage audio | | 3 | 4 | 1 | 3 | 1 |
| I | 5 | Caractéristiques des équipements de traitement audio (timbre, dynamique, temporel) | | 2 | 4 | 1 | 2 | 1 |
| I | 6 | Caractéristiques des équipements de mixage | | 3 | 4 | 1 | 2 | 1 |
| I | 7 | Caractéristiques des équipements de diffusion audio (enceintes) | | 2 | 4 | 1 | 2 | 1 |
| I | 8 | Logiciels de configuration des systèmes de diffusion | | 2 | 4 | | 2 | 1 |
| I | 9 | Techniques et méthodologie de captation audio | | 3 | 4 | 3 | 3 | 1 |
| I | 10 | Organisation d'une séance d'enregistrement | | 2 | 4 | | 2 | 1 |
| I | 11 | Techniques et méthodologie du traitement sonore | | 3 | 4 | | 2 | |
| I | 12 | Techniques et méthodologie du montage son | | 2 | 4 | | 3 | |
| I | 13 | Techniques et méthodologie du mixage | | 2 | 4 | | 3 | |
| I | 14 | Codage et décodage audio | | 3 | 4 | | 3 | 1 |
| MONTAGE VIDEO | | | | | | | | |
| J | 1 | Techniques de montage audiovisuel | | 3 | 2 | 3 | 4 | 2 |
| J | 2 | Caractéristiques des logiciels de montage | | 3 | 2 | 3 | 4 | 1 |
| J | 3 | Traitements graphiques | | 3 | 2 | 2 | 4 | 1 |
| J | 4 | Techniques et outils de compositing | | 3 | 1 | 1 | 4 | 1 |
| J | 5 | Options des logiciels de montage et compositing (« Plug-ins », paramétrage, modèles). | | 3 | 1 | 1 | 4 | |
| J | 6 | Caractéristiques des logiciels d'étalonnage et de correction colorimétrique | | 4 | 1 | 4 | 4 | |
| J | 7 | Techniques d'autoring DVD et Blu-Ray, finalisation | | 4 | 2 | 1 | 4 | 2 |
| INFORMATIQUE LIAISONS – TRANSFERTS - RESEAUX | | | | | | | | |
| K | 1 | Modèle OSI | | 4 | 3 | 1 | 2 | 1 |
| K | 2 | Topologie des réseaux | | 3 | 3 | 2 | 2 | 2 |
| K | 3 | Infrastructures des réseaux locaux et étendus (éthernet, fiberchannel, etc.) | | 3 | 3 | 2 | 2 | 2 |

| | | | | | | | |
|-----------------|---|-----------------------------------|---|---|---|---|---|
| K 4 | Protocoles (ARP,TCP/IP, HTTP, HTTPS, FTP, FTPS, etc.) | Protocoles de streaming RTSP, MMS | 3 | 3 | 2 | 2 | 1 |
| K 5 | Diagramme de déploiement | | 4 | 3 | | 2 | |
| K 6 | Systèmes d'exploitation serveurs (gestion des usagers, gestion des services, sécurité) | | 4 | 3 | 2 | 2 | 2 |
| K 7 | Sécurité (intrusion, pertes de données, couverture des risques, prévention des risques, etc.). | | 3 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| K 8 | Systèmes d'exploitation des postes client. | | 4 | 3 | 2 | 3 | 1 |
| K 9 | Langages à balises (HTML, XML). | | 3 | 3 | 1 | 3 | |
| K 10 | Langages d'exécution séquentiels | Scripts et Macros | | | 1 | 3 | |
| SECURITE | | | | | | | |
| L 1 | Production d'énergie électrique et alimentation autonome | | 4 | 3 | 3 | 2 | 2 |
| L 2 | Distribution de l'énergie électrique (monophasé, triphasé, régime de neutre) | | 4 | 3 | 4 | 2 | 2 |
| L 3 | Protection des personnes et des biens au niveau électrique | | 4 | 3 | 4 | | 2 |
| L 4 | Niveaux d'habilitation électrique | | 4 | 3 | 4 | 3 | 3 |
| L 5 | Règles de l'art dans le câblage (CEM conduite et rayonnée...) | CEM conduite et rayonnée, | 4 | 3 | 3 | | |
| L 6 | Gestes et postures | | 3 | 3 | 4 | 2 | 1 |
| L 7 | Ergonomie du poste de travail | | 4 | 3 | 4 | 3 | 2 |
| L 8 | Sécurité des lieux et locaux d'archivage | | 3 | 3 | 3 | 2 | 2 |
| L 9 | Prévention des risques du travail en hauteur (sécurité des biens et des personnes) | | 3 | 3 | 4 | | 3 |
| L 10 | Prévention des risques de chutes des équipements implantés en hauteur (sécurité des biens et des personnes) | | 3 | 3 | 4 | | 3 |
| L 11 | Sécurité et contraintes dues au transport national et international | | 2 | 2 | 3 | | 3 |
| L 12 | Réglementation des Etablissements recevant du public (ERP) | | 2 | 3 | 4 | | 3 |

Définition des savoir-faire

A. Option « Gestion de la production »

| Compétence | Savoir-faire | Moyens mis à disposition | Résultats attendus |
|---|--|---|---|
| C1 Collecter, organiser, numériser, archiver et actualiser les informations relatives à un projet audiovisuel | SF01 Mettre à jour les bases de données (clients, prestataires, fournisseurs techniciens...) SF02 S'assurer de l'exactitude des informations. SF03 Effectuer les déclarations et les traitements préalables à la CNIL. SF04 Organiser, compléter et actualiser les dossiers. SF05 Archiver de manière organisée les documents et les supports sous forme matérielle ou dématérialisée. | Logiciels bureautiques Logiciels de gestion des bases de données. Systèmes de stockage et d'archivage (sous forme matérielle et dématérialisée). Internet. Documentation technique, juridique, financière, commerciale et toute information relative au projet. | Les dossiers sont complets et organisés. Les informations sont exactes et déclarées, en cas de besoin, auprès de la CNIL. Les dossiers sont stockés et archivés, la recherche de l'information est facilitée et son obtention est assurée. |
| C2 Produire et diffuser efficacement l'information aux différents acteurs du projet audiovisuel | SF06 Utiliser une expression écrite ou orale conforme aux usages. SF07 Confirmer les lieux et horaires des réunions. SF08 Rédiger le compte rendu en conformité avec les propos échangés. SF09 Diffuser le compte rendu à l'ensemble des collaborateurs concernés. SF10 Sélectionner les informations à diffuser et cibler les destinataires. SF11 Transmettre l'information en temps voulu. SF12 Choisir les moyens de diffusion adaptés. SF13 Vérifier la diffusion de l'information. | Logiciels bureautiques. Moyens de communication (courrier, téléphone, télécopie, messagerie électronique, réseaux sociaux). Outils de travail collaboratif. | Les moyens de diffusion de l'information sont choisis de manière pertinente. L'information diffusée est fiable et conforme aux usages professionnels. Les destinataires de l'information sont ciblés et le contenu du message est adapté. L'information est diffusée en temps voulu. |
| C3 Formuler des propositions dans le cadre d'une réflexion collective | SF14 Effectuer un choix pertinent des interlocuteurs et adapter son dialogue. SF15 Instaurer un climat de travail favorisant l'écoute active et l'empathie. SF16 Compléter les informations et la documentation. SF17 Favoriser la créativité des acteurs du projet par une démarche de type remue-méninges, carte heuristique... SF18 Proposer des solutions originales et adaptées. | Outils et logiciels de communication à distance. Outils et logiciels de PréAO (vidéoprojecteur, etc.). Logiciels de conception de cartes heuristiques. Laboratoire multimédia. | Des moyens adaptés sont choisis et mis en place pour favoriser la réflexion collective. La réflexion collective permet d'élaborer des solutions innovantes et adaptées. Les propositions sont validées par l'ensemble du groupe. |
| C4 Assurer la logistique du projet audiovisuel (réunions, tournages) et veiller à la | SF19 Réserver et vérifier les lieux et horaires des réunions et de tournages. SF20 Assurer la logistique des réunions en présentiel, par audioconférence ou par visioconférence. | Logiciels de planification. Internet. Réglementation relative à la sécurité des personnes et des biens. Outils et logiciels de communication à distance. | La réunion a lieu dans des conditions matérielles adaptées. La logistique du tournage est maîtrisée. |

| Compétence | Savoir-faire | Moyens mis à disposition | Résultats attendus |
|--|---|---|---|
| sécurité des personnes et des biens | SF21 Identifier les prestataires ou les services qui fournissent les moyens. SF22 Assurer la logistique des tournages. SF23 Assurer la sécurité des biens et des personnes. | Outils et logiciels de PréAO (vidéoprojecteur, etc.). Documentation technique, juridique, financière, commerciale et toute information relative au projet. | La sécurité des biens et des personnes est assurée. |
| C5 Rédiger un dossier de synthèse fidèle, complet et conforme aux attentes des partenaires | SF24 Adapter le dossier à la production. SF25 Recouper les informations afin de s'assurer de leur pertinence. SF26 Extraire les informations utiles. SF27 Anticiper l'attente des partenaires. SF28 Rendre des dossiers conformes aux attentes des partenaires potentiels et faire le suivi. | Logiciels de bureautique. Documentation technique, juridique, financière, commerciale et toute information relative au projet. | Le contenu du dossier de synthèse répond aux besoins des partenaires du projet. Des choix pertinents ont été opérés aux niveaux syntaxique et sémantique. |
| C6 Identifier les différents acteurs du projet audiovisuel | SF29 Identifier l'ensemble des intervenants. SF30 Rechercher les informations nécessaires pour rédiger les documents. SF31 Établir la liste du générique dans le respect des obligations juridiques et des usages professionnels. SF32 S'assurer de la conformité du choix des acteurs du projet par rapport à ses spécificités. | Logiciels de bureautique. Logiciels de gestion des bases de données. Documentation technique, juridique, financière, commerciale et toute information relative au projet. | Tous les intervenants sont identifiés. Les informations concernant les intervenants sont collectées. Le générique est conforme aux obligations juridiques et aux usages professionnels. |
| C7 Chiffrer de manière détaillée, complète et sincère le coût d'un projet audiovisuel | SF33 Avoir une vue financière sur les différentes options. SF34 Rendre des chiffrages sincères et complets. SF35 Établir des devis en conformité avec la nature du projet. | Logiciels de bureautique. Documentation technique, juridique, financière, commerciale et toute information relative au projet. | Le chiffrage des différents postes du projet est précis et adapté aux spécificités du projet. Une évaluation financière des différentes options techniques et artistiques envisagées a été établie. Les marges de manœuvre sur le plan financier ont été identifiées. |
| C8 Identifier, sélectionner et solliciter des financements pour développer des projets | SF36 Préparer les éléments du dossier de financement. SF37 Exercer une veille sur les moyens de financement. SF38 Établir le plan de financement. SF39 Mettre en place les moyens financiers nécessaires au développement. | Logiciels de bureautique. Documentation technique, juridique, financière, commerciale et toute information relative au projet. | L'étude des différents moyens de financement a été réalisée. Les partenaires financiers ont été sollicités. Le plan de financement a été élaboré. |
| C9 Exploiter les informations d'une base de données | SF01 Mettre à jour les bases de données (clients, prestataires, fournisseurs techniciens...) SF04 Organiser, compléter et actualiser les dossiers. | Logiciels de gestion des bases de données. Documentation technique, juridique, financière, commerciale et toute | La base des données est mise à jour régulièrement. Les informations recherchées sont extraites des bases de |

| Compétence | Savoir-faire | Moyens mis à disposition | Résultats attendus |
|--|--|---|---|
| | SF26 Extraire les informations utiles. | information relative au projet. | données. |
| C10 Préparer, rédiger et contrôler les contrats | SF30 Rechercher les informations nécessaires pour rédiger les documents. SF40 Rédiger des contrats. SF41 Tenir compte de la législation en vigueur. | Logiciels de bureautique. Documentation juridique. | Les contrats sont rédigés et valides. Les contrats respectent la volonté des parties et les usages professionnels. |
| C11 Comparer différentes propositions commerciales et sélectionner la plus adaptée aux contraintes du projet | SF42 Lire et analyser des devis. SF43 Argumenter le choix des devis. SF44 Obtenir le meilleur rapport qualité/prix. | Documentation technique et commerciale. Moyens de communication (courrier, téléphone, télécopie, messagerie électronique). | Les propositions commerciales ont été négociées. Les propositions commerciales les plus pertinentes ont été retenues. |
| C12 Identifier, demander et obtenir les autorisations nécessaires à la production et à l'exploitation du projet | SF45 Obtenir les autorisations nécessaires aux activités. SF46 Obtenir les autorisations dans les délais impartis. | Documentation juridique. Moyens de communication (courrier, téléphone, télécopie, messagerie électronique). | Les autorisations nécessaires ont été identifiées et obtenues. L'obtention des autorisations a été réalisée dans les délais impartis. |
| C13 Conduire le projet en respectant les obligations légales, fiscales et sociales | SF30 Rechercher les informations nécessaires pour rédiger les documents. SF31 Établir la liste du générique dans le respect des obligations juridiques et des usages professionnels. SF47 Anticiper les situations liées aux déclarations et demandes d'autorisation. SF48 Renseigner les documents et s'assurer de leur destination. SF49 Encadrer juridiquement le projet en cours de réalisation. SF50 S'assurer de la conformité du projet. SF51 Rédiger correctement les déclarations et les envoyer dans les délais. | Documentation juridique. Logiciels de bureautique. | Les obligations légales, fiscales et sociales sont respectées. |
| C14 Planifier le projet dans ses différentes dimensions (ressources humaines, matérielles et financières) et mettre en évidence le chemin critique | SF52 Prendre en compte les disponibilités des différents acteurs du projet. SF53 Veiller à la disponibilité des lieux et des matériels. SF54 Répartir et hiérarchiser les charges de travail. SF55 Respecter le planning prévisionnel et les contraintes du projet. SF56 Rédiger pour chaque service une feuille de service. SF57 Identifier les chemins critiques. | Logiciels de planification. Logiciels de bureautique. Documentation juridique. | Un planning est établi en tenant compte des disponibilités des personnes, des lieux et des matériels. Les feuilles de service sont rédigées en conformité avec le planning, les contraintes juridiques et les usages. Un suivi de l'avancement du projet est réalisé tenant compte du chemin critique. Le planning est mis à jour. |
| C15 Appréhender la | SF58 Identifier les besoins de matériels et leur installation | Documentation technique. | Des moyens techniques adaptés au projet sont |

| Compétence | Savoir-faire | Moyens mis à disposition | Résultats attendus |
|--|---|--|---|
| dimension technique du projet | (physique, informatique). SF59 Coordonner la mise en place des moyens matériels du projet. SF60 Choisir des techniques et supports de stockage des éléments adaptés. SF61 Faire une veille technologique sur les techniques de stockage. | | sélectionnés. Les moyens techniques sont mis en place de manière coordonnée. |
| C16 Sélectionner des lieux adaptés aux contraintes artistiques et techniques du projet | SF62 Choisir des locaux adaptés au tournage. SF63 Identifier les situations d'exploitation sur les lieux repérés. SF64 Anticiper sur les situations critiques. | Documentation technique, juridique, commerciale et toute information relative au projet. | Des repérages sont effectués. Des feuilles de repérages sont élaborées. Des locaux adaptés au projet sont sélectionnés. |
| C17 Préparer la diffusion et l'exploitation du vidéogramme | SF65 Estimer les besoins potentiels. SF66 Planifier l'exploitation du programme. SF67 Préparer la promotion et livraison du programme. SF68 Évaluer les options en termes d'impacts commerciaux et financiers. SF69 Contribuer au cycle de vie du programme. | Documentation relative au projet. | Le vidéogramme est diffusé et exploité dans les conditions prévues. De nouveaux modes de diffusion et d'exploitation sont recherchés en continu. |
| C18 Suivre le déroulement du projet, faire respecter les délais et faire face aux imprévus | SF70 Faire respecter les délais. SF71 Apporter son aide en cas de retard ou compléter des moyens qui manqueraient. SF72 Assurer la fluidité de la réalisation des activités. SF73 Lister les matériels, leur origine, et les délais de location ou restitution. | Documentation relative au projet. Logiciels de planification. Logiciels de bureautique. | Les activités sont réalisées dans le temps imparti. Des ajustements sont réalisés par rapport aux imprévus. |
| C19 Contrôler la conformité des dépenses engagées avec le budget du projet | SF74 Encadrer le projet dans le budget alloué. SF75 Maitriser et valider les dépassements. SF76 Comprendre les différentes lignes des comptes. SF77 Mettre à jour les comptes en fonction de la réalisation du projet SF78 Restituer l'information et apporter des mesures correctives. | Documentation financière et commerciale relative au projet. Logiciels bureautiques. Progiciels de gestion. | Le budget du projet est respecté. Les dépassements éventuels sont validés et pris en charge. |
| C20 Procéder à des enregistrements et imputations comptables simples | SF79 Fournir une image fidèle et sincère de la situation comptable. SF80 Enregistrer à l'aide d'un logiciel ou d'un tableur les factures d'achats et de ventes. SF81 Suivre les relevés de banque et le cahier de caisse. SF82 Mettre à jour les comptes SF83 Participer à la préparation des documents comptables. | Documentation financière et commerciale relative au projet. Logiciels de bureautique. Progiciels de gestion. | Les comptes sont tenus et mis à jour en respectant les normes comptables. |
| C21 Gérer la trésorerie et les règlements en | SF84 Recevoir et classer de manière exhaustive les factures des fournisseurs. | Systèmes de stockage et d'archivage (sous forme matérielle et | Les commandes sont conformes aux besoins et aux factures. |

| Compétence | Savoir-faire | Moyens mis à disposition | Résultats attendus |
|---|---|---|---|
| tenant compte des différentes échéances | SF85 S'assurer de l'exactitude de la rédaction de la commande et du montant pour les règlements. SF86 Régler les fournisseurs en temps et en heure SF87 Fournir au service comptable les éléments pour établir les comptes. | dématérialisée). Documentation financière et commerciale relative au projet. Logiciels de bureautique. Progiciels de gestion. | Les règlements sont opérés dans les délais. Les pièces comptables sont archivées. |
| C22 Gérer la facturation (émission des factures, suivi, règlement et archivage) | SF05 Archiver de manière organisée les documents et les supports sous forme matérielle ou dématérialisée. SF88 Fournir au service comptable les éléments pour établir les comptes. SF 89 Émettre les factures. SF90 Assurer le suivi des règlements. | Systèmes de stockage et d'archivage (sous forme matérielle et dématérialisée). Documentation financière et commerciale relative au projet. Logiciels de bureautique. Progiciels de gestion. | Les factures sont conformes et envoyées aux clients. Un suivi rigoureux des règlements est assuré. Les pièces comptables sont archivées. |
| C23 Céder les droits d'exploitation du vidéogramme | SF91 Participer à la rédaction du contrat ou à la collecte des informations. SF92 Sécuriser la vie du programme dans son exploitation. | Documentation juridique, financière, commerciale et toute information relative au projet. Logiciels de gestion des bases de données. | Les conditions d'exploitation du vidéogramme sont encadrées par des contrats. |
| C24 Identifier les bénéficiaires de droits, négocier ces droits et gérer leur répartition | SF93 Lister les droits à gérer. SF94 Utiliser un tableur ou autre moyen de suivi des droits. SF95 Négocier les autorisations et les droits au meilleur prix. | Documentation juridique, financière, commerciale et toute information relative au projet. Logiciels de bureautique. Moyens de communication (courrier, téléphone, télécopie, messagerie électronique). | Une liste de tous les bénéficiaires de droits a été constituée. Les droits ont été obtenus au meilleur prix. |
| C25 Préparer et contribuer au recrutement | SF96 Constituer une équipe de travail. SF97 Mettre en synergie les compétences. | Documentation technique relative au projet. Logiciels de bureautique Logiciels de gestion des bases de données. Outils et logiciels de communication à distance. Internet. Moyens de communication (courrier, téléphone, télécopie, messagerie électronique, réseaux sociaux). | Une équipe de travail conforme aux besoins du projet est constituée. |
| C26 Accompagner l'accueil des nouveaux salariés et mettre en synergie les compétences | SF98 Répartir le travail en attribuant les moyens nécessaires et diffuser les consignes de travail nécessaires. SF99 Mettre en synergie les compétences. | Documentation juridique. Logiciels de bureautique. Logiciels de planification. Outils et logiciels de communication à distance. Moyens de communication (courrier, téléphone, télécopie, messagerie électronique, réseaux sociaux). Outils de travail collaboratif. | Le travail est réparti entre les différents salariés de manière pertinente. Les salariés sont régulièrement informés des consignes de travail. |
| C27 Assurer une veille | SF100 Effectuer une veille technologique. | Internet. Documentation | Un système de veille est mis en place sur les plans technique, |

| Compétence | Savoir-faire | Moyens mis à disposition | Résultats attendus |
|---|---|--|---|
| informationnelle | SF101 Recenser les concurrents, les innovations technologiques et organisationnelles, l'évolution du cadre juridique, les opportunités et menaces du secteur. | professionnelle (juridique, commerciale et technique). | concurrentiel, commercial, juridique et organisationnel. |
| C28 S'assurer de l'adéquation des besoins et moyens dans l'entreprise | SF102 Répartir le travail en attribuant les moyens nécessaires et diffuser les consignes de travail nécessaires. SF103 Assurer la gestion du matériel. | Documentation juridique et technique. Logiciels de planification. Moyens de communication (courrier, téléphone, télécopie, messagerie électronique, réseaux sociaux). Outils de travail collaboratif. | Les moyens techniques mis à disposition sont conformes aux besoins de l'entreprise. Les ressources humaines mises à disposition et leur organisation sont conformes aux besoins de l'entreprise. |

B. Option « Métiers de l'image »

| Compétence | Savoir-faire | Moyens mis à disposition | Résultats attendus |
|--|--|---|--|
| C1 S'approprier le dossier initial | SF11 Mobiliser ses connaissances culturelles et artistiques en relation avec le projet. SF12 Comprendre et interpréter la demande technique et les intentions de réalisation ou de production. | Documents initiaux de la production : Cahier des charges, synopsis, scénario, découpage, storyboard, conducteur...) Internet Outils informatique/ bureautique | La demande et les intentions de réalisation ou de production sont comprises et interprétées. |
| C2 Situer le projet dans son contexte | SF12 Comprendre et interpréter la demande technique et les intentions de réalisation ou de production. SF13 Déterminer le genre ; formuler une analyse argumentée des objectifs de la production | Documents initiaux de la production : Cahier des charges, synopsis, scénario, découpage, storyboard, conducteur...) Internet Outils informatique/ bureautique Documentation et archives audiovisuelles | Formaliser les intentions de la réalisation |
| C3 Inventorier les contraintes techniques de la production | SF12 Comprendre et interpréter la demande technique et les intentions de réalisation ou de production. SF14 Préciser les contraintes et estimer les moyens et le temps nécessaires à la phase de tournage du projet (contraintes liées au choix de réalisation et de production) | Documentation et archives audiovisuelles Documents techniques généraux (moyens de prise de vue, fiche technique des lieux...) Internet Outils informatique/ bureautique | Les besoins techniques sont identifiés, Toutes les données de la production sont prises en compte. |
| C4 Choisir les moyens adaptés aux contraintes techniques de la production | SF15 Proposer des moyens permettant de respecter la demande artistique de la production. SF 1.7 Choisir des outils répondant à la demande et compatibles avec les contraintes techniques, spatiales, temporelles, financières et de sécurité. SF 2.5 Proposer et discuter des choix de mise en image avec le réalisateur | Documents initiaux de la production Documents techniques généraux Internet. Inventaire des contraintes techniques de la production. Outils informatique/ bureautique Données de repérage | Les solutions et les outils retenus sont adaptés aux besoins exprimés, respectent les contraintes de la production et satisfont aux exigences de sécurité |
| C5 Sélectionner, inventorier et relever les informations nécessaires à la mise en œuvre du tournage | SF2.1 Localiser et relever les informations indispensables à la préparation (données, mesures ...) SF2.2 Rédiger un compte rendu de repérages (relevés, données, plans, photos...) | Documents initiaux de la production Documents techniques généraux Internet Outils informatique/ bureautique DAO Instruments de mesure (distances, lumière...) Appareil photo | Faisabilité du tournage, informations complémentaires pour les choix techniques. Les contraintes spécifiques du lieu de tournage sont identifiées et les informations nécessaires sont relevées |

| | | | |
|---|--|---|--|
| | | | |
| C6 Planifier et organiser l'installation des équipements en anticipant les risques liés à la mise en œuvre du tournage. | SF2.3 Choisir les dispositifs de sécurité adaptés aux risques et prévoir leur mise en place. SF2.4 Synchroniser les opérations et organiser le déroulement du tournage en tenant compte du repérage et des dispositifs de sécurité | Documents initiaux de la production Documentations techniques généraux Internet Outils informatique/ bureautique Données des repérages Base de données relatives aux normes de sécurité en vigueur Inventaire des contraintes techniques de la production. | L'organisation du tournage est optimisée (espace, temps, ergonomie), le dispositif de tournage prend en compte les risques potentiels et permet d'assurer la sécurité des biens et des personnes. |
| C7 Concevoir le dispositif de prise de vue | SF2.5 Proposer et discuter des choix de mise en image avec le réalisateur SF2.6 Définir les emplacements caméra et les focales en fonction des demandes de réalisation, des choix production, et des données du repérage. SF2.8 Rédiger un plan au sol d'implantation caméra. SF2.9 Rédiger une liste de matériel définissant précisément les équipements et consommables nécessaires (à destination du chargé de production) | Documents initiaux de la production Documents techniques généraux Internet Outils informatique/ bureautique DAO Données des repérages Plans des lieux... Base de données relatives aux normes de sécurité en vigueur Documentation spécifique (caméras et dispositifs d'enregistrement) | Les plans d'implantation caméra et lumière sont rédigés et respectent les choix artistiques et les contraintes techniques. Les focales de prise de vue sont définies. La puissance électrique nécessaire est déterminée et respecte les données du repérage. Une liste de matériel est établie en vue de sa réservation / location. |
| C8 Concevoir le dispositif lumière | SF2.3 Choisir les dispositifs de sécurité adaptés aux risques et prévoir leur mise en place. SF2.5bis Proposer et discuter des choix de mise en lumière avec le réalisateur SF2.7 Définir les sources de lumières et leur implantation en fonction de la demande artistique, des données du repérage et des outils de tournage envisagés. SF2.8bis Rédiger un plan de feu (implantation lumière) avec les symboles usuels. SF2.9 Rédiger une liste de matériel définissant précisément les équipements et consommables nécessaires (à destination du chargé de production) | Documents initiaux de la production Documents techniques généraux Internet Outils informatique/ bureautique DAO, CAO lumière Données des repérages Plans des lieux... Base de données relatives aux normes de sécurité en vigueur Documentation spécifique (équipements d'éclairage) | Le dispositif d'éclairage est déterminé, il respecte la demande artistique et les contraintes techniques. Les documents préparatoires à la mise en œuvre sont rédigés (plan lumière, conduite lumière et liste de matériel). |
| C9 Réceptionner, vérifier et préparer les équipements | SF2.10 Inventorier le matériel à mettre en œuvre SF2.11 Vérifier les fonctionnalités des équipements SF2.12 Soigner le conditionnement du matériel pour éviter toute détérioration lors du transport et de | Documents initiaux de la production Documents techniques généraux Liste du matériel Petit outillage | Les possibilités des équipements sont connues. Le matériel est réservé, opérationnel et transportable (technique, assurance, transport, consommables, gestion) |

| | | | |
|---|--|---|--|
| | la manutention. SF2.13 S'approprier les documentations techniques (français, anglais) | | |
| C10 Définir, réaliser et apprécier des essais en vue de paramétrer la caméra au tournage. | SF2.14 Proposer et conduire une série d'essais gradués (menus caméra) et estimer les limites opérationnelles des réglages caméra SF2.15 Apprécier qualitativement les effets des réglages sur le rendu image (sur un moniteur de référence), vis à vis de la demande artistique SF2.16 Proposer, discuter et valider les paramétrages caméra. | Documents techniques Unité de prise de vue et support d'enregistrement Moniteur de référence Instruments de mesure lumière et outils de contrôle du signal vidéo Station de post-production | Les paramétrages caméra sont définis et validés pour les différentes prises de vue à réaliser |
| C11 Sauvegarder les médias et métadonnées sur des unités de stockage externes, sur supports amovibles ou sur réseau et les mettre à disposition de la postproduction image. | SF2.17 Interconnecter les équipements de post production (lecteurs, enregistreurs, station de postproduction) en choisissant les interfaces les mieux adaptées au maintien de la qualité d'image SF2.18 Effectuer l'acquisition des médias et des données auxiliaires sur station informatique en respectant les paramètres de codage prévu par la postproduction. SF2.19 Sécuriser les contenus vidéo et les données auxiliaires en les sauvegardant rationnellement sur les espaces de stockage du réseau. | Station d'acquisition et espace de stockage local ou en réseau Dispositif de lecture des images enregistrées | Les médias enregistrés à la prise de vue et les métadonnées associées sont rendus accessibles sur le réseau (ou la station) et sauvegardés. La base de données pour la postproduction est renseignée. Les formats de codage sont adaptés au workflow de la production. |
| C12 Etalonner une œuvre audiovisuelle. | SF2.20 Choisir les traitements logiciels adaptés aux corrections et rendus recherchés dans l'image. SF2.15 Apprécier qualitativement les effets des réglages sur le rendu image (sur un moniteur de référence), vis à vis de la demande artistique SF2.21 Contrôler la conformité des signaux aux normes d'exploitation pour la diffusion. | Station de post-production Logiciel d'étalonnage ou de correction colorimétrique Outils de contrôle du signal vidéo Moniteur de référence | L'œuvre audiovisuelle obtenue respecte la demande artistique et les exigences techniques liées à la diffusion. |
| C13 Conception et organisation d'un tournage en studio permettant de réaliser des effets d'incrustation. | SF3.1 Visualiser et analyser les caractéristiques des éléments image disponibles puis déterminer les placements de caméra et les focales permettant une cohérence de l'incrustation (perspective, mouvements, échelles, axes...) SF3.2 Mettre en œuvre et relier au mélangeur les sources vidéo permettant la lecture des images | Documents initiaux de la production : Cahier des charges, synopsis, scénario, découpage, storyboard, conducteur...) Base de données relatives aux normes de sécurité en vigueur Documentation spécifique sur les équipements | Le tournage en vue de produire l'effet visuel est mis en place. Tous les éléments image participant à l'effet sont disponibles, l'effet réalisé répond à la demande. |

| | | | |
|---|--|---|--|
| | <p>numériques participant à l'effet, en respectant la compatibilité entre les différents équipements et/ou systèmes interconnectés.</p> <p>SF3.3 Communiquer avec le réalisateur et discuter des ajustements de l'effet recherché, proposer des solutions techniques adaptées.</p> <p>SF3.4 Organiser le plateau de tournage en exploitant au mieux l'espace disponible pour respecter l'objectif artistique et les contraintes de sécurité. (position des personnages et action à filmer, fonds d'incrustation fixes et mobiles, éléments de décor, fonds visuels, maquettes...)</p> <p>SF3.5 Mettre en place et relier les caméras à la régie, assurer les réglages d'exploitation via les voies de commande (balances, niveaux...).</p> <p>SF3.31 Assurer les réglages optiques, mécaniques et électroniques pendant le tournage en vue d'enregistrer des images exploitables (pied et supports, balances, focale, compléments optiques, mise au point, filtres, diaphragme...).</p> <p>SF 3.6 Réaliser et régler l'effet sur le mélangeur (incrustation...) en intégrant les différents flux vidéo y participant (caméras, images lues...)</p> | <p>Régie vidéo avec mélangeur et incrustateur</p> <p>Caméras de plateau avec liaison et voies de commande</p> <p>Dispositif de lecture et d'enregistrement vidéo</p> <p>Outils de contrôle du signal vidéo</p> <p>Moniteur de référence</p> | |
| C14 Installer un dispositif d'éclairage en assurant la sécurité des biens et des personnes. | <p>SF3.7 Mettre en place les structures temporaires pour l'accrochage des équipements d'éclairages (pieds, éléments de ponts, supports...) en respectant les règles de sécurité (travaux en hauteur et chute d'objets).</p> <p>SF3.8 Manœuvrer les structures mobiles (motorisées ou manuelles) en respectant les règles de sécurité.</p> <p>SF3.9 Accrocher les projecteurs et accessoires d'éclairage sur les structures permanentes et temporaires en respectant rigoureusement les procédures spécifiques et les règles de sécurité.</p> <p>SF3.10 Réaliser la distribution de l'énergie électrique et le câblage de puissance des équipements d'éclairage (projecteurs, gradateurs...), effectuer le raccordement au réseau et la mise</p> | <p>Base de données relatives aux normes de sécurité en vigueur</p> <p>Documentation spécifique sur les équipements</p> <p>Parc matériel lumière : projecteurs, pieds et supports, accessoires, gélatines...</p> <p>Moyens de distribution et de raccordement électrique.</p> <p>Dispositif d'alimentation et de contrôle à distance des projecteurs (gradateur, console, liaisons de télécommande...)</p> <p>Equipements de protection individuelle (gants, harnais...)</p> | <p>Le dispositif d'éclairage est mis en place et prêt pour les réglages, le plan lumière est respecté.</p> <p>La sécurité est assurée.</p> |
| | <p>sous tension de l'installation.</p> <p>SF3.11 Effectuer le câblage des</p> | | |

| | | | |
|---|---|--|--|
| | liaisons de télécommandes, mettre en place la console et assurer le contrôle à distance des équipements. | | |
| C15 Exploiter les équipements d'éclairage et de mesure, régler les effets lumière. | SF3.12 Effectuer les mesures de lumières à l'aide des instruments (niveau en lumière incidente et réfléchie, colorimétrie) en vue de régler les effets et d'apporter des corrections sur les sources. SF3.13 Observer et apprécier visuellement les effets lumière, interpréter les mesures, prévoir les résultats à l'image. SF3.14 Régler les projecteurs pour obtenir les niveaux et contrastes correspondants aux effets lumière recherchés, ajuster les champs éclairés, corriger les sources (gélamines, diffusion, cinéfoil...) SF3.15 Adapter les réglages aux évolutions de la lumière naturelle en cours de tournage. SF3.16 Programmer les effets statiques et dynamiques sur la console, régler les transitions, assurer la conduite lumière pendant la captation SF3.17 Evaluer la conformité technique du dispositif d'éclairage SF3.32 Coordonner les actions des assistants (câbles, travelling, lumière...), assurer la sécurité de l'équipe de tournage et des personnes filmées. | Base de données relatives aux normes de sécurité en vigueur Documentation spécifique sur les équipements Instruments de mesure lumière : cellule, thermo colorimètre... Gélamines et filtres. Equipements de protection individuelle (gants, harnais...) | Le dispositif d'éclairage est réglé et prêt pour les prises de vues, il respecte la demande artistique et les exigences de sécurité. La conduite lumière respecte le déroulement prévu. |
| C 16 Concevoir et réaliser les prises de vue nécessaires à la construction d'effets vidéo (trucages, incrustations) | SF3.18 Choisir des éléments visuels permettant une mise en image pertinente vis-à-vis de l'utilisation prévue par la production (lieu, saison, heure...) SF3.19 Adapter les choix de prise de vue pour permettre une cohérence visuelle des images dans l'utilisation envisagée (axes, perspective, échelles de plan, mouvement, lumière). SF3.20 Cadrer et enregistrer les images en accord avec la demande artistique et en prévoyant leur intégration optimale dans la chaîne de traitement choisie (résolution, proportions, codage...) SF3.30 Dialoguer avec le | Documents initiaux de la production : Cahier des charges, synopsis, scénario, découpage, storyboard, conducteur ...) Base de données relatives aux normes de sécurité en vigueur. Documentation spécifique sur les équipements. Régie vidéo avec mélangeur et incrustateur. Caméras de plateau avec liaison et voies de commande. Unité de tournage autonome avec support d'enregistrement. Dispositif de lecture et d'enregistrement vidéo . Outils de contrôle du signal | Les images de fond destinées à la construction d'effets en direct ou en postproduction sont enregistrées et respectent le cahier des charges. |
| | réalisateur ou le journaliste pour définir les contenus à mettre en images. SF3.31 Assurer les réglages optiques, mécaniques et | vidéo. Moniteur de référence et moniteurs de retours plateau. | |

| | | | |
|---|--|--|---|
| | <p>électroniques pendant le tournage en vue d'enregistrer des images exploitables (pied et supports, balances, focale, compléments optiques, mise au point, filtres, diaphragme...).</p> <p>SF3.32 Coordonner les actions des assistants (câbles, travelling, lumière...), assurer la sécurité de l'équipe de tournage et des personnes filmées.</p> <p>SF3.33 Valider ou répéter les prises de vues au fur et à mesure de la progression du tournage.</p> | | |
| C17 Installer et superviser la machinerie en assurant la sécurité des biens et des personnes. | <p>SF3.21 Positionner les dispositifs de machinerie permettant les prises de vues souhaitées et répondant aux contraintes du tournage.</p> <p>SF3.22 Dialoguer avec le réalisateur et les assistants machinerie pour le choix et la mise au point des mouvements.</p> <p>SF3.23 Mettre en œuvre les différents supports de caméra et les dispositifs de mise en mouvement en assurant la sécurité.</p> <p>SF3.24 Effectuer les différents réglages mécaniques (compensation, équilibrages, fluidité...).</p> <p>SF3.25 Proposer et répéter les mouvements,</p> <p>Coordonner les actions des assistants de machinerie.</p> <p>SF3.32 Coordonner les actions des assistants (câbles, travelling, lumière...), assurer la sécurité de l'équipe de tournage et des personnes filmées.</p> | <p>Base de données relatives aux normes de sécurité en vigueur</p> <p>Documentation spécifique sur les équipements.</p> <p>Machinerie et accessoires (travelling...)</p> | <p>Les dispositifs de machinerie sont adaptés aux prises de vue envisagées et réglés, la sécurité est assurée.</p> |
| C18 Maitriser les réglages préparatoires à la prise de vue (caméra et enregistrement). | <p>SF3.26 Régler les paramètres avancés des caméras en vue de contrôler les caractéristiques de l'image enregistrée (colorimétrie, rendu des contrastes, latitude d'exposition...).</p> <p>SF3.27 Régler les paramètres d'enregistrement des images (codage, résolution, balayage, cadence, métadonnées...) en respectant la demande de la</p> | <p>Documentation spécifique sur les équipements</p> <p>Unité de tournage autonome avec support d'enregistrement.</p> <p>Outils de contrôle du signal vidéo.</p> <p>Moniteur de référence.</p> <p>Dispositif de lecture et d'enregistrement vidéo .</p> | <p>Les unités de tournage sont correctement paramétrées vis à vis des choix de production et prêtes pour la prise de vue. Les retours image permettent une appréciation satisfaisante</p> |
| | <p>production.</p> <p>SF3.28 Effectuer les vérifications et réglages optiques avant tournage (tirage optique)</p> <p>SF 3.29 Calibrer les retours image à l'aide de signaux de référence.</p> | | |
| C19 Opérer les | SF3.30 Dialoguer avec le | Documents initiaux de la | Les prises de vues |

| | | | |
|---|---|--|---|
| <p>prises de vue et coordonner les actions, en respectant la sécurité.</p> | <p>réalisateur ou le journaliste pour définir les contenus à mettre en images. SF3.31 Assurer les réglages optiques, mécaniques et électroniques pendant le tournage en vue d'enregistrer des images exploitables (pied et supports, balances, focale, compléments optiques, mise au point, filtres, diaphragme...).</p> <p>SF3.32 Coordonner les actions des assistants (câbles, travelling, lumière...), assurer la sécurité de l'équipe de tournage et des personnes filmées.</p> <p>SF3.33 Valider ou répéter les prises de vues enregistrées au fur et à mesure de la progression du tournage.</p> <p>SF3.20 Cadrer et enregistrer les images en accord avec la demande artistique et en prévoyant leur intégration optimale dans la chaîne de traitement choisie (résolution, proportions, codage...).</p> | <p>production : Cahier des charges, synopsis, scénario, découpage, storyboard, conducteur ...)</p> <p>Documentation spécifique sur les équipements</p> <p>Unité de tournage autonome avec support d'enregistrement.</p> <p>Accessoires de tournage (matte box, compléments optiques...)</p> <p>Machinerie et accessoires.</p> <p>Equipements d'éclairage</p> <p>Gélatines et filtres</p> <p>Outils de contrôle du signal vidéo</p> <p>Moniteur de référence</p> | <p>correspondent au type et au genre de la production, elles satisfont aux attentes artistiques.</p> <p>Les images sont techniquement exploitables, elles respectent les normes pour la postproduction et la diffusion.</p> |
| <p>C20 Adapter les choix de prise de vue au genre du programme en respectant le cadre juridique et la demande artistique.</p> | <p>SF1.2 Comprendre et interpréter la demande technique et les intentions de réalisation ou de production.</p> <p>SF3.34 Dialoguer avec le réalisateur ou le journaliste pour définir la mise en images des actions.</p> <p>SF3.35 Proposer et enregistrer des images assurant une illustration suffisante et adaptée du sujet et en accord avec la demande artistique.</p> <p>SF3.36 Proposer et enregistrer des images permettant de construire une continuité narrative au montage.</p> <p>SF3.37 Proposer des prises de vues alternatives et complémentaires en vue d'enrichir les possibilités au montage.</p> <p>SF3.38 Surveiller les contenus cadrés et respecter le droit d'auteur, l'autorisation de tournage et le droit à l'image.</p> | <p>Documents initiaux de la production : Cahier des charges, synopsis, scénario, découpage, storyboard, conducteur ...)</p> | <p>La richesse et la diversité des images enregistrées permettent d'élaborer le programme prévu.</p> <p>Les choix de prises de vue permettent la continuité narrative au montage (axes, échelles, mouvement).</p> |
| <p>C21 Rapporter du tournage les informations nécessaires à la continuité de la production.</p> | <p>SF3.41 Inventorier les travaux effectués et ceux à refaire.</p> <p>SF3.42 Repérer les problèmes ou incohérences de mise en image apparues au tournage et préciser les solutions adoptées.</p> <p>SF3.43 Noter les paramètres techniques du tournage et les</p> | <p>Feuilles de rapport de script</p> | <p>Le rapport de tournage décrit précisément les événements survenus lors du tournage et les informations utiles à la production.</p> |

| | | | |
|--|---|--|---|
| | <p>modifications apportées par rapport à la prévision pour permettre une éventuelle reprise du tournage.</p> <p>SF3.44 Signaler les contenus pouvant être sujets à réserve vis-à-vis de la diffusion.</p> <p>SF3.45 Rédiger un compte rendu détaillé et structuré consignait l'ensemble des informations à rapporter du tournage.</p> | | |
| C22 Gérer une commande de matériel. | SF3.46 Définir précisément les équipements, options, accessoires et quantités à commander. | Documentation spécifique sur les équipements. Revue techniques professionnelles. Recherche sur internet. | Le matériel de tournage est commandé en tenant compte du calendrier de la production |
| C23 S'assurer de la disponibilité des équipements et consommables | SF3.47 Inventorier les besoins en équipements et consommables SF3.48 Organiser et maintenir le rangement du magasin | Outils informatique/ bureautique DAO Planning de réservation Gestion du stock | Le matériel de tournage est utilisable à tout moment |
| C24 Diagnostiquer et rapporter les dysfonctionnements sur les équipements. | SF3.49 Détecter une panne sur un équipement, indiquer clairement les pannes et défauts sur les appareils et les câbles. SF3.50 Transmettre les informations de diagnostic de panne au service de maintenance SF3.51 Effectuer des réparations mécaniques et électriques mineures sur les équipements, remplacer des connecteurs et conducteurs vissés ou soudés. | Atelier avec outillage Contrôleur électrique (volt, Ampères, Ohms, continuité) Documentation spécifique sur les équipements Outils de contrôle du signal vidéo. Moniteur vidéo. | Une panne est identifiée et le service de maintenance est informé précisément. Les équipements sont maintenus en bon état de fonctionnement. |
| C25 Analyser les évolutions technologiques | SF3.52 S'approprier les possibilités et les tendances de l'évolution technologique. SF3.53 Identifier et consulter régulièrement les supports d'information spécialisés | Revue techniques professionnelles | Les évolutions technologiques sont intégrées dans le processus de tournage |
| C26 Communiquer avec l'équipe de production, tant du point de vue technique qu'artistique. | SF1.6 Communiquer ses besoins aux acteurs de la production SF2.2 Savoir rédiger un compte rendu de repérages (relevés, données, plans, photos...) SF2.5 Proposer et discuter des choix de mise en image avec le réalisateur SF2.8 Rédiger les plans caméra et lumière avec les symboles usuels. SF2.9 Rédiger une liste de matériel définissant précisément les équipements et consommables nécessaires (à destination du chargé de production) SF2.16 Proposer, discuter et | Documents initiaux de la production : Cahier des charges, synopsis, scénario, découpage, storyboard, conducteur...) Outils informatique/ bureautique DAO Outils de communications. | Les informations et propositions circulent aisément dans l'équipe de production en vue d'aboutir au résultat demandé. Les possibilités et les modes de communication sont opérationnels et permettent la validation des choix opérés |

| | | | |
|--|---|--|---|
| | <p>valider les paramétrages caméra</p> <p>SF3.22 Dialoguer avec le réalisateur et les assistants machinerie pour le choix et la mise au point des mouvements.</p> <p>SF3.44 Signaler les contenus pouvant être sujets à réserve vis-à-vis de la diffusion.</p> <p>SF3.45 Rédiger un compte rendu détaillé et structuré consignnant l'ensemble des informations à rapporter du tournage.</p> <p>F3.50 Transmettre les informations de diagnostic de panne au service de maintenance</p> | | |
| <p>C27 : Faire appel aux techniques d'expression pour produire des images adaptée au genre du programme (reportage, documentaire, fiction...).</p> | <p>SF3.19 Adapter les choix de prise de vue pour permettre une cohérence visuelle de ces images dans l'utilisation envisagée (axes, perspective, échelles de plan, mouvement, lumière).</p> <p>SF3.20 Cadrer et enregistrer les images en accord avec la demande artistique et en prévoyant leur intégration optimale dans la chaîne de traitement choisie (résolution, proportions, codage...).</p> <p>SF3.33 Valider ou répéter les prises de vues au fur et à mesure de la progression du tournage.</p> <p>SF3.40 Evaluer la pertinence des contenus image vis-à-vis de la postproduction.</p> | <p>Documents initiaux de la production :</p> <p>Cahier des charges, synopsis, scénario, découpage, storyboard, conducteur...)</p> <p>Données de repérage</p> | <p>Les choix de mise en image répondent à la demande artistique de la production, et du réalisateur. Ils sont adaptés au genre du programme et permettent la continuité narrative au montage.</p> |
| <p>C 28 Analyser le rendu visuel d'une image vis-à-vis de la demande esthétique</p> | <p>SF2.15 Apprécier qualitativement les effets des réglages sur le rendu image (sur un moniteur de référence) vis à vis de la demande artistique</p> <p>SF3.39 Apprécier la qualité et la cohérence des images enregistrées sur les plans techniques et artistiques vis-à-vis des demandes de la production.</p> <p>SF3.40 Evaluer la pertinence des contenus image vis-à-vis de la postproduction.</p> | <p>Outils de contrôle du signal vidéo</p> <p>Moniteur de référence</p> <p>Dispositif de lecture vidéo</p> | <p>Une critique constructive est portée sur les images enregistrées ou en cours d'élaboration, vis-à-vis des attentes de la production et en vue d'apporter les modifications nécessaires.</p> |

C. Option « Métiers du son »

| Compétence | Savoir-faire | Moyens mis à disposition | Résultats attendus |
|--|--|---|---|
| C1 Rechercher et identifier les informations et contraintes du projet | S.F1.1.1 Interpréter la demande et les intentions de réalisation ou de production. SF1.1.2 Identifier le programme et sa finalité (fiction, reportage...) SF1.1.3 Mobiliser ses connaissances culturelles et artistiques en relation avec le projet | Documents de la production (synopsis, note d'intention, scénario, découpage, story board, interviews, commentaires additionnels, rapports de script, rapports son, conducteur, devis, comptes-rendus, documents annotés...) Internet, web... Informations et consignes écrites et orales (éventuellement en anglais) | Les contraintes techniques ainsi que les aspects culturel, économique liées au projet sont identifiés |
| C2 Envisager des solutions techniques en fonction des besoins de la production | SF1.1.4 Constituer une première banque d'informations relatives au projet. SF1.1.5 Compléter les informations du dossier de production. SF1.1.6 Évaluer qualitativement les éléments et/ou la matière sonore. SF1.1.7 Justifier les choix des équipements, des procédures et des méthodes au regard des contraintes de la production. SF1.1.8 Communiquer sur les moyens utilisés (anglais, français) SF1.1.9.Établir les schémas d'installation et des listes de matériel. SF1.1.10 Informer la gestion de la production SF1.1.11 Évaluer la faisabilité de la production en proposant éventuellement plusieurs solutions alternatives SF1.1.12 Réaliser les plans d'installation | Dossier de production Documents techniques généraux (principalement en anglais). (grilles d'affectation, synoptiques, documentations techniques, fiches techniques de groupe ou d'orchestre, feuilles de mixage...) Internet, web... Les éléments et/ou la matière sonore Logiciels de bureautique et/ou de DAO | Des solutions techniques sont élaborées et font l'objet de documents écrits. |

| | | | |
|---|---|--|--|
| <p>C3 Evaluer et valider la faisabilité du projet et communiquer les résultats de son analyse</p> | <p>SF1.1.5 Compléter les informations du dossier de production. SF1.1.7 Justifier les choix des équipements, des procédures et des méthodes au regard des contraintes de la production. SF1.1.8 Communiquer sur les moyens utilisés (anglais, français) SF1.1.10 Informer la gestion de la production SF1.1.11 Évaluer la faisabilité de la production en proposant éventuellement plusieurs solutions alternatives</p> | <p>Dossier de production Documents techniques généraux (principalement en anglais). (grilles d'affectation, synoptiques, documentations techniques, fiches techniques de groupe ou d'orchestre, feuilles de mixage...) Internet, web... Les éléments et/ou la matière sonore Logiciels de bureautique et/ou de DAO</p> | <p>Les informations et contraintes liées aux domaines juridiques, administratifs et financiers sont prises en compte et analysées</p> <p>La faisabilité est acquise ou dénoncée.</p> <p>Des solutions techniquement, artistiquement et financièrement viables sont proposées et validées</p> |
| <p>C4 Etablir les ressources et l'architecture techniques nécessaires au projet</p> | <p>SF1.1.12 Réaliser les plans d'installation. SF2.2.1 Lister et réserver le matériel et les consommables SF2.2.2 Vérifier son bon fonctionnement SF2.2.3 Rendre transportable</p> | <p>Dossier de production Documents techniques généraux Logiciels de bureautique et/ou de DAO Matériels impliqués</p> | <p>Les schémas d'implantation et/ou les synoptiques sont élaborés</p> <p>Les équipements sont listés, réservés, vérifiés, et conditionnés.</p> |
| <p>C5 Implanter, configurer, appliquer les procédures et tester les équipements son</p> | <p>SF2.3.1 Maîtriser les méthodes et procédures d'installation des équipements. SF2.3.2 Utiliser les documents techniques préparés en amont (schémas d'installation, synoptiques, etc.) SF2.4.1 Paramétrer les systèmes en fonction des contraintes, recommandations, réglementations et normes en vigueur.</p> | <p>Dossier de production Documents techniques généraux Matériels impliqués</p> | <p>Les équipements sont implantés, paramétrés et testés.</p> <p>Les installations réalisées sont ergonomiques et assurent la mise en sécurité du matériel et des personnes</p> |
| <p>C6 Ecouter et analyser tant du point de vue objectif que subjectif les sources sonores</p> | <p>SF1.1.6 Evaluer qualitativement les éléments et/ou la matière sonore.</p> | <p>Dossier initial de production Documents techniques généraux Les éléments et/ou la matière sonore</p> | <p>Les éléments et/ou la matière sonore. sont analysés et évalués</p> |

| | | | |
|--|---|--|---|
| C7 Gérer et mettre en œuvre les outils de captation sonore | SF3.2.1 Choisir et adapter au mieux les moyens techniques de captation sonore en fonction des contraintes SF3.2.2 Aménager le lieu de production et adapter les équipements en fonction des contraintes SF3.3.1 Rendre opérationnels les équipements utilisés pour la captation SF3.3.2 Opérer des choix d'emplacement de micros SF3.3.3 Organiser la séance. SF3.3.4 Effectuer les prises de son et le traitement des sources sonores dans un souci de rendu conforme à l'esprit du projet et en fonction du niveau de qualité requis | Dossier de production Documents techniques généraux Les éléments et/ou la matière sonore Informations et consignes écrites et orales (éventuellement en anglais). L'ensemble des matériels de captation sonore. | La captation sonore se déroule dans les meilleures conditions possibles en fonction des contraintes artistique et technique Les signaux captés respectent les normes d'enregistrement et/ou de diffusion en vigueur. |
| C8 Valider et finaliser la captation | SF3.4.1 Procéder à une écoute critique tant du point de vue objectif que subjectif. SF3.4.2 Etablir les rapports de production liés au son (feuilles de séances, feuilles de pistes, rapport-son). | Dossier de production Les éléments et/ou la matière sonore produite. Documents spécifiques liés à la captation sonore (feuilles de séances, feuilles de pistes, rapport-son) | La captation sonore est analysée et répond aux contraintes artistiques et techniques. Les rapports de production sont rédigés |
| C9 Analyser les médias image et son fournis | S.F1.1.1 Interpréter la demande et les intentions de réalisation ou de production. SF1.1.3 Mobiliser ses connaissances culturelles et artistiques en relation avec le projet SF1.1.6 Evaluer qualitativement les éléments et/ou la matière sonore | Dossier de production Documents techniques généraux Les éléments et/ou la matière sonore Informations et consignes écrites et orales (éventuellement en anglais). | Les médias image et son sont analysés et évalués La demande et les intentions de réalisation ou de production sont interprétées |
| C10 Utiliser et gérer les moyens techniques et ressources spécifiques à la postproduction du son | SF4.2.1 Déterminer les méthodes et stratégies de post-production. SF4.2.2 Rendre opérationnels les équipements nécessaires à la post-production. SF4.2.3 Classer les sons et établir la base de données (banques de son...) SF4.3 Organiser, monter, traiter voire pré-mixer les sons en vue du mixage final SF4.5.2 Assurer la compatibilité descendante en vue d'une utilisation autre du produit (exportation de fichiers / sessions, formats de mixage, environnement technique...). | Dossier de production Documents techniques généraux Les éléments et/ou la matière sonore Informations et consignes écrites et orales (éventuellement en anglais). L'ensemble des matériels de montage, mixage et de postproduction sonores | La station et la session de travail sont correctement paramétrées et efficacement exploitables Les sons sont correctement organisés, montés, voire traités dans la perspective du mixage. Le montage son répond aux demandes et contraintes esthétiques Le mixage sonore réalisé correspond aux demandes artistiques et aux contraintes de production. |
| C11 Communiquer avec l'équipe de production | SF4.2.1 Déterminer les méthodes et les stratégies de post-production. SF4.2.2 Rendre opérationnels les équipements nécessaires à la post- | Dossier de production Documents techniques généraux Les éléments et/ou la | Les informations sont correctement échangées et rendent la chaîne de production fluide et efficace. |

| | | | |
|--|---|---|--|
| <p>tant du point de vue technique qu'artistique</p> | <p>production. SF4.2.3 Classer les sons et établir la base de données (banques de son...) SF4.3 Organiser, monter, traiter voire pré-mixer les sons en vue du mixage final SF4.4.1 Effectuer les pré-mixages, et les mixages en respectant les contraintes et les choix techniques et artistiques SF4.4.2 Respecter l'intégrité artistique et technique du signal en fonction des contraintes liées aux vecteurs de diffusion SF4.4.3 Assurer la mise en conformité du produit final avec les normes de diffusion SF4.4.4 Ecouter et analyser le produit final</p> | <p>matière sonore Informations et consignes écrites et orales (éventuellement en anglais). L'ensemble des matériels de montage, mixage et de postproduction sonores</p> | |
| <p>C12 Analyser la demande, utiliser et gérer les moyens techniques et ressources spécifiques des systèmes d'ordre</p> | <p>SF51.1 Définir l'arborescence des hiérarchies du système d'ordre SF5.1.2 Maîtriser les méthodes et procédures d'installation des équipements. SF5.1.3 Utiliser les documents techniques préparés en amont (schémas d'installation, synoptiques, etc.) SF5.1.4 Assurer la mise en réseau et la hiérarchie du système d'ordres SF5.1.5 Administrer le réseau d'ordre SF5.1.6 Expliquer les possibilités et la bonne utilisation des ordres aux différents intervenants</p> | <p>Dossier de production Documents techniques généraux Les éléments et/ou la matière sonore Logiciels de bureautique et/ou de DAO Informations et consignes écrites et orales (éventuellement en anglais) Moyens spécifiques des systèmes de réseau d'ordre. Les matériels de captation, traitement, mixage et diffusions sonores concernés.</p> | <p>Le réseau d'ordre fonctionne efficacement et est convenablement utilisé par les intervenants Une bonne hiérarchisation de l'information est assurée.</p> |
| <p>C13 Mettre en œuvre les outils de la diffusion sonore</p> | <p>SF3.3.4 Effectuer les prises de son et le traitement des sources sonores dans un souci de rendu conforme à l'esprit du projet. SF4.4.1 Effectuer les pré-mixages, et les mixages en respectant les contraintes et les choix techniques et artistiques SF5.2.1 Choisir et adapter les moyens techniques de diffusion sonore en fonction des contraintes SF5.2.2 Aménager le lieu de production et adapter les équipements en fonction des contraintes SF5.2.3 Respecter les réglementations de sécurité SF5.2.4 Installer les matériels de diffusion sonore en fonction des contraintes SF5.2.5 Gérer le patch SF5.2.6 Rendre opérationnels les</p> | <p>Dossier de production Documents techniques généraux Les éléments et/ou la matière sonore Informations et consignes écrites et orales (éventuellement en anglais) L'ensemble des matériels de captation, traitement, mixage et diffusions sonores L'ensemble des moyens de "calage" et paramétrage des systèmes de diffusion acoustique (analyseur de spectre, micro d'analyse, logiciels de simulation acoustique, télémètre laser...)</p> | <p>Les sons sont captés, traités, mixés et diffusés en respectant les contraintes artistiques et techniques La sécurité des personnes et du matériel est assurée La législation sur la diffusion sonore dans un E.R.P. est respectée</p> |

| | | | |
|---|---|--|---|
| | <p>équipements utilisés pour la diffusion</p> <p>SF5.2.7 Organiser et gérer les balances</p> <p>SF5.2.8 Réaliser la diffusion sonore, la sonorisation dans un souci de respect des choix techniques et artistiques</p> <p>SF5.2.9 Ecouter et analyser le rendu de la diffusion sonore</p> | | |
| C14 Analyser les spécificités des transferts et / ou du vecteur de diffusion | <p>SF1.1.6 Evaluer qualitativement et quantitativement les éléments et/ou la matière sonore.</p> <p>SF1.1.7 Justifier les choix des équipements, des procédures et des méthodes au regard des contraintes de la production.</p> <p>SF1.1.8 Communiquer sur les moyens utilisés (anglais, français)</p> <p>SF1.1.9.Établir les schémas d'installation et des listes de matériel.</p> | <p>Dossier de production</p> <p>Documents techniques généraux</p> <p>Les éléments et/ou la matière sonore</p> <p>Informations et consignes écrites et orales (éventuellement en anglais)</p> <p>Logiciels de bureautique et/ou de DAO</p> | <p>Les sources sonores et/ou les medias sont analysés et évalués</p> <p>Les contraintes techniques et économiques liées au projet sont identifiées</p> <p>Des solutions techniquement, et financièrement viables sont proposées et validées</p> <p>Les équipements nécessaires sont listés.</p> |
| C15 Gérer et utiliser les moyens et ressources nécessaires à l'encodage audio pour le transfert et / ou la diffusion | <p>SF2.4.1 Paramétrer les systèmes en fonction des contraintes, recommandations, réglementations et normes en vigueur.</p> <p>SF 4.4.2 Respecter l'intégrité artistique et technique du signal en fonction des contraintes liées aux vecteurs de diffusion</p> <p>SF5.3.1 Assurer le transfert (import, export, streaming...) des données audio en tenant compte des compatibilités entre équipements.</p> <p>SF5.3.2 Convertir les fichiers audio validés artistiquement. Selon les normes techniques en vigueur</p> <p>SF5.3.3 Paramétrer les codecs.</p> | <p>Dossier de production</p> <p>Documents techniques généraux</p> <p>Les éléments sonores traités et éventuellement les métadonnées associées</p> <p>Informations et consignes écrites et orales (éventuellement en anglais)</p> <p>Les systèmes d'encodage, de diffusion et/ou de duplication</p> | <p>Le signal audio (et éventuellement les métadonnées associées) est récupéré, transmis, diffusé, ou dupliqué dans les meilleures conditions et dans le respect du cahier des charges</p> |
| C16 Analyser, gérer et utiliser les moyens et les ressources spécifiques au stockage et à l'archivage des données audio | <p>SF6.1.1 Assurer l'organisation et l'indexation des données (documents, métadonnées...)</p> <p>SF6.1.2 Assurer le stockage et l'archivage des données audio liées à la production</p> <p>SF6.1.3 Mettre en œuvre des solutions d'archivage fiables dans le temps</p> | <p>Dossier de production</p> <p>Documents techniques généraux</p> <p>Les éléments sonores traités et éventuellement les métadonnées associées</p> <p>Informations et consignes écrites et orales (éventuellement en anglais)</p> | <p>L'ensemble des éléments liés à la production sonore (médiats et leurs métadonnées associées, documents du projet, session...) sont correctement archivés, et facilement réutilisables.</p> |
| C17 Diagnostiquer un dysfonctionnement dans le cadre d'une maintenance curative | <p>SF6.2.1 Constater les dysfonctionnements</p> <p>SF6.2.2 Déduire les sources de défauts</p> | <p>Documents techniques généraux</p> <p>Internet</p> <p>Les appareils impliqués et leur notice technique</p> <p>Informations et consignes écrites et orales (éventuellement en anglais)</p> | <p>Les dysfonctionnements sont analysés</p> <p>Des solutions rapides sont envisagées.</p> <p>Les pannes sont contournées ou résolues dans des délais brefs.</p> |

| | | Appareils de maintenance et de mesure adaptés | |
|---|---|---|--|
| C18 Garantir l'opérationnalité d'un système dans le cadre d'une maintenance curative et préventive. | <p>SF6.2.3 Organiser les opérations de maintenance de niveau 2 (préventif)</p> <p>SF6.2.4 Réaliser un document d'intervention</p> <p>SF6.2.5 Après détection du défaut, remplacer l'élément défectueux et tester le système</p> <p>SF6.2.6 Effectuer des tests de mise en route et de bon fonctionnement.</p> <p>SF6.2.7 Effectuer ou sous-traiter la mesure préventive</p> <p>SF6.2.8 Participer et/ou planifier les opérations d'entretien et de maintenance.</p> <p>SF6.2.9 Collaborer avec les prestataires et fournisseurs</p> | <p>Documents techniques généraux</p> <p>Les appareils impliqués et leur notice technique</p> <p>Informations et consignes écrites et orales (éventuellement en anglais)</p> <p>Appareils de maintenance et de mesure adaptés</p> <p>Les différents services de maintenance (SAV, Hot line, FAQ...).</p> | <p>Les pannes sont prévenues et les systèmes sont maintenus en état fonctionnel.</p> <p>Les documents spécifiques sont rédigés et/ou tenus à jour.</p> |

Option « Techniques d'ingénierie et exploitation des équipements »

| Compétence | Savoir-faire | Moyens mis à disposition | Résultats attendus |
|--|---|---|--|
| C1 S'approprier le dossier initial | SF01.Comprendre et interpréter la demande technique et les intentions de réalisation ou de production. SF02 Mobiliser ses connaissances culturelles artistiques et techniques en relation avec le projet. SF03 Identifier les possibilités des équipements. | Documents de production (budget, cahier des charges, scénario, synopsis, storyboard...) Équipements disponibles. Ressources extérieures (moyens de transmission, archives, « arrivées », « départs »...) | La nature du projet (types, lieux...), les aspects artistiques, techniques et financiers sont compris et interprétés. |
| C2 Identifier le besoin en réponse aux demandes de la production | SF04.Identifier les besoins. SF05.Collecter des informations complètes. SF06.Formuler une analyse argumentée | Documents de production (budget, cahier des charges, scénario, synopsis, storyboard...) Moyens d'information et de communication (matériels, logiciels, fichiers...) issus ou non des « nouvelles technologies » (Internet Bdd..) Équipements disponibles. Ressources extérieures (moyens de transmission, archives, « arrivées », « départs »...) | Les attentes concrètes du « chef de projet » sont identifiées, analysées et interprétées (constitution des « livrables »). |
| C3 Situer le projet dans son contexte | SF07.Rechercher des solutions de manière non exhaustive. SF08.Respecter les contraintes et argumenter les solutions envisagées. SF09.Choisir les solutions et les outils conformes aux besoins exprimés. SF10.Communiquer sur les moyens utilisés (anglais, français). SF11.Élaborer une carte heuristique. | Documents de production (budget, cahier des charges, scénario, synopsis, storyboard...) Moyens d'information et de communication (matériels, logiciels, fichiers...) issus ou non des « nouvelles technologies » (Internet Bdd..) Équipements disponibles. Ressources extérieures (moyens de transmission, archives, « arrivées », « départs »...) | L'environnement du projet, les premières contraintes techniques, artistiques, commerciales et financières sont déterminées. La nature et la destination du projet sont cernées. |
| C4 Choisir des solutions | SF12.Proposer des solutions et des outils conformes aux besoins exprimés. SF13.Argumenter le choix des solutions | Équipements disponibles. Ressources extérieures (moyens de transmission, archives, « arrivées », « départs »...) Documentation technique en anglais et/ou en français. | Les solutions techniques et les outils sont proposés. |
| C5 Communiquer avec les principaux acteurs | SF14.Choisir les moyens de communication adaptés. SF15.Communiquer sur les moyens utilisés (anglais, | Moyens d'information et de communication (matériels, fichiers, logiciels de traitement de texte, tableurs, | La communication écrite ou orale en français et/ou en anglais est assurée entre les différents « acteurs » du |

| Compétence | Savoir-faire | Moyens mis à disposition | Résultats attendus |
|---|---|---|--|
| | français) | PREAO, DAO...) issus ou non des « nouvelles technologies » (Internet BdD..). | projet. |
| C6 Prendre en compte et traduire les contraintes | SF16.Elaborer les différents synoptiques relatifs aux travaux d'ingénieries. SF17.Caractériser l'information (débit, format). SF18.S'approprier la documentation technique. | Documentation technique en anglais et/ou en français des équipements retenus. Cahier des charges. Logiciels de DAO. | Les synoptiques, schémas de câblage et d'implantation (intégrant la notion d'ergonomie) sont élaborés. Les supports et formats de fichiers à utiliser sont identifiés et conformes aux normes en vigueur. |
| C7 Réunir et organiser les ressources et les éléments nécessaires au projet. | SF19.Préparer le matériel et le conditionner en fonction du lieu d'utilisation et de sa disponibilité. | Equipements et/ou systèmes techniques disponibles. Documentation technique en anglais et/ou en français des équipements retenus. Ressources extérieures (moyens de transmission, archives, « arrivées », « départs »...) Plans des bâtiments. Réseau locaux et distants. Les différents synoptiques, schémas d'implantation et de câblage. | Le matériel est préparé et conditionné. Les serveurs et réseaux sont administrés. |
| C8 Mettre en place et rendre opérant les moyens de production, de postproduction et de diffusion. | SF20.Respecter la compatibilité entre les différents équipements et/ou systèmes interconnectés. SF21.Installer les équipements, réaliser les connexions conformément à la description du système technique donnée (schéma de câblage, schéma d'implantation intégrant la notion d'ergonomie) et en respectant les règles de sécurité. SF22.Assurer la mise en réseau des équipements et/ou des systèmes SF23.Equilibrer la distribution électrique | Le matériel conditionné Documentation technique, notice d'utilisation en anglais et/ou en français des équipements retenus. Ressources extérieures (moyens de transmission, archives, « arrivées », « départs »...) Plan des bâtiments. Plan de l'installation électrique. Réseau locaux et distants. Les différents synoptiques, schémas d'implantation et de câblage. | Afin de vérifier leur bon fonctionnement, les équipements et/ou les systèmes techniques sont installés, configurés. Les différents synoptiques, schémas d'implantation et de câblage sont réactualisés. Le dossier des ouvrages exécutés (DOE) ou « tel que construit » (TQC) est délivré. |
| C9 Veiller à la sécurité des biens et des personnes | SF24.Réaliser une installation (du point de vue sécurité) conforme à la réglementation en vigueur. SF25.Assurer la sécurisation des points sensibles. | Normes de sécurité électrique. Plan des bâtiments. Plan de l'installation électrique. Les différents synoptiques, schémas d'implantation et de câblage. | L'installation technique respecte les règles de sécurité. Les fiches de sécurité sont élaborées. |
| C10 Vérifier la mise en conformité des signaux tout au | SF26.Effectuer les mesures nécessaires au bon fonctionnement du système | Les différents synoptiques, schémas d'implantation et de câblage. | La qualité, la conformité, l'intégrité des informations (images, son, métadonnées) |

| Compétence | Savoir-faire | Moyens mis à disposition | Résultats attendus |
|---|---|---|--|
| long de la chaîne de production, de postproduction et de diffusion. | (avant exploitation). SF27.Analyser et interpréter les résultats de ces mesures. SF28.Effectuer les réglages d'exploitation. SF29.Vérifier l'intégrité des données ou des signaux aux différentes interfaces et le respect des normes. SF30.Configurer le poste d'ingénieur vision. | Dispositifs (appareils et logiciels) de mesures et réglages vidéo et audio. Documentation technique, notice d'utilisation en anglais et/ou en français des équipements. Équipements et logiciels impliqués dans l'installation. | sont contrôlées et garanties tout au long de la chaîne d'exploitation. Le poste d'ingénieur vision est configuré. |
| C11 Mettre en place et paramétrer les outils informatiques d'un poste | SF31.Configurer (« set-ups ») et tester les équipements. SF32.Organiser l'ergonomie du poste de travail. | Réseaux locaux et distants. Postes informatiques. Système d'exploitation. Logiciels de montage, de « compositing », d'images de synthèse, d'étalonnage... | Les performances des postes de travail informatiques sont adaptées aux logiciels utilisés. Les « setups » des logiciels de montage, de « compositing », d'images de synthèse, d'étalonnage... utilisés sur le poste de travail sont configurés et testés. |
| C12 Administrer le réseau | SF33.Administrer les serveurs et les réseaux. SF34.Gérer l'espace occupé par les données. | Réseaux locaux et distants. Serveurs de stockage. Postes informatiques. Système d'exploitation. Logiciels d'administration et de gestion des espaces de stockage. | Les réseaux sont administrés et les espaces de stockages (partagés) adaptés aux besoins des utilisateurs. |
| C13 Gérer le « Workflow » | SF35.Respecter les processus. SF36.Vérifier l'état des supports (Acquisition, fabrication, diffusion) SF37.Vérifier les contenus des « play list ». SF38.Anticiper sur les situations à risque dans l'archivage. | Équipements de production, d'acquisition, de stockage, de postproduction, de diffusion. Logiciels impliqués (logiciel de gestion de processus, de contenus, d'automation). | Les processus de gestion des médias sont organisés en vue d'optimiser et d'harmoniser les échanges entre les différentes applications. Les processus de distribution de contenus sont automatisés. |
| C14 Gérer le « Dataflow » | SF39.Administrer les métadonnées liées au signal (audio, vidéo, droits, etc.). SF40.Contrôler l'intégrité des données. | Équipements de production, d'acquisition, de stockage, de postproduction, de diffusion. Logiciels impliqués (Logiciels de gestion de processus, de contenus, d'automation). | Les données immatérielles sont contrôlées, organisées, triées, indexées, décrites, retrouvées, enrichies et distribuées dans un environnement multi-utilisateurs. L'accès aux données est sécurisé à toutes les étapes. |
| C15 Gérer le « Médiaflow » | SF41.Contrôler en permanence les éléments « transférés ». SF42.Contrôler et assurer la qualité et la conformité des informations (image, son et métadonnées) le long de la chaîne d'exploitation. SF43.Assurer les commutations au nodal. SF44.Etablir des fiches de tests, de résultats de mesures. | Équipements de production, d'acquisition, de stockage, de postproduction, de diffusion. Station de Compression/Décompression. Dispositifs de commutation, de brassage et de transfert. Logiciels impliqués (logiciel de gestion de processus, de | Les informations concernant un fichier « multimédia » (codec requis, détection du format, durée, résolution, débit etc..) sont récupérées et vérifiées à chaque étape du processus de traitement afin de préserver la qualité, la conformité et l'intégrité des informations. L'accès aux données est |

| Compétence | Savoir-faire | Moyens mis à disposition | Résultats attendus |
|--|--|---|--|
| | | contenus, d'automatisation...). Outils de contrôles et de surveillance (appareils et logiciels) des signaux audio et vidéos, des données. | sécurisé à toutes les étapes. Les commutations au nodal sont assurées. Les comptes rendus de mesures rédigées et analysées. |
| C16 Réceptionner les équipements | SF45.Effectuer les mesures nécessaires au bon fonctionnement du système. SF46.Appliquer les procédures d'identification d'éléments défectueux. SF47.Assurer la recette des matériels SF48.Effectuer les tests et les essais. | Le dossier des ouvrages exécutés (DOE) ou « tel que construit » (TQC). Outils de contrôles et de mesures (appareils et logiciels). | Le système est opérationnel et conforme au cahier des charges. |
| C17 Mettre en place et paramétrer les dispositifs de trucage et d'effets. | SF49.Tester les effets, SF50.Respecter les choix esthétiques et les contraintes techniques. SF51.Rédiger les documents relatifs à la préparation et à l'exécution des effets spéciaux (générateurs d'effets spéciaux ou stations informatiques dédiées). SF52L'installation (configurations des équipements, éclairage) permet de réaliser l'effet recherché conformément aux intentions artistiques. | Équipements de trucages et d'effets (production et postproduction). Plateaux et dispositifs d'éclairage. Outils de mesure de la lumière. | Les dispositifs de trucage et d'effets de postproduction (domaine des images de synthèse et du compositing) sont opérationnels et les effets sont testés. Les dispositifs de trucage et d'effets de production (DVE et incrustateur) sont opérationnels, les effets programmés et testés conformément aux intentions artistiques. |
| C18 Lister les matériels et les consommables. | SF53.Réserver des matériels, opérationnels et transportables (technique, assurance, transport, consommables, gestion...) | Le cahier des charges. Les synoptiques, schémas de câblage et d'implantation. Les équipements disponibles. | La liste des équipements et des consommables nécessaires au projet est établie. |
| C19 Tester les matériels | SF54.Réceptionner les matériels. SF55.Préparer le matériel avec précision et exhaustivité et le conditionner en fonction du lieu et des conditions d'utilisation. | La liste des équipements nécessaires au projet (Cf. C18). Outils de test et de mesures (appareils et logiciels). | Les équipements sont vérifiés, préparés et conditionnés pour le transport. |
| C20 Rendre opérant les équipements de réception, d'enregistrement et d'acquisition | SF56.Assurer et gérer les flux et les compatibilités entre équipements. SF57.Mettre en œuvre et rendre opérationnel le système (régie, car de transmission / réception, etc.). | Équipements de production, d'acquisition, de stockage, de postproduction, de diffusion. Station de compression / décompression. Dispositifs de commutation, de brassage et de transfert. Logiciels impliqués (logiciel de gestion de processus, de contenus, d'automatisation...). | Les équipements de réception, d'enregistrement et d'acquisition sont mis en œuvre et rendus opérant. |

| Compétence | Savoir-faire | Moyens mis à disposition | Résultats attendus |
|---|---|--|--|
| | | surveillance (appareils et logiciels) des signaux audios et vidéos, des données. | |
| C21 Assurer la qualité de service des moyens d'exploitation | SF58.Choisir les moyens adaptés aux besoins exprimés (support, format, codec, etc.) | Équipements de production, d'acquisition, de stockage, de postproduction, de diffusion | Les moyens d'exploitation sont rendus opérants |
| C22 Assurer la supervision des équipements | SF59.Effectuer les mesures nécessaires au bon fonctionnement du système. SF60.Diagnostiquer les dysfonctionnements au travers des procédures d'identification. SF61.Analyser les résultats des mesures, les interpréter et établir des comptes rendus d'incidents précisant les « écarts ». | Équipements de production, d'acquisition, de stockage, de postproduction, de diffusion Outils de contrôles et de surveillance (appareils et logiciels) des signaux audio et vidéos, des données. | Les mesures nécessaires sont réalisées, les résultats interprétés. Les dysfonctionnements sont analysés et réparés Un compte rendu d'incident est établi |
| C23 Exploiter les équipements | SF62.Respecter les intentions artistiques SF63.Veiller à la cohérence de la qualité des images. | Équipements de production, d'acquisition, de stockage, de postproduction, de diffusion | Les équipements sont exploités en respectant les intentions artistiques et la cohérence de la qualité des images |
| C24 Adapter les moyens, mettre en œuvre des solutions alternatives. | SF64.Rendre opérationnelles les alternatives techniques ou/et organisationnelles proposées. SF65.Etablir des comptes rendus d'intervention précisant les « écarts » par rapport aux solutions prévues et/ou au planning prévisionnel SF66.Expliquer les impacts d'une solution alternative. | Équipements de trucages et d'effets (production et postproduction). Équipements de production, d'acquisition, de stockage, de postproduction, de diffusion Dispositifs de commutation, de brassage et de transfert. Logiciels impliqués (logiciel de gestion de processus, de contenus, d'automation...). | Une solution alternative est choisie et mise en place Un compte rendu d'intervention est établi |
| C25 Interconnecter les équipements en vue de l'échange ou de la transmission de flux d'information. | SF67.Réaliser la liaison. SF68.Identifier les signaux à transmettre. | Dispositifs de commutation, de brassage et de transfert Équipements de production, d'acquisition, de stockage, de postproduction, de diffusion et de transmission. | Les signaux à transmettre sont identifiés et transmis |
| C26 Réceptionner ou envoyer les flux d'information. | SF69.Assurer la gestion de la réception ou de l'envoi du flux d'information en respectant les procédures. | Équipements de production, d'acquisition, de stockage, de postproduction, de diffusion Dispositifs de commutation, de brassage et de transfert. Logiciels impliqués (logiciel de gestion de processus, de contenus, d'automation...). | Les flux d'information sont reçus et stockés |
| C27 Superviser les échanges entre les postes de travail et le serveur | SF70.Définir la priorité des sources en fonction des événements SF71.Evaluer les débits d'information et hiérarchiser les priorités. | Équipements de production, d'acquisition, de stockage, de postproduction, de diffusion Dispositifs de commutation, de brassage et de transfert. | Les échanges entre les postes de travail et le serveur sont réalisés |

| Compétence | Savoir-faire | Moyens mis à disposition | Résultats attendus |
|--|---|--|---|
| | | Logiciels impliqués (logiciel de gestion de processus, de contenus, d'automatisation...). | |
| C28 Connaître l'organisation du nodal, et répondre à la demande de communication | SF72.Effectuer la commutation en sécurité sans interférer avec les autres liaisons | Équipements de production, d'acquisition, de stockage, de postproduction, de diffusion. Dispositifs de commutation, de brassage et de transfert. Logiciels impliqués (logiciel de gestion de processus, de contenus, d'automatisation...). | L'organisation du nodal est connue les communications sont réalisées |
| C29 Mettre en œuvre les conducteurs (régie finale ou réalisation d'émissions). | SF73.Assurer l'enchaînement entre plateaux, ou l'enregistrement. SF74.Exploiter les possibilités de la régie et du mélangeur. | Équipements de production, d'acquisition, de stockage, de postproduction, de diffusion Dispositifs de commutation, de brassage et de transfert. Logiciels impliqués (logiciel de gestion de processus, de contenus, d'automatisation...). | Le conducteur est mis en œuvre en respectant la demande |
| C30 Anticiper les situations de dysfonctionnement pour assurer la continuité de service. | SF75.Identifier les points sensibles de l'installation. SF76.Ajouter au système en place des solutions de sécurité SF77.Communiquer avec les utilisateurs (en anglais ou français) | Équipements de production, d'acquisition, de stockage, de postproduction, de diffusion Dispositifs de commutation, de brassage et de transfert. Logiciels impliqués (logiciel de gestion de processus, de contenus, d'automatisation...). Outils de contrôles et de surveillance (appareils et logiciels) des signaux audio et vidéos, des données. | Les situations de dysfonctionnement sont identifiées, des solutions de sécurité sont mises en place |
| C31 Assurer les « trucages » nécessaires au programme | SF78.Rechercher les effets. SF79.Mettre en œuvre les effets. SF80.Evaluer la conformité technique de l'ensemble. SF81.Travailler en collaboration avec le réalisateur. | Équipements de trucages et d'effets (production et postproduction). Plateaux et dispositifs d'éclairage. Outils de mesure de la lumière. | Les calculs d'une animation sont déclenchés et suivis. Les effets en direct sont réalisés (DVE et incrustateur) conformément aux intentions artistiques. |
| C32 Mettre en conformité les signaux | SF82.Mesurer le signal. SF83.Paramétrer une caméra. SF84.Utiliser les outils de correction. SF85.Argumenter les résultats obtenus. | Outils de contrôles et de surveillance (appareils et logiciels) des signaux audio et vidéos, des données. | La qualité, la conformité, l'intégrité des informations (images, son, métadonnées) sont contrôlées et garanties tout au long de la chaîne d'exploitation. |
| C33 Analyser et normaliser le support | SF86.Analyser la demande. SF87.Faire les mesures. SF88.Répertorier les défauts et les corriger en respectant le travail du monteur et la demande artistique. SF89.Travailler en collaboration avec le monteur et le technicien son. SF90.Rendre conforme le PAD | Équipements de production, d'acquisition, de stockage, de postproduction, de diffusion. Station de compression/décompression. Dispositifs de commutation, de brassage et de transfert. Logiciels impliqués (logiciel de gestion de processus, de | Le programme fini (PAD et/ou Master) respecte les normes de du vecteur de diffusion et/ou d'exploitation. La fiche de contrôle qualité est renseignée. |

| Compétence | Savoir-faire | Moyens mis à disposition | Résultats attendus |
|---|---|---|---|
| | en respectant la norme de diffusion et renseigner la fiche PAD. | contenus, d'automatisation...). Outils (matériels et logiciels) de test et de mesure vidéo et audio. Dispositifs (appareils et logiciels) d'étalonnage vidéo et audio. | |
| C34 Archiver des éléments de programme | SF91.Indexer des éléments de programme SF92.Classifier et assembler des éléments. | PAD et/ou Master. Matériel d'acquisition. Station de Compression/Décompression. Logiciel de gestion de contenus (MAM). | Les éléments de programmes sont enrichis de données supplémentaires et spécifiques (métadonnées, indexation) permettant des recherches plus rapides et un meilleur accès aux contenus archivés. |
| C35 Garantir l'opérationnalité d'un système dans le cadre d'une maintenance préventive. | SF93.Planifier les opérations d'entretien et de maintenance. SF94.Utiliser les outils de gestion de stock SF95.Effectuer des tests de bon fonctionnement. SF96.Effectuer la mesure préventive SF97.Sous traiter la mesure préventive | Équipements de production, d'acquisition, de stockage, de postproduction, de diffusion. | La maintenance préventive des équipements est assurée Le stock des éléments de maintenance est assuré |
| C36 Diagnostiquer un dysfonctionnement dans le cadre d'une maintenance curative | SF98.Constater les dysfonctionnements. SF99.Déduire les sources de défauts et agir avec méthode. SF100.Organiser les opérations de maintenance de niveau 3 (changement d'élément défectueux). SF101.Après détection du défaut, remplacer l'élément défectueux et tester le système. SF102.Réaliser un document d'intervention SF103 Juger le cout de la maintenance. | Équipements de production, d'acquisition, de stockage, de postproduction, de diffusion. Outils (matériels et logiciels) de test et de mesure vidéo et audio. | Le dysfonctionnement est déterminé ,la maintenance est assurée, un compte rendu d'intervention est établi |
| C37 Maintenir les compétences techniques de l'équipe des utilisateurs | SF104.Former les utilisateurs avec une présentation systémique et adaptée au public concerné. | Logiciels de PREAO. Documentation technique, notice d'utilisation en anglais et/ou en français des équipements. | La forme et le contenu de la formation sont adaptés aux besoins et à la situation. |
| C38 Mettre en œuvre les configurations techniques dans le cadre d'une recette | SF105.Contrôler les divers équipements et les câblages correspondants par rapport à la commande. SF106.Collaborer avec les prestataires et fournisseurs. SF107.Réaliser les tests de mise en route. SF108. Paramétrer les machines. | Équipements et/ou système audiovisuel en place sur le lieu d'exploitation et « sous tension ». Outils de test et de mesures (appareils et logiciels). Documentation technique, notice d'utilisation en anglais et/ou en français des équipements. | Le dossier des ouvrages exécutés (DOE) ou « tel que construit » (TQC) est délivré. |

| Compétence | Savoir-faire | Moyens mis à disposition | Résultats attendus |
|--|--|---|---|
| C39 Rechercher de manière non exhaustive des solutions compatibles avec les projets d'investissement | SF109.Fournir des indicateurs pertinents pour les décisions de renouvellement (usures, frais de maintenance). SF110.Participer aux procédures d'appel d'offre. SF111.Faire un choix, l'argumenter, le justifier techniquement et financièrement, parmi des solutions proposée. SF112.Donner des indications précises sur les nouvelles orientations techniques. | Logiciels de PREAO. Documentation technique, notice d'utilisation en anglais et/ou en français des équipements. Les différents synoptiques, schémas d'implantation et de câblage. | Une solution compatible avec le projet est proposée |

E. Option « Métier du montage et de la postproduction »

| Compétence | Savoir-faire | Moyens mis à disposition | Résultats attendus |
|--|--|---|--|
| C1 S'approprier le dossier initial | SF1 Interpréter la demande et les intentions de la réalisation ou de la production | Documents de production Navigateur Web, flux RSS, groupe de discussion... Logiciels de bureautique Plate-forme informatique | Un document de synthèse met en évidence la demande et les intentions de réalisation ou de production |
| | SF2 Répondre aux attentes des différents intervenants de la production. | Documents de production Navigateur Web, flux RSS, groupe de discussion... Logiciels Bureautique Plate-forme informatique | Un document de synthèse met en évidence la problématique et les pistes de solutions accessibles aux différents intervenants de la production |
| C2 Analyser les besoins de la production | SF3 Formaliser les intentions de réalisation | Documents de production Navigateur Web, flux RSS, groupe de discussion... Logiciels de bureautique Plate-forme informatique | Un document de synthèse formalise les intentions de réalisation. |
| | SF4 Proposer des solutions qui répondent aux attentes de la production | Documents de production Navigateur Web, flux RSS, groupe de discussion... Logiciels Bureautique Plate-forme informatique | Un document de synthèse présentant les solutions pertinentes à la production est proposé |
| C3 Sélectionner les médias afin de proposer des solutions de narration | SF5 Analyser les médias et proposer des solutions de narration pertinentes. | Documents de production Éléments graphiques Éléments sonores Rushs Logiciel de montage Logiciel de retouche d'images Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD | Un découpage séquentiel présentant les solutions de narration est proposé |
| | SF6 Répertoire l'ensemble des médias concourant à la production | Documents de production Éléments graphiques Éléments sonores Rushs Logiciel de montage Logiciel de retouche d'images Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD | Les chutiers sous fichier tableur ou sous logiciel de montage classant l'ensemble des médias concourant à la production sont répertoriés |
| C4 Estimer le temps et les moyens liés au travail demandé | SF7 Établir une concordance entre estimation et réalité de la production | Documents de production Navigateur Web, flux RSS, groupe de discussion... Logiciels de bureautique | Un document de synthèse présente le lien entre l'estimation et la réalité de la production |
| | SF8 Analyser le travail à réaliser au regard de la production | Documents de production Navigateur Web, flux RSS, groupe de discussion... Logiciels de bureautique Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD | Un document de synthèse présente l'analyse du travail à réaliser |
| | SF9 Répondre aux attentes des divers intervenants de la | Documents de production Navigateur Web, flux RSS, | Un document de synthèse présente la réponse aux divers |

| | | | |
|-----------------------|--|---|--|
| | production | groupe de discussion... Logiciels Bureautique Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD | intervenants |
| C5 Gérer les dataflow | SF10 Rendre les médias compatibles et opérants avec la chaîne de traitement numérique considérée | Éléments graphiques Éléments sonores Rushs Lecteur permettant l'ingest des données utiles au montage Logiciel de montage Logiciel de retouche d'images Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD | Les chutiers avec tous les médias nécessaires compatibles et opérants avec la chaîne de traitement numérique considérée sont disponibles |
| | SF11 Posséder les médias en amont de la production | Éléments graphiques Éléments sonores Rushs Lecteur permettant l'ingest des données utiles au montage Logiciel de montage Logiciel de retouche d'images Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD | Un dossier ayant tous les médias nécessaires à importer en amont de la production est disponible |
| | SF12 Préparer une œuvre audiovisuelle pour la diffusion | Éléments graphiques Éléments sonores Rushs Lecteur permettant l'ingest des données utiles au montage Logiciel de montage Logiciel de retouche d'images Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD | L'œuvre audiovisuelle est fournie sous forme de PAD(prêt à diffuser) |
| | SF13 Améliorer la qualité de la production | Éléments graphiques Éléments sonores Rushs Lecteur permettant l'ingest des données utiles au montage Logiciel de montage Logiciel de retouche d'images Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD | Un document de synthèse personnel explicite les problématiques rencontrées, les solutions de production envisageables |
| | SF14 Élaborer la stratégie de traçabilité d'une œuvre audiovisuelle | Éléments graphiques Éléments sonores Rushs | Un document de synthèse permet la traçabilité de l'œuvre audiovisuelle |

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | Lecteur permettant l'ingest des données utiles au montage Logiciel de montage | |
| | | Logiciel de retouche d'images Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD | |
| C6 Gérer le médiaflow | SF10 Rendre les médias compatibles et opérants avec la chaîne de traitement numérique considérée | Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD Logiciel de montage Logiciel de retouche d'images Logiciel d'encodage Logiciel de compositing | Les chutiers avec tous les médias nécessaires compatibles et opérants avec la chaîne de traitement numérique considérée sont disponibles |
| | SF15 transférer des médias dans leurs intégrités. | Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD Logiciel de montage Logiciel de retouche d'images Logiciel d'encodage Logiciel de compositing | Les médias sont transférés |
| | SF16 Assurer l'intégrité artistique d'une œuvre audiovisuelle quelque soit le support utilisé. | Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD Logiciel de montage Logiciel de retouche d'images Logiciel d'encodage Logiciel de compositing | Différents supports présentent l'œuvre audiovisuelle |
| | SF14 Élaborer la stratégie de traçabilité d'une œuvre audiovisuelle | Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD Logiciel de montage Logiciel de retouche d'image Logiciel d'encodage Logiciel de compositing | Un document de synthèse permet la traçabilité de l'œuvre audiovisuelle |
| C7 Assurer la mise en réseau des matériels | SF17 Relier aux systèmes informatiques les postes de travail. | Documentation technique Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD | Les composants du poste de travail sont visibles par les systèmes informatiques. |

| | | | |
|---|---|---|--|
| C8 Assurer la mise en œuvre du/des postes de travail | SF18 Rendre opérationnelles les composantes du poste de travail. | <p>Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD</p> <p>Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD</p> <p>Logiciel de montage</p> <p>Logiciel de retouche d'images</p> <p>Logiciel d'encodage</p> <p>Logiciel de compositing</p> | Un document de synthèse montre la fonctionnalité des différentes composantes du poste de travail (batterie de tests) |
| | SF19 Rendre opérationnel le poste de montage en fonction du travail demandé | <p>Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD</p> <p>Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD</p> <p>Logiciel de montage</p> <p>Logiciel de retouche d'image</p> <p>Logiciel d'encodage</p> <p>Logiciel de compositing</p> | Un document de synthèse montre le paramétrage en fonction du travail demandé |
| C9 Organiser l'ergonomie du poste de travail | SF20 Adapter le poste de travail à l'utilisateur | <p>Documentation technique</p> <p>Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD</p> | L'ergonomie du poste de travail est vérifiée |
| C10 Assurer la continuité du traitement de l'information, la qualité de service | SF21 Assurer la fluidité et la compatibilité des signaux | <p>Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD</p> <p>Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD</p> <p>Logiciel d'encodage</p> | Un document de synthèse basé sur une batterie de tests attestant la compatibilité des signaux au sein du workflow et la fluidité optimale des signaux est établi |
| C11 Veiller à la sécurité des biens et des personnes | SF22 Réaliser une installation (du point de vue sécurité) conforme à la réglementation en vigueur | <p>Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD</p> | Une attestation de conformité à la réglementation est fournie |
| C12 Agencer des medias suivant des critères de tri | SF23 Sélectionner et ordonner des médias pour une utilisation efficace. | <p>Documents de production</p> <p>Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD</p> <p>Éléments graphiques</p> <p>Éléments sonores</p> <p>Rushs</p> <p>Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD</p> <p>Logiciel de montage</p> <p>Logiciel de retouche d'images</p> <p>Logiciel de compositing</p> | Les chutiers dans lesquels les médias sont classés pour une utilisation cohérente sont disponibles |
| C 13 Dégager les qualités techniques et artistiques des rushs de production | SF24 Décrire précisément les qualités intrinsèques des rushs de production. | <p>Documents de production</p> <p>Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD</p> <p>Éléments graphiques</p> <p>Éléments sonores</p> <p>Rushs</p> <p>Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD</p> | Les chutiers décrivant les médias au moyen de leurs qualités intrinsèques sont disponibles |
| | | <p>Logiciel de montage</p> <p>Logiciel de retouche d'images</p> <p>Logiciel d'encodage</p> | |

| | | | |
|--|---|---|--|
| | | Logiciel de compositing Outils de mesure vidéo et audio | |
| | SF25 Repérer les défauts techniques d'un média et y remédier. | Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD Éléments graphiques Éléments sonores Rushs Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD Logiciel de montage Logiciel de retouche d'images Logiciel d'encodage Logiciel de compositing Outils de mesure vidéo et audio | Les médias sont disponibles sans aucun défaut technique |
| C14 Gérer et utiliser les ressources spécifiques au stockage | SF26 Mettre en œuvre des solutions de stockage fiables | Documentation technique Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD | Les solutions de stockage sont dupliquées et protégées |
| C15 Dégager la structure générale du montage. | SF27 Effectuer un pré-montage | Documents de production Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD Éléments graphiques Éléments sonores Rushs Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD Logiciel de montage | Un pré-montage est disponible |
| C16 S'assurer de la faisabilité du projet | SF10 Rendre les médias compatibles et opérants avec la chaîne de traitement numérique | Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD Éléments graphiques Éléments sonores Rushs Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD Logiciel de montage Logiciel d'encodage | Les chutiers comportant tous les médias nécessaires compatibles et opérants avec la chaîne de traitement numérique sont prêts à être assemblés sans aucun élément manquant |
| | SF11 Posséder les médias en amont de la production | Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD Éléments graphiques Éléments sonores Rushs Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD Logiciel de montage Logiciel d'encodage | Les chutiers disposent de tous les médias nécessaires en amont de la production. |
| C17 Raccorder les images et les sons de la structure générale en vue du résultat final | SF28 Effectuer une maquette élaborée | Documents de production Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD Éléments graphiques Éléments sonores | Une maquette élaborée est disponible |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | | Rushs Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD Logiciel de montage | |
| C18 Analyser les plans visuels ou sonores manquants et proposer des solutions | SF29 Interpeller la production sur des problématiques de raccords | Documents de production Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD Éléments graphiques Éléments sonores Rushs Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD Logiciel de montage | Un document de synthèse met en évidence les problématiques de raccord sur la production. |
| C19 Etre force de propositions | SF30 Proposer les différentes possibilités narratives | Documents de production Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD Éléments graphiques Éléments sonores Rushs Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD Logiciel de montage Logiciel de compositing | Un document de synthèse ou pré-montage met en évidence les différentes possibilités narratives |
| | SF31 Proposer des déclinaisons des éléments composites | Documents de production Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD Éléments graphiques Éléments sonores Rushs Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD Logiciel de montage Logiciel de compositing | Un document de synthèse ou pré-montage met en évidence les déclinaisons des éléments composites |
| C20 Préparer les étapes ultérieures de post-production | SF32 Faciliter les étapes ultérieures de post-production | Documents de production Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD Éléments graphiques Éléments sonores Rushs Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD Logiciel de montage Logiciel de retouche d'images | Une présentation des éléments facilitant les étapes ultérieures de post-production est élaborée |
| | | Logiciel de compositing Logiciel d'encodage | |
| C21 Analyse des besoins en éléments sonores | SF33 Enrichir le montage sonore. | Documents de production Banque sonore Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD Éléments sonores Plate-forme informatique | Un document de synthèse ou pré-montage proposant des montages sonores est établi |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | | permettant de gérer un montage vidéo HD Logiciel de montage | |
| C22 Placer les éléments sonores | SF34 Préparer la post-production son. | Documents de production Banque sonore Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD Éléments sonores Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD Logiciel de montage | Une présentation des éléments permettant la post-production son est établie |
| C23 Définir les traitements les plus appropriés à la mise en œuvre du compositing | SF35 Préparer les éléments au processus de fabrication | Documents de production Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD Éléments graphiques Rushs Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD Logiciel de retouche d'images Logiciel de compositing | Tous les éléments s'intégrant au processus de fabrication sont présentés |
| C24 Générer des images multicouches | SF36 Élaborer des compositions d'images conformes aux attentes de la production | Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD Éléments graphiques Rushs Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD Logiciel de retouche d'images Logiciel de compositing | Une composition d'images conforme aux attentes de la production est présentée |
| C25 Conformer un produit audiovisuel | SF37 Contrôler les sources du produit audiovisuel à finaliser dans leur qualité finale. | Documents de production Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD Éléments graphiques Éléments sonores Rushs Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD Logiciel de montage Logiciel de retouche d'images Logiciel de compositing Outils de mesure vidéo et audio | Le contrôle des chutiers des sources du produit audiovisuel à finaliser dans leur qualité finale et des traitements adaptés en vue de la conformation est réalisé |
| | SF38 Adapter les divers traitements réalisés en vue de la conformation. | Documents de production Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD Éléments graphiques Éléments sonores Rushs Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD Logiciel de montage Logiciel de retouche d'images | Le contrôle des chutiers des sources audiovisuelles permettant de vérifier que les traitements ont été adaptés en vue de la conformation est réalisé |

| | | | |
|---|---|--|--|
| | | Logiciel de compositing Outils de mesure vidéo et audio | |
| C26 Finaliser un produit audiovisuel. | SF39 Respecter la composante artistique du montage de l'œuvre audiovisuelle. | Documents de production Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD Éléments graphiques Éléments sonores Rushs Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD Logiciel de montage Logiciel de retouche d'images Logiciel de compositing Logiciel d'encodage Logiciel permettant le streaming Logiciel d'authoring Outils de mesure vidéo et audio | La validation de l'œuvre audiovisuelle est effectuée par le réalisateur et par le producteur |
| | SF40 Réaliser l'habillage d'un produit audiovisuel. | Documents de production Serveur de stockage partagé en réseau permettant des flux vidéo HD Éléments graphiques Éléments sonores Rushs Plate-forme informatique permettant de gérer un montage vidéo HD Logiciel de montage Logiciel de retouche d'image Logiciel de compositing Logiciel d'encodage Logiciel permettant le streaming Logiciel d'authoring Outils de mesure vidéo et audio | Une validation de l'œuvre audiovisuelle habillée et finalisée sur différents supports est effectuée par le réalisateur et par le producteur. |
| C27 Rendre compte de l'utilisation des ressources liées au projet | SF41 Proposer un contrôle de chaque étape d'un projet dans toutes ses dimensions. | Documents de production Navigateur Web, flux RSS, groupe de discussion... Logiciels Bureautique Plate-forme informatique | Un contrôle est réalisé à chaque étape du projet. |
| | SF13 Améliorer la qualité de la production | Documents de production Navigateur Web, flux RSS, groupe de discussion... Logiciels de bureautique Plate-forme informatique | Un document de synthèse explicitant les problématiques rencontrées et les solutions de production envisageables est établi |
| | SF42 Améliorer le workflow . | Documents de production Navigateur Web, flux RSS, groupe de discussion... Logiciels de bureautique Plate-forme informatique | Un document de synthèse explicitant les solutions permettant d'améliorer le travail est réalisé |
| C28 Diagnostiquer un dysfonctionnement dans le cadre d'une maintenance curative | SF43 Répertorier les dysfonctionnements et proposer des informations pertinentes au service de maintenance. | Documents de production Navigateur Web, flux RSS, groupe de discussion... Logiciels de bureautique Plate-forme informatique | Un document de synthèse précisant les dysfonctionnements rencontrés et permettant de communiquer des informations pertinentes au |

Programme de Culture audiovisuelle et artistique (CAA)

A. Finalité

L'enseignement vise à transmettre les éléments essentiels d'une culture permettant aux futurs professionnels d'évoluer dans le monde des images et des sons avec des repères fiables, relevant de la culture de la narration littéraire et du récit, de la culture de l'image, peinture, photographie, cinéma, de la culture des sons et de l'imagerie sonore, notamment musicale, de la culture des médias.

L'enseignement se fonde sur l'étude de productions et d'œuvres des domaines de l'écrit, de l'image fixe ou animée, du son, de l'audiovisuel en prenant en compte leurs évolutions récentes et actuelles.

L'enseignement associe pratiques analytiques, réflexion personnelle et synthétique, expression orale et écrite.

B. Organisation de l'enseignement

En première année, un enseignement de mise à niveau est proposé à tous les étudiants sur les questions suivantes :

- historique de l'image fixe, de la photographie
- narrativité littéraire et construction de l'imaginaire
- histoire de l'audiovisuel (du film) (histoire du cinéma)
- analyse de l'écriture filmique
- histoire de la télévision jusqu'à Internet
- culture sonore (musicale) : histoire du son et histoire de la musique
- sociologie des médias.

Dans les deux années l'enseignement prend en compte **un programme limitatif**, publié au Bulletin officiel de l'Education nationale.

Ce programme articule une thématique et une dizaine de références étudiables dans leur intégralité, proposée à titre de suggestions bibliographiques incitatives. Cette bibliographie comporte :

- des références textuelles,
- des références iconographiques,
- des références audiovisuelles,
- et obligatoirement des références sonores.

Ces indications bibliographiques proposent à la fois des réflexions théoriques sur le thème et sur des œuvres d'art qui permettent de problématiser le thème.

L'enseignant choisit de travailler sur des œuvres intégrales et/ou sur des extraits sous forme de groupements de textes ou groupement de séquences audio-visuelles.

En deuxième année, le programme limitatif est obligatoirement pris en compte dans le CCF pour la situation n° 1. L'enseignant choisit un sujet qui puisse être, au moins partiellement, mis en rapport avec les œuvres et textes théoriques étudiés dans le cadre du programme limitatif.

C. Référentiel de CAA

| Analyser | Connaissances | Capacités |
|----------|---|---|
| | Connaître les genres et les codes d'expression des différents domaines artistiques (littérature, musique, peinture, cinéma, photographie, art vidéo, art numérique) dans les différents | Trier et hiérarchiser les éléments repérés afin de montrer comment ils s'organisent pour construire du sens |

| | | |
|-----------------------|--|--|
| | domaines de réalisation (film, radio, télévision, presse, multimédia) | |
| | Connaître les techniques audiovisuelles d'expression des différents genres (fiction – film et téléfilm -, documentaire, journal d'information, magazine, reportage, émission de plateau, publicité) | Mener une lecture / une écoute critique : <ul style="list-style-type: none"> - de différents types de discours : roman, théâtre, poésie, essai, article de presse, synopsis, note d'intention, scénario, interview, conducteur... - de différentes images : peinture, photographie, arts plastiques, bande dessinée, publicité, film, production télévisuelle... - de différentes productions sonores : œuvre musicale, émission de radio, bande son de film, bande son de réalisation publicitaire, bande son d'émission documentaire télévisuelle ou radiophonique.... - de différentes productions audio-visuelles et des rapports du son et de l'image (séquences et/ou œuvres intégrales) |
| Contextualiser | Connaître les grandes étapes de <ul style="list-style-type: none"> - l'histoire des arts - l'histoire des idées - l'histoire des sciences et techniques liées à l'audiovisuel - l'évolution des systèmes de représentation et de réception (histoire des publics et des pratiques culturelles) | Mettre en rapport une production avec d'autres productions qui lui sont liées <ul style="list-style-type: none"> - thématiquement - historiquement - esthétiquement - sociologiquement - techniquement Repérer les transferts culturels des motifs cinématographiques et audiovisuels dans les adaptations d'un pays et d'une culture vers un autre |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Connaître des textes théoriques fondateurs dans ces différents champs | Construire un discours argumenté qui se réfère à une culture et à des sources documentaires pertinentes pour construire une réflexion personnelle |
| Réinvestir | | Dégager les implications esthétiques, culturelles, communicationnelles, éthiques de la production audiovisuelle à réaliser |
| | | Mettre en œuvre une production audiovisuelle (au travers d'exercices libres et inventifs, recherches, images, sons, voix, enregistrements, <i>found footage</i> , conducteur d'émission de télévision...) en se référant à une culture, à des styles, à une éthique, à des pratiques professionnelles |
| | | Mener une étude critique de la |

| | | |
|--------------------|---|--|
| | | production réalisée |
| | | Rédiger rapport, synthèse, étude, courrier, cahier des charges, compte rendu, note de service... |
| | | Rédiger note d'intention, synopsis, commentaire, questionnaire, interview... |
| | | Entretenir une veille et une curiosité artistique, culturelle, technologique et sociologique |
| Communiquer | | Produire à l'oral et à l'écrit une réflexion personnelle argumentée fondée sur les connaissances acquises en CAA |
| | | Adapter son discours, à l'oral et à l'écrit, au destinataire et à la situation de communication |
| | Connaître les codes de l'oral selon les diverses formes de prise de paroles | Gérer les éléments verbaux et non verbaux de la communication orale (exposé, entretien, réunion, débat, interview, animation, entretien téléphonique...) |
| | Connaître les codes de l'écrit selon les supports de communication | Gérer les situations de communication écrite et visuelle (papier, présentation assistée par ordinateur, courrier électronique, Internet) |

Programme de Physique

A. Finalité

Le programme de physique en Section de Techniciens Supérieur Audiovisuel est élaboré pour apporter, en s'appuyant sur la formation scientifique acquise dans le second cycle, une réponse aux besoins réels des étudiants de cette filière professionnelle : il est en cohérence avec le Référentiel des Activités Professionnelles établi par les membres de la profession.

L'enseignement de la physique dans cette Section de Technicien Supérieur est destiné à développer, chez les étudiants, la compréhension et la connaissance des phénomènes et lois physiques mis en œuvre dans le domaine professionnel. Il vise aussi à renforcer la maîtrise de la démarche scientifique afin de donner à l'étudiant l'autonomie nécessaire pour réaliser les tâches professionnelles qui lui seront proposées dans son futur métier. Ainsi, les étudiants deviendront capables d'élaborer et de maîtriser les compétences générales de conceptualisation, d'action et de communication qui leur permettront de s'adapter à l'évolution des techniques et d'accéder à des niveaux supérieurs de qualification.

B. Démarche scientifique – Démarche expérimentale

Pour dispenser cet enseignement, le professeur devra s'appuyer sur la pratique professionnelle propre à la filière et les compétences visées seront acquises à partir de l'étude de situations concrètes issues du domaine professionnel (documentation interne et données mises à disposition par les acteurs du secteur, observation, stage...).

La maîtrise des capacités propres à la démarche scientifique devra permettre de prendre des décisions éclairées et d'agir de manière adaptée. Celles-ci nécessitent la maîtrise de capacités qui dépassent largement le cadre de l'activité scientifique :

- confronter ses représentations avec la réalité ;
- observer en faisant preuve de curiosité ;
- mobiliser ses connaissances, rechercher, extraire et organiser l'information utile fournie par une situation, une expérience ou un document ;
- raisonner, démontrer, argumenter, exercer son esprit d'analyse.

En physique, la logique de construction des compétences chez les étudiants se fonde d'abord sur l'acquisition de connaissances et de capacités résultant d'un enseignement privilégiant la démarche expérimentale. Celle-ci doit être une composante essentielle de la démarche scientifique : elle joue un rôle fondamental dans l'enseignement de la physique.

Grâce aux activités expérimentales, de nombreux points du programme offrent la possibilité d'une approche concrète et accessible aux étudiants permettant ensuite au professeur d'introduire les concepts en évitant toute mathématisation excessive. Chaque séance, en effectif réduit, correspond à une situation de mise en œuvre qui sera, dans la mesure du possible, associée à une application du domaine professionnel.

Aux objectifs de connaissances s'ajoutent des objectifs méthodologiques : la poursuite, entamée lors du second cycle, de la pratique de la méthode et du raisonnement scientifiques doit contribuer à développer chez le futur technicien l'esprit critique et l'autonomie nécessaires à l'analyse des situations qu'il rencontrera.

Une bonne maîtrise de la démarche et des compétences liées aux méthodes expérimentales associées est nécessaire. L'étudiant doit donc être capable :

- de mettre en œuvre un protocole expérimental ou éventuellement d'en proposer un ;
- d'exploiter des mesures ;
- d'interpréter des résultats ;
- de communiquer à l'écrit et à l'oral.

C. Technologie usuelle de l'information et de la communication : TUIC

L'utilisation de l'outil informatique sous ses différents aspects doit être aussi systématique que possible: tableurs pour les calculs, les représentations des graphes et les modélisations, logiciels d'acquisition et de traitement des signaux, logiciels de simulation...

L'utilisation de ces derniers doit permettre d'explorer des points difficiles à mettre en œuvre d'un point de vue expérimental ou de gagner du temps en évitant des tâches répétitives. Ces logiciels permettent aussi d'éviter les calculs fastidieux et de donner la priorité à l'analyse des résultats sur la méthode de résolution. La simulation ne doit en aucun cas se substituer à l'expérience authentique.

D. Mise en œuvre

Les différentes parties du programme sont souvent étroitement liées. Il ne faut donc pas en faire une lecture linéaire. Aucune séparation entre les enseignements de première et seconde année n'est proposée. Le découpage du programme n'implique aucun ordre chronologique dans la progression. Le professeur organise son enseignement en fonction des besoins du public et de manière à atteindre les objectifs attendus en coordination avec les autres enseignants. Le programme indique les connaissances et capacités à maîtriser par les étudiants à la fin de leur scolarité. Il relève de la responsabilité du professeur d'utiliser la liberté pédagogique qui est la sienne pour organiser sa progression à partir de thèmes ou d'applications relevant du champ professionnel et non à partir de savoirs, tout en s'assurant que toutes les connaissances de base, savoirs et savoir-faire attendus aient bien été enseignés.

Le programme est présenté selon deux colonnes intitulées :

- notions et contenus : il s'agit des concepts à étudier ;
- capacités exigibles : il s'agit des capacités à maîtriser pour la réalisation d'une tâche complexe (l'étudiant doit être capable de les mobiliser en autonomie).

Le professeur peut être amené à présenter des notions en relation avec des projets d'étudiants ou avec leurs stages, qui ne figurent pas explicitement au programme. Cette situation sera l'occasion pour les étudiants de mobiliser les connaissances et les capacités visées par la formation dans un contexte nouveau et d'en conforter la maîtrise.

L'enseignement dispensé durant des séances en classe entière et en effectif réduit constitue un tout. Il importe que les professeurs de physique en charge de l'enseignement sur les deux années organisent leurs progressions en liaison étroite avec les professeurs de Sciences et Techniques Industrielles.

| 1. comportement dynamique des systèmes linéaires analogiques (thermique, mécanique, électrique) : dualité temps fréquence | |
|--|---|
| Notions et contenus | Capacités exigibles |
| 1.1 Signaux | |
| Les différents types de signaux | Définir un signal analogique, échantillonné (discret en temps), quantifié (discret en valeur), numérique. |
| Caractéristiques et représentations temporelles du signal sinusoïdal | Caractériser un signal sinusoïdal par son amplitude, sa pulsation, sa fréquence et sa phase à l'origine. Définir la valeur efficace. |
| Caractéristiques et représentations temporelles des signaux périodiques | Énoncer qu'un signal périodique peut-être décomposé comme la somme d'une composante continue et d'une composante alternative. Calculer la valeur moyenne et la valeur efficace dans le cas de signaux de formes simples. Mesurer une valeur moyenne, une valeur efficace, un rapport cyclique, taux de distorsion harmonique. |
| Caractéristiques et représentations fréquentielles des signaux périodiques | Énoncer qu'un signal périodique de fréquence f peut-être décomposé en une somme de signaux sinusoïdaux de fréquence multiple de f . Représenter et exploiter un spectre d'amplitude pour identifier la valeur moyenne, le fondamental et les harmoniques. Exprimer la répartition de la puissance dans le domaine fréquentiel. Énoncer que le spectre d'un signal non périodique est continu. |
| Puissance et triphasé | Identifier les deux grandeurs intervenant dans le calcul de la puissance. Définir, mesurer la puissance instantanée, la puissance moyenne transportée par un signal. Calculer la puissance active dans le cas de signaux périodiques, connaissant leur contenu spectral Définir, utiliser et mesurer des grandeurs exprimées en dB, dBV, dBm, dBu. Définir un système équilibré de tensions, de courants triphasés. Exploiter la relation entre U (tension composée) et V (tension simple) et la relation entre I (intensité en ligne) et J (intensité dans une branche du triangle). Définir les puissances active, réactive et apparente. |

| | |
|---|--|
| 1.2 Traitement du signal | |
| Amplification | Définir l'amplification de tension, de courant et de puissance, le gain, la bande passante, les impédances d'entrée et de sortie d'un amplificateur linéaire. Mesurer les principales caractéristiques d'un amplificateur. |
| Filtrage analogique | Définir la fonction et les gabarits des filtres idéaux. Choisir un type de filtre en fonction d'un traitement fréquentiel donné. Identifier un type de filtre analogique à partir de sa structure. Établir la transmittance isochrone d'un filtre à partir de son schéma structurel : filtres passifs et filtres actifs. Mesurer ses principales caractéristiques : fréquence de coupure à -3dB, fréquence centrale, bande passante. Exploiter un diagramme de Bode pour identifier les propriétés d'un filtre. |
| Bruits, rapport signal sur bruit | Identifier à l'aide de la densité spectrale de puissance les différents types de bruit. Calculer un rapport signal sur bruit. |
| 2. Ondes mécaniques (av) et électromagnétiques guidage (bifilaire, coaxial, fo), antennes réflexion, transmission, absorption, polarisation, interférences, photon | |
| Notions et contenus | Capacités exigibles |
| 2.1. Ondes mécaniques | |
| Onde mécanique progressive | Analyser la propagation d'une perturbation dans un milieu élastique. Distinguer onde transversale, onde longitudinale, onde plane et onde sphérique. Mesurer un retard, une célérité. |
| Ondes mécaniques progressives sinusoïdales | Citer et exploiter la relation entre fréquence, longueur d'onde et célérité. Identifier le phénomène de dispersion. Exploiter la relation entre l'amplitude et la puissance moyenne transportée par une onde. |
| 2.2. Acoustique | |

| | |
|--|---|
| Grandeurs acoustiques et analyse spectrale | <p>Définir les grandeurs acoustiques : pression, puissance, intensité, niveaux de pression et d'intensité.</p> <p>Mesurer un niveau d'intensité.</p> <p>Calculer le niveau d'intensité pour plusieurs sources.</p> <p>Classer les sons selon leur spectre : son pur, son composé.</p> <p>Décomposer un spectre par bande d'octaves.</p> <p>Définir un bruit blanc et un bruit rose.</p> |
| Acoustique physiologique et musicale | <p>Décrire le fonctionnement de l'oreille.</p> <p>Utiliser les courbes de Fletcher et Munson.</p> <p>Définir les dB A, dB B et dB C.</p> <p>Déterminer les fréquences propres d'une corde vibrante et d'un tube ouvert/fermé.</p> <p>Donner la relation entre note et fréquence : gamme tempérée.</p> |
| Acoustique architectural | <p>Calculer l'intensité à une distance donnée d'une source émettant en direct.</p> <p>Définir l'aire équivalente d'absorption.</p> <p>Déterminer le temps de réverbération à l'aide de la formule de Sabine.</p> <p>Définir l'indice d'affaiblissement acoustique et utiliser la loi de masse.</p> |
| 2.3. Ondes électromagnétiques | |
| Classification | Classer les ondes électromagnétiques selon leur fréquence et leur longueur d'onde dans le vide. |
| Grandeurs physiques | <p>Définir la structure d'une onde électromagnétique comme l'association d'un champ électrique et d'un champ magnétique</p> <p>Définir et mesurer les grandeurs physiques associées à une onde électromagnétique : période, fréquence, longueur d'onde, célérité, puissance.</p> |
| Polarisation, onde TEM | Présenter les différents types de polarisation. Définir l'onde TEM. |
| Puissance transportée | Relier quantitativement le champ électrique d'une onde électromagnétique en un point à la puissance et à la distance de la source. |
| 2.4. Dualité onde-corpuscule | |

| | |
|---|---|
| Modèle corpusculaire de la lumière, énergie d'un photon | <p>Décrire et justifier le modèle corpusculaire de la lumière.</p> <p>Connaître la relation entre l'énergie d'un photon et la fréquence. Interpréter les échanges d'énergie entre rayonnement et matière à l'aide du modèle corpusculaire.</p> <p>Décrire le fonctionnement des composants de l'optoélectronique.</p> |
| 2.5. Lignes de transmissions | |
| Modélisation de la ligne de transmission | <p>Présenter les différents types de lignes de transmission : Ligne bifilaire, coaxiale.</p> <p>Décrire le modèle équivalent de la ligne de transmission à l'aide de ses paramètres linéiques</p> |
| Impédance caractéristique | <p>Définir l'impédance caractéristique d'une ligne de transmission. Donner et utiliser son expression dans le cas d'une ligne sans pertes</p> |
| Comportement en régime transitoire d'une ligne sans pertes. | <p>Étudier expérimentalement la transmission d'une impulsion et d'un échelon dans le cas d'une charge nulle, infinie ou adaptée.</p> <p>Définir le coefficient de réflexion.</p> |
| 2.6. Fibres optiques et composants optoélectroniques | |
| Loi de Snell-Descartes | <p>Définir l'indice optique d'un milieu.</p> <p>Appliquer les lois de la réflexion et de la réfraction d'un faisceau lumineux.</p> <p>Présenter le phénomène de réflexion totale.</p> |
| Caractéristiques d'une fibre optique monomode ou multimode. | <p>Décrire les différents types de fibres optiques. Définir l'ouverture numérique et la vitesse de groupe.</p> <p>Exploiter les caractéristiques d'une fibre optique : bande passante, atténuation linéique.</p> |
| Composants optoélectroniques | <p>Mettre en œuvre expérimentalement une photodiode ou un phototransistor.</p> <p>Expliquer le principe d'un capteur CCD.</p> <p>Utiliser une documentation technique pour déterminer les caractéristiques d'un composant optoélectronique : surface utile, sensibilité, dynamique, RSB.</p> |
| Émetteur, récepteur | <p>Présenter quelques composants utilisés comme émetteur et comme récepteur.</p> |

| 2.7. Antennes | |
|---------------------------------|---|
| Principes | Décrire le principe de fonctionnement d'une antenne. |
| Caractéristiques | Définir l'impédance d'entrée, le diagramme de rayonnement, le gain, le coefficient PIRE, la polarisation d'une antenne. |
| Les différents types d'antennes | Présenter quelques types d'antenne et leurs applications. Effectuer un bilan de liaison. |

| 3. TRAITEMENT NUMERIQUE DU SIGNAL | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Notions et contenus | <ul style="list-style-type: none"> • Capacités exigibles |
| 3.1. La chaîne de traitement numérique du signal | |
| Schéma fonctionnel | Identifier les éléments constitutifs d'une chaîne de traitement numérique du signal. |
| Caractéristiques et représentations fréquentielles des signaux périodiques échantillonnés | Représenter et exploiter un spectre d'amplitude et différencier ce qui relève du signal analogique d'origine de ce qui relève de l'échantillonnage. |
| Échantillonnage, condition de Shannon, filtre anti-repliement | Appliquer la condition de Shannon pour un signal à spectre limité. Justifier le rôle du filtre anti-repliement et déterminer sa fréquence de coupure. |
| L'échantillonneur bloqueur | Définir et justifier le rôle d'un échantillonneur bloqueur. |
| Conversion analogique-numérique | Définir la fonction d'un convertisseur analogique-numérique (C.A.N). Définir un signal quantifié, l'erreur de quantification et le rapport signal sur bruit de quantification. Déterminer le nombre en sortie d'un CAN pour une |

| | |
|--|--|
| | <p>tension donnée.</p> <p>Utiliser une documentation technique pour déterminer les caractéristiques d'un C.A.N : résolution, quantum, non-linéarité, temps de conversion.</p> |
| Conversion numérique-analogique | <p>Définir la fonction d'un convertisseur numérique-analogique (C.N.A).</p> <p>Déterminer la tension de sortie d'un C.N.A pour un nombre donné.</p> <p>Justifier le rôle du filtre de lissage et déterminer sa fréquence de coupure.</p> <p>Utiliser une documentation technique pour déterminer les caractéristiques d'un C.N.A. : quantum, non-linéarité, temps de conversion.</p> |
| Fonctions de transfert échantillonnées | <p>Énoncer que l'unité de traitement réalise, sur les nombres d'une séquence, les opérations suivantes : addition, soustraction, multiplication par une constante et retard.</p> <p>Énoncer que l'opération retard d'une période d'échantillonnage correspond à une multiplication par z^{-1}.</p> <p>Établir l'équation de récurrence à partir de l'équation différentielle modélisant le système.</p> <p>Déterminer, dans des cas simples, la suite des échantillons d'un signal dont on connaît la représentation temporelle sous forme graphique.</p> <p>Calculer les échantillons successifs d'un signal dont on connaît l'expression discrétisée.</p> <p>Tracer la réponse d'un système numérique en déterminant les échantillons successifs obtenus à sa sortie, les échantillons d'entrée et son équation de récurrence étant donnés.</p> |
| 3.2. Filtrage numérique | |
| Schéma fonctionnel, équation de récurrence | <p>Représenter le schéma bloc d'un filtre numérique.</p> <p>Définir les filtres récursifs et non-récursifs.</p> <p>Établir l'équation de récurrence d'un filtre numérique à partir de son schéma.</p> |

| | |
|---|--|
| Filtres à réponse impulsionnelle finie : RIF | <p>Déterminer les réponses indicielle et impulsionnelle pour un filtre RIF.</p> <p>Établir la transmittance en z d'un filtre RIF à partir de son équation de récurrence.</p> <p>Tracer la réponse en fréquence d'un filtre RIF à l'aide d'un logiciel de simulation.</p> <p>Mettre en œuvre un filtre numérique à RIF.</p> |
| Filtres à réponse impulsionnelle infinie : RII | <p>Définir la stabilité d'un filtre RII.</p> <p>Déterminer les réponses indicielle et impulsionnelle pour un filtre RII.</p> <p>Établir la transmittance en z d'un filtre RII à partir de son équation de récurrence.</p> <p>Étudier la stabilité d'un filtre RII à l'aide des pôles de sa transmittance en z.</p> <p>Tracer la réponse en fréquence d'un filtre RII à l'aide d'un logiciel de simulation.</p> <p>Mettre en œuvre un filtre numérique à RII.</p> |
| 4. Transmissions analogiques et numériques | |
| 4.1 Transmissions analogiques | |
| Modulations d'amplitude avec porteuse et à suppression de porteuse. | <p>Énoncer qu'un signal modulé est obtenu à partir d'un signal modulant et d'une porteuse.</p> <p>Représenter le spectre d'un signal modulé en amplitude et mettre en évidence la translation dans le domaine fréquentiel.</p> <p>Définir le taux de modulation et déterminer l'encombrement spectral.</p> <p>Mettre en œuvre un dispositif de modulation et de démodulation d'amplitude.</p> |
| 4.2. Transmissions numériques | |

| | |
|---|---|
| <p>Transmission en bande de base</p> <p>Codage de source, codage de canal</p> | <p>Définir le codage binaire, le codage M-aire, le débit binaire et la rapidité de modulation.</p> <p>Présenter différents codes et leurs DSP associées (NRZ, RZ, Manchester...)</p> <p>Analyser la structure d'un récepteur et ses performances : erreurs dues au bruit, taux d'erreur binaire TEB.</p> <p>Visualiser et interpréter le diagramme de l'œil Définir les interférences entre symboles (IES).</p> <p>Présenter un exemple de codes correcteurs d'erreurs.</p> |
| <p>Transmission sur fréquence porteuse</p> | <p>Définir les modulations ASK, PSK, FSK et QAM, les signaux en phase $i(t)$ et en quadrature $q(t)$ à partir des données binaires.</p> <p>Visualiser et interpréter les diagrammes de constellation.</p> <p>Déterminer l'encombrement spectral pour chaque modulation..</p> <p>Définir les modulations multiporteuses : OFDM.</p> <p>Définir les différents types de multiplexage : TDMA, CDMA.</p> |

| 5. Photométrie, colorimétrie et images numériques | |
|--|---|
| A. Notions et contenus | Capacités exigibles |
| 5.2. Photométrie | <p>Définir les grandeurs photométriques : flux, intensité, émittance, luminance, éclairement.</p> <p>Utiliser la loi de Lambert pour calculer un éclairement.</p> <p>Définir le corps noir, la température de couleur et le Mired.</p> <p>Citer les différentes sources de lumière et leurs caractéristiques.</p> <p>Définir le rôle d'un filtre optique, d'un filtre coloré ou neutre.</p> |
| 5.2. Colorimétrie | |

| | |
|---|--|
| <p>Synthèse additive et soustractive</p> | <p>Illustrer expérimentalement les synthèses additive et soustractive des couleurs.</p> <p>Citer les différentes représentations de l'espace colorimétrique.</p> <p>Exploiter les données relatives à une couleur à partir de ses coordonnées colorimétriques (pureté, longueur d'onde dominante, couleur complémentaire).</p> <p>Calculer les coordonnées du mélange de deux ou trois couleurs.</p> <p>Décrire l'analyse et la synthèse d'une couleur à travers une chaîne vidéo.</p> |
| <p>5.3. L'œil</p> | <p>Citer les défauts de l'œil et les méthodes de correction.</p> <p>Définir le pouvoir séparateur de l'œil et la différence noir/blanc-couleur pour justifier la réduction de la bande passante de la chrominance.</p> <p>Justifier le rafraîchissement des images d'une séquence vidéo par la persistance rétinienne.</p> |
| <p>5.4 Optique géométrique</p> | <p>Tracer l'image d'un objet à travers un système optique simple.</p> <p>Utiliser les formules de conjugaison pour les lentilles minces pour déterminer l'image d'un objet.</p> |
| <p>5.5. Image numérique</p> | <p>Définir le pixel et estimer ses dimensions dans le cas d'un appareil photo numérique, d'un écran vidéo.</p> <p>Expliquer le principe du codage en niveaux de gris et en couleur RVB.</p> <p>Énoncer qu'une image numérique est associée à un tableau de nombres.</p> <p>Expliquer le principe de la compression d'une image fixe.</p> |

Conditions d'obtention des dispenses d'unités

U2. LANGUE VIVANTE : ANGLAIS

L'unité U2. "Anglais" du Brevet de technicien supérieur Métiers de l'audiovisuel et l'unité de "Langue vivante étrangère 1" des Brevets de technicien supérieur du groupe 17 sont communes sous réserve que les candidats aient choisi l'anglais.

Les bénéficiaires de l'unité "Langue vivante étrangère" au titre de l'une des spécialités susmentionnées sont, à leur demande, dispensée de l'unité U2 "Anglais", sous réserve que les candidats aient choisi l'anglais.

Les titulaires de l'une des spécialités susmentionnées qui souhaitent faire acte de candidature à une autre de ces spécialités sont, à leur demande, dispensés de subir l'unité U2 : "Anglais" ou de "Langue vivante étrangère 1" sous réserve, dans ce dernier cas, que les candidats aient choisi l'anglais.

D'autre part, les titulaires d'un diplôme national de niveau III ou supérieur, ayant été évalués en Anglais pour obtenir ce diplôme, sont, à leur demande, dispensés de subir l'unité U2. : "Anglais" du Brevet de technicien supérieur Métiers de l'Audiovisuel.

Unités constitutives du diplôme

-
- La définition des unités constitutives du diplôme a pour but de préciser, pour chacune d'elles, quelles compétences et savoirs professionnels sont concernés et dans quel contexte. Il s'agit à la fois :
 - de permettre la mise en correspondance des activités professionnelles et des unités dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience,
 - d'établir la liaison entre les unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles, afin de préciser le cadre de l'évaluation.

Le tableau ci-après met en relation les compétences par option avec les unités.

Gestion de production

| Épreuves | E 3 | E 4 | E 5 | E 6 |
|-------------|---|-----------------------------------|--------------|--|
| Unités | U 3 | U 4 | U 5 | U 6 |
| Compétences | Environnement Economique, Juridique et technologie des équipements et supports (EEJTES) | Techniques de mise en œuvre (TMO) | Projet (EPS) | Épreuve prenant en compte l'activité professionnelle |
| C1 | | | X | |
| C2 | | | X | |
| C3 | | | X | |
| C4 | | | X | |
| C5 | | | X | |
| C6 | X | | | |
| C7 | | | X | |
| C8 | | X | | |
| C9 | | | | X |
| C10 | X | | | |
| C11 | | | | X |
| C12 | | X | | |
| C13 | | | X | |
| C14 | | | X | |
| C15 | X | | | |
| C16 | X | | | |
| C17 | | | | X |
| C18 | | | X | |
| C19 | | X | | |
| C20 | | X | | |
| C21 | | X | | |
| C22 | | X | | |
| C23 | X | | | |
| C24 | | | X | |
| C25 | | X | | |
| C26 | | | X | |
| C27 | X | | | |
| C28 | | | | X |

Métiers de l'image

| Épreuves | E 3 | E 4 | E 5 | | E 6 |
|-------------|--|-----------------------------------|--------------|---|----------------------|
| Unités | U 3 | U 4 | U 5.1 | U 5.2 | U 6 |
| Compétences | Physique et technologie des équipements et supports (PTES) | Techniques de mise en œuvre (TMO) | Projet (EPS) | Environnement Économique, Juridique (EEJ) attaché à l'EPS | Stage en entreprises |
| C1 | | | X | | |
| C2 | | | X | | |
| C3 | X | | | | |
| C4 | X | | | | |
| C5 | | | X | | |
| C6 | | | | | X |
| C7 | | X | | | |
| C8 | | X | | | |
| C9 | | | X | | |
| C10 | | X | | | |
| C11 | | | X | | |
| C12 | | | X | | |
| C13 | | X | | | |
| C14 | | X | | | |
| C15 | | X | | | |
| C16 | | X | | | |
| C17 | | X | | | |
| C18 | X | | | | |
| C19 | | X | | | |
| C20 | | | X | | |
| C21 | | | X | | |
| C22 | | | | X | |
| C23 | | | X | | |
| C24 | | X | | | |
| C25 | X | | | | |
| C26 | | | | | X |
| C27 | | | X | | |
| C28 | | X | | | |

Métiers du son

| Épreuves | E 3 | E 4 | E 5 | | E 6 |
|-------------|--|-----------------------------------|--------------|---|--|
| Unités | U 3 | U 4 | U 5.1 | U 5.2 | U 6 |
| Compétences | Physique et technologie des équipements et supports (PTES) | Techniques de mise en œuvre (TMO) | Projet (EPS) | Environnement Économique, Juridique (EEJ) attaché à l'EPS | Épreuve prenant en compte l'activité professionnelle |
| C1 | | | X | | |
| C2 | X | | | | |
| C3 | | | | X | |
| C4 | | | | | X |
| C5 | | X | | | |
| C6 | | X | | | |
| C7 | | X | | | |
| C8 | | | X | | |
| C9 | | | X | | |
| C10 | | X | | | |
| C11 | | | X | | |
| C12 | | | X | | |
| C13 | | X | | | |
| C14 | X | | | | |
| C15 | | X | | | |
| C16 | | | X | | |
| C17 | | | | | X |
| C18 | | X | | | |

Technique d'ingénierie et exploitation des équipements

| Épreuves Unités | E 3 | E 4 | E 5 | | E 6 |
|--------------------|---|--------------------------------------|--------------|---|--|
| | U 3 | U 4 | U 5.1 | U 5.2 | U 6 |
| Compétences | Physique et technologie des équipements et supports (PTES) | Techniques de mise en œuvre (TMO) | Projet (EPS) | Environnement Économique, Juridique (EE) attaché à l'EPS | Épreuve prenant en compte l'activité professionnelle |
| C1 | | | X | | |
| C2 | | | | X | |
| C3 | | | X | | |
| C4 | | | X | | |
| C5 | | | | | X |
| C6 | X | | | | |
| C7 | | | X | | |
| C8 | | X | | | |
| C9 | | | | | X |
| C10 | | X | | | |
| C11 | | X | | | |
| C12 | | | X | | |
| C13 | | | X | | |
| C14 | | X | | | |
| C15 | | X | | | |
| C16 | | | | | X |
| C17 | | X | | | |
| C18 | | | | X | |
| C19 | | | X | | |
| C20 | | X | | | |
| C21 | X | | | | |
| C22 | | X | | | |
| C23 | | X | | | |
| C24 | | | X | | |
| C25 | | X | | | |
| C26 | | X | | | |
| C27 | X | | | | |
| C28 | | | | | X |
| C29 | | | X | | |
| C30 | | | X | | |
| C31 | | X | | | |
| C32 | X | | | | |
| C33 | | | X | | |
| C34 | | | X | | |
| C35 | | | | | X |
| C36 | | X | | | |
| C37 | | | X | | |
| C38 | | X | | | |
| C39 | | | | X | |

Métiers du montage et de la postproduction

| Épreuves Unités | E 3 | E 4 | E 5 | | E 6 |
|--------------------|--|-----------------------------------|--------------|---|--|
| | U 3 | U 4 | U 5.1 | U 5.2 | U 6 |
| Compétences | Physique et technologie des équipements et supports (PTES) | Techniques de mise en œuvre (TMO) | Projet (EPS) | Environnement Économique, Juridique (EEJ) attaché à l'EPS | Épreuve prenant en compte l'activité professionnelle |
| C1 | | | X | | |
| C2 | | | | X | |
| C3 | | | X | | |
| C4 | | | | X | |
| C5 | | X | | | |
| C6 | | X | | | |
| C7 | X | | | | |
| C8 | | | X | | |
| C9 | | X | | | |
| C10 | | | X | | |
| C11 | | | | | X |
| C12 | X | | | | |
| C13 | | X | | | |
| C14 | | | X | | |
| C15 | | X | | | |
| C16 | | | X | | |
| C17 | | X | | | |
| C18 | | | X | | |
| C19 | | | | | X |
| C20 | | | X | | |
| C21 | | | X | | |
| C22 | | X | | | |
| C23 | | | X | | |
| C24 | | X | | | |
| C25 | | X | | | |
| C26 | | | | | X |
| C27 | X | | | | |
| C28 | X | | | | |

ANNEXE 2 : stage en entreprise

1. Objectifs

Une période de stage obligatoire en milieu professionnel est organisée pour le candidat au brevet de technicien supérieur audiovisuel. Cette situation en milieu professionnel est un temps d'information et de formation visant à :

- découvrir l'entreprise, en participant pleinement à ses activités, en observant pour les comprendre les modes d'organisation et les relations humaines qui l'animent, ainsi que les atouts et les contraintes ;
- approfondir et mettre en pratique les compétences acquises ou en cours d'acquisition, en étant associé aux tâches professionnelles et aux différents projets en cours ;
- s'informer, informer et rendre compte, par écrit, dans le cadre de la rédaction d'un rapport d'activité en entreprise structuré, dans le but de démontrer ses capacités d'analyse d'une situation professionnelle et de mettre en œuvre les compétences acquises en communication.

Si le stage en milieu professionnel n'est pas, au sens réglementaire du terme, une période de formation en entreprise validée par la vérification de nouvelles compétences acquises, il est le lieu privilégié pour découvrir, observer et comprendre des situations professionnelles qui ne se rencontrent que très rarement dans le cadre scolaire, particulièrement comme la prise en compte des contraintes liées à la mission qui lui a été confiée portant sur les aspects :

- économiques, juridiques et financiers ;
- organisationnel et sécuritaires.

Quel que soit leur niveau de pertinence, les situations professionnelles présentes dans l'entreprise permettent alors d'illustrer concrètement les fonctions ainsi que les activités définies dans le référentiel des activités professionnelles.

2. Organisation

2.1 Voie scolaire

2.1.1. Réglementation relative aux stages en milieu professionnel

Le stage, organisé avec le concours des milieux professionnels, est placé sous le contrôle des autorités académiques dont relève l'étudiant et le cas échéant, des services du conseiller culturel près l'ambassade de France du pays d'accueil pour un stage à l'étranger.

La durée de stage est de HUIT à DIX semaines à temps plein. Pour les candidats qui suivent une formation en deux ans, le stage est organisé à partir de la fin de la première année, à compter de la date du début des épreuves écrites du brevet de technicien supérieur. Il est souhaitable qu'il soit aménagé en plusieurs périodes.

Chaque période de stage en entreprise fait l'objet d'une convention entre l'établissement fréquenté par l'étudiant et la ou les entreprise(s) d'accueil. La convention est établie conformément aux dispositions du décret n°2006-1093 du 29 août 2006 pris pour l'application de l'article 9 de la loi n°2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances.

Toutefois, cette convention pourra être adaptée pour tenir compte des contraintes imposées par la législation du pays d'accueil.

Pendant le stage en entreprise, l'étudiant a obligatoirement la qualité d'étudiant stagiaire et non de salarié. La convention de stage doit, notamment :

- fixer les modalités de couverture en matière d'accident du travail et de responsabilité civile ;
- préciser les objectifs et les modalités de formation (durée, calendrier) ;

- préciser les modalités de suivi du stagiaire par les professeurs de l'équipe pédagogique responsable de la formation et l'étudiant.

2.1.2. Mise en place et suivi du stage

La recherche des entreprises d'accueil est assurée par les étudiants, sous la responsabilité du chef d'établissement. Le stage s'effectue dans des entreprises exerçant des activités dans le domaine de l'audiovisuel.

Le stage doit être préparé avec soin par l'équipe des enseignants des disciplines professionnelles en liaison étroite avec tous les enseignements, toute l'équipe pédagogique étant concernée par la période de stage. Il est important que les étudiants ressentent l'intérêt que leurs professeurs portent à l'entreprise et puissent s'entretenir avec ces derniers de leurs impressions et découvertes, des éléments d'analyse à privilégier et des axes forts de leur rapport d'activité en entreprise.

Le temps de stage(s) en milieu professionnel est organisé, en tenant compte :

- des contraintes matérielles des entreprises et des établissements scolaires ;
- des compétences acquises ou en cours d'acquisition des stagiaires ;
- des fonctions professionnelles du référentiel ;
- des compétences à valider lors de l'évaluation.

En fin de stage, un certificat est remis au stagiaire par le responsable de l'entreprise ou son représentant, attestant la présence de l'étudiant. Un candidat qui n'aura pas présenté cette pièce ne pourra être admis à se présenter à l'**épreuve E6** (Situation en milieu professionnel). Un candidat, qui, pour une raison de force majeure dûment constatée, n'effectue qu'une partie du stage obligatoire, peut être autorisé par le recteur à se présenter à l'examen, le jury étant tenu informé de sa situation.

2.1.3. Rapport d'activité en entreprise

À l'issue du stage, les candidats scolaires rédigent un rapport présentant :

- l'entreprise d'accueil, ses productions, sa structure et ses modes d'organisation (par le biais de quelques pages synthétiques résumant ces données) ;
- la description d'une ou plusieurs activités réalisées durant le stage en lien avec les compétences terminales évaluées (portant notamment sur les techniques de production, de captation, de montage, de l'organisation et de la gestion d'un projet de production).

Les développements réalisés sur les activités doivent être structurés et permettre d'explicitier les objectifs assignés, le travail réalisé ou les observations effectuées et les contraintes prises en compte. Elles doivent être accompagnées de commentaires personnels.

Une courte conclusion des stages, fera ressortir les découvertes faites par le candidat et ce qu'il en retiendra en liaison avec son projet professionnel.

L'ensemble doit se limiter à une **trentaine de pages** privilégiant des développements personnels et limitant au maximum les reproductions de documents disponibles dans l'entreprise.

2.1.4. Documents pour l'évaluation

Au terme du stage, le(s) professeur(s) concerné(s) et le(s) tuteur(s) de l'entreprise déterminent conjointement l'appréciation qui sera proposée à l'aide de la fiche d'appréciation du travail réalisé. Cette fiche est élaborée et mise à jour par l'inspection générale de l'Éducation nationale, elle est jointe à la circulaire nationale d'organisation des épreuves du BTS AUDIOVISUEL diffusée chaque année par l'académie pilote.

2.2 Voie de l'apprentissage

Pour les apprentis, les certificats de stage sont remplacés par la photocopie du contrat de travail ou par une attestation de l'employeur confirmant le statut du candidat comme apprenti dans son entreprise.

Les objectifs pédagogiques ainsi que les supports de l'**épreuve E6** (Situation en milieu professionnel) sont les mêmes que ceux des candidats de la voie scolaire.

2.3 Voie de la formation continue

Les candidats qui se préparent au BTS AUDIOVISUEL par la voie de la formation continue rédigent un rapport sur leurs activités professionnelles avec le même modèle que les candidats de la voie scolaire.

2.3.1. Candidats en situation de première formation ou en situation de reconversion

La durée de stage est de **huit à dix semaines**. Elle s'ajoute à la durée de formation dispensée dans le centre de formation continue en application de l'article 11 du décret n°95-665 du 9 mai 1995 modifié portant règlement général du brevet de technicien supérieur.

L'organisme de formation peut concourir à la recherche de l'entreprise d'accueil. Le stagiaire peut avoir la qualité de salarié d'un autre secteur professionnel.

Lorsque cette préparation s'effectue dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, le stage obligatoire est inclus dans la période de formation dispensée en milieu professionnel si les activités effectuées sont en cohérence avec les exigences du référentiel du BTS AUDIOVISUEL et conformes aux objectifs et aux modalités générales définis ci-dessus.

2.3.2. Candidats en situation de perfectionnement

Le certificat de stage peut être remplacé par un ou plusieurs certificats de travail attestant que l'intéressé a été en activité dans le domaine des systèmes numériques, en qualité de salarié à temps plein pendant six mois au cours de l'année précédant l'examen ou à temps partiel pendant un an au cours des deux années précédant l'examen. Les activités effectuées doivent être en cohérence avec les exigences du référentiel.

2.4 Candidats en formation à distance

Les candidats relèvent, selon leur statut (scolaire, apprenti, formation continue), de l'un des cas précédents.

2.5 Candidats qui se présentent au titre de leur expérience professionnelle

Le certificat de stage peut être remplacé par un ou plusieurs certificats de travail justifiant la nature et la durée de l'emploi occupé.

Ces candidats rédigent un rapport sur leurs activités professionnelles avec le même modèle que les candidats de la voie scolaire.

3. Aménagement de la durée du stage

La durée normale du stage est de huit à dix semaines. Pour une raison de force majeure dûment constatée ou dans le cadre d'une formation aménagée ou d'une décision de positionnement, la durée de stage peut être réduite mais ne peut être inférieure à quatre semaines. Toutefois, les candidats qui produisent une dispense (notamment au titre de la validation des acquis de l'expérience) ne sont pas tenus d'effectuer ce stage.

Le recteur est seul autorisé à valider les aménagements de la durée de stage ou les dispenses.

4. Candidats scolaires ayant échoué à une session antérieure de l'examen

Les candidats ayant échoué à une session antérieure de l'examen ont le choix entre deux solutions :

- présenter le précédent rapport d'activité en entreprise éventuellement modifié,
- élaborer un nouveau rapport après avoir effectué un autre stage.

Les candidats apprentis redoublants peuvent :

- proroger leur contrat d'apprentissage initial d'un an,
- ou conclure un nouveau contrat avec un autre employeur (en application des dispositions de l'article L117-9 du code du travail).

5. Conditions de présentation à l'épreuve

Une copie de l'attestation de présence du candidat dans l'entreprise, le rapport et la fiche d'appréciation seront remis au centre d'examen 15 jours avant le début des épreuves.

Un candidat qui n'aura pas produit ces pièces ne pourra être admis à se présenter à l'épreuve E6.2

ANNEXE 3 : Grilles horaires

Option « Gestion de la production »

| Discipline | Total 1 ^{ère} année | | Horaire Globale 1 ^{ère} année | Total 2 ^{ème} année | | Horaire Globale 2 ^{ème} année |
|---|---------------------------------|-----------|--|---------------------------------|-----------|--|
| Enseignement général | | | | | | |
| Culture audiovisuelle et artistique | 8 | 6+2+0 | 240 | 8 | 6+2+0 | 240 |
| Anglais | 3 | 1,5+0+1,5 | 90 | 3 | 1,5+0+1,5 | 90 |
| Economie et Gestion | 5 | 5+0+0 | 150 | 5 | 5+0+0 | 150 |
| Enseignement Professionnel | | | | | | |
| Technologie des équipements et supports | 4 | 1+0+3 | 120 | 4 | 1+0+3 | 120 |
| Technique et mise en œuvre | 11 | 0+0+11 | 330 | 11 | 0+0+11 | 330 |
| Total | 31 | | 930 | 31 | | 930 |

Option « Métiers de l'image »

| Discipline | Total 1 ^{ère} année | | Horaire Globale 1 ^{ère} année | Total 2 ^{ème} année | | Horaire Globale 2 ^{ème} année |
|---|---------------------------------|---------|--|---------------------------------|---------|--|
| Enseignement général | | | | | | |
| Culture audiovisuelle et artistique | 8 | 6+2+0 | 240 | 8 | 6+2+0 | 240 |
| Anglais | 1,5 | 1,5+0+0 | 45 | 1,5 | 1,5+0+0 | 45 |
| Sciences Physiques | 4 | 2+2+0 | 120 | 4 | 2+2+0 | 120 |
| Economie et Gestion | 1,5 | 1,5+0+0 | 45 | 1,5 | 1,5+0+0 | 45 |
| Enseignement Professionnel | | | | | | |
| Technologie des équipements et supports | 5 | 1+0+4 | 150 | 5 | 1+0+4 | 150 |
| Technique et mise en œuvre | 11 | 0+0+11 | 330 | 11 | 0+0+11 | 330 |
| Total | 31 | | 930 | 31 | | 930 |

Option « Métiers du son »

| Discipline | Total 1 ^{ère} année | | Horaire Globale 1 ^{ère} année | Total 2 ^{ème} année | | Horaire Globale 2 ^{ème} année |
|---|---------------------------------|---------|--|---------------------------------|---------|--|
| Enseignement général | | | | | | |
| Culture audiovisuelle et artistique | 8 | 6+2+0 | 240 | 8 | 6+2+0 | 240 |
| Anglais | 1,5 | 1,5+0+0 | 45 | 1,5 | 1,5+0+0 | 45 |
| Sciences Physiques | 4 | 2+2+0 | 120 | 4 | 2+2+0 | 120 |
| Economie et Gestion | 1,5 | 1,5+0+0 | 45 | 1,5 | 1,5+0+0 | 45 |
| Enseignement Professionnel | | | | | | |
| Technologie des équipements et supports | 5 | 1+0+4 | 150 | 5 | 1+0+4 | 150 |
| Technique et mise en œuvre | 11 | 0+0+11 | 330 | 11 | 0+0+11 | 330 |
| Total | 31 | | 930 | 31 | | 930 |

Option « Techniques d'ingénierie et exploitation des équipements »

| Discipline | Total 1 ^{ère} année | | Horaire Globale 1 ^{ère} année | Total 2 ^{ème} année | | Horaire Globale 2 ^{ème} année |
|---|---------------------------------|---------|--|---------------------------------|---------|--|
| Enseignement général | | | | | | |
| Culture audiovisuelle et artistique | 6 | 6+0+0 | 180 | 6 | 6+0+0 | 180 |
| Anglais | 1,5 | 1,5+0+0 | 45 | 1,5 | 1,5+0+0 | 45 |
| Sciences Physiques | 4 | 2+2+0 | 120 | 4 | 2+2+0 | 120 |
| Economie et Gestion | 1,5 | 1,5+0+0 | 45 | 1,5 | 1,5+0+0 | 45 |
| Enseignement Professionnel | | | | | | |
| Technologie des équipements et supports | 7 | 1+0+6 | 210 | 7 | 1+0+6 | 210 |
| Technique et mise en œuvre | 11 | 0+0+11 | 330 | 11 | 0+0+11 | 330 |
| Total | 31 | | 930 | 31 | | 930 |

Option « Métiers du montage et de la postproduction »

| Discipline | Total 1 ^{ère} année | | Horaire Globale 1 ^{ère} année | Total 2 ^{ème} année | | Horaire Globale 2 ^{ème} année |
|---|---------------------------------|---------|--|---------------------------------|---------|--|
| Enseignement général | | | | | | |
| Culture audiovisuelle et artistique | 8 | 6+2+0 | 240 | 8 | 6+2+0 | 240 |
| Anglais | 1,5 | 1,5+0+0 | 45 | 1,5 | 1,5+0+0 | 45 |
| Sciences Physiques | 4 | 2+2+0 | 120 | 4 | 2+2+0 | 120 |
| Economie et Gestion | 1,5 | 1,5+0+0 | 45 | 1,5 | 1,5+0+0 | 45 |
| Enseignement Professionnel | | | | | | |
| Technologie des équipements et supports | 5 | 1+0+4 | 150 | 5 | 1+0+4 | 150 |
| Technique et mise en œuvre | 11 | 0+0+11 | 330 | 11 | 0+0+11 | 330 |
| Total | 31 | | 930 | 31 | | 930 |

Activités de projet et accompagnement personnalisé

Le chef d'établissement doit organiser l'emploi du temps de façon à permettre aux étudiants de mener, tout au long de la formation, des activités de projet et/ou d'accompagnement personnalisé au-delà du volume horaire hebdomadaire (reportages, fictions tournées à l'extérieur, captation d'évènements) dans lesquelles les étudiants sont fortement impliqués. Pour cela, ils doivent avoir accès aux ressources documentaires, techniques et matérielles disponibles dans l'établissement ainsi qu'à l'accompagnement de professionnels. Dans ce cadre, pour guider et orienter le travail des étudiants, l'équipe pédagogique dispose d'un volume horaire annualisé de 230 heures par option pour l'ensemble des deux années de formations permettant à des enseignants associés d'intervenir.

ANNEXE 4 : Règlement d'examen

| B.T.S. Métiers de l'Audiovisuel <u>Gestion de la production</u> | | | Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités) | | Stagiaires de la formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS) | | Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités) Stagiaires de la formation professionnelle continue (établissements privés et établissements publics non habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS) Au titre de leur expérience professionnelle Enseignement à distance | |
|---|--------|-------|--|-----------|---|-----------|---|-----------|
| Épreuves | Unités | Coef. | Forme | Durée | Forme | Durée | Forme | Durée |
| E1 Culture audiovisuelle et artistique (CAA) | U1 | 2 | CCF 2 situations d'évaluation | | CCF 2 situations d'évaluation | | Ponctuelle écrite | 4h* |
| E2 Anglais | U2 | 2 | CCF 2 situations d'évaluation | | CCF 2 situations d'évaluation | | Ponctuelle orale | 45mn* |
| E3 Environnement économique, juridique et technologie des équipements et supports (EEJTES) | U3 | 4 | Ponctuelle écrite | 6h(3h+3h) | Ponctuelle écrite | 6h(3h+3h) | Ponctuelle écrite | 6h(3h+3h) |
| E4 Techniques et mise en œuvre | U4 | 4 | CCF 2 situations d'évaluation | | CCF 2 situations d'évaluation | | Ponctuelle pratique | 4h** |
| E5 Épreuve professionnelle de synthèse | U5 | 4 | Ponctuelle orale *** | 45 mn | CCF 2 situations d'évaluation | | Ponctuelle orale | 1h |
| E6 Situation en milieu professionnel | U6 | 1 | Ponctuelle orale | 30 mn | CCF 1 situation d'évaluation | | Ponctuelle orale | 30 mn |
| Épreuve facultative | | | | | | | | |
| EF1 Langue vivante | UF1 | 1 | Ponctuelle orale | 20 mn | Ponctuelle orale | 20 mn | Ponctuelle orale | 20 mn |

* Non compris le temps de lecture et de visionnement des documents d'une durée de 30mn

** Non compris le temps de lecture, d'appropriation et de préparation du sujet, d'une durée de 30mn

*** Pour cette épreuve, deux points de coefficients seront attribués à partir de la moyenne des notes obtenues lors de 2 revues de production.

| B.T.S. Métiers de l'Audiovisuel <u>Métiers de l'image</u> | | | Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités) | | Stagiaires de la formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS) | | Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités) Stagiaires de la formation professionnelle continue (établissements privés et établissements publics non habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS) Au titre de leur expérience professionnelle Enseignement à distance | | |
|--|--------|-------|--|-----------|--|-----------|--|-----------|--|
| Épreuves | Unités | Coef. | Forme | Durée | Forme | Durée | Forme | Durée | |
| E1 Culture audiovisuelle et artistique (CAA) | U1 | 2 | CCF 2 situations d'évaluation | | CCF 2 situations d'évaluation | | Ponctuelle écrite | 4h* | |
| E2 Anglais | U2 | 1 | CCF 2 situations d'évaluation | | CCF 2 situations d'évaluation | | Ponctuelle orale | 45 mn* | |
| E3 Physique et technique des équipements et supports (PTES) | U3 | 4 | Ponctuelle écrite | 6h(3h+3h) | Ponctuelle écrite | 6h(3h+3h) | Ponctuelle écrite | 6h(3h+3h) | |
| E4 Techniques et mise en œuvre | U4 | 4 | CCF 2 situations d'évaluation | | CCF 2 situations d'évaluation | | Ponctuelle pratique | 4h** | |
| E5 Epreuve professionnelle de synthèse Sous épreuve : | | | | | | | | | |
| E51 Projet à caractère industriel | U51 | 4 | Ponctuelle orale *** | 45 mn | CCF 2 situations d'évaluation | | Ponctuelle orale | 1h | |
| E52 Environnement économique et juridique du projet | U52 | 1 | Ponctuelle orale | 15 mn | CCF 1 situation d'évaluation | | Ponctuelle orale | 15 mn | |
| E6 Situation en milieu professionnel | U6 | 1 | Ponctuelle orale | 30 mn | CCF 1 situation d'évaluation | | Ponctuelle orale | 30 mn | |
| Épreuve facultative | | | | | | | | | |
| EF1 Langue vivante | UF1 | 1 | Ponctuelle orale | 20 mn | Ponctuelle orale | 20 mn | Ponctuelle orale | 20 mn | |

* Non compris le temps de lecture et de visionnement des documents d'une durée de 30mn

** Non compris le temps de lecture, d'appropriation et de préparation du sujet, d'une durée de 30mn

*** Pour cette épreuve, deux points de coefficients seront attribués à partir de la moyenne des notes obtenues lors de 2 revues de production.

| B.T.S. Métiers de l'Audiovisuel <u>Métiers du son</u> | | | Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités) | | Stagiaires de la formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS) | | Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités) Stagiaires de la formation professionnelle continue (établissements privés et établissements publics non habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS) Au titre de leur expérience professionnelle Enseignement à distance | | |
|---|--------|-------|--|-----------|--|-----------|--|-----------|--|
| Épreuves | Unités | Coef. | Forme | Durée | Forme | Durée | Forme | Durée | |
| E1 Culture audiovisuelle et artistique (CAA) | U1 | 2 | CCF 2 situations d'évaluation | | CCF 2 situations d'évaluation | | Ponctuelle écrite | 4h* | |
| E2 Anglais | U2 | 1 | CCF 2 situations d'évaluation | | CCF 2 situations d'évaluation | | Ponctuelle orale | 45 mn* | |
| E3 Physique et technique des équipements et supports (PTES) | U3 | 4 | Ponctuelle écrite | 6h(3h+3h) | Ponctuelle écrite | 6h(3h+3h) | Ponctuelle écrite | 6h(3h+3h) | |
| E4 Techniques et mise en œuvre | U4 | 4 | CCF 2 situations d'évaluation | | CCF 2 situations d'évaluation | | Ponctuelle pratique | 4h** | |
| E5 Epreuve professionnelle de synthèse Sous épreuve : | | | | | | | | | |
| E51 Projet à caractère industriel | U51 | 4 | Ponctuelle orale *** | 45 mn | CCF 2 situations d'évaluation | | Ponctuelle orale | 1h | |
| E52 Environnement économique et juridique du projet | U52 | 1 | Ponctuelle orale | 15 mn | CCF 1 situation d'évaluation | | Ponctuelle orale | 15 mn | |
| E6 Situation en milieu professionnel | U6 | 1 | Ponctuelle orale | 30 mn | CCF 1 situation d'évaluation | | Ponctuelle orale | 30 mn | |
| Épreuve facultative | | | | | | | | | |
| EF1 Langue vivante | UF1 | 1 | Ponctuelle orale | 20 mn | Ponctuelle orale | 20 mn | Ponctuelle orale | 20 mn | |

* Non compris le temps de lecture et de visionnement des documents d'une durée de 30mn

** Non compris le temps de lecture, d'appropriation et de préparation du sujet, d'une durée de 30mn

*** Pour cette épreuve, deux points de coefficients seront attribués à partir de la moyenne des notes obtenues lors de 2 revues de production.

| Épreuves | | | Unités | Coef. | Forme | Durée | Forme | Durée | Forme | Durée |
|--|-----|---|-------------------------------------|-----------|--|-----------|---|-----------|---|-------|
| B.T.S. Métiers de l'Audiovisuel Techniques d'ingénierie et exploitation des équipements | | | | | Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat) | | Stagiaires de la formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS) | | Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités) Stagiaires de la formation professionnelle continue (établissements privés et établissements publics non habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS) Au titre de leur expérience professionnelle Enseignement à distance | |
| E1 Culture audiovisuelle et artistique (CAA) | U1 | 2 | CCF 2 situations d'évaluation | | CCF 2 situations d'évaluation | | Ponctuelle écrite | 4h* | | |
| E2 Anglais | U2 | 1 | CCF 2 situations d'évaluation | | CCF 2 situations d'évaluation | | Ponctuelle orale | 45mn* | | |
| E3 Physique et technique des équipements et supports (PTES) | U3 | 4 | Ponctuelle écrite | 6h(3h+3h) | Ponctuelle écrite | 6h(3h+3h) | Ponctuelle écrite | 6h(3h+3h) | | |
| E4 Techniques et mise en oeuvre | U4 | 4 | CCF 2 situations d'évaluation | | CCF 2 situations d'évaluation | | Ponctuelle pratique | 4h** | | |
| E5 Epreuve professionnelle de synthèse Sous épreuve : | | | | | | | | | | |
| E51 Projet à caractère industriel | U51 | 4 | Ponctuelle orale *** | 45 mn | CCF 2 situations d'évaluation | | Ponctuelle orale | 1h | | |
| E52 Environnement économique et juridique du projet | U52 | 1 | Ponctuelle orale | 15 mn | CCF 1 situation d'évaluation | | Ponctuelle orale | 15 mn | | |
| E6 Situation en milieu professionnel | U6 | 1 | Ponctuelle Orale | 30 mn | CCF 1 situation d'évaluation | | Ponctuelle orale | 30 mn | | |
| Epreuve facultative | | | | | | | | | | |
| EF1 Langue vivante | UF1 | 1 | Ponctuelle orale | 20 mn | Ponctuelle orale | 20 mn | Ponctuelle orale | 20 mn | | |

* Non compris le temps de lecture et de visionnement des documents d'une durée de 30mn

** Non compris le temps de lecture, d'appropriation et de préparation du sujet, d'une durée de 30mn

*** Pour cette épreuve, deux points de coefficients seront attribués à partir de la moyenne des notes obtenues lors de 2 revues de production.

| B.T.S. Métiers de l'Audiovisuel <u>Montage et postproduction</u> | | | Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités) | | Stagiaires de la formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS) | | Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités) Stagiaires de la formation professionnelle continue (établissements publics et établissements privés et établissements publics non habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS) Au titre de leur expérience professionnelle Enseignement à distance | |
|---|--------|-------|--|-----------|--|-------|--|-------|
| Épreuves | Unités | Coef. | Forme | Durée | Forme | Durée | Forme | Durée |
| E1 Culture audiovisuelle et artistique (CAA) | U1 | 3 | CCF 2 situations d'évaluation | | CCF 2 situations d'évaluation | | Ponctuelle écrite | 4h* |
| E2 Anglais | U2 | 1 | CCF 2 situations d'évaluation | | CCF 2 situations d'évaluation | | Ponctuelle orale | 45mn* |
| E3 Physique et technique des équipements et supports (PTES) | U3 | 3 | Ponctuelle écrite | 6h(3h+3h) | Ponctuelle écrite | 3h+3h | Ponctuelle écrite | 3h+3h |
| E4 Techniques et mise en œuvre | U4 | 4 | CCF 2 situations d'évaluation | | CCF 2 situations d'évaluation | | Ponctuelle pratique | 4h** |
| E5 Epreuve professionnelle de synthèse Sous épreuve : | | | | | | | | |
| E51 Projet à caractère industriel | U51 | 4 | Ponctuelle orale *** | 45 mn | CCF 2 situations d'évaluation | | Ponctuelle orale | 1h |
| E52 Environnement économique et juridique du projet | U52 | 1 | Ponctuelle orale | 15 mn | CCF 1 situation d'évaluation | | Ponctuelle orale | 15 mn |
| E6 Situation en milieu professionnel | U6 | 1 | Ponctuelle orale | 30 mn | CCF 1 situation d'évaluation | | Ponctuelle orale | 30 mn |
| Épreuve facultative | | | | | | | | |
| EF1 Langue vivante | UF1 | 1 | Ponctuelle orale | 20 mn | Ponctuelle orale | 20 mn | Ponctuelle orale | 20 mn |

* Non compris le temps de lecture et de visionnement des documents d'une durée de 30mn

** Non compris le temps de lecture, d'appropriation et de préparation du sujet, d'une durée de 30mn

*** Pour cette épreuve, deux points de coefficients seront attribués à partir de la moyenne des notes obtenues lors de 2 revues de production.

ANNEXE 5 : Définition des épreuves

| |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Épreuve E1 : Culture audiovisuelle et artistique Coefficient : 2 (3 pour l'option montage et postproduction)- Unité U1 |
|---|

1. Modalités d'organisation

- L'évaluation de la Culture Audiovisuelle et Artistique (CAA) est réalisée selon deux modalités différentes :

- 1 - de façon spécifique,
- 2 - sous forme d'un réinvestissement dans l'épreuve professionnelle de synthèse (EPS).

2. Contrôle en cours de formation (CCF)

Le CCF est constitué de deux situations d'évaluation organisées si possible au cours de la deuxième année de formation.

Les deux situations d'évaluation sont ainsi définies :

Situation n° 1 : une situation prend la forme d'un essai organisé et argumenté sur une problématique culturelle.

Durée conseillée 2 h 30.

Situation n° 2 : une situation prend la forme d'un commentaire écrit de deux supports différents :

- obligatoirement : un support audiovisuel (film, produit télévisuel, fiction, série, plateau, animation, JT, internet... (50% de la note finale)
- au choix de l'enseignant : un support textuel **OU** une image fixe **OU** un support exclusivement sonore (50 % de la note finale)

Durée totale conseillée : 3 h.

Le CCF permet le profilage des sujets et des supports d'évaluation en fonction des options et l'ouverture à des supports ou des exercices variés :

- film, émission de télévision, captation,
- émission de radio,
- segment internet d'un réseau filmique
- deux supports différents à comparer,
- journal télévisé sur une semaine ou plusieurs journaux télévisés du même jour,
- séquence à remonter,
- bande son à remixer.

3. Épreuve ponctuelle

L'épreuve ponctuelle vise l'analyse d'un produit artistique, dans la logique du commentaire littéraire.

Elle est écrite avec une durée de 4 h + 30 min de lecture et de visionnement des documents.

Épreuve E2 : Anglais

Coefficient 1 - Unité U2

1. Finalités et objectifs

- L'épreuve a pour but d'évaluer **au niveau B2** les activités langagières suivantes :
 - a) Compréhension de l'oral,
 - b) Production et interaction orales.

2. Formes de l'évaluation

2.1. Forme ponctuelle

Les modalités de passation de l'épreuve, la définition de la longueur des enregistrements et de la nature des supports pour la compréhension de l'oral ainsi que le coefficient sont identiques à ceux du contrôle en cours de formation.

1. **Compréhension de l'oral** : 30 minutes sans préparation
Modalités : Cf. Première situation d'évaluation du CCF ci-dessous
2. **Expression orale en continu et en interaction** : 15 minutes assorties d'un temps de préparation de 30 minutes. Modalités : Cf. Deuxième situation d'évaluation du CCF ci-dessous

2.2. Contrôle en cours de formation : deux situations d'évaluation de poids équivalent.

Première situation d'évaluation : *évaluation de la compréhension de l'oral* – durée 30 minutes maximum sans préparation, au cours du deuxième trimestre de la deuxième année.

Organisation de l'épreuve :

Les enseignants organisent cette situation d'évaluation au cours du deuxième trimestre, au moment où ils jugent que les étudiants sont prêts et sur des supports qu'ils sélectionnent. Cette situation d'évaluation est organisée formellement pour chaque étudiant ou pour un groupe d'étudiants selon le rythme d'acquisition en tout état de cause avant la fin du second trimestre. Les notes obtenues ne sont pas communiquées aux étudiants et aucun rattrapage n'est prévu.

Passation de l'épreuve :

Le titre de l'enregistrement est communiqué au candidat. On veillera à ce qu'il ne présente pas de difficulté particulière.

Trois écoutes espacées de 2 minutes d'un document audio ou vidéo dont le candidat rendra compte par écrit ou oralement en français.

Longueur des enregistrements :

La durée de l'enregistrement n'excèdera pas trois minutes maximum. Le recours à des documents authentiques nécessite parfois de sélectionner des extraits un peu plus longs (d'où la limite supérieure fixée à 3 minutes) afin de ne pas procéder à la coupure de certains éléments qui facilitent la compréhension plus qu'ils ne la compliquent.

Le professeur peut également choisir d'évaluer les étudiants à partir de deux documents. Dans ce cas, la longueur n'excèdera pas 3 minutes pour les deux documents et on veillera à ce qu'ils soient de nature différente : dialogue et monologue.

Nature des supports :

Les documents enregistrés, audio ou vidéo, seront de nature à intéresser un étudiant en STS sans toutefois présenter une technicité excessive. On peut citer, à titre d'exemple, les documents relatifs à l'emploi (recherche, recrutement, relations professionnelles, etc.), à la sécurité et à la santé au travail, à la vie en entreprise ; à la formation professionnelle, à la prise

en compte par l'industrie des questions relatives à l'environnement, au développement durable etc. Il pourra s'agir de monologues, dialogues, discours, discussions, émissions de radio, extraits de documentaires, de films, de journaux télévisés.

Il ne s'agira en aucune façon d'écrit oralisé ni d'enregistrements issus de manuels.

On évitera les articles de presse ou tout autre document conçu pour être lu. En effet, ces derniers, parce qu'ils sont rédigés dans une langue écrite, compliquent considérablement la tâche de l'auditeur. De plus, la compréhension d'un article enregistré ne correspond à aucune situation dans la vie professionnelle.

Deuxième situation d'évaluation : évaluation de la production orale en continu et de l'interaction au cours du deuxième et du troisième trimestre de la deuxième année (durée 15 minutes maxi + 30 minutes de préparation) :

1. Expression orale en continu : présentation personnelle du candidat et présentation des documents qui lui auront été remis en loge (5 minutes environ)

- Cette épreuve prend appui sur deux ou trois documents textuels et iconographiques appropriés illustrant un thème adapté pour des sections industrielles. La totalité des documents écrits, y compris les textes accompagnant les documents iconographiques (légende de photos ou de dessins, slogans de publicités etc.) n'excédera pas 250 mots. Les documents iconographiques ne représenteront au plus qu'un tiers du dossier.
- Le candidat enchaînera une brève présentation personnelle (une ou deux minutes environ) et une présentation structurée des documents (trois ou quatre minutes environ) en mettant en évidence le thème qu'ils illustrent et en soulignant les points importants et les détails pertinents (cf. définition du niveau B2 Cadre européen commun de référence pour la production orale en continu). Cette partie de l'épreuve durera 5 minutes environ

2. Expression orale en interaction (10 minutes environ)

- Au cours de l'entretien qui suivra, l'examinateur s'attachera à permettre au candidat de préciser certains points, d'en aborder d'autres qu'il aurait omis. Cette partie de l'épreuve durera 10 minutes environ.

Épreuve E3 : Environnement économique, juridique et technologie des équipements et des supports

Coefficient 4 - Unité U3

Épreuve spécifique à l'option Gestion de production

1. Objectif

L'épreuve a pour objectif de valider l'acquisition des compétences terminales pour l'option Gestion de production spécifiées dans le tableau de l'annexe 4

À partir d'un même support, dans le cadre de la mise en production d'un projet, l'objectif de l'épreuve est de vérifier que le candidat est capable d'assurer la mise en place et le suivi administratif, juridique et financier d'un projet en s'appuyant sur une connaissance solide des technologies des équipements et des supports. Le candidat devra montrer ses aptitudes à participer à la gestion des moyens matériels, humains et financiers nécessaires à l'achèvement du projet, pour cela il devra être capable de mobiliser ses connaissances sur l'application des droits et des obligations relatives aux principaux secteurs d'activités et aux entreprises qui y sont rattachées.

2. Modalités et organisation

2.1. Forme ponctuelle

C'est une épreuve écrite d'une durée de 6 heures, constituée de deux parties. Les situations d'appui utilisées sont issues d'un projet de production unique qui s'appuie sur des situations et des équipements professionnels.

La première partie présente le projet de production à étudier, elle sera l'objet du questionnement économique et juridique. La durée est de 3 heures, le coefficient est de 2.

La seconde partie porte sur le système technique support, elle sera l'objet du questionnement en technologie des équipements et des supports. La durée est de 3 heures, le coefficient est de 2.

2.2. Constitution de la commission d'évaluation :

La correction de l'épreuve sera réalisée par deux professeurs, un professeur qui enseigne l'Environnement économique, juridique (EEJ) pour la première partie et un professeur de Technologie des équipements et des supports (TES) pour la seconde partie.

3. Contenu de l'épreuve

À partir d'un dossier de production comportant notamment les éléments techniques, artistiques, organisationnels, administratifs, financiers et juridiques en français ou en anglais (documents constructeur, schémas fonctionnels, notices techniques...), cette épreuve peut comporter :

- l'analyse d'une ou plusieurs situations concrètes simples posant des problèmes de la profession dans les domaines technologiques, économiques, juridiques et financiers ;
- l'exploitation d'informations et/ou de documents fournis ;
- l'analyse globale d'un projet et d'un système ;
- l'analyse technique d'un élément fonctionnel inclus dans un équipement ou un système ;
- la proposition de solutions en fonction des données disponibles, (en explicitant les contraintes et les différentes conséquences) ;
- la justification de chaque solution d'un point de vue éventuellement technique, économique, juridique et financier en tenant compte des aspects artistiques.
- les réponses à des questions relatives au contexte dans lequel se situe l'activité professionnelle.

Épreuve E3 : Physique et technologie des équipements et des supports *Coefficient 4 (3 pour l'option montage et postproduction) - Unité U3*

Cette épreuve concerne les options :
- Métiers de l'image
- Métiers du son
- Techniques d'ingénierie et exploitation des équipements
- Montage et postproduction

Le sujet de cette épreuve sera spécifique à chaque option, le thème commun n'étant pas une obligation.

1. Objectif

L'épreuve a pour objectif de valider l'acquisition des compétences terminales pour toutes les options. Les compétences à évaluer sont spécifiées dans les tableaux des unités constitutives figurant à la fin de l'annexe I.

À partir d'un même support, dans le cadre de la mise en production d'un projet, l'objectif de l'épreuve est de vérifier que le candidat est capable d'assurer la mise en place d'un projet en s'appuyant sur une connaissance solide des technologies des équipements et des supports et des principes physiques qui y sont associés. Le candidat devra montrer ses aptitudes à la recherche, l'analyse et la prise en compte des contraintes, la compréhension de celles-ci, la participation au choix des moyens, la prise en compte des solutions alternatives et l'argumentation des choix effectués.

2. Modalités et organisation

2.1. Forme ponctuelle

C'est une épreuve écrite d'une durée de 6 heures, constituée de deux parties. Les situations d'appui utilisées sont issues d'un projet de production unique qui s'appuie sur des situations et des équipements professionnels.

La première partie présente le projet de production à étudier et donne les éléments d'analyse du système à mettre en œuvre, elle sera l'objet du questionnement en technologie des équipements et des supports. La durée est de 3 heures, le coefficient est de 2 (1,5 pour l'option montage et postproduction).

La seconde partie porte sur l'analyse physique de l'environnement et des équipements mis en œuvre, elle sera l'objet du questionnement en physique. La durée est de 3 heures, le coefficient est de 2 (1,5 pour l'option montage et postproduction).

2.2. Constitution de la commission d'évaluation :

La correction de l'épreuve sera réalisée par deux professeurs, un professeur qui enseigne la Technologie des équipements et des supports (TES) pour la première partie et un professeur de physique pour la seconde partie.

3. Contenu de l'épreuve

À partir d'un dossier de production comportant notamment les éléments artistiques, techniques et scientifiques (documents constructeur, schémas fonctionnels, notices techniques, résultats de mesures, modèles ...), cette épreuve peut comporter :

- l'analyse d'une ou plusieurs situations concrètes simples posant des problèmes de la profession dans les différents domaines technologiques ;
- l'exploitation d'informations et/ou de documents fournis ;
- l'analyse globale d'un système ;
- l'analyse technique et physique d'un élément fonctionnel inclus dans un équipement ou un système ;
- la proposition de solutions en fonction des données disponibles, (en explicitant les contraintes et les différentes conséquences) ;
- la justification de chaque solution d'un point de vue technique et physique en tenant compte des aspects artistiques et économiques (quand cela est nécessaire).
- les réponses à des questions relatives aux principes physiques mis en œuvre lors du déroulé de l'activité professionnelle.

Épreuve E4 : Technique de mise en œuvre

Coefficient 4 - Unité U4

1. Objectif

Cette épreuve pratique a pour objectif de valider l'acquisition des compétences terminales de l'enseignement de spécialité consignées dans les tableaux des unités constitutives figurant à la fin de l'annexe I.

. Elle doit permettre de vérifier la capacité du candidat à mettre en œuvre concrètement les savoir-faire relevant de son option.

À partir de situations professionnelles, dans le cadre de la mise en œuvre d'un dispositif ou d'une opération à réaliser, l'épreuve consiste à vérifier que le candidat possède les aptitudes nécessaires pour réaliser les tâches qui lui sont demandées. Pour cela, il s'appuie sur une connaissance solide de la mise en œuvre des technologies et des équipements et des supports (ainsi que de l'environnement économique et juridique pour l'option gestion de la production). Il est également capable d'expliciter les principes physiques (hors option gestion de la production) associés aux différentes opérations qu'il conduit, ainsi que de les vérifier par exemple par la mesure.

2. Modalités et organisation

2.1. Contrôle en cours de formation

L'épreuve se décompose en deux situations d'évaluations équivalentes à l'épreuve ponctuelle (au moins 4 heures). Une première situation doit avoir lieu dans le second semestre de la première année et la seconde situation d'évaluation dans le second trimestre de la seconde année, pendant les mois de janvier et de février. Chaque situation d'évaluation, a un degré d'exigence équivalent à celui requis dans le cadre de l'épreuve ponctuelle correspondante sur des compétences complémentaires. L'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation du travail produit par le candidat en spécifiant la complémentarité des compétences évaluées.

Les thèmes de CCF de Technique de mise en œuvre (TMO) sont proposés annuellement par chaque centre d'examen à l'IA-IPR en charge de la discipline.

2.2. Forme ponctuelle

C'est une épreuve pratique d'une durée de 4 heures à laquelle s'ajoute ½ heure pour la lecture, l'appropriation et la préparation du sujet.

La situation d'appui utilisée est issue d'un projet et demande au candidat de mettre en œuvre des situations réelles et des équipements professionnels.

2.3. Constitution de la commission d'évaluation :

Pour le contrôle en cours de formation, l'évaluation est réalisée par les membres de l'équipe pédagogique.

Dans le cas de l'épreuve ponctuelle, la commission est constituée de trois personnes : deux professeurs et un professionnel de la spécialité. L'absence du professionnel n'interdit pas le déroulement de l'épreuve et la délibération de la commission d'évaluation.

3. Contenu de l'épreuve

À partir d'une situation professionnelle contextualisée, décrite notamment à partir de conducteurs ou d'éléments scénaristiques (artistiques, narratifs, qualitatifs et temporels) et des éléments techniques (documents constructeur, schémas fonctionnels, notices techniques, documents économiques et juridiques), cette épreuve peut comporter :

- une production technique, et/ou artistique ;
- des choix à réaliser en fonction des données disponibles, (en explicitant les contraintes et les différentes conséquences) ;
- la mise en œuvre des équipements mis à disposition du candidat ;
- des situations contraintes de gestion des flux numériques ;
- l'exploitation d'informations et/ou de documents fournis.

Ce travail suppose la mise en œuvre de savoir-faire sur des matériels professionnels. Il peut prendre appui sur une documentation.

| |
|--|
| <p style="text-align: center;">Épreuve E5 : Épreuve professionnelle de synthèse <i>Coefficient : 5 (Coefficient 4 pour l'option Gestion de la production)</i> <i>Unités U51-U52</i></p> |
|--|

L'épreuve comporte deux sous-épreuves (une seule sous-épreuve pour l'option gestion de production), son objectif est d'évaluer l'aptitude du candidat à s'intégrer dans un projet professionnel.

Sous épreuve U51 - Projet à caractère professionnel

Coefficient 4 : pour toutes les options

1. Objectif

Cette sous-épreuve pratique a pour objectif de valider l'acquisition des compétences terminales de l'enseignement de spécialité consignées dans les tableaux des unités constitutives figurant à la fin de l'annexe I.

Dans le cadre d'un projet conduit en équipe, l'épreuve permet de vérifier l'aptitude du candidat à préparer, mettre en œuvre et finaliser sur tous supports une production audiovisuelle respectant les contraintes des normes de diffusion (PAD) et à en rendre compte.

Par ailleurs, le candidat est évalué sur le réinvestissement d'un regard critique et analytique (acquis au cours de la formation en CAA) appliqué à sa propre production audiovisuelle, mesurable dans les compétences suivantes :

Au cours de l'exposé :

- analyser avec un regard rétrospectif et individuel la production réalisée ;
- s'exprimer à l'oral.

Au cours de l'échange avec le jury :

- porter un regard sur sa propre production ;
- justifier les références explicites ;
- identifier les éventuelles références implicites ;
- expliquer les difficultés rencontrées.

2. Modalités et organisation

2.1. Forme ponctuelle pour les établissements publics ou privés sous contrat ou habilités

Le projet est conduit pendant une période de 6 semaines et ne peut dépasser 150 heures. L'épreuve se décompose en deux parties :

- la première partie est évaluée lors des revues de production avec un coefficient 2. Cette évaluation se décompose en deux situations, de coefficient 1 et d'une durée de 20 minutes chacune, elles s'appuient sur deux « revues de production ». Une première situation doit avoir lieu après réalisation des captations ou dans la troisième semaine au plus tard. La seconde situation doit avoir lieu dès le dépôt du PAD.

A l'issue de chaque situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

- la seconde partie correspond à une épreuve orale individuelle avec un coefficient 2 et d'une durée de 45 minutes. Chaque candidat devra réaliser un exposé de 20 minutes qui sera suivi d'un entretien de 25 minutes avec la commission d'évaluation.

Le cahier des charges du produit audiovisuel sera rédigé par le centre d'examen et validé par une commission nationale.

2.2. Contrôle en cours de formation pour la formation professionnelle continue habilitée

Pour les candidats n'ayant pas suivi une formation à temps plein pendant deux ans, la période et la durée de la production audiovisuelle pourront être aménagés, cependant, les candidats devront présenter à la commission d'évaluation :

- une production audiovisuelle élaborée en fin de formation pendant une période d'au moins 90 heures
- le dossier commun et les dossiers individuels comportant une note de synthèse de 3 pages maximum et les documents spécifiques à la production du candidat

L'évaluation est réalisée en cours de formation lors des revues de production avec un coefficient 4. Cette évaluation se décompose en deux situations, d'une durée de 30 minutes et de coefficient 2 pour chacune. Une première situation doit avoir lieu après réalisation des captations ou dans la troisième semaine au plus tard. La seconde situation doit avoir lieu dès le dépôt du PAD.

À l'issue de chaque situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

Le cahier des charges du produit audiovisuel sera rédigé par le centre d'examen et validé par une commission nationale.

2.3. Forme ponctuelle pour les établissements privés hors contrat, les CFA ou sections d'apprentissage non habilités et la formation professionnelle continue (établissements privés et établissements publics non habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS).

Le projet est conduit pendant une période de 6 semaines et ne peut dépasser 150 heures. L'épreuve est orale et individuelle avec un coefficient 4 et d'une durée de 1 heure. Chaque candidat devra réaliser un exposé de 25 minutes qui sera suivi d'un entretien de 35 minutes avec la commission d'évaluation.

Le cahier des charges du produit audiovisuel sera rédigé par le centre d'examen et validé par une commission nationale.

2.4. Forme ponctuelle pour les candidats qui passent les épreuves au titre de leur expérience professionnelle et des enseignements à distance.

Un dossier de production et son support audiovisuel seront remis aux candidats 1 mois avant la date de l'épreuve. Lors de la première épreuve écrite, le candidat remettra au centre d'examen un dossier d'analyse correspondant aux éléments qui lui ont été remis.

L'épreuve est orale et individuelle avec un coefficient 4 et d'une durée de 1 heure. Chaque candidat devra réaliser un exposé de 25 minutes qui sera suivi d'un entretien de 35 minutes avec la commission d'évaluation.

2.5. Constitution de la commission d'évaluation :

Pour le contrôle en cours de formation, l'évaluation est réalisée par les membres de l'équipe pédagogique.

Dans le cas de l'épreuve ponctuelle, pour la partie « revue de production », la commission est composée d'au moins deux professeurs membres de l'équipe pédagogique (dont un professeur de CAA sur l'une des revues de production et le professeur responsable du projet).

Dans le cas de l'épreuve ponctuelle, pour la commission d'interrogation finale, la commission est constituée de trois personnes : deux professeurs et un professionnel de la spécialité (il est recommandé d'inclure un professeur d'économie gestion). L'absence du professionnel ou d'un professeur d'économie gestion n'interdit pas le déroulement de l'épreuve et la délibération de la commission d'évaluation.

3. Contenu de l'épreuve

À partir d'un dossier commun aux cinq options et d'un dossier individuel relatif aux tâches à effectuer par chaque membre de l'équipe projet, chaque candidat devra finaliser sa partie et participer à l'élaboration du PAD. Il devra ensuite en rendre compte oralement.

3.1. Déroulé des revues de production :

- **Première situation**

Elle a lieu après réalisation des captations ou dans la troisième semaine au plus tard. Elle a pour objectif de faire le point sur l'ensemble des travaux réalisés, de faire le bilan des actions restant à faire et de préparer l'ensemble des actions de postproduction restantes.

Les candidats se positionnent dans le travail du groupe projet, ils présentent les activités qu'ils ont effectuées. Ils font ensuite une estimation du travail restant et ils proposent des éventuelles modifications des actions et du planning initial (en corrélant leurs propositions avec les contraintes financières).

- **Seconde situation**

Elle a lieu dès le dépôt du PAD.

Les candidats se positionnent dans le travail du groupe projet, ils présentent les activités qu'ils ont effectuées. Ils font ensuite une évaluation critique du travail réalisé. Ils explicitent toutes les mesures prises pour garantir la sauvegarde et l'éventuelle diffusion du PAD.

Les revues de production sont des moments d'échanges entre les professeurs et l'équipe projet. La note est établie après que l'équipe enseignante ait entendu l'ensemble des candidats de l'équipe. Elle est arrêtée à partir de l'évaluation de l'ensemble des activités conduites par chaque candidat, de leur implication dans le groupe, de leur capacité à faire des propositions et de la qualité de ce qu'ils ont réalisé.

3.2. Déroulé de l'épreuve orale pour la :

- **Forme ponctuelle pour les établissements publics ou privés sous contrat ou habilités, ainsi que les formations professionnelles habilitées**

o Déroulé de l'exposé

Pour chacune des options, chaque candidat s'appuiera sur le PAD, le dossier commun et les dossiers individuels comportant une note de synthèse de 3 pages maximum et les documents spécifiques à la production du candidat. Il présentera le travail réalisé et sa contribution au projet en montrant la complémentarité des actions conduites avec l'ensemble de l'équipe de production. Il dégagera ensuite par rapport aux problèmes rencontrés, l'analyse qu'il en a faite et les solutions qu'il a contribué à mettre en œuvre.

Les candidats pourront utiliser dans le cadre de leur exposé tout support (PAD, rushes, CDrom, DVDrom, Blue-Ray...) sans toutefois dépasser 5 minutes de diffusion.

o Déroulé de l'entretien :

Pour toutes les options, il portera principalement sur les aspects organisationnels, techniques et artistiques.

- **Forme ponctuelle pour les établissements privés hors contrat, les CFA ou sections d'apprentissage non habilités et la Formation professionnelle continue (établissements privés et établissements publics non habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS).**

o Déroulé de l'exposé

Pour chacune des options, chaque candidat s'appuiera sur le PAD, le dossier commun et les dossiers individuels comportant une note de synthèse de 3 pages maximum et les documents spécifiques à la production du candidat. Il présentera le travail réalisé et sa contribution au projet en montrant la complémentarité des actions conduites avec l'ensemble de l'équipe de production. Il dégagera ensuite par rapport aux problèmes rencontrés, l'analyse qu'il en a faite et les solutions qu'il a contribué à mettre en œuvre.

Les candidats pourront utiliser dans le cadre de leur exposé tout support (PAD, rushes, CDrom, DVDrom, Blue-Ray...) sans toutefois dépasser 5 minutes de diffusion.

o Déroulé de l'entretien :

Pour toutes les options, il portera principalement sur les aspects organisationnels, techniques et artistiques.

- **Forme ponctuelle pour les candidats qui passent les épreuves au titre de leur expérience professionnelle et des enseignements à distance.**

- Déroulé de l'exposé

Pour chacune des options, chaque candidat s'appuiera sur le dossier de production et le PAD remis. Il rédige une note de synthèse de 3 pages maximum. Il présente une analyse critique du dossier et les éventuelles solutions qu'il pourrait mettre en œuvre.

- Déroulé de l'entretien :

Pour toutes les options, il portera principalement sur les aspects organisationnels, techniques et artistiques.

3.3. Contrôle en cours de formation pour la formation professionnelle continue habilitée

L'évaluation des candidats s'effectue sur la base de situations d'évaluation homologues à l'épreuve ponctuelle.

Sous épreuve U52 – Sous épreuve à caractère économique et juridique (EEJ) attachée au projet à caractère professionnel

Coefficient 1 :

La sous épreuve est spécifique aux options :

Montage et post-production; Métiers du son ; Métiers de l'image et Techniques d'ingénierie et d'exploitation des équipements.

1. Objectif

Cette sous- épreuve pratique a pour objectif de valider l'acquisition des compétences terminales de l'enseignement économique et juridique consignées dans les tableaux des unités constitutives figurant à la fin de l'annexe I.

Dans le cadre d'un projet conduit en équipe, l'épreuve permet de vérifier l'aptitude du candidat à collaborer et contribuer au suivi du projet dans les domaines économique, juridique et organisationnel

2. Modalités et organisation

2.1. Forme ponctuelle pour les établissements publics ou privés sous contrat ou habilités

C'est une épreuve orale d'une durée de 15 minutes. Elle s'appuie sur le dossier commun et le dossier individuel. Elle prend la forme d'un exposé de 5 minutes et d'un entretien de 10 minutes avec la commission d'évaluation.

2.2. Contrôle en cours de formation pour la formation professionnelle continue habilitée

L'évaluation est réalisée en cours de formation lors de la dernière revue de production avec un coefficient 1. Cette situation est d'une durée de 15 minutes.

À l'issue de cette situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

2.3. Forme ponctuelle pour les établissements privés hors contrat, les CFA ou sections d'apprentissage non habilités et la formation professionnelle continue (établissements privés et établissements publics non habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS).

C'est une épreuve orale d'une durée de 15 minutes. Elle s'appuie sur le dossier commun et le dossier individuel. Elle prend la forme d'un exposé de 5 minutes et d'un entretien de 10 minutes avec la commission d'évaluation.

2.4. Forme ponctuelle pour les candidats qui passent les épreuves au titre de leur expérience professionnelle et des enseignements à distance.

Un dossier de production et son support audiovisuel seront remis aux candidats 1 mois avant la date de l'épreuve. Lors de la première épreuve écrite, le candidat remettra au centre d'examen un dossier d'analyse correspondant aux éléments qui lui ont été remis.

L'épreuve est orale et individuelle avec un coefficient 1 et d'une durée de 15 minutes. Chaque candidat devra réaliser un exposé de 5 minutes qui sera suivi d'un entretien de 10 minutes avec la commission d'évaluation.

2.5. Constitution de la commission d'évaluation :

Pour le contrôle en cours de formation, l'évaluation est réalisée par les membres de l'équipe pédagogique et en particulier par le professeur d'économie et gestion.

Dans le cas de l'épreuve ponctuelle, la commission d'interrogation est constituée des mêmes personnes que pour la sous-épreuve U5.1.

3. Contenu de l'épreuve

À partir du dossier commun aux cinq options et du dossier individuel (identiques à ceux de la sous-épreuve E5.1) relatif aux tâches à effectuer par chaque membre de l'équipe projet, chaque candidat devra prendre en compte les contraintes économiques, juridiques et financières liées au projet, en tenant compte des exigences de sa spécialité. Il devra ensuite être capable d'en rendre compte oralement.

3.1. Déroulé de l'épreuve orale pour la :

- **Forme ponctuelle pour les établissements publics ou privés sous contrat ou habilités, ainsi que les formations professionnelles habilitées**
 - Déroulé de l'exposé
Pour chacune des options, chaque candidat s'appuiera sur le dossier commun et son dossier individuel. Celui-ci comportera une note de synthèse de 1 page maximum et les documents spécifiques à la production du candidat permettant de cibler les contraintes économiques, juridiques et financières liées au projet qu'il aura contribué à mettre en œuvre.
Le candidat ciblera son intervention sur les problèmes rencontrés, l'analyse qu'il en a faite et les solutions qu'il a contribué à mettre en œuvre.
 - Déroulé de l'entretien :
Pour toutes les options, il portera principalement sur les aspects économiques, juridiques et financiers mobilisés dans le projet.
- **Forme ponctuelle pour les établissements privés hors contrat, les CFA ou sections d'apprentissage non habilités et la Formation professionnelle continue (établissements privés et établissements publics non habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS).**
 - Déroulé de l'exposé
Pour chacune des options, chaque candidat s'appuiera sur le dossier commun et son dossier individuel. Celui-ci comportera une note de synthèse de 1 page maximum et les documents spécifiques à la production du candidat permettant de cibler les contraintes économiques, juridiques et financières liées au projet qu'il aura contribué à mettre en œuvre.
Le candidat ciblera son intervention sur les problèmes rencontrés, l'analyse qu'il en a faite et les solutions qu'il a contribué à mettre en œuvre.
 - Déroulé de l'entretien :
Pour toutes les options, il portera principalement sur les aspects économiques, juridiques et financiers mobilisés dans le projet.
- **Forme ponctuelle pour les candidats qui passent les épreuves au titre de leur expérience professionnelle et des enseignements à distance.**
 - Déroulé de l'exposé
Pour chacune des options, chaque candidat s'appuiera sur le dossier de production et le PAD remis. Il rédige une note de synthèse de 1 page maximum. Il présente une analyse critique du dossier et les éventuelles solutions qu'il pourrait mettre en œuvre.
 - Déroulé de l'entretien :
Pour toutes les options, il portera principalement sur les aspects économiques, juridiques et financiers mobilisés dans le projet.

3.2. Contrôle en cours de formation pour la formation professionnelle continue habilitée

L'évaluation des candidats s'effectue sur la base d'une situation d'évaluation homologuée à l'épreuve ponctuelle.

Épreuve E6 : Situation en milieu professionnel

Coefficient : 1 Unité U61

1. Objectif

Cette épreuve a pour objectif de valider l'acquisition des compétences terminales consignées dans les tableaux des unités constitutives figurant à la fin de l'annexe I.

L'épreuve s'appuie sur un ou plusieurs stages en entreprise réalisé(s) pendant la formation dont la durée est de 8 à 10 semaines, l'épreuve permet de vérifier l'aptitude du candidat à s'intégrer dans une entreprise et à appréhender ses contraintes de fonctionnement. L'activité du candidat sera évaluée à partir de son ou ses rapport(s) de stage ou d'activités professionnelles.

2. Modalités et organisation

Le(s) rapport(s) de stage ou d'activité professionnelle seront remis deux semaines minimum avant le début des épreuves écrites (en dehors des candidats qui sont évalués en CCF). Chaque stage ou activité professionnelle fera l'objet d'un rapport (rapport de stage ou rapport d'activité professionnelle) rédigé par le candidat. Il ne dépasse pas 20 pages hors annexe, le rapport est remis sous la forme d'un document papier et d'un fichier pdf. Chaque rapport inclut également :

- la convention signée par l'entreprise ;
- une fiche d'appréciation par période de stage.

Les rapports de stage sont mis à la disposition de la commission d'interrogation dans des conditions définies par la circulaire nationale d'organisation et selon les modalités fixées par les autorités académiques. La constatation de non conformité du dossier entraîne l'attribution de la mention « non valide » à l'épreuve correspondante. Le candidat, même présent à la date de l'épreuve, ne peut être interrogé. En conséquence, le diplôme ne peut lui être délivré.

Dans le cas où, le jour de l'interrogation, le jury a un doute sur la conformité du dossier, il interroge néanmoins le candidat.

L'attribution de la note est réservée dans l'attente d'une nouvelle vérification mise en œuvre selon des modalités définies par les autorités académiques. Si, après vérification, le dossier est déclaré non-conforme, la mention « non valide » est portée à l'épreuve.

La non conformité du dossier peut être prononcée dès lors qu'une des situations suivantes est constatée :

- absence de dépôt du dossier ;
- dépôt du dossier au-delà de la date fixée par la circulaire d'organisation de l'examen ou de l'autorité organisatrice ;
- documents constituant le dossier non visés ou non signés par les personnes habilitées à cet effet.
- inclusion du projet de synthèse au sein des travaux présentés dans le dossier professionnel.

2.1. Forme ponctuelle pour les établissements publics ou privés sous contrat ou habilités

C'est une épreuve orale d'une durée de 30 minutes. Elle s'appuie sur un ou plusieurs rapport(s). Elle prend la forme d'un exposé de 15 minutes et d'un entretien de 15 minutes avec la commission d'évaluation.

2.2. Contrôle en cours de formation pour la formation professionnelle continue habilitée

L'évaluation est réalisée en cours de formation, avant la fin de la période de formation du candidat. La situation d'évaluation est conforme au déroulé de l'épreuve ponctuelle. Elle nécessite un rapport d'activité réalisé par le candidat sur ses activités en environnement professionnel.

À l'issue de cette situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

2.3. Forme ponctuelle pour les établissements privés hors contrat, les CFA ou sections d'apprentissage non habilités et la formation professionnelle continue (établissements privés et établissements publics non habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS).

C'est une épreuve orale d'une durée de 30 minutes. Elle s'appuie sur un ou plusieurs rapport(s). Elle prend la forme d'un exposé de 15 minutes et d'un entretien de 15 minutes avec la commission d'évaluation.

2.4. Forme ponctuelle pour les candidats qui passent les épreuves au titre de leur expérience professionnelle et des enseignements à distance.

C'est une épreuve orale d'une durée de 30 minutes. Elle s'appuie sur un ou plusieurs rapport(s). Elle prend la forme d'un exposé de 15 minutes et d'un entretien de 15 minutes avec la commission d'évaluation.

2.5. Constitution de la commission d'évaluation :

Pour le contrôle en cours de formation, l'évaluation est réalisée par les membres de l'équipe pédagogique.

Dans le cas de l'épreuve ponctuelle, la commission est constituée de trois personnes : deux professeurs et un professionnel de la spécialité. L'absence du professionnel n'interdit pas le déroulement de l'épreuve et la délibération de la commission d'évaluation.

3. Contenu de l'épreuve

À partir du/des rapport(s) de stage ou d'activité(s) professionnelle(s), chaque candidat devra être capable de rendre compte oralement de son activité au sein de l'entreprise et de sa compréhension des contraintes liées à la mission qui lui a été confiée. Le candidat évoquera particulièrement les contraintes liées à l'environnement sur les aspects économiques, juridiques, financiers, organisationnels et sécuritaires liés à l'entreprise et à son action.

3.1. Déroulé de l'épreuve orale pour la :

- **Forme ponctuelle pour les établissements publics ou privés sous contrat ou habilités, ainsi que les formations professionnelles habilitées**
 - o Déroulé de l'exposé
Pour chacune des options, chaque candidat s'appuiera sur le(s) rapport(s) de stage ou d'activité professionnelle.
Le candidat ciblera son intervention sur la description de la/les structure(s) d'accueil, il décrira rapidement les tâches qui lui ont été confiées, les problèmes rencontrés, l'analyse qu'il en a faite et les solutions qu'il a contribuées à mettre en œuvre.
 - o Déroulé de l'entretien :
Pour toutes les options, il portera principalement sur l'activité du candidat au sein de l'entreprise et la compréhension de l'environnement.
- **Forme ponctuelle pour les établissements privés hors contrat, les CFA ou sections d'apprentissage non habilités et la Formation professionnelle continue (établissements privés et établissements publics non habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS).**
 - o Déroulé de l'exposé
Pour chacune des options, chaque candidat s'appuiera sur le(s) rapport(s) de stage ou d'activité professionnelle.
Le candidat ciblera son intervention sur la description de la/les structure(s) d'accueil, il décrira rapidement les tâches qui lui ont été confiées, les problèmes rencontrés, l'analyse qu'il en a faite et les solutions qu'il a contribuées à mettre en œuvre.
 - o Déroulé de l'entretien :
Pour toutes les options, il portera principalement sur l'activité du candidat au sein de l'entreprise et la compréhension de l'environnement.
- **Forme ponctuelle pour les candidats qui passent les au titre de leur expérience professionnelle et des enseignements à distance.**

- Déroulé de l'exposé
Pour chacune des options, chaque candidat s'appuiera sur le(s) rapport(s) de stage ou d'activité professionnelle.
Le candidat ciblera son intervention sur la description de la/les structure(s) d'accueil, il décrira rapidement les tâches qui lui ont été confiées, les problèmes rencontrés, l'analyse qu'il en a faite et les solutions qu'il a contribuées à mettre en œuvre.
- Déroulé de l'entretien :
Pour toutes les options, il portera principalement sur l'activité du candidat au sein de l'entreprise et la compréhension de l'environnement.

3.2. Contrôle en cours de formation pour la formation professionnelle continue habilitée

L'évaluation des candidats s'effectue sur la base d'une situation d'évaluation homologuée à l'épreuve ponctuelle.

EF. 1. Langue vivante

(UF. 1)

Épreuve orale d'une durée de 20 minutes (plus 20 minutes de préparation)

L'épreuve est de même nature que pour la langue vivante étrangère 1, les exigences étant moindres.

L'entretien prend appui sur des documents professionnels et permet d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- dialoguer dans une perspective professionnelle
- exploiter des sources d'information professionnelle dans la langue considérée
- analyser une situation compte tenu du contexte linguistique et socioculturel du pays considéré.

La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de l'anglais.

Définition de l'épreuve facultative de langue des signes française (L.S.F.) dans les spécialités de brevet de technicien supérieur

Epreuve orale d'une durée de 20 minutes, précédée d'un temps de préparation de 20 minutes.

(y compris le temps nécessaire à la connaissance des documents proposés au candidat).

L'épreuve prend appui sur un document apporté par l'examineur. Durant toute l'épreuve, l'examineur et le candidat ne communiquent qu'en langue des signes à l'exclusion de tout autre langage.

Déroulement de l'épreuve :

Pendant le temps de préparation de 20 minutes, l'examineur propose au candidat deux documents

- un document iconographique contemporain,
- un texte contemporain, écrit en français d'une longueur maximale de 2000 signes typographiques.

Au cours de la même journée d'interrogation, chaque examinateur veillera à proposer deux documents différents à chaque candidat.

Le candidat choisit sur lequel des deux documents portera son évaluation (le temps utilisé pour découvrir les documents fait partie intégrante des 20 minutes de préparation).

Le candidat présente le document qu'il a choisi sans être interrompu ni relancé par l'examineur. Cette présentation, qui ne doit pas être un commentaire formel, est suivie d'un entretien conduit par l'examineur qui, prenant appui sur le document support et l'exposé du candidat, formule des questions pour, par exemple, permettre au candidat de préciser une analyse ou un point de vue ou de développer une idée.

Critères d'évaluation :

On attend du candidat qu'il s'exprime clairement dans une gamme de langue suffisamment étendue pour pouvoir décrire, exprimer un point de vue, voire développer une argumentation.

Le candidat doit :

- a) pour la présentation du document (durée : 5 minutes, notée sur 10 points)
- être capable de rendre compte du contenu du document qui lui est proposé, pouvoir le décrire, expliciter la situation ou le thème présenté, apporter un commentaire personnel s'il le juge approprié ou pertinent.

- faire la preuve de sa capacité à signer clairement, à un rythme naturel et à un niveau qui n'entrave pas la transmission de sa présentation.
- b) pour l'entretien (durée : 15 minutes, notée sur 10 points)
 - comprendre des signes familiers et fréquents portant sur des domaines familiers ou des questions d'actualité que l'examineur utilise de façon naturelle.
 - être capable de faire face à une situation de communication où il lui est demandé de bien recevoir un message ou une question, afin de pouvoir réagir ou répondre en s'exprimant à son tour par des signes clairs et à un rythme convenable.
 - Faire la preuve d'une certaine aisance : signer en continu pour exprimer ou défendre un point de vue, argumenter, voire apporter une contradiction.

Le candidat, tout comme l'examineur, peut étendre la discussion sur d'autres points sans lien direct avec le document.

ANNEXE 6

Tableaux de correspondance entre les épreuves du BTS « métiers de l'audiovisuel » définies dans l'arrêté du 3 juillet 2002 et les épreuves du BTS « métiers de l'audiovisuel » définies dans le présent arrêté.

Option : Gestion de production

| BTS « métiers de l'audiovisuel » Arrêté du 3 juillet 2002 portant création et fixant les conditions de délivrance. | | BTS « métiers de l'audiovisuel » Option Gestion de production Présent arrêté | |
|--|--------|---|--------|
| Épreuves ou sous épreuves | unités | Épreuves ou sous épreuves | unités |
| E1. Domaine littéraire et artistique (DLA) | U1 | Culture audiovisuelle et artistique (CAA) | U1 |
| E2. Anglais | U2 | E2. Anglais | U2 |
| E3. Environnement économique et juridique | U3 | E3. Environnement économique, juridique et Technologie des équipements et supports (EEJTES) | U3 |
| E4. Technique des équipements et supports | U4 | | |
| E5. Technique de mise en œuvre | U5 | E4. Technique de mise en œuvre | U4 |
| -Sous épreuve E61 : Projet à caractère industriel | U61 | E5. Épreuve professionnelle de synthèse | U5 |
| -Sous épreuve E62 : Rapport d'activités professionnelles | U62 | E6. Situation en milieu professionnel | U6 |
| Épreuve facultatives | | | |
| EF1 Langue vivante étrangère | UF1 | EF1 Langue vivante | UF1 |

Remarques :

Ce tableau n'a de valeur qu'en termes d'équivalence d'épreuves entre l'ancien diplôme et le nouveau pendant la phase transitoire où certains candidats peuvent garder le bénéfice des notes de certaines épreuves. En aucun cas il ne signifie une correspondance point par point entre les contenus d'épreuve.

Un candidat ayant obtenu une note moyenne supérieure ou égale à 10 sur la somme des notes des 'épreuve E3 et E4 peut bénéficier du report de cette note pour l'épreuve E3 du nouveau BTS « métiers de l'audiovisuel ». Dans le cas contraire, le candidat doit repasser dans son intégralité l'épreuve E3 du nouveau BTS « métiers de l'audiovisuel ».

Un candidat ayant obtenu une note moyenne supérieure ou égale à 10 sur la sous-épreuve E61 peut bénéficier du report de cette note pour l'épreuve E5 du nouveau BTS « métiers de l'audiovisuel ». Dans le cas contraire, le candidat doit repasser dans son intégralité l'épreuve E5 du nouveau BTS « métiers de l'audiovisuel ».

Un candidat ayant obtenu une note moyenne supérieure ou égale à 10 sur la sous-épreuve E62 peut bénéficier du report de cette note pour l'épreuve E6 du nouveau BTS « métiers de l'audiovisuel ». Dans le cas contraire, le candidat doit repasser dans son intégralité l'épreuve E6 du nouveau BTS « métiers de l'audiovisuel ».

**Options : Techniques d'ingénierie et exploitation des équipements,
Métiers de l'image,
Métiers du son,
Métiers du montage et de la postproduction.**

| BTS « métiers de l'audiovisuel » | | BTS « métiers de l'audiovisuel » | |
|---|--------|--|--------|
| Arrêté du 3 juillet 2002 portant création et fixant les conditions de délivrance. | | Options : Métiers de l'image, Métiers du son, Techniques d'ingénierie et exploitation des équipements, Métiers du montage et de la postproduction. Présent arrêté | |
| Épreuves ou sous épreuves | unités | Épreuves ou sous épreuves | unités |
| E1. Domaine littéraire et artistique (DLA) | U1 | Culture audiovisuelle et artistique (CAA) | U1 |
| E2. Anglais | U2 | E2. Anglais | U2 |
| E3. Sciences physiques | U3 | E3. Physique et technique des équipements et supports (PTES) | U3 |
| E4. Technique des équipements et supports | U4 | | |
| E5. Technique de mise en œuvre | U5 | E4. Technique de mise en œuvre | U4 |
| - Sous épreuve E61 : Projet à caractère industriel | U61 | - Sous épreuve E51 : Projet à caractère industriel | U51 |
| - Sous épreuve E62 : Environnement économique et juridique du projet | U62 | - Sous épreuve E52 : Environnement économique et juridique du projet | U52 |
| - Sous épreuve E63 : Rapport d'activités professionnelles | U63 | E6. Situation en milieu professionnel | U6 |
| Épreuve facultatives | | | |
| EF1 Langue vivante étrangère | UF1 | EF1 Langue vivante étrangère | UF1 |

Remarques :

Ce tableau n'a de valeur qu'en termes d'équivalence d'épreuves entre l'ancien diplôme et le nouveau pendant la phase transitoire où certains candidats peuvent garder le bénéfice des notes de certaines épreuves. En aucun cas il ne signifie une correspondance point par point entre les contenus d'épreuve.

Un candidat ayant obtenu une note moyenne supérieure ou égale à 10 sur la somme des notes des 'épreuve E3 et E4 peut bénéficier du report de cette note pour l'épreuve E3 du nouveau BTS « métiers de l'audiovisuel ». Dans le cas contraire, le candidat doit repasser dans son intégralité l'épreuve E3 du nouveau BTS « métiers de l'audiovisuel ».

Un candidat ayant obtenu une note moyenne supérieure ou égale à 10 sur la sous-épreuve E61 peut bénéficier du report de cette note pour la sous-épreuve E51 du nouveau BTS « métiers de l'audiovisuel ». Dans le cas contraire, le candidat doit repasser dans son intégralité la sous-épreuve E51 du nouveau BTS « métiers de l'audiovisuel ».

Un candidat ayant obtenu une note moyenne supérieure ou égale à 10 sur la sous-épreuve E62 peut bénéficier du report de cette note pour la sous-épreuve E52 du nouveau BTS « métiers de l'audiovisuel ». Dans le cas contraire, le candidat doit repasser dans son intégralité la sous-épreuve E52 du nouveau BTS « métiers de l'audiovisuel ».

Un candidat ayant obtenu une note moyenne supérieure ou égale à 10 sur la sous-épreuve E63 peut bénéficier du report de cette note pour l'épreuve E6 du nouveau BTS « métiers de l'audiovisuel ». Dans le cas contraire, le candidat doit repasser dans son intégralité l'épreuve E6 du nouveau BTS « métiers de l'audiovisuel ».

Tableau de correspondance entre les épreuves des différentes options

| B.T.S. Métiers de l'Audiovisuel <u>Transversalité entre options</u> | | Métiers de l'image | Métiers du son | Métiers du Montage et de la postproduction | Techniques d'ingénierie et exploitation des équipements | Gestion de la production |
|---|---------------|----------------------------------|-------------------------|---|--|---------------------------------|
| Épreuves | Unités | | | | | |
| E1 Culture audiovisuelle et artistique (CAA) | U1 | Unité commune aux options | | | | |
| E2 Anglais | U2 | Unité commune aux options | | | | |
| E3 Physique et technique des équipements et supports (PTES) | U3 | Unité spécifique | Unité spécifique | Unité spécifique | Unité spécifique | |
| E3 Environnement économique, juridique et technologie des équipements et supports (EEJTES) | U3 | | | | | Unité spécifique |
| E4 Techniques et mise en œuvre | U5 | Unité spécifique | Unité spécifique | Unité spécifique | Unité spécifique | Unité spécifique |
| E5 Epreuve professionnelle de synthèse Sous épreuve : | | | | | | |
| E51 Projet à caractère industriel | U51 | Unité spécifique | Unité spécifique | Unité spécifique | Unité spécifique | Unité spécifique |
| E52 Environnement économique et juridique du projet | U52 | Unité commune aux options | | | | |
| E6 Situation en milieu professionnel | U6 | Unité commune aux options | | | | |
| EF1 Langue vivante | UF1 | Unité commune aux options | | | | |